



2018 MICRA

MANUEL DU CONDUCTEUR et
INFORMATIONS RELATIVES À L'ENTRETIEN

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel
et gardez-le dans le véhicule.

AVANT-PROPOS

Le présent manuel a pour objet de vous aider à comprendre le fonctionnement et l'entretien de votre véhicule afin que vous puissiez profiter longtemps d'une conduite agréable. Veuillez lire attentivement ce manuel avant de conduire votre véhicule pour la première fois.

Les détails relatifs aux garanties de votre véhicule sont stipulés dans un livret explicatif sur la garantie distinct. Le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel explique en détail les programmes d'entretien et de réparation de votre véhicule.

Le concessionnaire NISSAN est celui qui connaît le mieux votre véhicule. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions et à tous vos besoins d'entretien en mettant à votre service les ressources considérables dont il dispose.

En plus des options installées à l'usine, notre véhicule peut aussi être équipé d'accessoires supplémentaires installés avant la livraison. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé. Il est important que vous vous familiarisiez avec

toutes les communications, les avertissements, les mises en garde et les instructions concernant l'utilisation adéquate de tels accessoires avant d'utiliser le véhicule ou l'accessoire. Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux accessoires particuliers dont votre véhicule est équipé.

À LIRE EN PREMIER, POUR CONDUIRE EN TOUTE SÉCURITÉ

Veuillez lire attentivement le présent Manuel du conducteur avant de prendre la route pour la première fois au volant de votre véhicule. Cette lecture vous permettra de vous familiariser avec les commandes et exigences d'entretien de votre véhicule et vous aidera à profiter de ce dernier en toute sécurité.

AVERTISSEMENT

RENSEIGNEMENTS ET RAPPELS IMPORTANTS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ!

Respectez ces règles élémentaires de conduite afin d'assurer la sécurité et le confort de tous!

- **Ne conduisez JAMAIS lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue.**
- **Respectez TOUJOURS les limites de vitesse indiquées et ne roulez jamais plus rapidement que ne le permettent les conditions de conduite.**
- **Concentrez-vous TOUJOURS entièrement sur la conduite et évitez d'utiliser des fonctions du véhicule ou d'accomplir d'autres tâches qui pourraient vous distraire.**

- Utilisez **TOUJOURS** les ceintures de sécurité et les ensembles de retenue d'enfant appropriés. Les enfants de moins de 12 ans devraient prendre place sur le siège arrière.
- Indiquez **TOUJOURS** aux occupants du véhicule la façon correcte d'utiliser les différents dispositifs de sécurité.
- Lisez **TOUJOURS** les mesures de sécurité données dans le présent Manuel du conducteur.

MODIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Ce véhicule ne doit pas être modifié. Toute modification peut compromettre ses performances, sa sécurité, ses émissions ou sa durabilité, voire enfreindre les réglementations gouvernementales. De plus, les dommages et les problèmes de rendement résultant de telles modifications risquent de ne pas être couverts par les garanties NISSAN.

⚠ AVERTISSEMENT

La pose d'un appareil enfichable d'auto-diagnostic embarqué (OBD) provenant du marché des pièces de rechange qui utilise le port durant la conduite normale, par exemple, la surveillance à distance de la compagnie d'assurances, les diagnostics à distance du véhicule, les systèmes télématiques ou la reprogrammation du moteur, peuvent nuire au fonctionnement des systèmes du véhicule ou les endommager. Nous ne recommandons pas et ne cautionnons pas l'utilisation d'appareils enfichables d'autodiagnostic embarqué (OBD) provenant du marché des pièces de rechange, à moins qu'ils soient spécialement approuvés par NISSAN. La garantie du véhicule peut ne pas couvrir les dommages causés par les appareils enfichables provenant du marché des pièces de rechange.

À NE PAS OUBLIER PENDANT LA LECTURE DU PRÉSENT MANUEL

Ce manuel contient des renseignements relatifs à toutes les fonctions et à tous les équipements disponibles pour ce modèle. Les fonctions et les équipements de votre véhicule peuvent varier selon le modèle, la version, les options sélectionnées, la commande, la date de production, la région ou la disponibilité. Par conséquent, ce manuel pourrait contenir des renseignements concernant des fonctions ou des équipements qui ne sont pas compris ou installés sur votre véhicule.

Toute l'information, toutes les caractéristiques et toutes les illustrations données dans le présent manuel étaient exactes au moment de l'impression. NISSAN se réserve le droit de modifier les spécifications, les performances ou la conception ainsi que de changer de fournisseurs de composants, sans préavis ni obligation de sa part. De temps à autre, NISSAN peut mettre à jour ou apporter des révisions à ce manuel afin de fournir aux propriétaires les renseignements les plus précis en vigueur. Lisez attentivement toutes les mises à jour de révision qui vous sont envoyées par NISSAN et conservez-les avec ce manuel pour vous assurer que tous les renseignements concernant votre véhicule sont exacts et récents. Les versions courantes des manuels du con-

ducteur et toutes les mises à jour sont également disponibles dans la section Propriétaire du site Web de NISSAN à l'adresse <https://owners.nissanusa.com/nowners/navigation/manualsGuide>. Pour toute question concernant les renseignements contenus dans votre manuel du conducteur, communiquez avec le Service de la protection du consommateur de NISSAN. Consultez la page PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN dans ce manuel du conducteur pour obtenir les coordonnées.

INFORMATION IMPORTANTE AU SUJET DE CE MANUEL

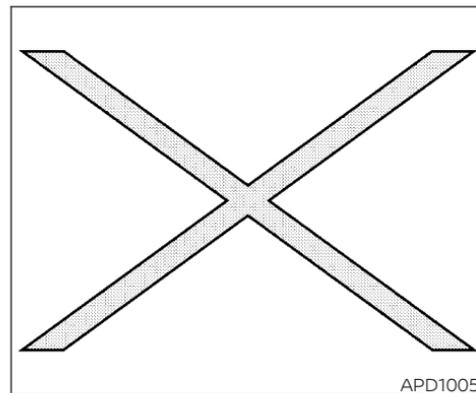
Ce manuel contient divers symboles. Ces symboles ont les significations suivantes :

AVERTISSEMENT

Ce symbole indique un risque de mort ou de blessures graves. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre à la lettre les directives fournies.

MISE EN GARDE

Ce symbole indique un risque de blessures légères ou moyennes, ou de dommages au véhicule. Pour éviter ou diminuer ce risque, vous devez suivre attentivement les directives fournies.



Ce symbole signifie « **Ne faites pas ceci** » ou « **Ne laissez pas ceci se produire** ».



Si une illustration présente l'une de ces flèches, cette flèche indique l'avant du véhicule.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci indiquent la direction d'un mouvement ou d'une action.



Dans une illustration, des flèches similaires à celles-ci servent à attirer votre attention sur un élément de l'illustration.



BLUETOOTH^{MD} est
une marque déposée de
Bluetooth SIG, Inc.
et utilisée sous licence par Visteon.

© Nissan Mexicana, S. A. de C. V.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce manuel du conducteur ne peut être reproduite ou mise en mémoire dans un système de saisie de données, ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans l'autorisation écrite préalable de Nissan Mexicana, S. A. de C. V.

PROGRAMME D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE NISSAN

NISSAN S'EN SOUCIE...

NISSAN et votre concessionnaire NISSAN se sont engagés à vous servir et à vous assister, quels que soient vos besoins en matière d'automobile. Notre principale préoccupation est la satisfaction que vous tirerez de votre véhicule et de votre concessionnaire NISSAN. Votre concessionnaire NISSAN est toujours disponible pour vous aider, aussi bien pendant la vente que lors des services d'entretien.

Toutefois, si votre concessionnaire NISSAN ne peut répondre à vos questions ou si vous souhaitez adresser vos commentaires ou vos questions directement à NISSAN, n'hésitez pas à appeler, sans frais, notre Service de la protection du consommateur (NISSAN) aux numéros de téléphone suivants :

1-800-387-0122

Le Service de la protection du consommateur vous demandera les renseignements suivants :

- Votre nom, adresse et numéro de téléphone
- Le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le dessus du tableau de bord, côté conducteur)
- La date d'achat
- Le relevé du compteur kilométrique
- Le nom de votre concessionnaire NISSAN
- Vos commentaires ou questions

OU

Vous pouvez écrire à NISSAN en incluant ces renseignements à :

Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (Ontario) L4W 4Z5
ou par courriel à :
information.centre@nissancanada.com

Si vous préférez, visitez notre site à l'adresse : **www.nissan.ca**

Nous apprécions l'intérêt que vous portez à NISSAN et vous remercions d'avoir acheté un véhicule de qualité NISSAN.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Table des matières illustrée | 0 |
| Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire | 1 |
| Commandes et instruments | 2 |
| Vérifications et réglages avant le démarrage | 3 |
| Appareil de chauffage et climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone | 4 |
| Démarrage et conduite | 5 |
| En cas d'urgence | 6 |
| Aspect et entretien | 7 |
| Faites-le vous-même | 8 |
| Entretien et calendriers | 9 |
| Données techniques et information au consommateur | 10 |
| Index | 11 |

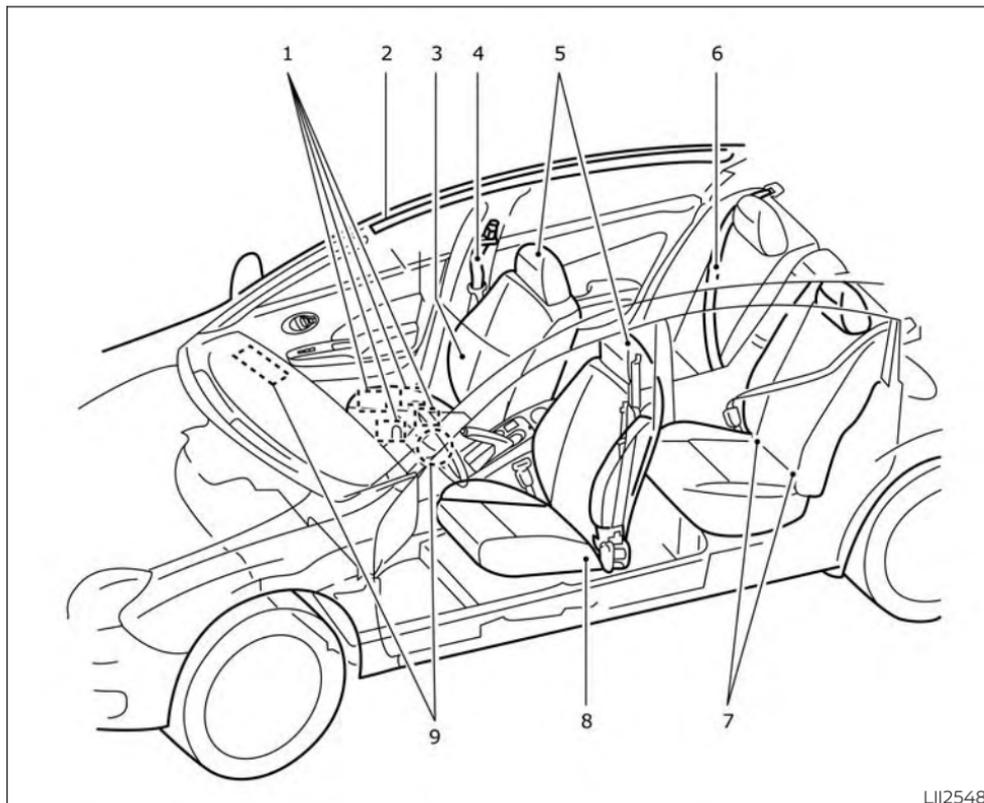


0 Table des matières illustrée

| | |
|---|-----|
| Sacs gonflables, ceintures de sécurité et ensembles de retenue d'enfant | 0-2 |
| Extérieur avant | 0-3 |
| Extérieur arrière | 0-4 |
| Habitacle | 0-5 |

| | |
|--|-----|
| Tableau de bord | 0-6 |
| Points de vérification dans le compartiment moteur | 0-8 |
| Témoins | 0-9 |

SACS GONFLABLES, CEINTURES DE SÉCURITÉ ET ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

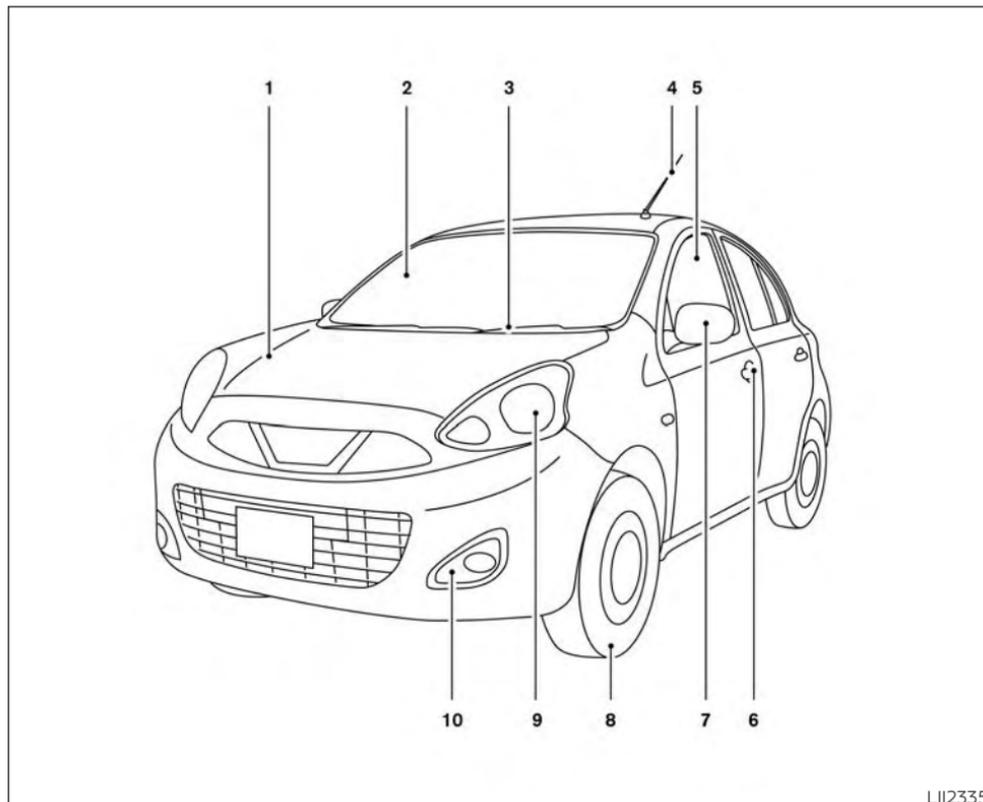


1. Capteur de classification du passager (capteur de poids) (p. 1-49)
2. Rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit (p. 1-49)
3. Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant (p. 1-49)
4. Ceinture de sécurité avant avec prétendeurs et réglage de hauteur du baudrier (p. 1-11, 1-49)
5. Appuie-tête (p. 1-7)
6. Ceintures de sécurité arrière (p. 1-11)
7. Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) (p. 1-25)
8. Sièges (p. 1-2)
9. Sacs gonflables (p. 1-49)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2548

EXTÉRIEUR AVANT

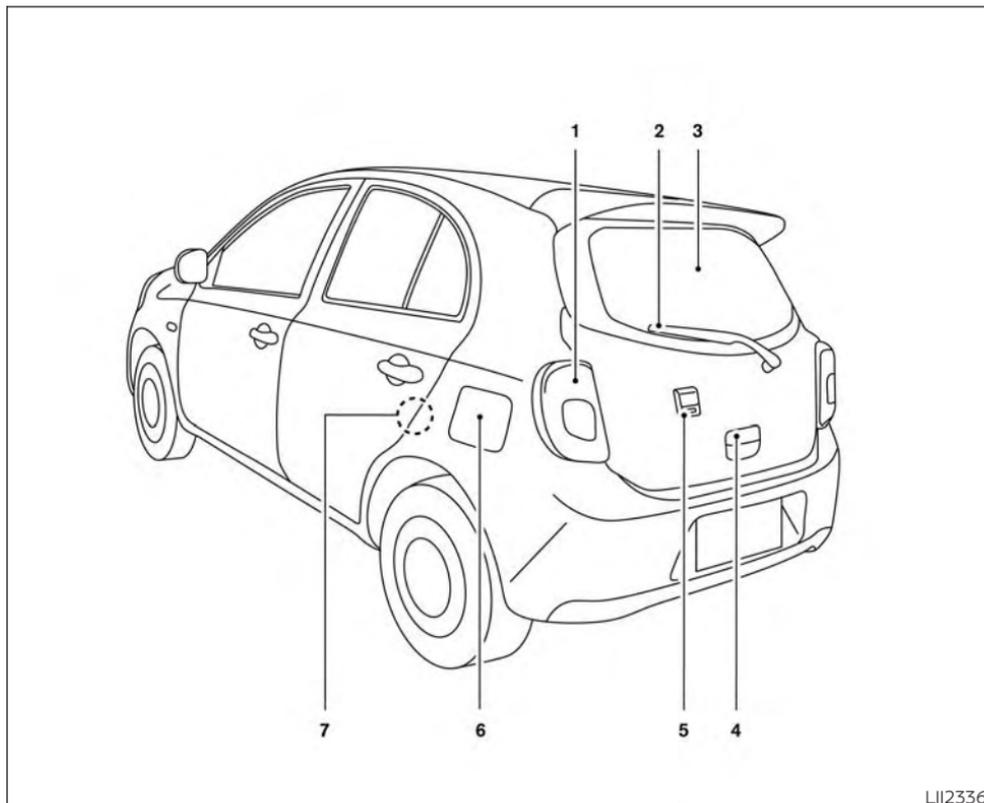


1. Capot du moteur (p. 3-11)
2. Pare-brise (p. 8-18)
3. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-18)
4. Antenne (p. 4-51)
5. Glaces électriques (selon l'équipement) (p. 2-29)
6. Serrures de portière (p. 3-4)
Télécommande (selon l'équipement) (p. 3-7)
Clés (p. 3-2)
7. Rétroviseurs (p. 3-18)
8. Pression des pneus (p. 8-34)
Pneu crevé (p. 6-2)
Chaînes antidérapantes (p. 8-34)
9. Interrupteur des phares et des clignotants (p. 2-21)
Système de phares de jour (p. 2-21)
Remplacement des ampoules (p. 8-25)
10. Commutateur des phares antibrouillard (selon l'équipement) (p. 2-21)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2335

EXTÉRIEUR ARRIÈRE

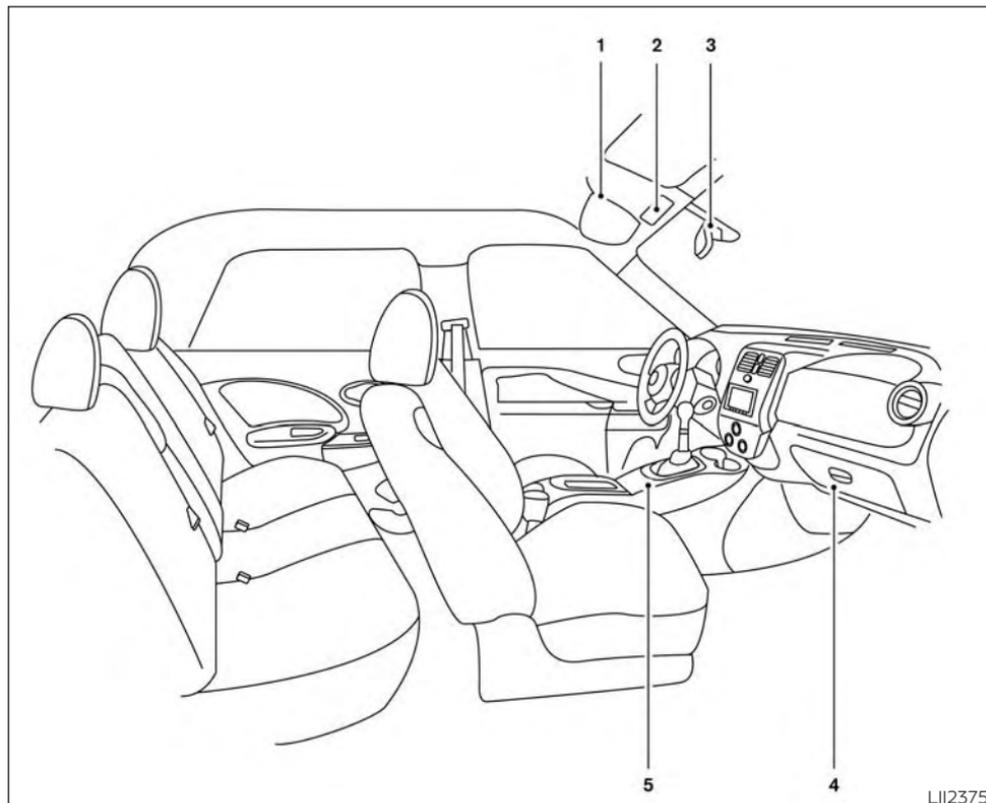


1. Remplacement des ampoules (p. 8-25)
2. Commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière (p. 2-18)
3. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière (p. 2-20)
4. Ouverture du hayon (p. 3-12)
5. Caméra de marche arrière (selon l'équipement) (p. 4-2)
6. Trappe du réservoir de carburant (p. 3-13)
Bouchon du réservoir de carburant (p. 3-13)
Recommandations relatives au carburant (p. 10-2)
7. Verrou de sécurité enfant de portière arrière (p. 3-4)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2336

HABITACLE

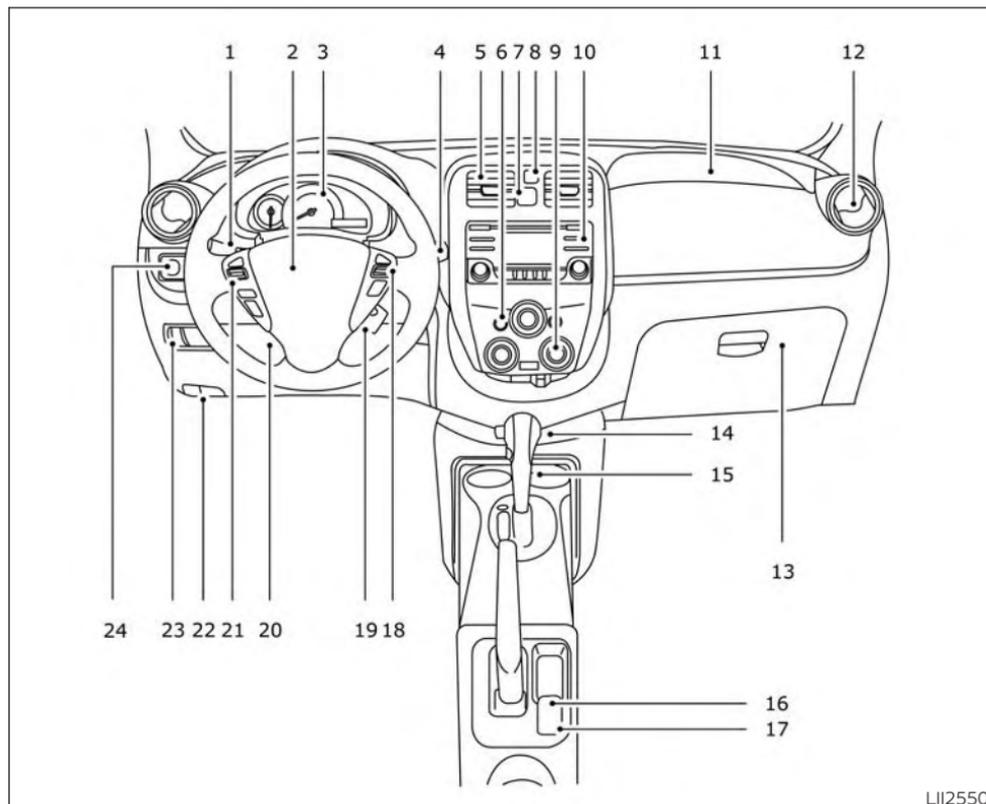


1. Pare-soleil (p. 3-16)
2. Éclairage intérieur (p. 2-32)
3. Rétroviseur (p. 3-18)
4. Boîte à gants (p. 2-26)
5. Casiers de rangement (p. 2-26)
Porte-gobelets (p. 2-26)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

LII2375

TABLEAU DE BORD



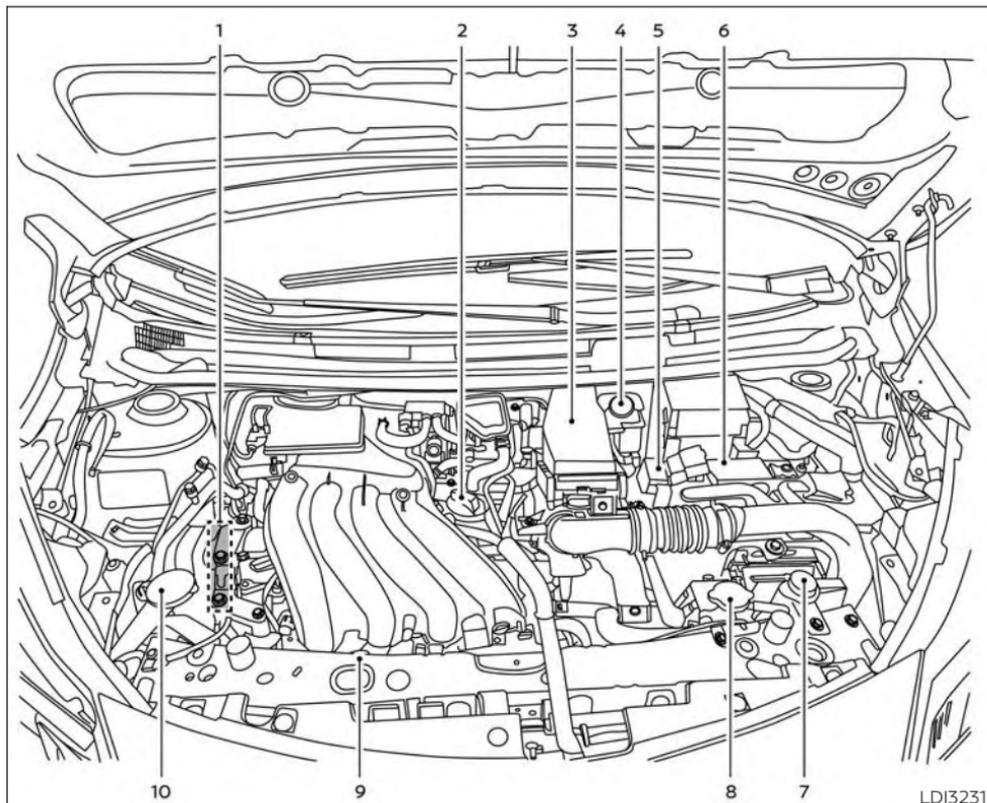
1. Commutateur des phares et des clignotants (p. 2-21)
2. Sac gonflable du conducteur (p. 1-49)
Avertisseur sonore (p. 2-24)
3. Instruments et indicateurs de bord (p. 2-3)
4. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-18)
5. Bouches d'air centrales (p. 4-9)
6. Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) (p. 2-20)
7. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
8. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-49)
9. Commandes de température (p. 4-10, p. 4-16)
10. Système audio (p. 4-24)
Prise AUX IN (p. 4-33, 4-38)
11. Sac gonflable du passager (p. 1-49)
12. Bouches d'air latérales (p. 4-9)
13. Boîte à gants (p. 2-26)
14. Levier sélecteur (p. 5-11)
15. Porte-gobelets (p. 2-26)
16. Prise d'alimentation 12 V (p. 2-25)

LII2550

17. Port USB (selon l'équipement)
(p. 4-44)
18. Régulateur de vitesse
(selon l'équipement) (p. 5-20)
19. Commutateur d'allumage (p. 5-6)
20. Volant inclinable (p. 3-16)
21. Commandes du système audio
(selon l'équipement) (p. 4-49)
Commandes du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}
(selon l'équipement) (p. 4-52)
22. Levier d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant (p. 3-13)
Levier d'ouverture du capot (p. 3-11)
23. Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-24)
24. Commande électronique de rétroviseur extérieur (selon l'équipement) (p. 3-19)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



Moteur HR16DE

1. Emplacement de la courroie d'entraînement (p. 8-15)
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur (p. 8-7)
3. Filtre à air (p. 8-17)
4. Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (selon l'équipement) (p. 8-11)
5. Fil fusible (p. 8-20)
6. Batterie (p. 8-13)
7. Réservoir du liquide de refroidissement (p. 8-5)
8. Bouchon du radiateur (p. 8-5)
9. Jauge d'huile moteur (p. 8-7)
10. Réservoir de liquide lave-glace (p. 8-12)

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

TÉMOINS

| Témoin | Nom | Page |
|---|--|------|
|  | Témoin d'avertissement du circuit de freinage anti-blocage (ABS) | 2-9 |
|  | Témoin du système de freinage | 2-9 |
|  | Témoin de charge | 2-10 |
|  | Témoin de portière ouverte | 2-10 |
|  | Témoin de pression d'huile moteur | 2-10 |
|  | Témoin de surchauffe (rouge) | 2-11 |
|  | Témoin de bas niveau de liquide lave-glace | 2-11 |

| Témoin | Nom | Page |
|---|--|------|
|  | Témoin de direction assistée (selon l'équipement) | 2-11 |
|  | Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité | 2-12 |
|  | Témoin du sac gonflable | 2-12 |
| Témoin | Nom | Page |
|  | Témoin de position de la boîte de vitesses automatique (modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique seulement) | 2-13 |
|  | Témoin de RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement) | 2-13 |

| Témoin | Nom | Page |
|---|---|------|
|  | Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement) | 2-13 |
|  | Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant | 2-13 |
|  | Témoin des faisceaux route (bleu) | 2-14 |
|  | Témoin d'anomalie | 2-14 |
|  | Témoin de NEUTRALISATION de surmultipliée (modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique seulement) | 2-15 |
|  | Témoin de sécurité | 2-15 |

| Témoin | Nom | Page |
|--|---|------|
|  | Témoin de dérapage | 2-15 |
|  | Témoins des clignotants et des feux de détresse | 2-15 |
|  | Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule | 2-15 |

1 Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et dispositif de protection complémentaire

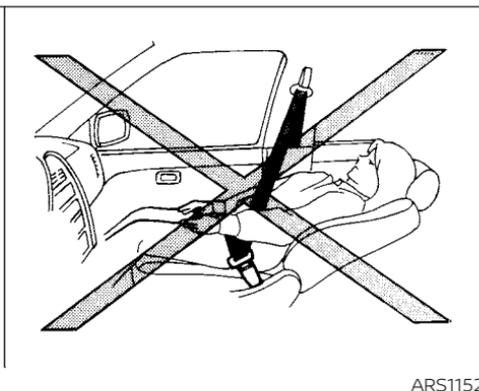
| | | | |
|---|------|--|------|
| Sièges | 1-2 | Jeunes enfants | 1-24 |
| Réglage manuel du siège avant | 1-3 | Enfants plus âgés | 1-24 |
| Accoudoir (selon l'équipement, pour le siège du conducteur) | 1-5 | Ensembles de retenue d'enfant | 1-25 |
| Siège arrière rabattable | 1-5 | Précautions concernant les ensembles de retenue d'enfant | 1-26 |
| Appuie-tête | 1-7 | Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for Children – points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) | 1-28 |
| Composants d'appuie-tête réglable | 1-8 | Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière au moyen du système LATCH | 1-32 |
| Composants d'appuie-tête non réglable | 1-8 | Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité | 1-34 |
| Retrait | 1-8 | Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen du système LATCH | 1-37 |
| Pose | 1-9 | Installation d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide des ceintures de sécurité | 1-40 |
| Réglage | 1-9 | Rehausseurs | 1-46 |
| Ceintures de sécurité | 1-11 | Système de retenue supplémentaire (SRS) | 1-49 |
| Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité | 1-11 | Précautions relatives au système de retenue supplémentaire (SRS) | 1-49 |
| Témoin des ceintures de sécurité | 1-14 | | |
| Femmes enceintes | 1-14 | | |
| Personnes blessées | 1-14 | | |
| Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur | 1-14 | | |
| Rallonges de ceinture de sécurité | 1-21 | | |
| Entretien des ceintures de sécurité | 1-22 | | |
| Sécurité des enfants | 1-22 | | |
| Bébés | 1-23 | | |

Étiquettes d'avertissement concernant
les sacs gonflables 1-72

Témoin du sac gonflable 1-72



SIÈGES



ARS1152

⚠ AVERTISSEMENT

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le boudin de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le boudin et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.

- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours bien au fond de votre siège et à la verticale, les deux pieds sur le plancher, et réglez le siège correctement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section.

- Après le réglage, assurez-vous du bon verrouillage de votre siège en faisant balancer ce dernier doucement vers l'avant et vers l'arrière.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient activer par mégarde les commutateurs ou les commandes ou déplacer le véhicule. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

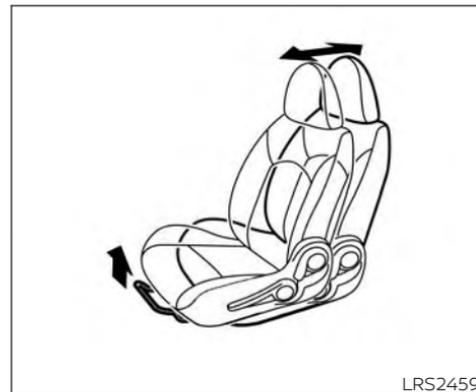
- **Ne réglez pas la position de votre siège pendant que vous conduisez, car la conduite d'un véhicule exige toute votre attention. Le siège pourrait se déplacer brusquement et vous pourriez perdre la maîtrise du véhicule.**
- **Le dossier ne devrait pas être incliné plus qu'il n'est nécessaire pour assurer le confort. La ceinture de sécurité est plus efficace lorsque le passager est assis au fond du siège et qu'il se tient bien droit. Si le dossier est incliné, le risque de glisser sous la ceinture sous-abdominale et de subir des blessures est accru.**

MISE EN GARDE

Lorsque vous réglez la position d'un siège, assurez-vous de ne pas toucher aux pièces mobiles pour prévenir les blessures et les dommages.

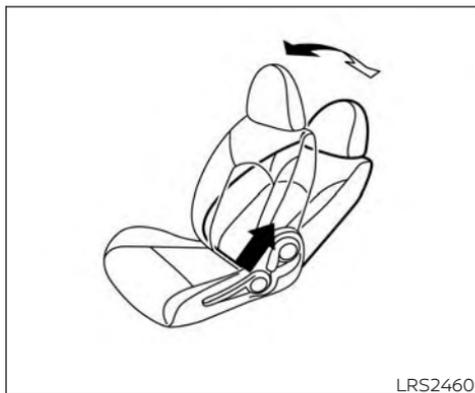
RÉGLAGE MANUEL DU SIÈGE AVANT

Les sièges de votre véhicule peuvent être réglés manuellement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage des sièges, veuillez vous référer aux étapes décrites dans cette section.



Réglage longitudinal

Tirez le centre de la barre vers le haut et maintenez-le ainsi tout en faisant glisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière jusqu'à la position voulue. Relâchez la barre pour verrouiller le siège.



Inclinaison du dossier vers l'arrière

Pour incliner le dossier du siège vers l'arrière, soulevez le levier, puis adossez-vous contre le dossier. Pour redresser le dossier du siège, soulevez le levier, puis penchez-vous vers l'avant. Relâchez le levier pour verrouiller le dossier du siège.

La fonction d'inclinaison permet le réglage de la position du dossier de façon à améliorer le confort des occupants de tailles différentes et l'obtention d'une meilleure position de la ceinture de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précau-

tions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. De plus, le dossier peut être incliné pour permettre aux occupants de se reposer lorsque le véhicule est immobilisé et que le levier sélecteur est à la position P (stationnement) ou N (point mort) et que le frein de stationnement est entièrement serré.



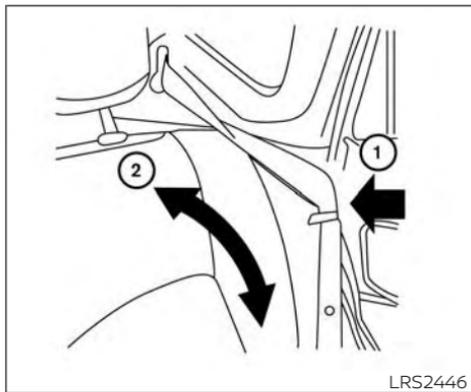
Réglage en hauteur du siège (siège du conducteur, selon l'équipement)

Tirez le levier de réglage vers le haut ou poussez-le vers le bas pour régler la hauteur du siège jusqu'à ce que la position voulue soit atteinte.



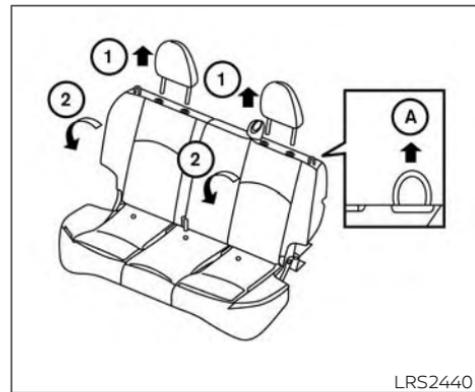
ACCOUDOIR (selon l'équipement, pour le siège du conducteur)

Pour utiliser l'accoudoir, abaissez-le en position d'utilisation.



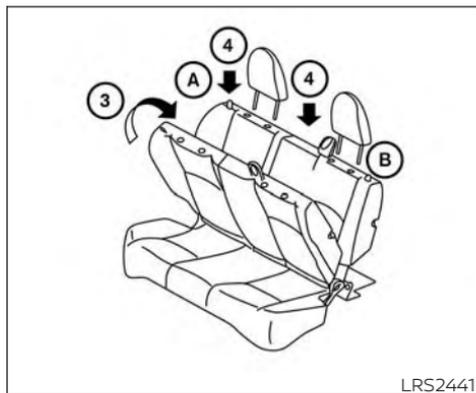
Banquette arrière rabattable 60/40
SIÈGE ARRIÈRE RABATTABLE

Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité de la place latérale arrière est correctement rangée dans l'agrafe de la garniture intérieure (1) avant de déplacer le dossier du siège arrière (2) afin d'empêcher la ceinture de sécurité extérieure de se prendre à l'arrière du dossier.



Banquette arrière rabattable 60/40

- ① Retirez l'appuie-tête du dossier de siège arrière.
- ② Tirez la sangle A pour rabattre chaque dossier.



- ③ Pour remettre le dossier de la banquette arrière en position assise, soulevez le dossier du siège et poussez-le jusqu'à ce qu'il se trouve à la verticale. Appuyez fermement sur les zones (A) et (B) pour verrouiller le dossier de siège à sa place.
- ④ Posez l'appuie-tête du dossier.

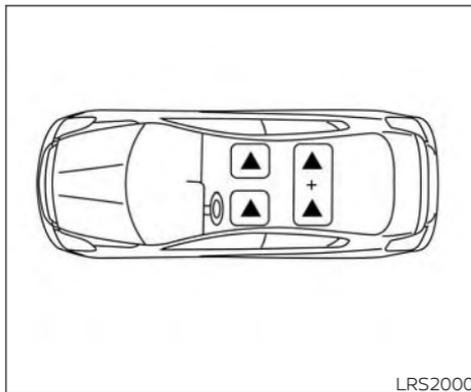
⚠ AVERTISSEMENT

- Ne laissez personne prendre place dans l'aire de chargement ou sur le siège arrière lorsque ce siège est rabattu. Les personnes se trouvant dans ces espaces dépourvus d'ensembles de retenue adéquats risquent de subir des blessures graves ou la mort en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.
- Lorsque vous redressez les dossiers des sièges en position verticale, assurez-vous qu'ils sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- Surveillez attentivement les enfants lorsqu'ils jouent à proximité d'un véhicule afin d'éviter qu'ils ne s'enferment par mégarde dans le coffre où ils pourraient subir de graves blessures. Gardez le véhicule verrouillé, en vous assurant que le dossier de siège arrière et le couvercle du coffre sont bien verrouillés lorsqu'ils ne sont pas utilisés, et rangez les clés du véhicule hors de la portée des enfants.

AVERTISSEMENT

Les appuie-tête sont des dispositifs de sécurité complémentaires aux autres systèmes de sécurité du véhicule. Ils peuvent procurer une protection supplémentaire contre les blessures dans certains types de collision arrière. Les appuie-tête doivent être réglés correctement, selon les instructions prescrites dans le présent chapitre. Vérifiez la position de votre appuie-tête si une autre personne a utilisé le siège avant vous. Ne fixez aucun article aux tiges d'appuie-tête et ne retirez pas l'appuie-tête. Ne permettez à personne de s'asseoir dans un siège dont l'appuie-tête a été retiré. Si vous avez retiré l'appuie-tête, réinstallez-le et réglez-le correctement avant qu'un passager s'assoie à cette place. Le non-respect de ces instructions peut réduire l'efficacité des appuie-tête. Cela peut accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.



L'illustration montre les places assises dotées d'un appuie-tête.

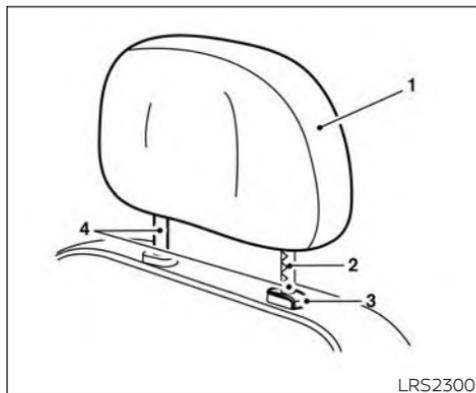
▲ Indique que le siège est doté d'un appuie-tête.

■ Indique que la place assise est dotée d'un appuie-tête.

+ Indique que la place assise n'est pas dotée d'un appuie-tête (le cas échéant).

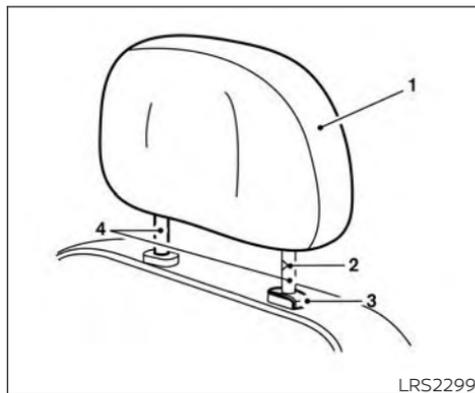
- Votre véhicule est muni d'un appuie-tête qui peut être intégré, réglable ou non réglable.

- Les appuie-tête réglables sont dotés de plusieurs encoches le long des tiges pour les verrouiller dans la position de réglage désirée.
- Les appuie-tête non réglables sont munis d'une seule encoche de verrouillage pour les fixer au cadre du siège.
- Réglage correct :
 - Pour le type réglable, alignez l'appuie-tête de façon à ce que le milieu de votre oreille se trouve approximativement au même niveau que le centre de l'appuie-tête.
 - Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.
- Si l'appuie-tête a été retiré, assurez-vous qu'il est réinstallé et verrouillé en place avant de voyager assis à cette place.



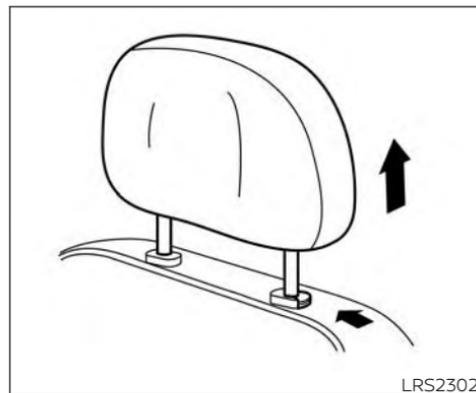
COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoches multiples
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges



COMPOSANTS D'APPUIE-TÊTE NON RÉGLABLE

1. Appuie-tête amovible
2. Encoche unique
3. Bouton de verrouillage
4. Tiges

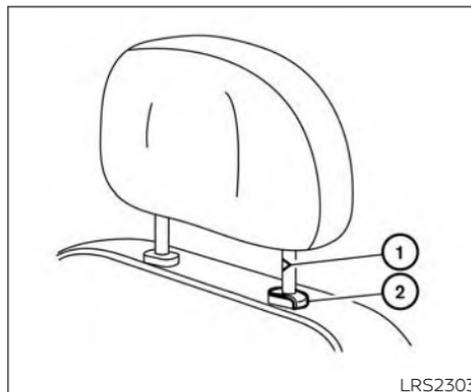


RETRAIT

Utilisez la procédure suivante pour retirer l'appuie-tête :

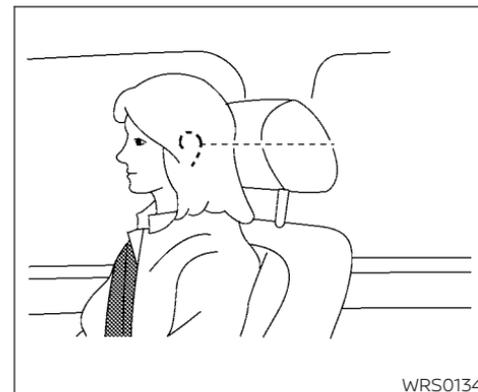
1. Tirez l'appuie-tête jusqu'à la plus haute position.
2. Maintenez le bouton de verrouillage enfoncé.
3. Retirez l'appuie-tête du dossier de siège.
4. Rangez l'appuie-tête correctement dans un endroit adéquat pour qu'il ne se déplace pas dans le véhicule.

5. Remettez l'appuie-tête en place et réglez-le correctement avant qu'un occupant ne prenne place sur le siège.



POSE

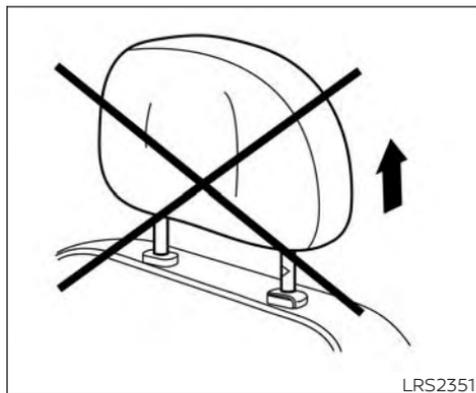
1. Alignez les tiges de l'appuie-tête avec les trous du dossier du siège. Assurez-vous que l'appuie-tête est dans le bon sens. La tige dotée d'encoches ① doit être installée dans le trou pourvu du bouton de verrouillage ②.
2. Appuyez sur le bouton de verrouillage et maintenez-le enfoncé, puis abaissez l'appuie-tête.
3. Réglez correctement l'appuie-tête avant qu'un occupant prenne place dans le siège.



RÉGLAGE

Pour l'appuie-tête réglable

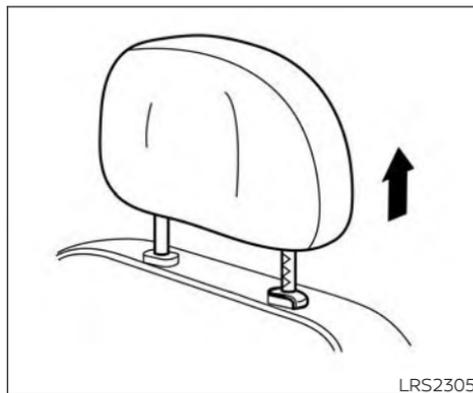
Réglez la hauteur de l'appuie-tête de telle façon que son centre se trouve au même niveau que le milieu de vos oreilles. Si la position de votre oreille est toujours plus élevée que l'alignement recommandé, placez l'appuie-tête à la plus haute position.



LRS2351

Pour l'appuie-tête non réglable

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.

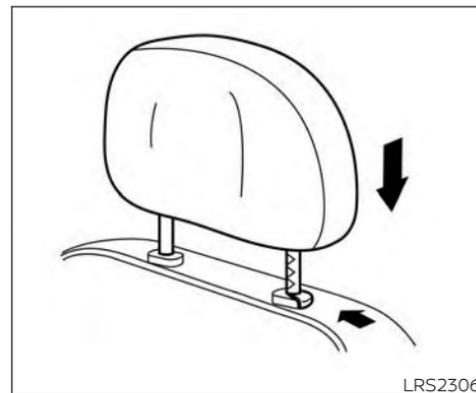


LRS2305

Relevage

Pour relever l'appuie-tête, tirez-le vers le haut.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.



LRS2306

Abaissement

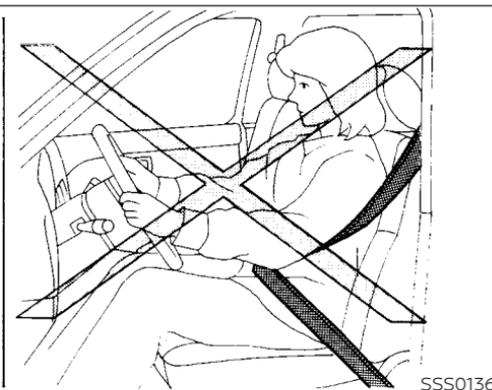
Pour l'abaisser, maintenez le bouton de verrouillage enfoncé, puis poussez l'appuie-tête vers le bas.

Assurez-vous que l'appuie-tête est placé de façon à ce que le bouton de verrouillage soit engagé dans l'encoche avant de voyager assis à cette place.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

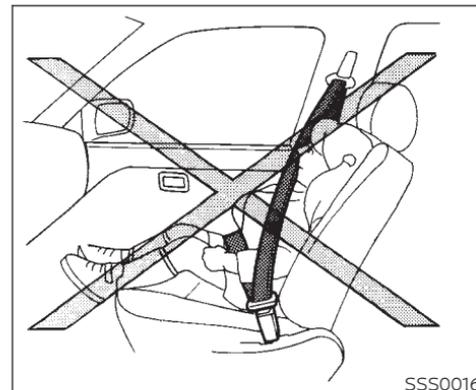


S'asseoir droit et bien au fond du siège.



SSS0136

Le port de la ceinture de sécurité pendant la conduite est obligatoire presque partout au Canada.



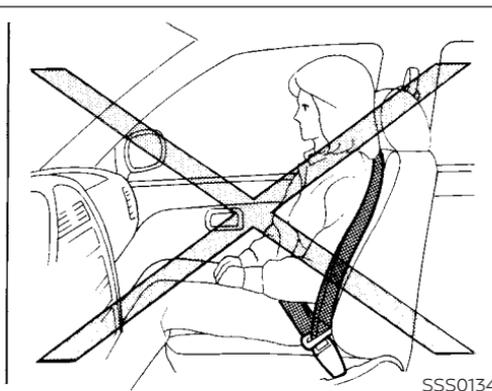
SSS0016

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

En cas de collision, les probabilités de blessures graves, voire mortelles peuvent être considérablement réduites si vous êtes assis bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et que vous bouclez correctement votre ceinture de sécurité. NISSAN conseille vivement à tous les occupants du véhicule de boucler leur ceinture de sécurité en tout temps pendant la conduite, même si la place qu'ils occupent est munie d'un sac gonflable.

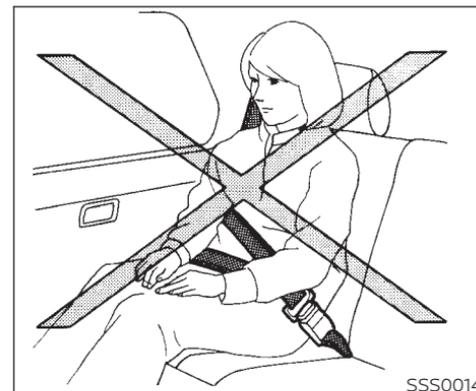
AVERTISSEMENT

- Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.



⚠ AVERTISSEMENT

- La ceinture de sécurité doit être serrée correctement. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci. Le port incorrect d'une ceinture de sécurité peut entraîner des blessures graves, voire mortelles.



⚠ AVERTISSEMENT

- Faites toujours passer le boudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer le boudrier derrière votre dos, sous votre bras ou sur votre cou. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de votre épaule.

- Placez la ceinture sous-abdominale aussi basse et aussi serrée que possible **AU NIVEAU DES HANCHES, ET NON AU NIVEAU DE LA TAILLE**. En cas d'accident, une ceinture sous-abdominale placée trop haut peut augmenter les risques de blessures internes.
- Assurez-vous que la languette de la ceinture de sécurité est solidement attachée à la boucle appropriée.
- Ne portez pas une ceinture de sécurité bouclée à l'envers ou dont la sangle est vrillée. Elle ne pourrait plus vous protéger aussi efficacement.
- Ne permettez pas à plus d'une personne de s'attacher avec la même ceinture de sécurité.
- Le nombre de passagers à bord du véhicule ne doit jamais dépasser le nombre de ceintures de sécurité.

- Si le témoin des ceintures de sécurité reste allumé alors que le contact est ÉTABLI, que toutes les portières sont fermées et que toutes les ceintures de sécurité sont bouclées, il est possible que le circuit soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Aucune modification ne doit être apportée aux ceintures de sécurité. Par exemple, ne modifiez pas la ceinture de sécurité et n'ajoutez pas de garnitures ou de dispositifs qui pourraient modifier le cheminement ou la tension de la ceinture. Ces opérations pourraient compromettre le fonctionnement des ceintures de sécurité. Toute modification des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.
- Lorsque les prétendeurs de ceinture de sécurité sont déclenchés, ils ne peuvent pas être réutilisés et il faut les remplacer en même temps que l'enrouleur. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Toutes les ceintures de sécurité, y compris les enrouleurs et le matériel de fixation, doivent être inspectées après une collision. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. NISSAN recommande le remplacement de toutes les ceintures de sécurité activées pendant une collision, à moins que cette collision n'ait été sans gravité, que les ceintures n'aient subi aucun dommage apparent et qu'elles fonctionnent encore correctement. Les ceintures de sécurité inutilisées à la suite d'une collision doivent aussi être inspectées. Elles doivent être remplacées si un mauvais fonctionnement ou des dommages ont été décelés.
- Tous les ensembles de retenue d'enfant et le matériel de fixation doivent être inspectés après une collision. Respectez toujours les instructions d'inspection et de remplacement fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant que vous utilisez dans votre véhicule. L'ensemble de retenue d'enfant doit être remplacé s'il est endommagé.



TÉMOIN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les sièges du conducteur et du passager avant sont équipés d'un témoin de ceinture de sécurité. Le témoin qui se trouve sur le tableau de bord, indique l'état de la ceinture de sécurité du conducteur et du passager.

REMARQUE :

Le témoin de ceinture de sécurité du conducteur et du passager avant ne s'allume pas si le siège du passager avant est inoccupé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

FEMMES ENCEINTES

NISSAN recommande aux femmes enceintes de porter leur ceinture de sécurité. Serrez bien la ceinture de sécurité et veillez à ce que la portion sous-abdominale repose aussi bas que possible au niveau des hanches, et non au niveau de la taille. Placez le baudrier sur votre épaule et en travers de votre poitrine. Ne faites jamais passer la ceinture à trois points d'ancrage sur votre abdomen. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

PERSONNES BLESSÉES

NISSAN recommande aux personnes blessées de porter leur ceinture de sécurité. Consultez votre médecin pour obtenir des renseignements spécifiques à votre situation.

CEINTURE DE SÉCURITÉ À TROIS POINTS D'ANCRAGE AVEC ENROULEUR

AVERTISSEMENT

- **Tous les occupants du véhicule doivent toujours boucler leur ceinture de sécurité. Les enfants doivent être assis dans les sièges arrière, installés dans un ensemble de retenue approprié.**

- N'inclinez pas le dossier de votre siège lorsque le véhicule est en mouvement. Ceci peut se révéler très dangereux. Dans cette position, le baudrier de la ceinture de sécurité n'est pas appuyé contre votre corps. En cas d'accident, vous pourriez être projeté contre le baudrier et subir des blessures graves au cou ou à d'autres parties de votre corps. Vous pourriez également glisser sous la ceinture sous-abdominale et subir des blessures internes graves.
- Pour bénéficier de la meilleure protection possible lorsque le véhicule est en mouvement, le dossier de votre siège devrait être en position verticale. Asseyez-vous toujours à la verticale et bien au fond de votre siège, les deux pieds sur le plancher, et réglez la ceinture de sécurité correctement.

- Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.



LRS2459

Siège avant à réglage manuel illustré

Bouclage des ceintures de sécurité

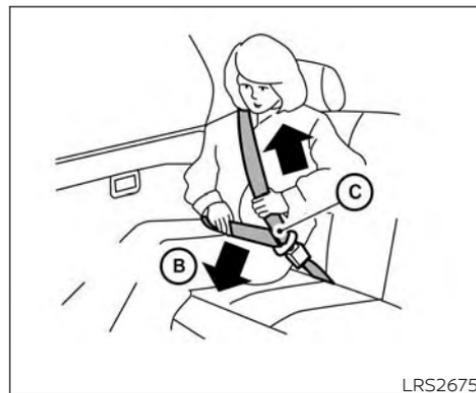
1. Réglez la position du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sièges » dans ce chapitre.



2. Tirez lentement la ceinture de sécurité hors de l'enrouleur, puis insérez la languette dans la boucle (A) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic et que vous sentiez la languette se verrouiller.

- **L'enrouleur est conçu pour se bloquer en cas de freinage brusque ou de collision. Si elle est tirée lentement, la ceinture de sécurité peut être déroulée et offrir une certaine liberté de mouvement lorsque vous êtes assis sur le siège.**

- **Si vous ne pouvez pas sortir la ceinture de sécurité de l'enrouleur, tirez un coup sec sur la ceinture, puis relâchez-la immédiatement. Tirez ensuite doucement pour l'extraire de l'enrouleur.**



3. Placez la ceinture sous-abdominale **bas sur les hanches et bien serrée (B)**, tel qu'illustré.
4. Tirez le baudrier vers l'enrouleur pour éliminer le jeu de la ceinture (C). Assurez-vous que le baudrier passe sur votre épaule et en travers de votre poitrine.

Les ceintures de sécurité à trois points d'ancrage du siège du passager avant et des places arrière fonctionnent en deux modes :

- Enrouleur à blocage d'urgence (ELR ou Emergency Locking Retractor)

- Enrouleur à blocage automatique (ALR, ou Automatic Locking Retractor)

Le mode de blocage d'urgence de l'enrouleur permet de dérouler et d'enrouler la ceinture de sécurité pour assurer une certaine liberté de mouvement aux occupants. Le mode de blocage d'urgence bloque la ceinture en cas de décélération soudaine du véhicule ou de collision.

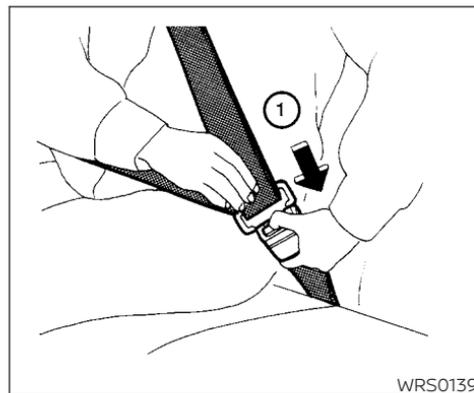
Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ou mode de l'ensemble de retenue d'enfant bloque la ceinture de façon à maintenir un ensemble de retenue d'enfant sur le siège.

Lorsque le mode de blocage automatique est activé, la ceinture de sécurité ne peut plus être déroulée, à moins que la languette de ceinture soit détachée de la boucle et que la ceinture soit complètement rétractée. Une fois complètement rétractée, la ceinture de sécurité revient automatiquement au mode de blocage d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Le mode de blocage automatique de l'enrouleur ne doit être utilisé qu'aux fins d'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Le mode de blocage automatique ne doit pas être activé lorsqu'un passager utilise normalement la ceinture de sécurité. Si ce mode est activé, la tension dans la ceinture de sécurité pourrait être inconfortable pour le passager qui la porte. L'utilisation de ce mode modifie aussi le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque vous bouclez les ceintures de sécurité, assurez-vous que les dossiers de siège sont bien verrouillés. S'ils ne sont pas correctement verrouillés, les passagers pourraient être blessés en cas d'accident ou d'arrêt brusque.



Débouclage des ceintures de sécurité

Pour déboucler la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de la boucle ①. La ceinture de sécurité se rétracte automatiquement.

Vérification du fonctionnement des ceintures de sécurité

Les enrouleurs des ceintures de sécurité sont conçus pour bloquer la ceinture de sécurité dans les deux cas suivants :

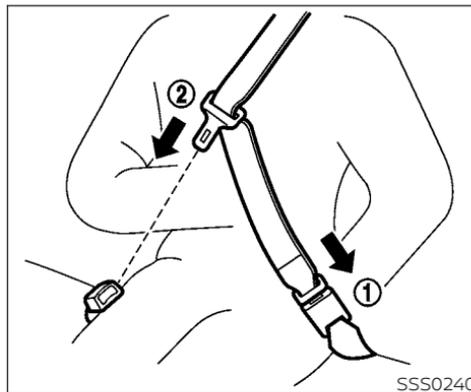
- lorsque la ceinture de sécurité est tirée soudainement hors de l'enrouleur;

- lorsque le véhicule ralentit brusquement.

Pour vous assurer du bon fonctionnement des ceintures de sécurité, vérifiez-les de la façon suivante :

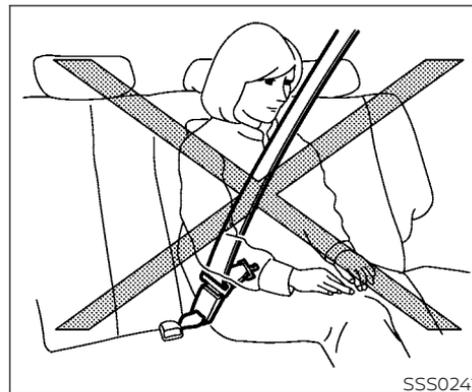
- Saisissez le boudoir et tirez-le brusquement vers l'avant. L'enrouleur doit se verrouiller et bloquer la ceinture de sécurité.

Si l'enrouleur ne se verrouille pas durant la vérification, faites vérifier le système. Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien ou pour en apprendre davantage sur le fonctionnement de la ceinture de sécurité.



Place centrale de la banquette arrière

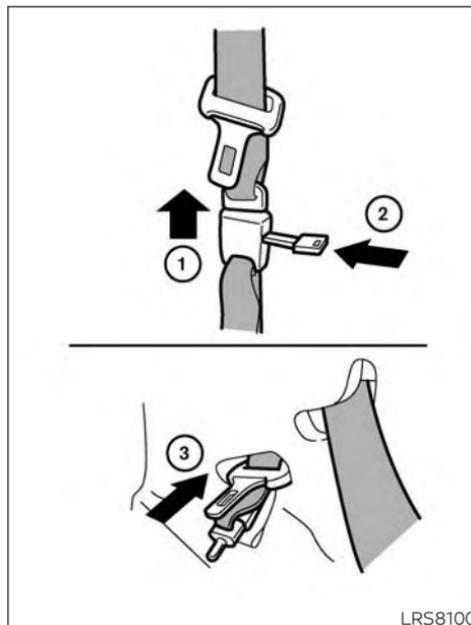
La ceinture de sécurité de la place centrale est munie d'une languette d'accouplement ① et d'une languette de la ceinture de sécurité ②. Les deux languettes doivent être solidement verrouillées pour assurer le bon fonctionnement de la ceinture.



⚠ AVERTISSEMENT

- **Bouclez toujours la languette d'accouplement et la ceinture de sécurité dans l'ordre indiqué.**

- Lorsque la ceinture de sécurité est utilisée ou que vous installez un ensemble de retenue d'enfant, assurez-vous que la languette d'accouplement et la languette de la ceinture de sécurité sont bien bouclées. N'utilisez pas la ceinture de sécurité ou l'ensemble de retenue d'enfant en bouclant uniquement la languette de la ceinture de sécurité. En cas d'accident ou de freinage brusque, une telle utilisation pourrait résulter en de graves blessures.



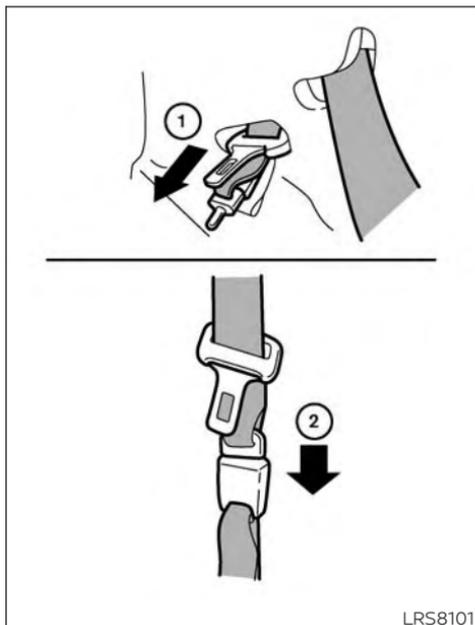
Rangement de la ceinture de sécurité centrale arrière

Lorsqu'on replie le siège arrière, il est possible de laisser la ceinture de sécurité centrale arrière s'enrouler dans une position de rangement.

1. Tenez la languette d'accouplement ① pour que la ceinture de sécurité ne se rétracte pas soudainement lorsque la languette est libérée de sa boucle d'accouplement. Libérez la languette d'accouplement en insérant un objet semblable à une clé ② dans la boucle d'accouplement.
2. Laissez la ceinture se rétracter et rangez la languette de la ceinture de sécurité en position de rangement ③.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne détachez pas le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière à moins de devoir replier le siège arrière.



Bouclage de la ceinture de sécurité centrale

Assurez-vous que la languette et la boucle d'accouplement de la ceinture de sécurité

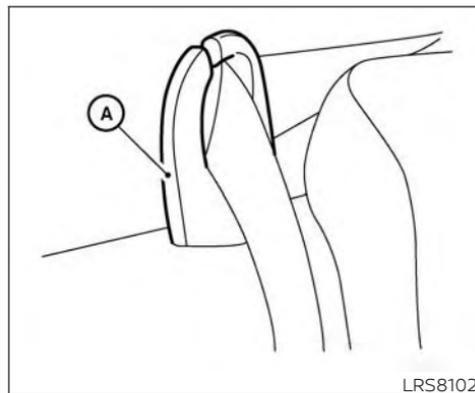
centrale arrière sont rattachées. Détachez-les seulement si vous souhaitez rabattre le siège arrière.

Pour attacher la boucle :

1. Tirez la languette de la ceinture de sécurité et la languette d'accouplement de sa position de rangement ①.
2. Tirez sur la ceinture de sécurité et engagez la languette d'accouplement dans la boucle jusqu'au déclic ②.

La languette d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale s'attache uniquement à la boucle d'accouplement de la ceinture de sécurité centrale.

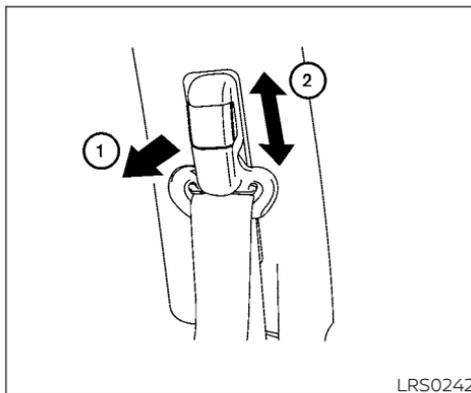
Pour obtenir de plus amples renseignements sur le bouclage de la ceinture de sécurité, consultez la section « Bouclage des ceintures de sécurité » dans ce chapitre.



⚠ AVERTISSEMENT

- **Lorsque vous bouclez le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière, assurez-vous que le dossier de siège est correctement verrouillé et que le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière est fixé solidement.**
- **Si le connecteur de la ceinture de sécurité centrale arrière et les dossiers des sièges ne sont pas fixés correctement, des blessures graves peuvent survenir en cas d'accident ou de freinage brusque.**

- Assurez-vous de porter la ceinture de sécurité arrière centrale et qu'elle passe par le trajet **(A)**.



Réglage de la hauteur du baudrier (sièges avant)

La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité » dans cette section. Pour ajuster, tirez sur le bouton de réglage **①** et déplacez l'ancrage du baudrier à la position désirée **②** de sorte que la sangle passe au centre de l'épaule. La ceinture de sécurité ne doit reposer ni sur votre visage ni sur votre cou, et elle ne doit pas tomber de

votre épaule. Relâchez le bouton de réglage pour verrouiller l'ancrage du baudrier.

⚠ AVERTISSEMENT

- Une fois le réglage terminé, relâchez le bouton de réglage et essayez de déplacer l'ancrage du baudrier vers le haut et vers le bas pour vous assurer qu'il est bien verrouillé.
- La hauteur de l'ancrage du baudrier doit être réglée à la position convenant le mieux à la taille de l'occupant du siège. En cas d'accident, le non-respect de cette consigne peut réduire l'efficacité de tout le système de retenue et accroître les risques de blessures ainsi que la gravité de celles-ci.

RALLONGES DE CEINTURE DE SÉCURITÉ

Si la corpulence de la personne ou sa position de conduite rendent impossible le port normal de la ceinture de sécurité, une rallonge de ceinture de sécurité peut être achetée séparément. La rallonge de ceinture de sécurité allonge la ceinture d'environ 200 mm (8 po) et peut être utilisée pour les sièges du conducteur et du passager

avant. Si vous souhaitez acheter une rallonge de ceinture de sécurité, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.

AVERTISSEMENT

- **Seules les rallonges de ceintures de sécurité NISSAN, fabriquées par la même entreprise qui a conçu les ceintures de sécurité d'origine, doivent être utilisées sur les ceintures de sécurité NISSAN.**
- **Les adultes et les enfants qui peuvent utiliser la ceinture de sécurité d'origine ne doivent pas utiliser la rallonge. L'utilisation inutile d'une rallonge pourrait entraîner des blessures graves en cas d'accident.**
- **N'utilisez jamais de rallonge de ceinture de sécurité pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. Si l'ensemble de retenue d'enfant n'est pas fixé correctement, l'enfant pourrait être tué ou gravement blessé en cas de collision ou d'arrêt brusque.**

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

- **Pour nettoyer les sangles des ceintures de sécurité,** utilisez une solution de savon doux ou toute solution recommandée pour le nettoyage des revêtements de siège ou des tapis. Essuyez-les ensuite avec un chiffon et laissez-les sécher à l'ombre. Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter avant qu'elles soient complètement sèches.
- **Si de la saleté s'accumule dans le guide du boudrier des ancrages de ceinture de sécurité,** les ceintures de sécurité pourraient se rétracter plus lentement. Essuyez le guide du boudrier avec un chiffon propre et sec.
- **Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des ceintures de sécurité et des pièces métalliques,** telles que les boucles, les languettes, les enrouleurs, les câbles flexibles et les ancrages. Si vous constatez la présence de pièces desserrées ou de sangles usées, entaillées ou autrement endommagées, vous devez procéder au remplacement complet de la ceinture de sécurité.

AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les enfants jouer avec les ceintures de sécurité. La plupart des places assises sont munies de ceintures de sécurité avec enrouleur à blocage automatique. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou d'un enfant lorsque le mode de blocage automatique est activé, l'enfant peut être gravement blessé ou même tué si la ceinture de sécurité se rétracte et se tend. Cela peut arriver même si le véhicule est stationné. Détachez la ceinture de sécurité pour libérer l'enfant. Si la ceinture de sécurité ne peut pas être détachée ou l'est déjà, libérez l'enfant en coupant la ceinture de sécurité à l'aide d'un outil convenable (comme un couteau ou des ciseaux) pour libérer la ceinture de sécurité.

Les enfants ont besoin de l'aide des adultes pour être bien protégés. Ils doivent être retenus adéquatement.

En plus des renseignements généraux du présent manuel, des renseignements de sécurité au sujet des enfants sont disponibles auprès de nombreuses sources, notamment les médecins, les professeurs, les agences gouvernementales de sécurité

routière et les organismes communautaires. Chaque enfant est différent. Assurez-vous donc de transporter votre enfant de la façon la plus appropriée pour lui.

Il existe trois types élémentaires d'ensembles de retenue d'enfant :

- Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière
- Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant
- Rehausseur

L'ensemble de retenue doit être choisi en fonction de la taille de l'enfant. En général, les bébés âgés d'un an et moins et pesant moins de 9 kg (20 lb) doivent être placés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Des ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'avant sont disponibles pour les enfants âgés d'au moins un an qui sont trop grands pour les ensembles de retenue d'enfant orientés vers l'arrière. Les sièges d'appoint servent à favoriser le positionnement de la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage sur un enfant qui ne peut plus utiliser un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant.

AVERTISSEMENT

Les bébés et les enfants exigent une protection particulière. Les ceintures de sécurité du véhicule peuvent ne pas s'adapter correctement à leur petite taille. Le baudrier peut passer trop près de leur visage ou de leur cou. La ceinture sous-abdominale peut ne pas s'adapter à leurs hanches. En cas d'accident, une ceinture de sécurité mal placée risque de causer des blessures graves ou mortelles. Utilisez toujours des ensembles de retenue d'enfant appropriés.

Dans toutes les provinces et territoires du Canada, l'utilisation d'ensembles de retenue d'enfant homologués est obligatoire pour les bébés et les jeunes enfants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Un ensemble de retenue d'enfant peut être fixé dans le véhicule au moyen du système LATCH (points d'ancrage inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant) ou de la ceinture de sécurité de véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les préadolescents et les enfants à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant.

Cette statistique est particulièrement importante si l'on considère que votre véhicule est muni d'un système de retenue supplémentaire (sacs gonflables) pour le siège du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Système de retenue supplémentaire (SRS) » dans cette section.

BÉBÉS

Assoyez les bébés d'un an et moins dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. NISSAN recommande d'asseoir les bébés dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions d'installation et d'utilisation données par le fabricant.

JEUNES ENFANTS

Les enfants âgés de plus d'un an et pesant au moins 9 kg (20 lb) doivent être assis dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière aussi longtemps que le permet la limite de hauteur ou de poids de l'ensemble de retenue d'enfant. Les enfants dont la taille ou le poids n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, et qui sont âgés d'au moins un an, doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant au moyen d'un harnais. Consultez les instructions du fabricant relatives à la taille et au poids minimaux et maximaux recommandés. NISSAN recommande d'asseoir les jeunes enfants dans un ensemble de retenue d'enfant conforme aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à votre véhicule et suivez toujours les instructions du fabricant concernant l'installation et l'utilisation.

ENFANTS PLUS ÂGÉS

Les enfants doivent être attachés dans un ensemble de retenue d'enfant au moyen d'un harnais jusqu'à ce qu'ils atteignent la limite de taille ou de poids maximale prescrite par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque la taille ou le poids d'un enfant n'est plus conforme à la limite prescrite de l'ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant muni d'un harnais, NISSAN recommande de placer l'enfant dans un siège d'appoint disponible sur le marché afin de permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité. Pour permettre le réglage adéquat de la ceinture de sécurité, le siège d'appoint doit élever l'enfant de sorte que le baudrier passe sur la poitrine et la partie centrale supérieure de l'épaule. Le baudrier ne doit pas passer sur le cou ou le visage et ne doit pas tomber de l'épaule. La ceinture sous-abdominale doit être bien positionnée sur la partie inférieure des hanches ou la partie supérieure des cuisses et ne doit pas reposer sur l'abdomen. Utilisez un siège d'appoint seulement aux places munies d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage. Le siège d'appoint doit être adapté au siège du véhicule et pourvu d'une étiquette certifiant son homologa-

tion aux normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada.

Vous devez utiliser un siège d'appoint jusqu'à ce que vous puissiez installer correctement la ceinture de sécurité en respectant les points de vérification décrits ci-dessous :

- Le dos et les hanches de l'enfant s'appuient-ils contre le dossier du siège?
- L'enfant est-il en mesure de s'asseoir sans s'affaisser?
- Les genoux de l'enfant se plient-ils aisément sur le bord avant du siège, les pieds à plat sur le plancher?
- L'enfant peut-il porter la ceinture de sécurité en toute sécurité (ceinture sous-abdominale basse et ferme contre les hanches et sangle de baudrier sur le milieu de l'épaule et la poitrine)?
- L'enfant est-il en mesure d'utiliser l'appuie-tête correctement ajusté?
- L'enfant est-il en mesure de rester en position pendant tout le déplacement?



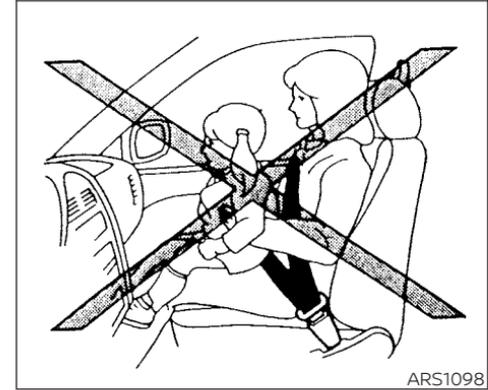
Si vous avez répondu non à une de ces questions, l'enfant doit rester attaché dans un siège d'appoint à l'aide d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage.

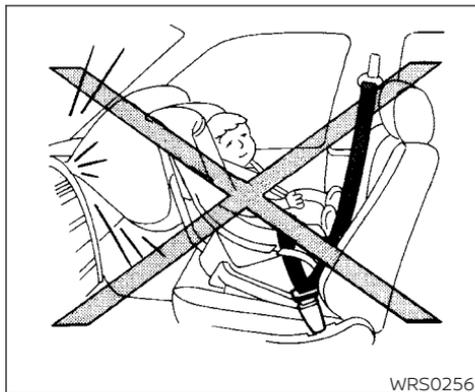
REMARQUE :

Dans certaines régions, la législation peut imposer des instructions différentes. Avant le départ, vérifiez les lois et les règlements de l'état ou de la province pour vous assurer que votre enfant utilise l'ensemble de retenue adéquat.

AVERTISSEMENT

Ne laissez jamais les enfants voyager debout ou à genoux sur un siège, et ne leur permettez jamais l'accès à l'aire de chargement. En cas d'accident ou d'arrêt brusque, les enfants pourraient subir des blessures graves et même mortelles.





PRÉCAUTIONS CONCERNANT LES ENSEMBLES DE RETENUE D'ENFANT

⚠ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.**

- L'ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé et installé correctement. Suivez toujours toutes les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Ne voyagez jamais avec un bébé ou un jeune enfant assis sur vos genoux. Même l'adulte le plus fort n'est pas en mesure de lutter contre les forces en jeu au cours d'une collision.
- N'utilisez jamais la même ceinture de sécurité pour un enfant et une autre personne.
- NISSAN recommande que tous les ensembles de retenue d'enfant soient installés sur le siège arrière. Les études montrent que les enfants sont plus en sécurité s'ils sont correctement retenus sur un siège arrière plutôt que sur un siège avant. Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant, consultez la section « Installation d'un ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ceintures de sécurité » dans le présent chapitre.

- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles, à un enfant. Un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière doit être installé seulement sur le siège arrière.
- Au moment d'acheter un tel dispositif, assurez-vous qu'il est adapté à l'enfant et au véhicule. Certains ensembles de retenue d'enfant peuvent ne pas s'adapter correctement dans votre véhicule.

- Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.
- N'utilisez jamais les points d'ancrage pour les ceintures de sécurité ou les baudriers pour adultes.
- Un ensemble de retenue d'enfant muni d'une courroie d'attache supérieure ne doit pas être installé sur le siège du passager avant.

- Gardez le dossier aussi à la verticale que possible après l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant.
- Pendant les trajets en voiture, les bébés et les jeunes enfants doivent toujours être assis dans un ensemble de retenue approprié.
- Lorsque l'ensemble de retenue d'enfant est inutilisé, laissez-le assujéti à l'aide du système LATCH ou d'une ceinture de sécurité. Lors d'un arrêt brusque ou d'une collision, les objets non retenus peuvent blesser les occupants ou endommager le véhicule.

MISE EN GARDE

Un ensemble de retenue d'enfant laissé dans un véhicule fermé peut devenir très chaud. Vérifiez la température des surfaces et des boucles du siège avant d'y déposer un enfant.

Ce véhicule est muni d'un système universel d'ancrages dédié aux ensembles de retenue d'enfant appelé système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant). Certains ensembles de retenue d'enfant sont munis de fixations rigides ou montées sur une

sangle qui peuvent être fixées à ces points d'ancrage. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système LATCH (Lower Anchors and Tethers for CHildren – points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) » dans ce chapitre.

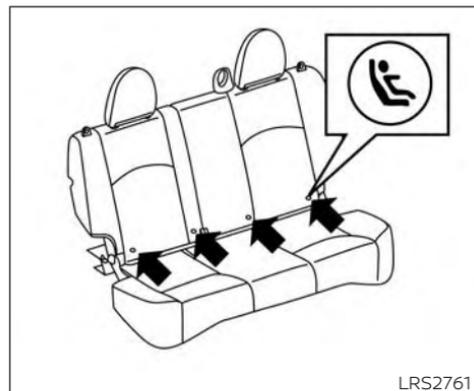
Si vous ne détenez pas un ensemble de retenue d'enfant compatible avec le système LATCH, vous pouvez utiliser les ceintures de sécurité du véhicule.

Plusieurs fabricants offrent des ensembles de retenue de bébés et de jeunes enfants de différentes tailles. Lorsque vous choisissez un ensemble de retenue d'enfant, il est essentiel de tenir compte des points suivants :

- Ne choisissez qu'un ensemble de retenue d'enfant portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada.
- Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant s'adapte correctement à votre véhicule et qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité.

- Si l'ensemble de retenue d'enfant est compatible avec votre véhicule, placez votre enfant dans l'ensemble et vérifiez-en les divers réglages pour vous assurer qu'il convient à la taille de votre enfant. Choisissez un ensemble de retenue d'enfant adapté à la grandeur et au poids de votre enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), vous pouvez utiliser les ancrages LATCH ou la ceinture de sécurité pour installer l'ensemble de retenue d'enfant (non pas les deux en même temps).
- Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant.
- Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Toutes les provinces et territoires du Canada exigent l'utilisation d'ensembles de retenue homologués d'enfant et de bébé. La réglementation canadienne exige que la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant soit fixée au point d'ancrage désigné du véhicule.



Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

SYSTÈME LATCH (Lower Anchors and Tethers for CHILDren - points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant)

Votre véhicule est muni de points d'ancrage spéciaux destinés aux ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH. Il est aussi désigné sous les noms d'ISOFIX ou de système conforme à la norme ISOFIX. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble

de retenue d'enfant à moins que le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Les points d'ancrage du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant permettent d'installer des ensembles de retenue d'enfant aux sièges extérieurs arrière seulement. N'essayez pas d'installer un ensemble de retenue d'enfant à la place centrale à l'aide des points d'ancrage du système d'ancrages inférieurs et courroie d'attache pour siège d'enfant.

Point d'ancrage inférieur du système LATCH

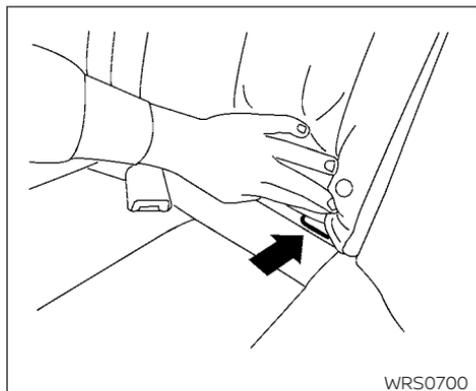
AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements et des directives relatives à l'utilisation et à l'installation correctes des ensembles de retenue d'enfant pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles, aux enfants ou autres passagers, en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

- **Attachez les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH uniquement aux emplacements indiqués.**
- **Ne fixez pas un ensemble de retenue d'enfant au centre de la banquette arrière en utilisant les points d'ancrage inférieurs du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant n'y serait pas fixé adéquatement.**

- **Glissez vos doigts dans les ancrages inférieurs. Assurez-vous qu'ils ne sont pas entravés par une sangle de ceinture de sécurité ou par le tissu du coussin de siège. L'ensemble de retenue d'enfant ne pourra pas être fixé solidement si les ancrages inférieurs sont entravés.**

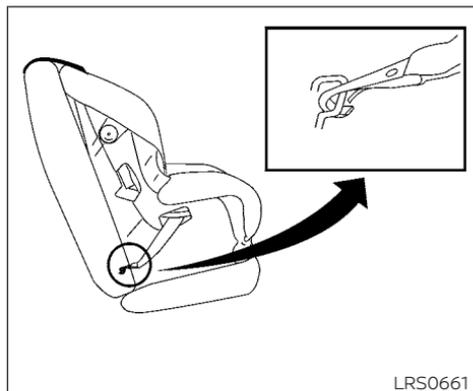
Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.



Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

Emplacement des points d'ancrage inférieurs du système LATCH

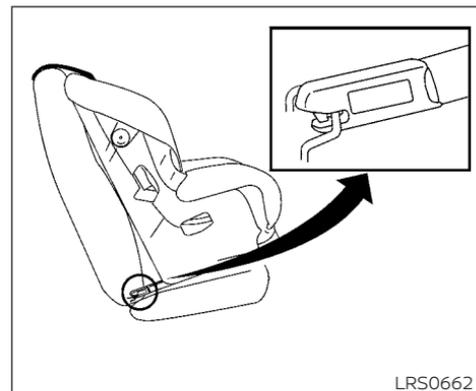
Les ancrages inférieurs du système LATCH sont situés aux emplacements illustrés. Une étiquette indiquant la position des ancrages inférieurs du système LATCH est apposée sur le dossier du siège.



Fixation montée sur sangle du système LATCH

Installation des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH pour ensemble de retenue d'enfant

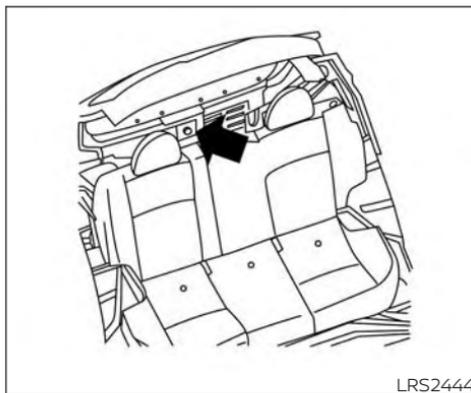
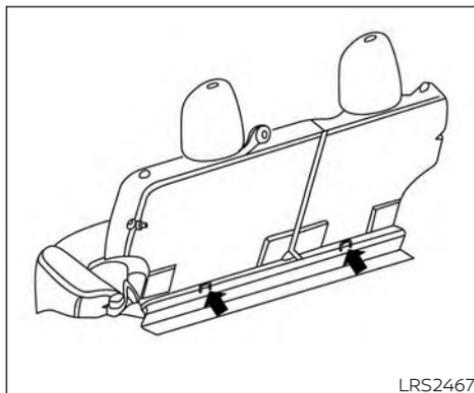
Les ensembles de retenue d'enfant compatibles avec le système LATCH comportent deux fixations rigides ou montées sur une sangle qui peuvent être fixées à deux points d'ancrage situés à certaines places dans le véhicule. Grâce à ce système, il n'est pas nécessaire d'utiliser une ceinture de sécurité du véhicule pour fixer l'ensemble



Fixation rigide du système LATCH

de retenue d'enfant. Vérifiez si votre ensemble de retenue d'enfant comporte une étiquette mentionnant la compatibilité avec le système LATCH. Ces renseignements peuvent aussi se trouver dans les directives fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

Lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant, suivez rigoureusement les directives données dans ce manuel ainsi que celles fournies avec l'ensemble de retenue d'enfant.



Emplacement des points d'ancrage de la courroie d'attache supérieure

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH ou des ceintures de sécurité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant avec courroie d'attache supérieure, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

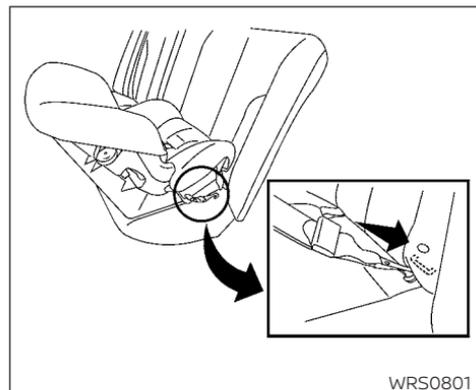
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), utilisez plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

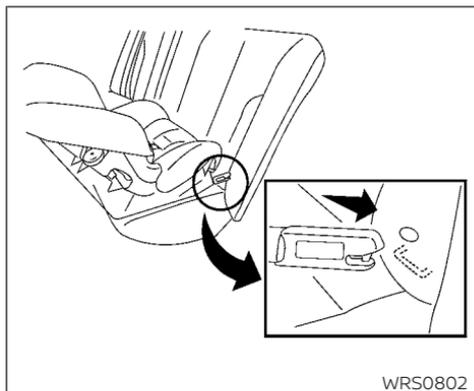
Suivez les étapes ci-dessous pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide du système LATCH :

1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

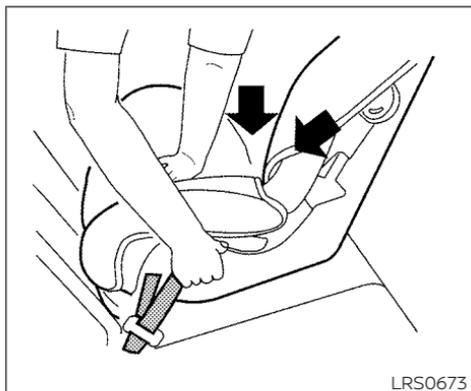


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière, monté sur sangle, étape 2

2. Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

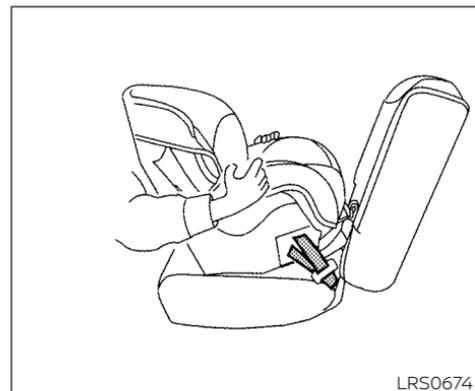


Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, fixations rigides, étape 2



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec la main pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège,

puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent ou essayer de l'installer au moyen de la ceinture de sécurité du véhicule (le cas échéant). Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

5. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 4.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'ARRIÈRE À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

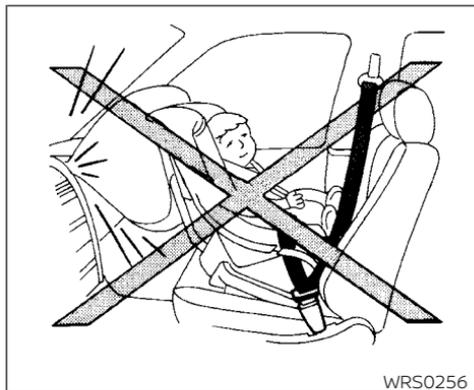
AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

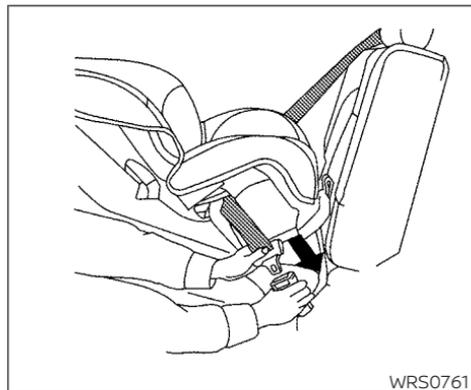
N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), utilisez plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Exécutez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière à l'aide des ceintures de sécurité des sièges arrière :



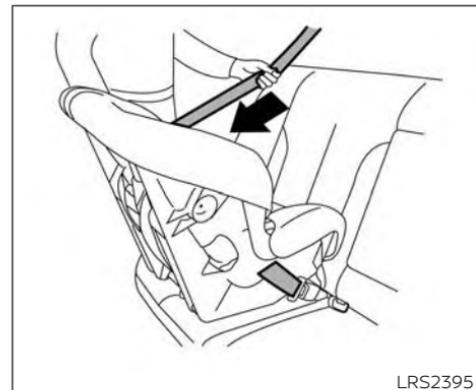
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 1

1. **Les ensembles de retenue d'enfant doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.** Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



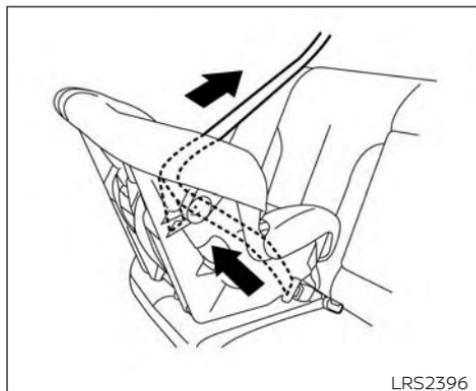
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 2

2. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



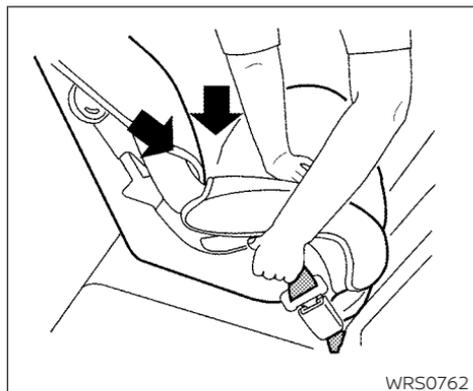
Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 3

3. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 4

4. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le baudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 5

5. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas, puis vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.



Ensemble de retenue orienté vers l'arrière, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez

de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que le dispositif est fixé solidement avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 1 à 6.

Une fois l'ensemble de retenue enlevé et la ceinture de sécurité entièrement rétractée, le mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.

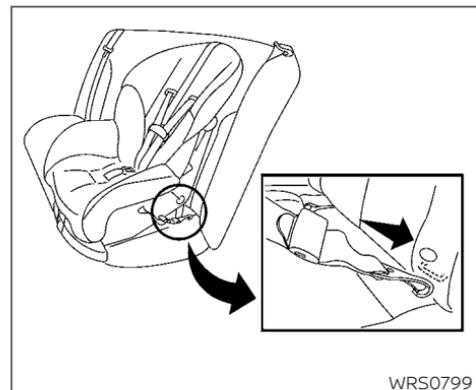
INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT AU MOYEN DU SYSTÈME LATCH

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids total de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est de moins de 29,5 kg (65 lb), utilisez plutôt la ceinture de sécurité du véhicule pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Suivez les étapes ci-dessous pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide du système LATCH :

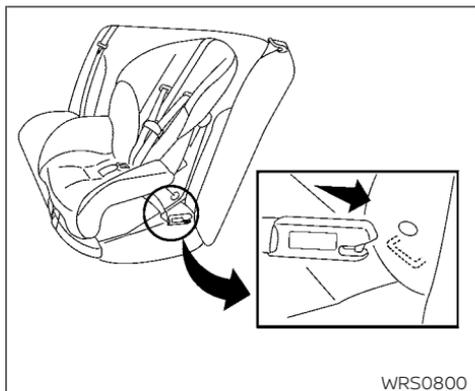
1. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours toutes les instructions fournies par le fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations montées sur sangle - étape 2

2. Fixez les fixations de l'ensemble de retenue d'enfant aux points d'ancrage inférieurs du système LATCH. Assurez-vous que la fixation du système LATCH est bien fixée aux ancrages inférieurs.

Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, fixations rigides – étape 2

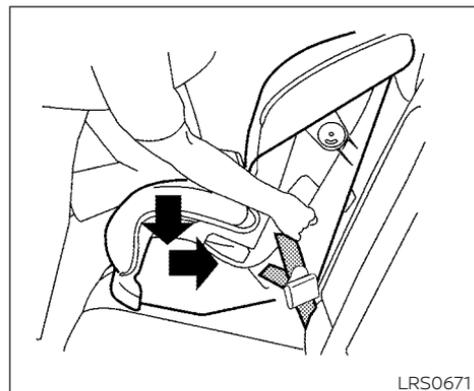
« Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de courroie supérieure.

3. L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

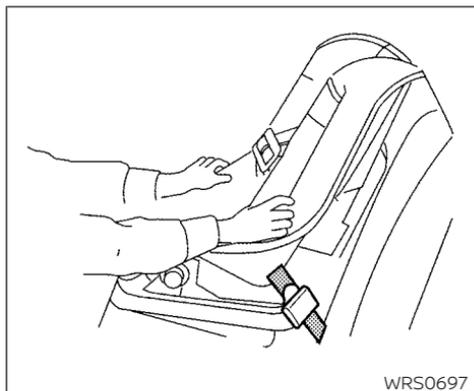
S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous réinstallez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage de l'appuie-tête, reportez-vous au chapitre « Appuie-tête » dans cette section.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Dans le cas des ensembles de retenue d'enfant dotés de fixations montées sur une sangle, éliminez le jeu additionnel à partir des points d'ancrage. Poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant les sangles des points d'ancrage.
5. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.

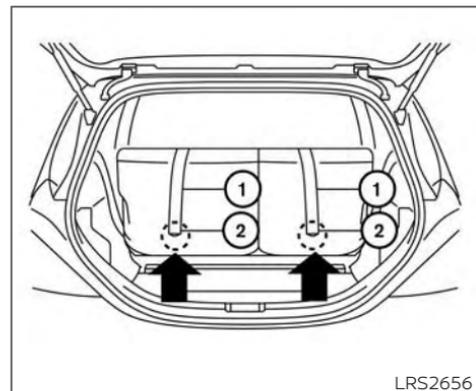


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du point d'ancrage du système LATCH. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la fixation du système LATCH le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la fixation du système LATCH, ou installez l'ensemble sur un autre siège,

puis vérifiez de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

7. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si l'ensemble de retenue d'enfant est lâche, répétez les étapes 1 à 6.



Places latérales

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Installation de la courroie d'attache supérieure

Vous devez vous servir de la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue au moyen des fixations des ancrages inférieurs du système LATCH.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant à l'aide des ancrages inférieurs du système LATCH (places latérales de la banquette arrière uniquement).

Banquette arrière

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appuie-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

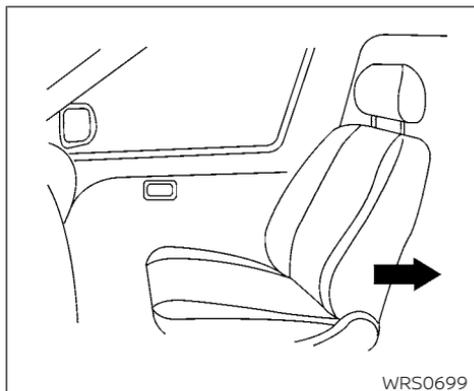
⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

INSTALLATION D'UN ENSEMBLE DE RETENUE D'ENFANT ORIENTÉ VERS L'AVANT À L'AIDE DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez utiliser la ceinture de sécurité à trois points munie d'un enrouleur à mode de blocage automatique pour l'installation d'un ensemble de retenue d'enfant. L'ensemble de retenue d'enfant ne peut pas être fixé solidement si vous n'utilisez pas le mode de blocage automatique de l'enrouleur. L'ensemble de retenue risque de se renverser ou de se détacher en cas d'arrêt brusque ou d'accident, et l'enfant pourrait alors être blessé. Il a également une incidence sur le fonctionnement du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.



Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant (siège du passager avant), étape 1

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les avertissements et les mises en garde contenus dans les sections « Sécurité des enfants » et « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.

N'utilisez pas les ancrages inférieurs si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant dépasse 29,5 kg (65 lb). Si le poids combiné de l'enfant et de l'ensemble de retenue d'enfant est supérieur à 29,5 kg (65 lb), utilisez la ceinture de sécurité du véhicule (et non les ancrages inférieurs) pour installer l'ensemble de retenue d'enfant. Respectez les instructions d'installation de l'ensemble de retenue d'enfant fournies par le fabricant.

Respectez les étapes suivantes pour installer un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant à l'aide de la ceinture de sécurité du véhicule des places arrière ou du siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un ensemble de retenue d'enfant sur le siège avant, orientez-le vers l'avant seulement. Reculez le siège au maximum. Les ensembles de retenue de bébés doivent être orientés vers l'arrière; par conséquent, ils ne doivent jamais être installés à l'avant du véhicule.**

2. Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège. Respectez toujours les instructions du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

L'arrière de l'ensemble de retenue d'enfant doit être fixé au dossier du siège.

S'il y a lieu, réglez l'appuie-tête ou retirez-le de façon à pouvoir bien installer l'ensemble de retenue d'enfant. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, l'installation et le retrait de l'appuie-tête, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable ou s'il nuit à l'installation de l'ensemble de retenue d'enfant, essayez une autre place assise ou un autre ensemble de retenue d'enfant.

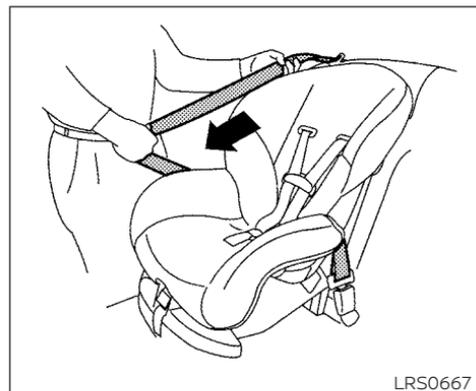


Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 3

3. Faites passer la languette de la ceinture de sécurité en travers de l'ensemble de retenue d'enfant, puis insérez-la dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic et que vous sentiez la languette se verrouiller. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant de l'ensemble de retenue d'enfant.

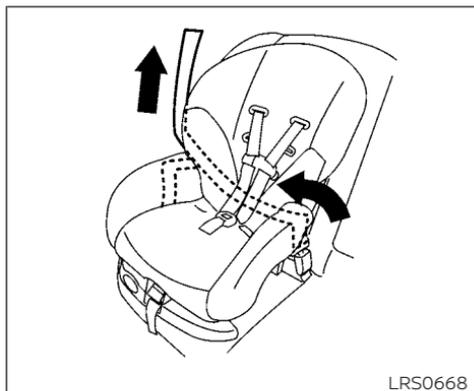
Si l'ensemble de retenue d'enfant est doté d'une courroie d'attache supérieure, acheminez la courroie d'attache supérieure, puis fixez la courroie d'attache au point d'ancrage de la sangle. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Installation de la courroie d'attache supérieure » dans le présent chapitre.

N'installez pas d'ensembles de retenue d'enfant qui exigent l'utilisation d'une courroie d'attache supérieure à une place qui n'est pas dotée d'un point d'ancrage de courroie supérieure.



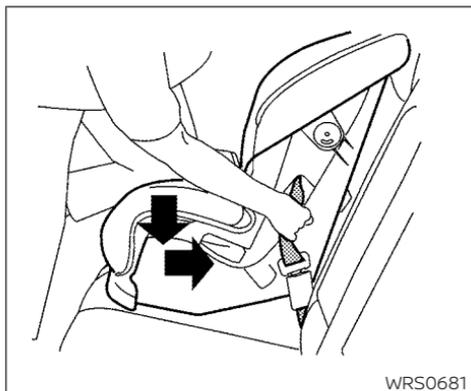
Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 4

4. Tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la ceinture soit complètement déployée. L'enrouleur de la ceinture de sécurité passe alors en mode de blocage automatique (mode d'ensemble de retenue d'enfant). Une fois la ceinture de sécurité complètement rétractée, elle revient en mode de blocage d'urgence.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 5

5. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter. Tirez sur le boudrier pour éliminer tout jeu de la courroie.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 6

6. Éliminez tout jeu additionnel de la ceinture de sécurité; poussez fermement vers le bas et vers l'arrière au centre de l'ensemble de retenue d'enfant avec votre genou pour comprimer le coussin et le dossier du siège du véhicule tout en serrant la ceinture de sécurité.
7. Pour retirer tout jeu de la courroie d'attache, serrez celle-ci conformément aux directives du fabricant.



Ensemble de retenue orienté vers l'avant, étape 8

8. Vérifiez la solidité de la fixation de l'ensemble de retenue avant d'y asseoir un enfant. Poussez-le latéralement en tenant l'ensemble de retenue d'enfant près du trajet de la ceinture de sécurité. L'ensemble de retenue d'enfant ne doit pas bouger de plus de 25 mm (1 po) latéralement. Essayez de le tirer vers l'avant et assurez-vous que la ceinture de sécurité le maintient en place correctement. Si l'ensemble de retenue est mal fixé, resserrez davantage la ceinture de sécurité, ou installez l'ensemble sur un autre siège, puis vérifiez

de nouveau la solidité de la fixation. Vous devrez peut-être essayer un ensemble de retenue d'enfant différent. Les ensembles de retenue d'enfant ne conviennent pas à tous les véhicules.

9. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien fixé avant chaque utilisation. Si la ceinture de sécurité n'est pas verrouillée, répétez les étapes 2 à 8.

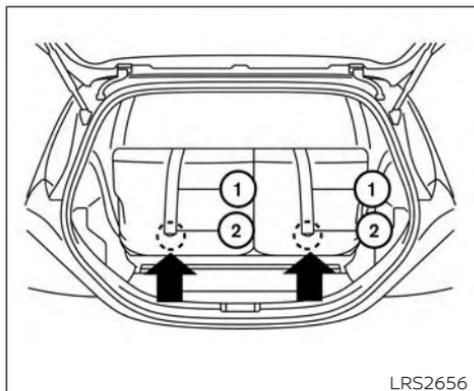


Ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant – étape 10

10. Si l'ensemble de retenue d'enfant est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  devrait s'allumer. Si le témoin ne s'allume pas, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. **Placez l'ensemble de retenue d'enfant sur un autre siège.** Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous

rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque la ceinture de sécurité se rétracte complètement dans l'enrouleur après le retrait de l'ensemble de retenue d'enfant, le mode de blocage automatique (mode pour ensemble de retenue d'enfant) est désactivé.



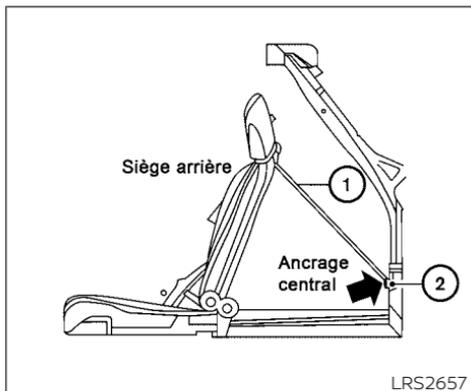
Places latérales

- ① Courroie d'attache supérieure
- ② Point d'ancrage

Installation de la courroie d'attache supérieure

Vous devez utiliser la courroie d'attache supérieure de l'ensemble de retenue d'enfant lorsque vous installez un ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité.

Fixez d'abord l'ensemble de retenue d'enfant au moyen de la ceinture de sécurité du siège.



Place centrale

Banquette arrière

PLACES LATÉRALES

1. Retirez l'appui-tête et rangez-le en lieu sûr. N'oubliez pas de réinstaller l'appui-tête lorsque vous retirez l'ensemble de retenue d'enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le réglage, l'installation et le retrait de l'appui-tête, consultez la section « Appui-tête » dans ce chapitre.
2. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.

3. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
4. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

PLACE CENTRALE

1. Placez la courroie d'attache supérieure ① comme illustré.
2. Fixez la courroie d'attache au point d'ancrage ② comme illustré.
3. Pour retirer tout jeu de la courroie, serrez celle-ci conformément aux instructions du fabricant.

Si vous avez des questions au sujet de l'installation d'une courroie d'attache supérieure, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

⚠ AVERTISSEMENT

Les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant sont conçus pour résister uniquement aux charges imposées par des ensembles de retenue d'enfant correctement installés. Les points d'ancrage ne doivent en aucun cas être utilisés pour fixer les ceintures de sécurité pour adultes ou d'autres éléments ou équipements sur le véhicule. Vous pourriez endommager les points d'ancrage des ensembles de retenue d'enfant. Les ensembles de retenue d'enfant ne seront pas correctement installés si vous utilisez des points d'ancrage endommagés et un enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

REHAUSSEURS

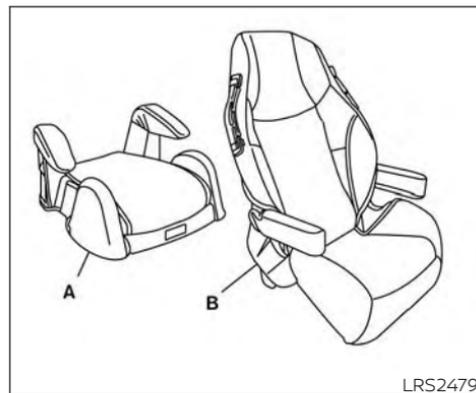
Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'installation d'un siège d'appoint dans votre véhicule, suivez les instructions décrites dans cette section.

Précautions concernant les rehausseurs

⚠ AVERTISSEMENT

Si le siège d'appoint et la ceinture de sécurité ne sont pas installés correctement, le risque de blessures et de mort de l'enfant augmente grandement en cas de collision ou d'arrêt brusque :

- Assurez-vous que le baudrier n'approche pas le visage ou le cou de l'enfant, et que la partie sous-abdominale ne s'appuie pas contre l'abdomen.
- Assurez-vous que le baudrier n'est pas placé derrière l'enfant ou sous son bras.
- Installez un rehausseur seulement à une place munie d'une ceinture à trois points.



- A. Siège d'appoint à dossier bas
B. Siège d'appoint à dossier haut

LRS2479



Plusieurs fabricants offrent des rehausseurs de diverses tailles. Tenez compte des considérations suivantes au moment de choisir un siège d'appoint :

- Ne choisissez qu'un siège d'appoint portant une étiquette certifiant son homologation à la norme 213 de sécurité des véhicules automobiles du Canada.
- Placez le rehausseur dans votre véhicule et assurez-vous qu'il est compatible avec le siège et la ceinture de sécurité de votre véhicule.



- Assurez-vous que la tête de l'enfant est correctement soutenue par le rehausseur ou le siège du véhicule. Le dossier doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Par exemple, si vous choisissez un siège d'appoint à dossier bas, le dossier du siège du véhicule doit se trouver au moins au niveau du centre des oreilles de l'enfant. Si le dossier se trouve sous le centre des oreilles de l'enfant, utilisez un siège d'appoint à dossier haut.

- Si le rehausseur est compatible avec votre véhicule, assoyez l'enfant dans le rehausseur et vérifiez les divers réglages pour vous assurer que le rehausseur convient à l'enfant. Respectez toujours toutes les instructions fournies.

Toutes les provinces et territoires du Canada exigent l'utilisation d'ensembles de retenue homologués d'enfant et de bébé.

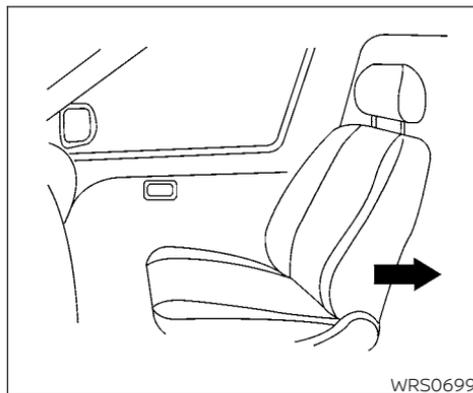
Les directives de la présente section s'appliquent à l'installation d'un rehausseur aux places arrière ou sur le siège du passager avant.

Installation d'un rehausseur

AVERTISSEMENT

Pour éviter des blessures à l'enfant, ne vous servez pas du mode de blocage automatique de la ceinture à trois points d'ancrage lorsque vous utilisez un siège d'appoint avec les ceintures de sécurité.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les avertissements et mises en garde contenus dans les chapitres « Sécurité des enfants », « Ensembles de retenue d'enfant » et « Sièges d'appoint » du présent manuel avant d'installer un ensemble de retenue d'enfant.



Suivez les étapes suivantes pour installer un rehausseur à une place arrière ou sur le siège du passager avant :

1. **Si vous devez installer un rehausseur sur le siège avant, déplacez le siège aussi loin que possible vers l'arrière.**
2. Placez le rehausseur sur le siège. Orientez-le toujours vers l'avant. Suivez toujours les instructions du fabricant du siège d'appoint.



Siège du passager avant

3. Placez le rehausseur sur le siège du véhicule pour qu'il soit stable.

S'il y a lieu, réglez la hauteur de l'appuie-tête ou retirez-le de façon à bien installer le rehausseur. Si vous avez retiré l'appuie-tête, rangez-le en lieu sûr. **N'oubliez pas de réinstaller l'appuie-tête lorsque vous retirez le rehausseur.** Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Appuie-tête » dans ce chapitre.

SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU SYSTÈME DE RETENUE SUPPLÉMENTAIRE (SRS)

Ce chapitre sur le système de retenue supplémentaire (SRS) contient des renseignements importants au sujet des systèmes suivants :

- Sacs gonflables avant des côtés conducteur et passager avant (dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN)
- Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
- Rideaux latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
- Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

Système de sacs gonflables avant

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN contribue à amortir le choc transmis à la tête et au thorax du conducteur et du passager avant lors de certaines collisions frontales.

Si l'appuie-tête de la place assise n'est pas réglable et s'il nuit à l'installation du rehausseur, essayez une autre place assise ou un autre rehausseur.

4. Serrez bien la sangle sous-abdominale de la ceinture de sécurité sur la partie inférieure des hanches de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
5. Tirez le baudrier de la ceinture vers l'enrouleur pour éliminer le jeu. Assurez-vous de placer le baudrier sur la partie centrale supérieure de l'épaule de l'enfant. Respectez les instructions d'acheminement de la ceinture de sécurité du fabricant du siège d'appoint.
6. Respectez les avertissements, les mises en garde et les instructions d'installation d'une ceinture de sécurité indiqués précédemment dans la section « Ceinture de sécurité à trois points d'ancrage avec enrouleur » dans le présent chapitre.



7. Si le rehausseur est installé sur le siège du passager avant, placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  pourrait être allumé, en fonction du poids de l'enfant ou du type de siège d'appoint utilisé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

Module supplémentaire du sac gonflable latéral monté dans le siège avant

Ce système contribue à amortir le choc transmis au thorax du conducteur et du passager avant dans certains types de collisions latérales. Les sacs gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision.

Système de rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

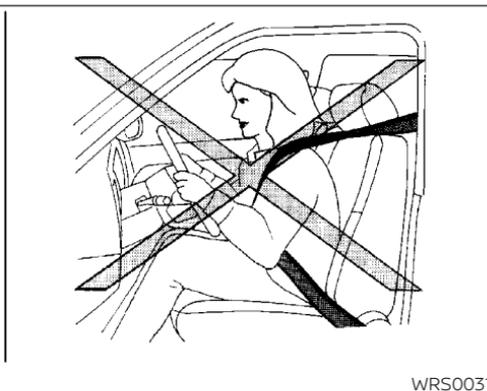
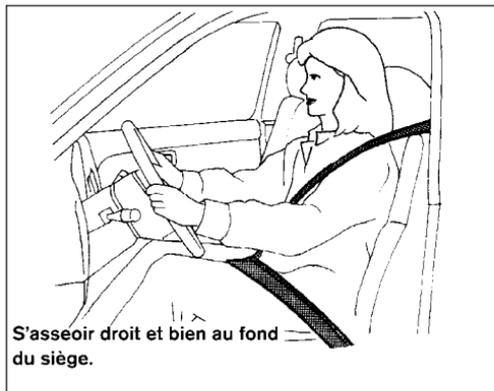
Ce système contribue à amortir le choc transmis à la tête des occupants des sièges extérieurs lors de certaines collisions latérales et de renversements. En cas de collision latérale, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. En cas de renversements, les rideaux gonflables latéraux sont conçus pour se déployer et rester gonflés pendant un court moment.

Ces systèmes de retenue supplémentaires sont conçus pour **compléter** la protection fournie par les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant en cas d'accident; **ils ne sont en aucun cas destinés à les remplacer**. Les ceintures de sécurité doivent toujours être portées correctement. De plus, le conducteur doit être

assis à une distance appropriée du volant, et lui et le passager doivent se tenir suffisamment éloignés du tableau de bord et des moulures des portières. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, des directives et des précautions au sujet de l'utilisation des ceintures de sécurité, consultez le paragraphe « Ceintures de sécurité » dans ce chapitre.

Les sacs gonflables ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



WRS0031

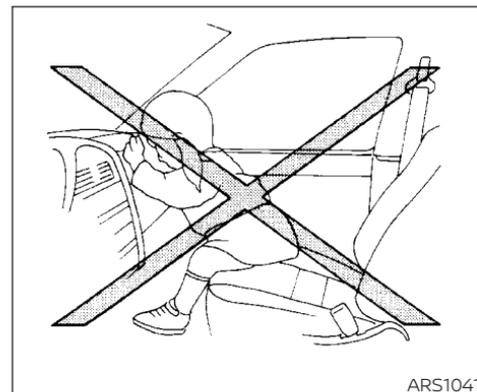
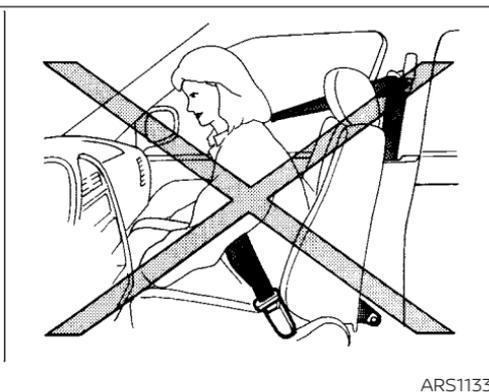
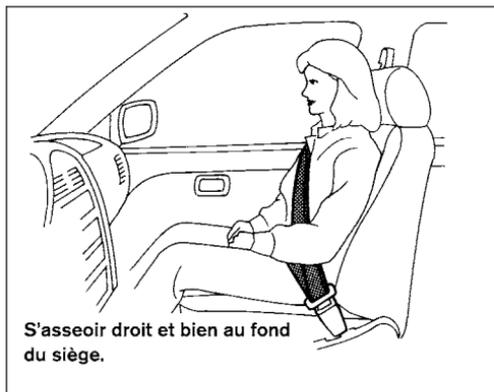
AVERTISSEMENT

- En général, les sacs gonflables avant ne se déploient pas en cas de collision latérale ou arrière, de renversement ou de collision frontale mineure. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

- Le sac gonflable du passager avant ne se déploie pas si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est allumé, ou si le siège du passager avant est inoccupé. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.

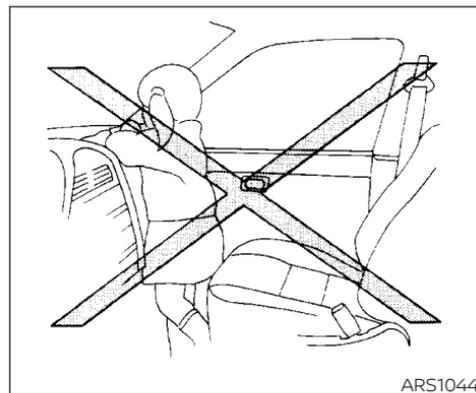
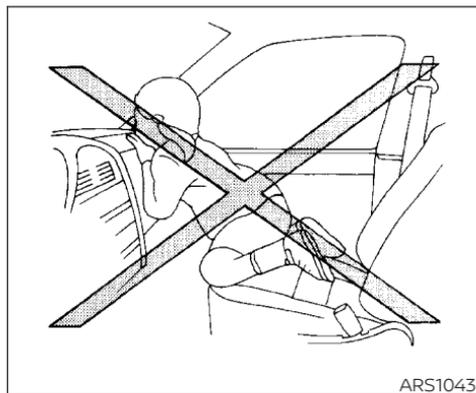
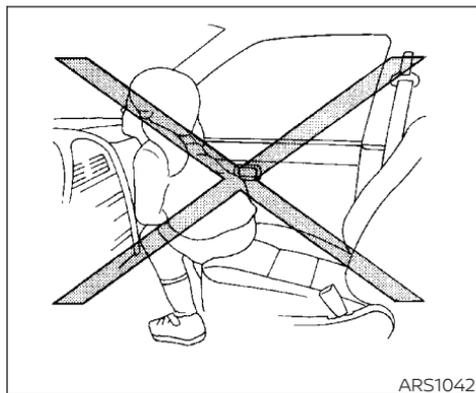
- Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables avant sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège. Les sacs gonflables avant se déploient avec beaucoup de force. Malgré le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision sont plus grands si vous n'êtes pas attaché, êtes penché en avant, assis de côté ou, de façon générale, mal assis. Le sac gonflable avant peut également vous infliger des blessures graves, voire mortelles, si vous êtes appuyé contre le module lorsqu'il se déploie. Assurez-vous d'avoir le dos bien appuyé contre le dossier de votre siège et de régler ce dernier aussi loin que possible du volant ou du tableau de bord, sans que cela ne nuise à votre confort ou à la conduite. Bouclez toujours de façon appropriée votre ceinture de sécurité.

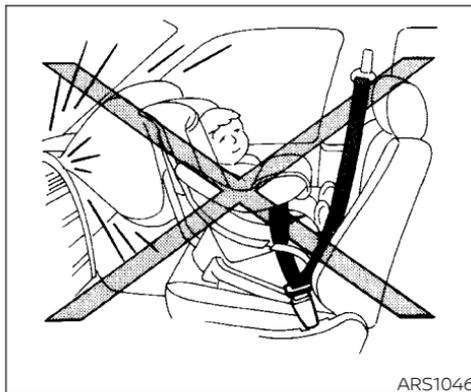
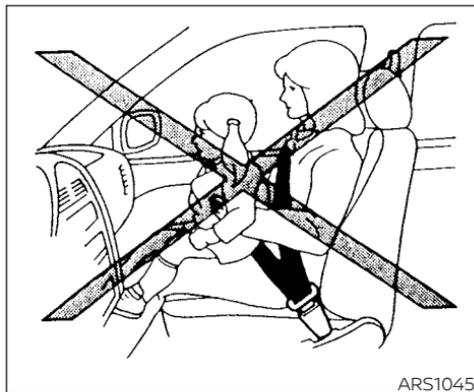
- Les boucles des ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont munies de capteurs qui détectent le bouclage des ceintures de sécurité. En cas de collision, le dispositif de sac gonflable perfectionné de NISSAN contrôle la force de la collision ainsi que l'utilisation des ceintures de sécurité et gonfle les sacs en conséquence. En cas d'accident, le port de la ceinture de sécurité peut réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.
- Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui permet la **DÉSACTIVATION** du sac gonflable du côté passager dans certaines circonstances. Seul ce siège est muni d'un tel capteur. En cas d'accident, une bonne posture assise et le port de la ceinture de sécurité peuvent réduire les risques de blessures ou la gravité de celles-ci. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre.
- Tenez le volant par son pourtour extérieur. Si vous placez vos mains à l'intérieur du cercle du volant, vous courez un plus grand risque de vous blesser en cas de déploiement de votre sac gonflable.



⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que les enfants sont toujours correctement retenus pendant que le véhicule roule et ne les laissez jamais sortir les mains ou la tête par l'ouverture de la glace. Ne voyagez jamais en tenant un enfant sur vos genoux ou dans vos bras. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.

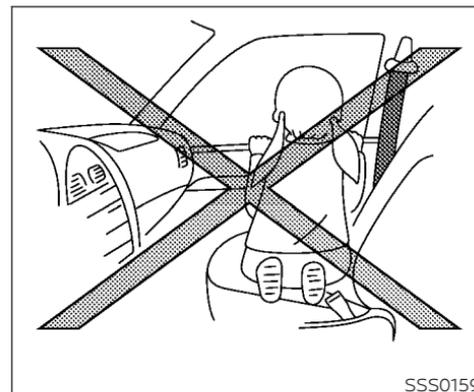
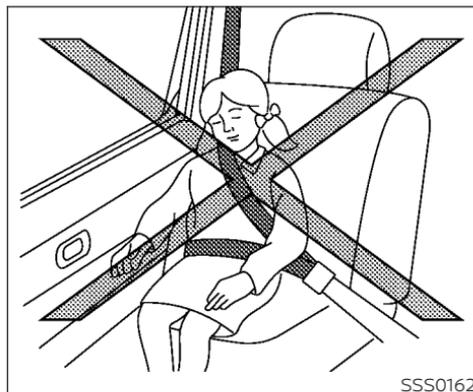




⚠ AVERTISSEMENT

- S'ils ne sont pas correctement retenus, les enfants peuvent subir des blessures graves ou mortelles au moment du déploiement des sacs gonflables avant, des sacs gonflables latéraux ou des rideaux gonflables latéraux. Dans la mesure du possible, les enfants de moins de 12 ans doivent être assis et correctement retenus sur le siège arrière.

- Bien que ce véhicule soit muni du dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN, n'installez jamais sur le siège passager avant un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière. Un sac gonflable avant qui se déploie peut infliger des blessures graves, voire mortelles à votre enfant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.



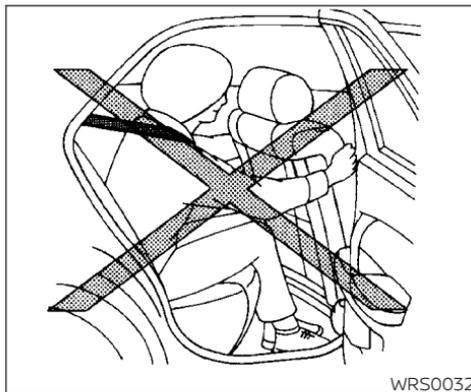
⚠ AVERTISSEMENT

Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit :

- Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ne se déploient généralement pas lors d'une collision frontale, arrière ou d'une collision latérale de faible intensité. Bouclez toujours votre ceinture de sécurité afin de réduire les risques de blessures et la gravité de celles-ci en cas d'accident.

⚠ AVERTISSEMENT

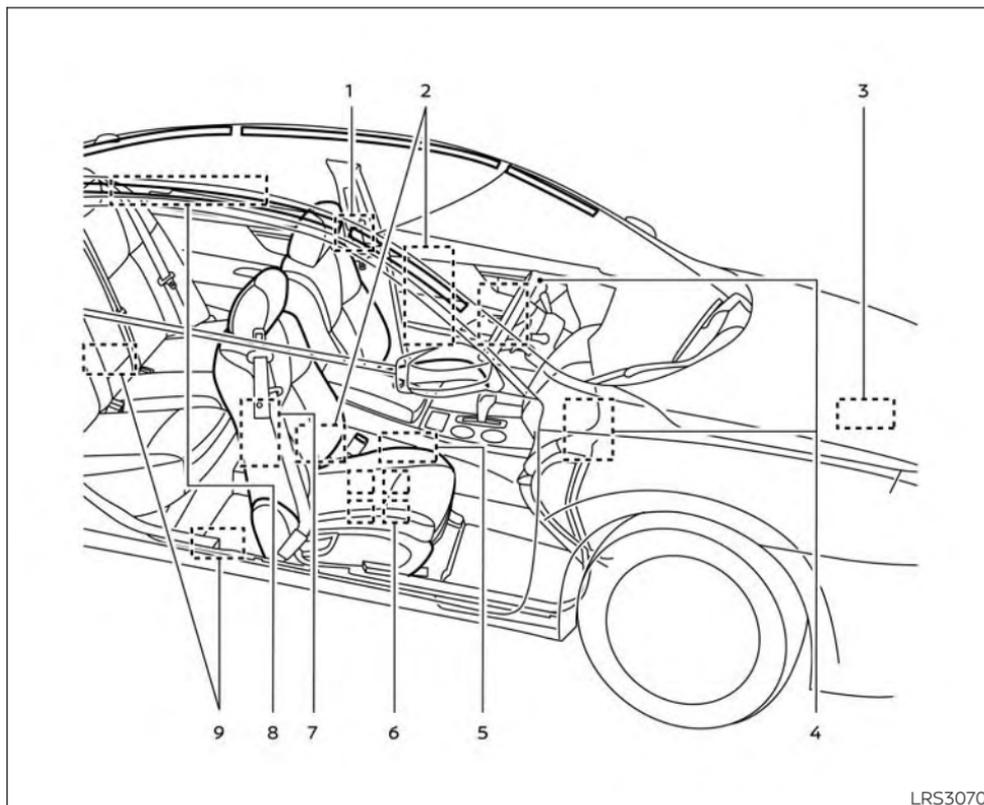
- Les ceintures de sécurité, les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont plus efficaces lorsque les occupants du véhicule sont assis bien droit au fond de leur siège, les deux pieds reposant sur le plancher. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux se déploient avec beaucoup de force. Ne laissez personne placer ses mains, ses jambes ou son visage à proximité d'un sac gonflable latéral, c'est-à-dire sur le côté du dossier du siège avant ou près des glissières latérales du toit. Ne permettez à aucun occupant assis à l'avant ou aux places latérales arrière du véhicule de sortir la main par l'ouverture de la glace ni de s'appuyer contre les portières. Les illustrations précédentes donnent des exemples de positions dangereuses à éviter dans un véhicule en mouvement.



⚠ AVERTISSEMENT

- Ne tenez pas le dossier du siège avant lorsque vous êtes assis sur le siège arrière. Vous pourriez être blessé gravement en cas de déploiement du sac gonflable latéral. Soyez particulièrement prudent lorsque vos passagers sont des enfants. Ceux-ci doivent être retenus correctement en tout temps. Les illustrations donnent des exemples de positions dangereuses à ne pas adopter dans un véhicule en mouvement.

- N'installez pas de housses sur les dossiers des sièges avant. Elles pourraient entraver le déploiement des sacs gonflables latéraux.



Dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN (sièges avant)

1. Ceinture de sécurité avec prétendeurs et réglage de hauteur du baudrier du siège avant (selon l'équipement)
2. Capteur périphérique de portière avant (côté conducteur illustré; côté passager avant similaire)
3. Capteur de zone de collision
4. Modules des sacs gonflables avant
5. Module de commande des sacs gonflables
6. Capteur de classification du passager (capteur de poids - situé sur le cadre du coussin du passager avant)
7. Modules des sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant
8. Rideaux latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit
9. Capteurs périphériques latéraux

LRS3070

AVERTISSEMENT

Respectez les mesures suivantes pour assurer le bon fonctionnement du système de sac gonflable perfectionné NISSAN du passager.

- Assurez-vous que les passagers arrière ne poussent ni ne tirent sur le vide-poche du dossier de siège.
- Ne soumettez pas le dossier de siège, l'appuie-tête ou le vide-poche du dossier de siège à une charge dépassant 4 kg (9,1 lb).
- Assurez-vous qu'aucune pression n'est exercée contre l'arrière du dossier de siège, comme par un ensemble de retenue d'enfant installé sur le siège arrière ou un objet placé sur le plancher.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.
- Assurez-vous qu'aucun objet n'est placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

- Si un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'avant est installé dans le siège du passager avant, ne placez pas le siège du passager avant de sorte que l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord. Si l'ensemble de retenue d'enfant entre en contact avec le tableau de bord, le système pourrait déterminer que le siège est occupé et le sac gonflable du passager pourrait se déployer lors d'une collision. En outre, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait ne pas s'allumer. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.
- Vérifiez le bon fonctionnement du témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant.
- Si vous remarquez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant ne fonctionne pas tel que décrit plus loin dans ce chapitre, faites vérifier le système de classification des occupants. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

- Entre-temps, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le système du capteur de classification du passager avant (capteur de poids) fonctionne correctement, faites assiseoir les occupants à l'arrière.
- Ne placez pas le siège du passager avant de sorte qu'il entre en contact avec le siège arrière. Si le siège avant entre en contact avec le siège arrière, il est possible que le système de sac gonflable détermine qu'une anomalie liée au capteur s'est produite et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pourrait s'allumer et le témoin du sac gonflable clignoter.

Ce véhicule est équipé d'un dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN pour les sièges du conducteur et du passager avant. Ce dispositif est conçu pour respecter les exigences d'homologation fixées par la réglementation américaine. Il est également autorisé au Canada. **Toutefois, les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent toujours et doivent être respectés.**

Le sac gonflable avant du conducteur est situé au centre du volant. Le sac gonflable avant du passager avant est monté dans le tableau de bord, au-dessus de la boîte à gants. Les sacs gonflables avant sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale de forte intensité. Ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision frontale plus grave. Il est possible qu'ils ne se déploient pas pendant certains types de collisions frontales. Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement du système de sacs gonflables avant.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN surveille également les données transmises par le capteur de zone de collision, le module de commande des sacs gonflables, les capteurs des boucles des ceintures de sécurité et le capteur de classification du passager (capteur de poids). Du côté du conducteur, l'activation du générateur de gaz dépend de la gravité de la collision et de l'utilisation de la ceinture de sécurité. Du côté passager avant, le capteur de classification du passager est également contrôlé. Selon l'information reçue par les capteurs, il est possible qu'un seul sac gonflable avant se déploie en cas de

collision. Une telle situation dépend de la gravité de la collision et des occupants avant qui portent leur ceinture de sécurité. De plus, il est possible que le sac gonflable du passager avant soit DÉACTIVÉ automatiquement dans certaines conditions, selon le poids détecté sur le siège du passager avant et la façon dont la ceinture de sécurité est utilisée. Si le sac gonflable du passager avant est DÉACTIVÉ, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé (si le siège est inoccupé, le témoin est éteint, mais le sac gonflable est désactivé). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » dans le présent chapitre. Le déploiement d'un seul sac gonflable avant n'indique pas un mauvais fonctionnement du dispositif.

Si vous avez des questions concernant le système de sacs gonflables, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN. Si, en raison d'un handicap physique, vous souhaitez faire modifier votre véhicule, veuillez communiquer avec NISSAN. Les informations de contact sont fournies au début de ce manuel du conducteur.

Le déploiement d'un sac gonflable avant est accompagné d'un bruit fort, suivi d'une émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables avant, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au visage et au thorax des occupants des sièges avant. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable avant peut causer des éraflures au visage ou d'autres blessures. Les sacs gonflables avant n'offrent aucune protection à la partie inférieure du corps.

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables NISSAN, portez toujours correctement les ceintures de sécurité. Le conducteur et le passager avant doivent être assis le dos bien droit et aussi loin que possible du volant et du tableau de bord. Les sacs gonflables avant se déploient rapidement pour protéger les occupants des sièges avant. L'occupant qui se trouve trop

près du module du sac gonflable avant ou encore, qui est appuyé contre ce module court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement.

Une fois déployés, les sacs gonflables avant se dégonflent rapidement.

Les sacs gonflables avant ne peuvent se déployer que lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.



Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation

⚠ AVERTISSEMENT

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉSACTIVER automatiquement dans certaines circonstances. Lisez attentivement le présent chapitre pour comprendre le fonctionnement de ce dispositif. L'utilisation adéquate du siège, de la ceinture de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant assure une protection plus efficace. En cas d'accident, le non-respect des consignes d'utilisation des sièges, des ceintures de sécurité et des ensembles de retenue d'enfant données dans ce manuel fait augmenter les risques de blessures ou la gravité de celles-ci.

Témoin de neutralisation

Le siège du passager avant est muni d'un capteur de classification du passager (capteur de poids) qui active ou désactive le sac gonflable du passager avant en fonction du poids détecté sur le siège du passager avant. L'état du sac gonflable du passager avant (ACTIVÉ ou DÉSACTIVÉ) est indiqué par un témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  qui est situé sur le tableau de bord.

Après L'ÉTABLISSEMENT du contact, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant s'allume au tableau de bord pendant sept secondes environ, puis s'éteint ou reste allumé selon l'état occupé du siège du passager avant. Le témoin fonctionne comme suit :

- Siège du passager avant vide : Le témoin  est ÉTEINT et le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ et ne se déploie pas en cas de collision.
- Siège du passager avant occupé par un adulte de petite taille, un enfant ou un ensemble de retenue d'enfant tel que défini dans ce chapitre : Le témoin  s'allume pour indiquer que le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ et qu'il ne se déploiera pas en cas de collision.
- Siège du passager avant occupé et le passager répond aux critères en se référant à la méthode décrite dans cette section : Le témoin  est ÉTEINT pour indiquer que le sac gonflable du passager avant est fonctionnel.

En plus des cas ci-dessus, certains objets placés sur le siège du passager avant peu-

vent également provoquer le fonctionnement du témoin, comme décrit ci-dessus, selon leur poids.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs au fonctionnement normal et au dépannage de ce capteur de classification du passager, consultez les sections « Fonctionnement normal » et « Dépannage » dans ce chapitre.

Sac gonflable du passager avant

Le sac gonflable du passager avant est conçu pour se DÉSACTIVER automatiquement lorsque le véhicule est utilisé dans les conditions décrites ci-après, conformément à la réglementation en vigueur aux États-Unis. Si le sac gonflable du passager avant est DÉSACTIVÉ, il ne se déploiera pas en cas d'accident. Le sac gonflable du conducteur et les autres sacs gonflables du véhicule ne font pas partie de ce dispositif.

La réglementation sur la DÉSACTIVATION du sac gonflable a pour objet la réduction des blessures et des décès associés au déploiement de ces sacs lorsqu'un type de passager particulier occupe ce siège, par exemple un enfant. Certains capteurs sont conçus spécifiquement en réponse à cette réglementation.

Le capteur de classification du passager dans ce véhicule est un capteur de poids. Il permet de détecter la présence d'un occupant ou d'un objet quelconque selon le signal de poids reçu. Par exemple, si un enfant est assis sur le siège passager avant, le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN est conçu pour DÉSACTIVER le sac gonflable du passager avant, conformément à la réglementation en vigueur. De plus, si le siège du passager accueille un ensemble de retenue d'enfant conforme à la réglementation, le capteur détecte le poids de cet ensemble ainsi que celui de l'enfant, ce qui provoque la DÉSACTIVATION du sac gonflable.

Les adultes qui s'assoient sur le siège du passager avant et qui utilisent leur ceinture de la façon indiquée dans ce manuel ne devraient pas provoquer la NEUTRALISATION automatique du sac gonflable du passager avant. Il peut être mis à la position OFF (hors fonction) pour les adultes de petite taille; toutefois, si l'occupant réussit à soustraire son poids du coussin de siège, en adoptant par exemple une position déviant de la verticale, en s'asseyant sur le rebord du siège ou dans une autre position inadéquate, le capteur peut mettre le sac gonflable à la position OFF (hors fonction). Assurez-vous toujours d'être bien assis et

de porter la ceinture de sécurité de façon adéquate afin de bénéficier de toute la protection offerte par la ceinture de sécurité et le sac gonflable.

NISSAN vous recommande de faire asseoir les enfants de moins de 12 ans à l'arrière et de veiller à ce qu'ils soient bien retenus. NISSAN recommande également l'utilisation d'un ensemble de retenue d'enfant ou d'un siège d'appoint adéquats et correctement installés sur un siège arrière. Sinon, le capteur de poids du passager DÉACTIVERA le sac gonflable du passager avant, comme il est indiqué précédemment, pour certains ensembles de retenue d'enfant conformément aux réglementations. Si des ensembles de retenue d'enfant sont incorrectement fixés ou si le mode de blocage automatique de l'enrouleur n'est pas utilisé, l'ensemble de retenue d'enfant pourrait se renverser ou se déplacer en cas de collision ou d'arrêt brusque. Une telle utilisation pourrait également provoquer le déploiement NON PROGRAMMÉ du sac gonflable du passager avant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » dans cette section.

Si le siège du passager avant est inoccupé, le sac gonflable du passager avant est

conçu pour ne pas se déployer en cas de collision. Toutefois, si des objets assez lourds se trouvent sur le siège, le sac gonflable peut se déployer en cas de collision, puisque le capteur de classification du passager (capteur de poids) détecte le poids des objets. D'autres éléments pourraient également déclencher le déploiement du sac gonflable, tels qu'un enfant se tenant debout sur le siège, ou deux enfants occupant ce même siège, ce qui serait contraire aux instructions figurant dans ce manuel. Assurez-vous que tous les occupants du véhicule sont correctement assis et que leurs ceintures de sécurité sont bien bouclées.

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant permet de vérifier si le sac gonflable du passager avant est automatiquement DÉACTIVÉ lorsque le siège est occupé. Le témoin ne s'allume pas lorsque le siège du passager avant est inoccupé.

Si un adulte occupe le siège du passager avant et que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant est allumé (ce qui indique que le sac gonflable est DÉACTIVÉ), il s'agit probablement d'un adulte de petite taille, ou d'un adulte n'étant

pas correctement assis ou ne portant pas adéquatement sa ceinture de sécurité.

Si un ensemble de retenue d'enfant doit être utilisé sur le siège avant, le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant peut s'allumer ou non en fonction de la taille de l'enfant et du type d'ensemble de retenue d'enfant utilisé. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est éteint (ce qui indique que le sac gonflable peut se déployer en cas de collision), l'ensemble de retenue d'enfant ou la ceinture de sécurité est peut-être incorrectement utilisé. Assurez-vous que l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis. Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager est toujours éteint, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Si le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant demeure éteint même si l'ensemble de retenue d'enfant est bien installé, que la ceinture de sécurité est correctement placée et que l'enfant est bien assis, le système pourrait détecter un siège inoccupé, ce qui signifie que le sac gonflable est DÉACTIVÉ. Un concessionnaire NISSAN peut vérifier si le sac gonflable

est bien **DÉSACTIVÉ** au moyen d'un outil spécial. Toutefois, jusqu'à ce qu'un concessionnaire vous confirme que le sac gonflable fonctionne correctement, installez l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant sur le siège arrière.

Le dispositif de sac gonflable perfectionné NISSAN et le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant exigent quelques secondes pour enregistrer un changement de l'état du siège du passager avant. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie.

Si le système de sacs gonflables du passager avant présente une anomalie, le témoin de sac gonflable  , situé dans le groupe d'instruments du tableau de bord, clignote. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Afin que le capteur de classification du passager puisse évaluer le passager avant en fonction du poids, veuillez suivre les précautions et les étapes décrites ci-dessous :

Précautions

- Assurez-vous qu'aucun objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) n'est suspendu au siège ou placé dans la pochette du dossier de siège.
- Assurez-vous qu'aucun ensemble de retenue d'enfant ou qu'aucun autre objet ne soit appuyé contre l'arrière du dossier.
- Assurez-vous qu'un passager arrière ne pousse pas ou ne tire pas l'arrière du siège du passager avant.
- Assurez-vous que le siège ou le dossier de siège du passager avant n'est pas appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Assurez-vous qu'aucun objet ne soit placé sous le siège du passager avant.

Étapes

1. Réglez le siège comme il est décrit dans le chapitre « Sièges » du présent manuel. Assoyez-vous bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposants confortablement sur le plancher.
2. Assurez-vous qu'aucun objet ne se trouve sur vos cuisses.
3. Bouclez la ceinture de sécurité comme décrit dans la section « Ceintures de sécurité » du présent manuel.
4. Restez dans cette position pendant 30 secondes afin de permettre au système d'effectuer la classification du passager avant que le véhicule ne se déplace.
5. Vérifiez le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant pour vous assurer que la classification est appropriée.

REMARQUE :

Le capteur du système de classification du passager de ce véhicule bloque la classification durant la conduite; il est donc important de vous assurer que la classification du passager avant est appropriée avant la conduite. De plus, le capteur du système de classification du passager peut évaluer de nouveau le poids du passager lorsque le véhicule s'immobilise (par exemple, à un feu d'arrêt ou à un panneau d'arrêt etc.). Le passager avant doit donc demeurer assis comme il est décrit ci-dessus.

Dépannage

Si vous croyez que le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant présente un état incorrect :

1. Si le témoin est ALLUMÉ en l'absence de passager avant et d'objets sur le siège du passager avant :

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la poche du dossier de siège.

- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.
- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ALLUMÉ après ce délai, le véhicule doit être vérifié dès que possible.

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

2. Si le témoin est ALLUMÉ en présence d'un adulte assis sur le siège du passager avant :
- Le passager est un adulte de petite taille – le témoin de sac gonflable fonctionne comme prévu. Le sac gonflable du passager avant est désactivé.

Toutefois, si le passager n'est pas un adulte de petite taille, cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Le passager n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.

- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale ou entre le coussin de siège et la portière.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ALLUMÉ après ce délai, il est conseillé que cette personne ne prenne pas place dans le siège du passager avant. Le véhicule doit également être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

3. Si le témoin est ÉTEINT en présence d'un adulte de petite taille, d'un enfant

ou d'un ensemble de retenue d'enfant installé dans le siège du passager avant.

Cet état peut être dû aux conditions suivantes qui peuvent perturber les capteurs de poids :

- Un adulte de petite taille, ou un enfant n'est pas assis bien droit, appuyé contre le dossier et centré sur le coussin de siège, avec les pieds reposant confortablement sur le plancher.
- L'ensemble de retenue d'enfant n'est pas correctement installé, comme il est décrit dans le chapitre « Ensembles de retenue d'enfant » du présent manuel.
- Un objet pesant plus de 4 kg (9,1 lb) suspendu sur le siège ou placé dans la poche du dossier de siège.
- Un ensemble de retenue d'enfant ou un autre objet s'appuyant contre l'arrière du dossier de siège.
- Un passager arrière poussant ou tirant sur l'arrière du siège du passager avant.
- Le siège ou le dossier de siège du passager avant appuyé contre un objet sur le siège ou le plancher derrière celui-ci.

- Un objet placé sous le siège du passager avant.
- Un objet placé entre le coussin de siège et la console centrale.

Si le véhicule est en mouvement, arrêtez le véhicule lorsqu'il est prudent de le faire. Vérifiez et corrigez les conditions décrites ci-dessus. Redémarrez le moteur et attendez une minute.

REMARQUE :

Une vérification du système sera effectuée pendant laquelle le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant reste allumé pendant environ sept secondes initialement.

Si le témoin reste ÉTEINT après ce délai, l'adulte de petite taille, l'enfant ou l'ensemble de retenue d'enfant doit être repositionné dans le siège arrière et le véhicule doit être vérifié dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Autres précautions concernant les sacs gonflables avant

AVERTISSEMENT

- Ne déposez pas d'objets sur le rembourrage du volant ou sur le tableau de bord. Ne placez pas également d'objets entre les occupants et le volant ou le tableau de bord. De tels objets pourraient se transformer en dangereux projectiles et provoquer des blessures en cas de déploiement des sacs gonflables avant.
- Plusieurs éléments des sacs gonflables avant seront chauds tout de suite après le déploiement des sacs. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des sacs gonflables. Ceci vise à empêcher que les sacs gonflables ne se déploient de façon inopinée ou que le système de sacs gonflables ne soit endommagé.

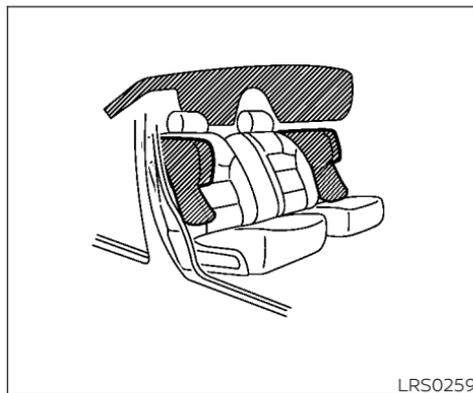
- N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou à la structure avant de votre véhicule. Vous pourriez compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant.
- Toute modification des sacs gonflables avant peut entraîner de graves blessures. Ces altérations comprennent les modifications apportées au volant et au tableau de bord, notamment l'installation d'équipement ou d'accessoires sur le rembourrage du volant et sur le tableau de bord, ou encore l'ajout de garnitures supplémentaires autour du système de sacs gonflables.
- Le retrait ou la modification du siège du passager avant pourrait nuire au fonctionnement du sac gonflable et entraîner des blessures graves.

- La modification ou l'altération du siège du passager avant peut entraîner des blessures graves. Par exemple, ne modifiez pas les sièges avant en ajoutant du tissu ou des garnitures sur le coussin, telles des housses, si ces éléments n'ont pas été conçus spécialement pour permettre le fonctionnement du sac gonflable. De plus, ne placez aucun objet sous le siège du passager avant ou entre le coussin de siège et le dossier. Ces objets pourraient nuire au bon fonctionnement du capteur de classification du passager (capteur de poids).
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des ceintures de sécurité. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables avant. L'altération des ceintures de sécurité peut entraîner des blessures graves.

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation des sacs gonflables avant ou à proximité de ceux-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Le câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doit être ni modifié, ni débranché. Le système de sacs gonflables ne doit pas être examiné au moyen de sondes ou d'équipement d'essai électrique non autorisés.
- Un pare-brise fissuré doit être remplacé dans les plus brefs délais dans un atelier de réparation qualifié. Un pare-brise fissuré peut nuire au fonctionnement des sacs gonflables.

* Les connecteurs de faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables avant et de lui indiquer les sections appropriées dans ce Manuel du Conducteur.



Sacs gonflables latéraux montés dans les sièges avant et rideaux gonflables latéraux et sacs gonflables en cas de renversement montés dans le toit

Les sacs gonflables latéraux sont situés dans la partie latérale externe du dossier des sièges avant. Les rideaux gonflables sont situés dans les longerons de toit. **Tous les renseignements, les mises en garde et les avertissements stipulés dans ce manuel s'appliquent et doivent être respectés.** Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux sont conçus

pour se déployer en cas de collision latérale de forte intensité; ils peuvent aussi se déployer si les forces provoquées par un autre type de collision s'assimilent à celles d'une collision latérale plus grave. Ils sont conçus pour se déployer du côté où le véhicule subit la collision. Il est possible qu'ils ne se déploient pas dans certains types de collisions latérales.

Les rideaux gonflables latéraux sont également conçus pour se déployer lors de certains types de collisions avec capotage ou de capotage imminent. À cet effet, certains mouvements du véhicule (par exemple, en conduite tout-terrain extrême), pourraient entraîner le déploiement des rideaux gonflables latéraux.

Les dommages au véhicule (ou l'absence de dommages) ne constituent pas nécessairement un indice du bon fonctionnement des sacs et des rideaux gonflables latéraux.

Lorsque les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient, un bruit fort retentit suivi de l'émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge

ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

Les sacs gonflables latéraux, lorsqu'ils sont combinés au port des ceintures de sécurité, aident à amortir le choc transmis au thorax des occupants des sièges avant. Les rideaux gonflables latéraux aident à amortir la puissance du choc transmis à la tête des occupants des sièges latéraux avant et arrière. Ils peuvent contribuer à sauver des vies et à réduire les risques de blessures graves. Cependant, le déploiement d'un sac gonflable latéral ou d'un rideau gonflable latéral peut causer des éraflures ou d'autres blessures. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne protègent pas la partie inférieure du corps.

Les ceintures de sécurité doivent être portées correctement. De plus, le conducteur et le passager avant doivent être assis bien droit et aussi loin que possible des sacs gonflables latéraux. Les passagers des sièges arrière doivent être assis aussi loin que possible des moulures des portières et des longerons de toit. Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables se déploient rapidement pour protéger les occupants.

L'occupant qui se trouve trop près d'un module de sac gonflable latéral ou de rideau gonflable latéral, ou encore qui est appuyé contre ce module, court de plus grands risques de blessures en raison de la force du déploiement. Les sacs gonflables latéraux se dégonflent rapidement après la collision.

Les rideaux gonflables demeurent gonflés pendant un court moment.

Les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables ne peuvent se déployer que si le commutateur d'allumage est à la position ON (marche) ou START (démarrage).

Le témoin de sac gonflable s'allume une fois que le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche). Si le dispositif est fonctionnel, le témoin du sac gonflable s'éteint après environ sept secondes.

AVERTISSEMENT

- **Ne déposez aucun objet près des dossiers des sièges avant. Ne placez pas également d'objets (parapluie, sac, etc.) entre la garniture de la portière avant et le siège avant. De tels objets pourraient devenir de dangereux projectiles et causer des blessures en cas de déploiement du sac gonflable latéral.**
- **Plusieurs éléments des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables latéraux sont très chauds tout de suite après le déploiement. N'y touchez pas; vous pourriez vous infliger des brûlures graves.**
- **Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage des systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux. Cette précaution a pour but de prévenir les dommages ou le déploiement accidentel des sacs gonflables latéraux et rideaux gonflables.**

- N'apportez aucune modification non autorisée au circuit électrique, à la suspension ou aux panneaux latéraux de votre véhicule. De telles modifications pourraient nuire au fonctionnement des systèmes de rideaux gonflables latéraux.
- Toute altération du système de sacs gonflables latéraux peut entraîner des blessures graves. Par exemple, n'installez pas d'accessoires à proximité du dossier des sièges avant ou des garnitures supplémentaires, telles que des housses de sièges, autour des sacs gonflables latéraux.

- Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour les réparations sur les sacs gonflables latéraux et les rideaux gonflables latéraux ainsi que sur la zone autour. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. Les faisceaux de câblage du système de retenue supplémentaire* (SRS) ne doivent être ni modifiés, ni débranchés. Les systèmes de sacs gonflables latéraux et de rideaux gonflables latéraux ne doivent pas être exposés à des sondes ou à un équipement d'essai électrique non approuvés.

*** Les connecteurs du faisceau électrique du système de retenue supplémentaire (SRS) sont facilement identifiables par leurs couleurs jaune et orange.**

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence des sacs gonflables latéraux et des rideaux gonflables, et de lui indiquer les chapitres s'y rapportant dans ce manuel du conducteur.

Ceinture de sécurité avec prétendeurs (sièges avant)

AVERTISSEMENT

- Les prétendeurs ne peuvent être réutilisés après leur déclenchement. La ceinture doit être remplacée au complet, y compris l'enrouleur et la boucle.
- Si le véhicule est impliqué dans une collision et les prétendeurs ne se sont pas activés, faites vérifier le système de prétendeurs et, au besoin, faites-le remplacer. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Aucune modification non approuvée ne doit être apportée aux composants ou au câblage du système de prétendeurs. Cela vise à prévenir les dommages aux prétendeurs ou un déclenchement accidentel. La modification du système de prétendeurs peut entraîner des blessures graves.

- **Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour une réparation du système de prétendeurs ou à proximité de celui-ci. Nous vous recommandons également de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour la pose d'appareils électriques. N'utilisez pas de sondes ni d'équipement d'essai électrique non autorisés sur le système de prétendeurs.**
- **Si vous devez mettre au rebut un prétendeur ou envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.**

Le système de prétendeur peut s'activer avec le système de sacs gonflables dans certains types de collisions. Utilisés conjointement avec l'enrouleur de la ceinture de sécurité, les prétendeurs aident à serrer la ceinture de sécurité lorsque le véhicule subit certains types de collisions et permet ainsi de retenir les occupants des sièges avant.

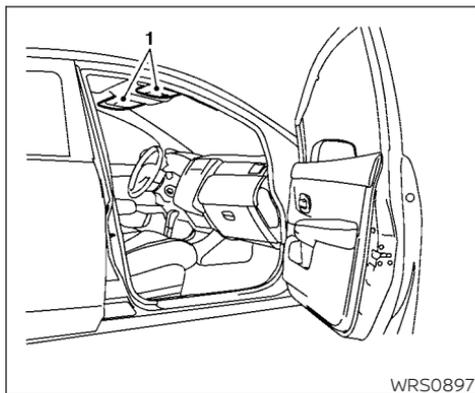
Les prétendeurs sont logés dans l'enrouleur de la ceinture de sécurité et sur l'ancrage de la ceinture de sécurité qui se trouve sur le plancher du véhicule. Ces ceintures de sécurité s'utilisent de la même façon que les ceintures classiques.

Lorsque des prétendeurs se déclenchent, de la fumée se dégage et un bruit puissant peut se faire entendre. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas la présence d'un incendie. Il est cependant recommandé d'éviter de l'inhaler, car elle peut causer une irritation de la gorge ainsi qu'une sensation d'étouffement. Les personnes qui souffrent de problèmes respiratoires doivent respirer de l'air frais dès que possible.

À la suite du déclenchement des prétendeurs, les limiteurs de force libèrent la sangle de ceinture de sécurité, s'il y a lieu, afin de réduire la pression exercée sur le thorax.

Le témoin d'avertissement de sac gonflable  indique la présence d'anomalies dans le système de prétendeur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'avertissement de sac gonflable » du présent chapitre. Si le témoin d'avertissement de sac gonflable indique une anomalie, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Si vous revendez votre véhicule, nous vous demandons d'informer l'acheteur de la présence du système de prétendeurs et de lui indiquer les sections s'y rapportant dans ce Manuel du Conducteur.



1. Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables SRS

Les étiquettes d'avertissement sont apposées sur les pare-soleil.

ÉTIQUETTES D'AVERTISSEMENT CONCERNANT LES SACS GONFLABLES

Les étiquettes d'avertissement au sujet du système de sacs gonflables avant sont apposées dans le véhicule aux endroits illustrés.

AVERTISSEMENT

N'utilisez pas un ensemble de retenue d'enfant orienté vers l'arrière sur une place protégée par un sac gonflable frontal. Si le sac gonflable se déploie, il peut provoquer des blessures graves ou mortelles.



TÉMOIN DU SAC GONFLABLE

Le témoin de sac gonflable  , qui s'affiche au tableau de bord, contrôle les circuits des systèmes de sacs gonflables et tout le câblage connexe.

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche) ou START (démarrage), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ 7 secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.
- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Dans ces conditions, le système de sacs gonflables avant peut ne pas fonctionner correctement. Faites vérifier et réparer ces dispositifs. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

Si le témoin de sac gonflable est allumé, il se peut que le sac gonflable avant ne fonctionne pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Méthode de réparation et de remplacement

Les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les prétendeurs sont conçus pour se déployer une seule fois. En guise de rappel, à moins qu'il ne soit endommagé, le témoin de sac gonflable reste allumé après l'activation de l'un ou l'autre de ces dispositifs. En cas de panne, ces systèmes doivent être réparés ou remplacés aussitôt que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Assurez-vous que la personne chargée d'effectuer un entretien sur le véhicule est informée de la présence de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux, de prétendeurs et de pièces connexes. Le commutateur d'allumage doit toujours se trouver à la position LOCK (antivol-verrouillé) lors d'une intervention sous le capot ou dans l'habitacle.

AVERTISSEMENT

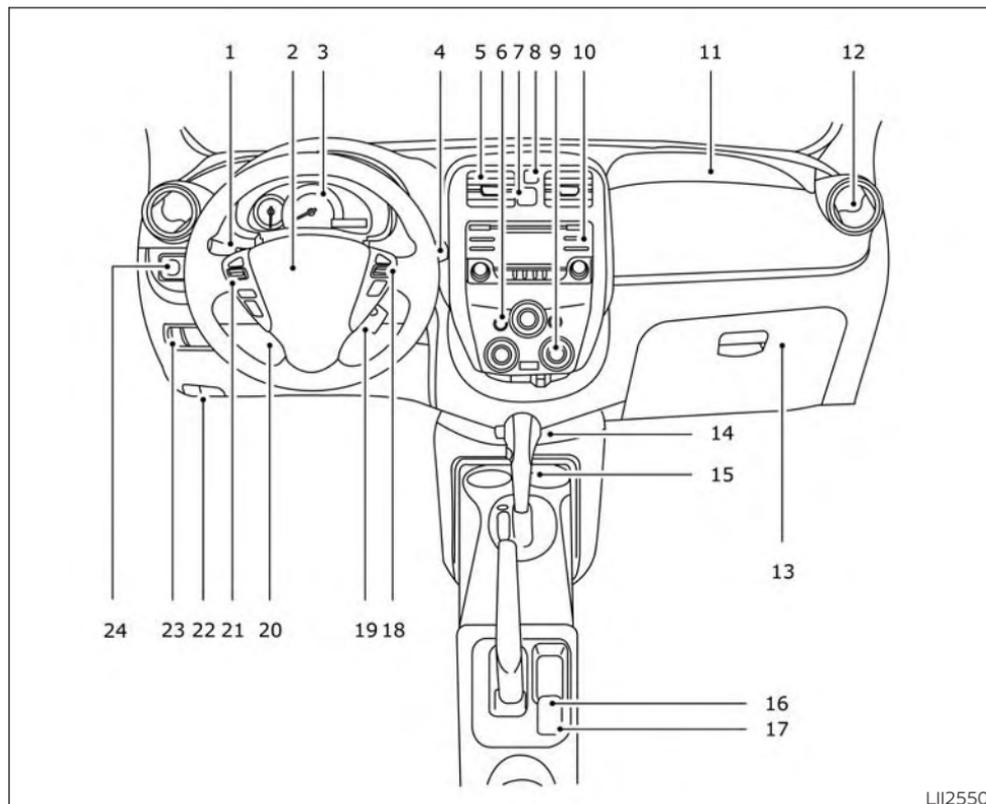
- **Lorsqu'un sac gonflable avant, un sac gonflable latéral ou un rideau gonflable latéral s'est déployé, le module du sac gonflable ne fonctionne plus et il doit être remplacé. De plus, les prétendeurs déclenchés doivent aussi être remplacés. Le module du sac gonflable et les prétendeurs doivent être remplacés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Toutefois, le module du sac gonflable et les prétendeurs ne sont pas réparables.**
- **En cas de dommages à la partie avant ou latérale du véhicule, les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et le système de prétendeurs doivent faire l'objet d'une inspection. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- Si vous devez mettre au rebut un sac gonflable ou un prétendeur ou encore envoyer le véhicule à la ferraille, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service. L'application d'une méthode incorrecte de mise au rebut peut causer des blessures.
- Si votre véhicule subit un impact, quelle que soit la provenance de l'impact sur le véhicule, faites contrôler votre OCS (capteur de classification de l'occupant) pour vous assurer qu'il fonctionne toujours correctement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Faites contrôler l'OCS même si aucun sac gonflable ne s'est déployé sous le choc de l'impact. Si vous ne faites pas contrôler l'OCS, le sac pourrait mal se déployer en cas d'accident, ce qui pourrait entraîner des blessures ou la mort.

2 Commandes et instruments

| | | | |
|---|------|---|------|
| Tableau de bord | 2-2 | Interrupteur des phares | 2-21 |
| Instruments et jauges | 2-3 | Système de phares de jour | 2-22 |
| Indicateur de vitesse et compteur kilométrique | 2-4 | Commande de luminosité du tableau de bord | 2-22 |
| Compte-tours | 2-5 | Commande de clignotant | 2-23 |
| Jauge de carburant | 2-6 | Témoins des phares antibrouillard (selon l'équipement) | 2-23 |
| Ordinateur de bord | 2-6 | Avertisseur sonore | 2-24 |
| Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores | 2-8 | Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule | 2-24 |
| Vérification des feux | 2-9 | Prise d'alimentation | 2-25 |
| Témoins | 2-9 | Rangement | 2-26 |
| Témoins | 2-13 | Vide-poche de portière avant | 2-26 |
| Rappels sonores | 2-16 | Bac de rangement (selon l'équipement) | 2-26 |
| Systèmes de sécurité | 2-16 | Boîte à gants | 2-26 |
| Système antidémarrage du véhicule NISSAN | 2-16 | Porte-gobelets | 2-27 |
| Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace | 2-18 | Couvre-bagages (selon l'équipement) | 2-28 |
| Fonctionnement de la commande | 2-18 | Glaces | 2-29 |
| Fonctionnement du commutateur arrière | 2-19 | Glaces manuelles (selon l'équipement) | 2-29 |
| Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement) | 2-20 | Glaces à commande électrique (selon l'équipement) | 2-30 |
| Interrupteur des phares et des clignotants | 2-21 | Éclairage intérieur | 2-32 |
| | | Éclairage de l'aire de chargement | 2-33 |

TABLEAU DE BORD

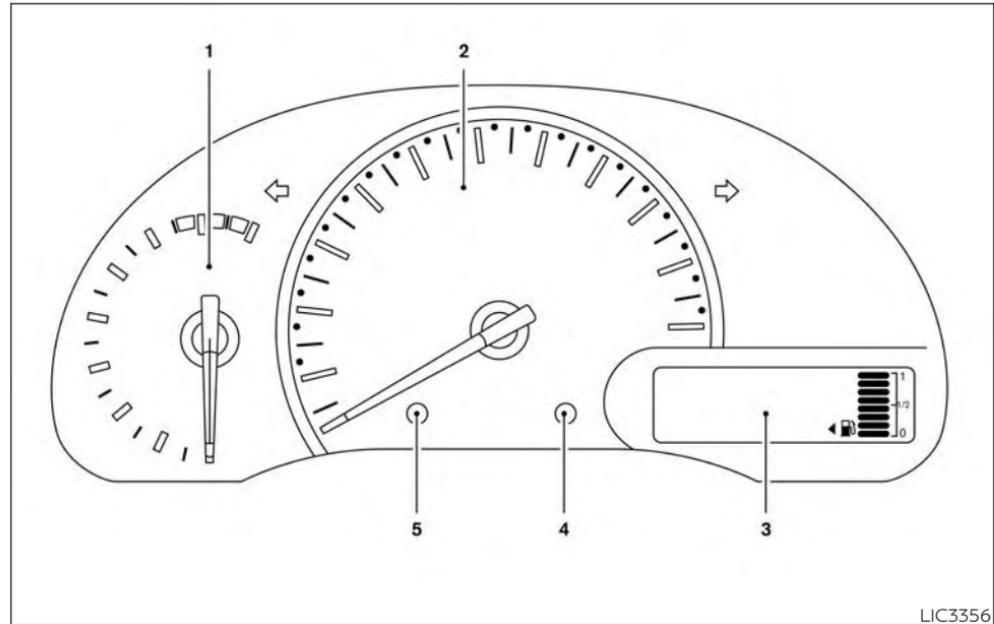


1. Commutateur des phares et des clignotants (p. 2-21)
2. Sac gonflable du conducteur (p. 1-49)
Avertisseur sonore (p. 2-24)
3. Instruments et indicateurs de bord (p. 2-3)
4. Commande de lave-glace et d'essuie-glace (p. 2-18)
5. Bouches d'air centrales (p. 4-9)
6. Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) (p. 2-20)
7. Interrupteur de feux de détresse (p. 6-2)
8. Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant (p. 1-49)
9. Commandes de température (p. 4-10, p. 4-16)
10. Système audio (p. 4-24)
Prise AUX IN (p. 4-33, 4-38)
11. Sac gonflable du passager (p. 1-49)
12. Bouches d'air latérales (p. 4-9)
13. Boîte à gants (p. 2-26)
14. Levier sélecteur (p. 5-11)
15. Porte-gobelets (p. 2-26)

LII2550

INSTRUMENTS ET JAUGES

16. Prise d'alimentation 12 V (p. 2-25)
17. Port USB (selon l'équipement) (p. 4-44)
18. Régulateur de vitesse (selon l'équipement) (p. 5-20)
19. Commutateur d'allumage (p. 5-6)
20. Volant inclinable (p. 3-16)
21. Commandes du système audio (selon l'équipement) (p. 4-49)
Commandes du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MP} (selon l'équipement) (p. 4-52)
22. Levier d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant (p. 3-13)
Levier d'ouverture du capot (p. 3-11)
23. Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule (p. 2-24)
24. Commande électronique de rétroviseur extérieur (selon l'équipement) (p. 3-19)



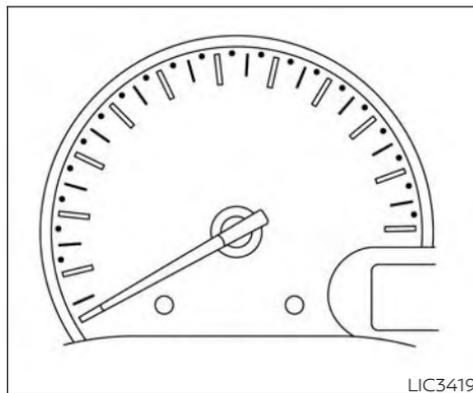
LIC3356

Reportez-vous à la page indiquée entre parenthèses pour obtenir les détails de fonctionnement.

1. Compte-tours
2. Indicateur de vitesse
3. Compteur kilométrique
Ordinateur de bord
4. Bouton de commande de luminosité du tableau de bord
5. Bouton de changement de mode ou de réinitialisation

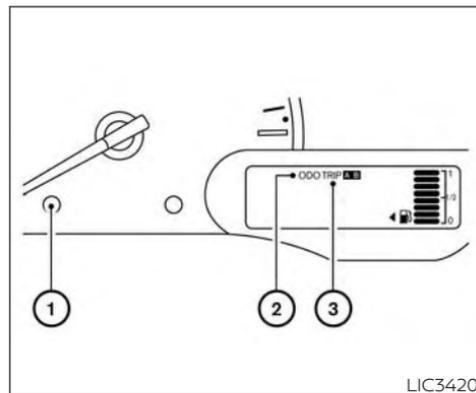
INDICATEUR DE VITESSE ET COMPTEUR KILOMÉTRIQUE

Ce véhicule est muni d'un indicateur de vitesse et d'un compteur kilométrique. Le compteur de vitesse est situé au centre du groupe d'instruments. Le compteur kilométrique se trouve sur l'ordinateur de bord.



Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse indique la vitesse du véhicule.



Compteur kilométrique et
compteur journalier double

Le compteur kilométrique et le compteur journalier double s'affichent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Le compteur kilométrique ② indique la distance totale parcourue par le véhicule.

Le compteur journalier double ③ indique la distance parcourue au cours de trajets donnés.

Modification de l'affichage

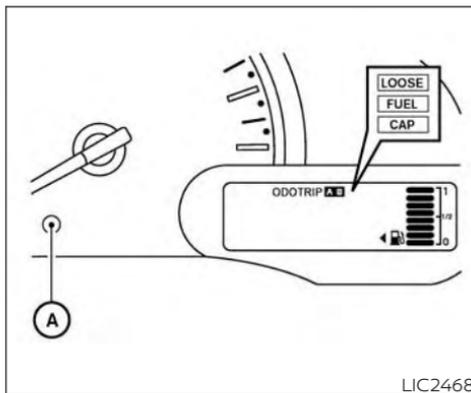
Appuyez sur le bouton de changement de mode ou de réinitialisation ① pour modifier l'affichage comme suit :

Odo (compteur kilométrique) → Trip A (trajet A) → Trip B (trajet B) → Ins fuel consumption (consommation instantanée de carburant) → Average fuel consumption (consommation moyenne de carburant) → Autonomie de carburant (DTE) → Odo (compteur kilométrique)

Pour de l'information sur l'ordinateur de voyage, consultez la section « Ordinateur de Voyage » dans le présent chapitre.

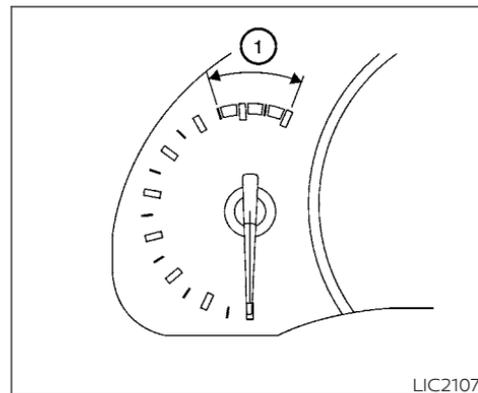
Remise à zéro du compteur journalier

Appuyez sur le bouton de sélection ou de réinitialisation ① pendant plus d'une seconde pour remettre le compteur journalier à zéro.



Message d'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré)

Appuyez sur le bouton de changement de mode ou de réinitialisation ① pendant plus d'une seconde pour réinitialiser le message d'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré) après avoir resserré le bouchon. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Bouchon du réservoir de carburant » dans le chapitre « Vérifications et réglages avant le démarrage » du présent manuel.

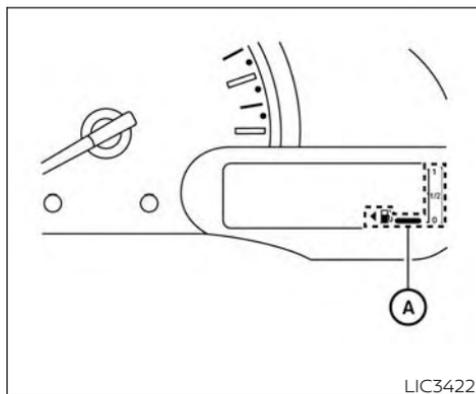


COMPTE-TOURS

Le compte-tours indique le régime du moteur en tours par minute (tr/min). Ne laissez pas le régime du moteur passer dans la zone rouge ①.

⚠ MISE EN GARDE

Lorsque le régime du moteur s'approche de la zone rouge, passez à un rapport supérieur ou diminuez le régime du moteur. Vous pouvez causer de graves dommages au moteur si vous persistez à le faire tourner lorsque l'aiguille se trouve dans la zone rouge.



JAUGE DE CARBURANT

L'indicateur de carburant (A) affiche le niveau **approximatif** de carburant dans le réservoir lorsque le contact est ÉTABLI.

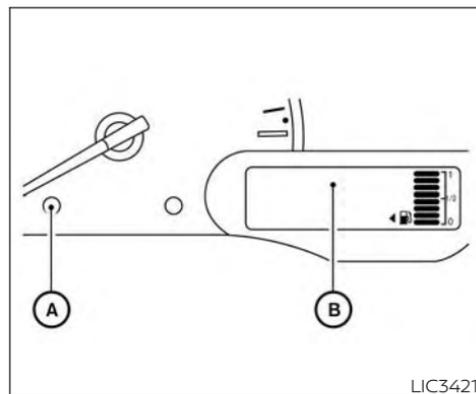
Quand un segment reste sur l'indicateur de carburant numérique, un seul segment clignote. Si l'indicateur de carburant numérique n'affiche aucun segment, le symbole d'indicateur de carburant et l'échelle clignotent. Cela indique que le niveau de carburant est bas.

Remplissez le réservoir de carburant avant que l'aiguille de l'indicateur n'atteigne le repère 0 (vide).

Le pictogramme  indique que la trappe du réservoir de carburant du véhicule se trouve du côté conducteur.

MISE EN GARDE

- En cas de panne sèche, le témoin d'anomalie du moteur  pourrait s'allumer. Faites le plein dès que possible. Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de démarrage. Si le témoin reste allumé après quelques déplacements, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin d'anomalie » dans le présent chapitre.



ORDINATEUR DE BORD

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), vous pouvez sélectionner l'un des différents modes de l'ordinateur de bord en appuyant sur le bouton de changement de mode ou de réinitialisation de l'ordinateur de bord (A) situé sur le tableau de bord, près de l'indicateur de vitesse. Les modes suivants peuvent être sélectionnés à l'écran (B) :

- Consommation instantanée de carburant

- Consommation moyenne de carburant
- Autonomie de carburant

Consommation instantanée de carburant

Le mode de consommation instantanée indique la consommation instantanée de carburant. L'affichage est mis à jour instantanément lors de la conduite.

Consommation moyenne de carburant

Le mode de consommation moyenne de carburant indique la consommation moyenne depuis la dernière réinitialisation. Pour réinitialiser cette information, appuyez sur le bouton de changement de mode ou de réinitialisation **(A)** pendant plus d'une seconde.

Autonomie de carburant

Le mode d'autonomie de carburant évalue la distance pouvant être parcourue avant qu'un ravitaillement ne soit nécessaire. L'autonomie de carburant fait l'objet de calculs constants basés sur la quantité de carburant présente dans le réservoir et la consommation de carburant en cours.

Le mode DTE (autonomie de carburant) comprend un avertisseur de faible autonomie. Lorsque le niveau de carburant est bas, le mode DTE est automatiquement sélectionné et les chiffres clignotent pour attirer l'attention du conducteur. Pour revenir au mode choisi avant l'affichage de cet avertissement, appuyez sur le bouton de changement de mode ou de réinitialisation de l'ordinateur de bord **(A)**.

Lorsque le niveau de carburant chute davantage, le mode d'autonomie de carburant affiche « (----) ».

Réinitialisation de l'ordinateur de bord

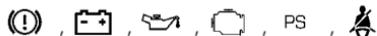
Enfoncez le bouton de changement de mode ou de réinitialisation pendant plus de 3 secondes pour réinitialiser tous les modes sauf pour le trajet A et l'autonomie de carburant.

TÉMOINS D'AVERTISSEMENT, TÉMOINS ET RAPPELS SONORES

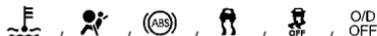
| | | |
|---|---|--|
|  Témoins d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS) |  Témoins de direction assistée (selon l'équipement) |  Témoins des faisceaux route (bleu) |
|  Témoins du système de freinage |  Témoins et avertisseur sonore des ceintures de sécurité |  Témoins d'anomalie |
|  Témoins de charge |  Témoins du sac gonflable |  Témoins de NEUTRALISATION de surmultipliée (modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique seulement) |
|  Témoins de portière ouverte |  Témoins de position de la boîte de vitesses automatique (modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique seulement) |  Témoins de sécurité |
|  Témoins de pression d'huile moteur |  Témoins de RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement) |  Témoins de dérapage |
|  Témoins de surchauffe (rouge) |  Témoins des phares antibrouillard avant (selon l'équipement) |  Témoins des clignotants et des feux de détresse |
|  Témoins de bas niveau de liquide lave-glace |  Témoins de neutralisation du sac gonflable du passager avant |  Témoins de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule |

VÉRIFICATION DES FEUX

Lorsque toutes les portières sont fermées, serrez le frein de stationnement, bouclez les ceintures de sécurité et poussez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument :



Les témoins suivants (selon l'équipement) s'allument brièvement, puis s'éteignent :



Si un témoin quelconque ne s'allume pas ou fonctionne d'une manière autre que celle décrite, il se peut qu'une ampoule soit grillée ou que le système présente une anomalie. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Certains témoins et avertissements s'affichent également dans l'ordinateur de bord situé à droite du compteur de vitesse. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Instruments et indicateurs de bord » dans ce chapitre.

TÉMOINS

Ce véhicule est doté de divers témoins qui pourraient s'allumer pour indiquer un problème potentiel. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le témoin dans cette section.



Témoin d'avertissement du système de freinage antiblocage (ABS)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le circuit de freinage antiblocage (ABS) est fonctionnel.

Si le témoin d'avertissement du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume lorsque le moteur est en marche, ou durant la conduite, il est possible que le circuit de freinage antiblocage (ABS) soit défectueux. Faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsqu'une anomalie se produit dans le circuit de freinage antiblocage (ABS), la fonction antiblocage est désactivée. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le

circuit de freinage standard. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Circuit de freinage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin du système de freinage

Les circuits du frein de stationnement et des freins sont reliés à ce témoin.

Témoin de frein de stationnement

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est serré.

Témoin de bas niveau de liquide de frein

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin signale que le niveau de liquide de frein est bas. S'il s'allume alors que le moteur tourne et que le frein de stationnement n'est pas serré, immobilisez votre véhicule et prenez les mesures suivantes :

1. Vérifiez le niveau de liquide de frein. Ajoutez la quantité de liquide de frein requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Huile de frein » du chapitre

« Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

2. Si le niveau du liquide de frein est adéquat, faites vérifier le système d'avertissement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

AVERTISSEMENT

- **Si le témoin des freins est allumé, cela peut indiquer une défaillance du circuit de freinage. La conduite du véhicule peut alors être dangereuse. Si vous jugez que vous pouvez poursuivre votre route sans danger, conduisez prudemment jusqu'à la station-service la plus proche pour y faire effectuer les réparations nécessaires. Sinon, faites remorquer votre véhicule.**
- **Le fait d'enfoncer la pédale de frein lorsque le moteur est à l'arrêt ou que le niveau de liquide de frein est bas peut prolonger la distance d'arrêt et la course de la pédale ainsi que l'effort requis pour freiner.**

- **Si le niveau du liquide de frein se situe sous le repère MINIMUM ou MIN du réservoir de liquide de frein, ne conduisez pas le véhicule tant que le circuit de freinage n'a pas été vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**



Témoin de charge

L'activation de ce témoin pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du système de charge de votre véhicule. Coupez le contact et vérifiez la courroie de l'alternateur de votre véhicule. Si la courroie est détendue, rompue ou absente, ou si le témoin reste allumé, faites vérifier le système. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

Ne conduisez pas votre véhicule si la courroie de l'alternateur est desserrée, rompue ou manquante.



Témoin de portière ouverte

Ce témoin s'allume lorsqu'une des portières du véhicule est mal fermée et que le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).



Témoin de pression d'huile moteur

Ce témoin s'allume lorsque la pression d'huile moteur est basse. Si ce témoin clignote ou s'allume en présence de conditions de conduite normales, immobilisez votre véhicule dans un endroit sûr en bordure de la route, coupez le contact **immédiatement** et appelez un concessionnaire NISSAN ou un autre atelier de réparation agréé.

Le témoin de pression d'huile moteur n'est pas conçu pour indiquer un bas niveau d'huile. Utilisez la jauge pour vérifier le niveau d'huile. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Huile moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

MISE EN GARDE

Le fait de laisser le moteur tourner alors que le témoin de pression d'huile moteur est allumé peut très rapidement provoquer de graves dommages au moteur. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN. Mettez le moteur à l'arrêt dès qu'il vous est possible de le faire en toute sécurité.



Témoin de surchauffe (rouge)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de surchauffe s'allume, puis s'éteint. Cela indique que le capteur de température élevée du circuit de refroidissement est fonctionnel.

MISE EN GARDE

Si le témoin de surchauffe s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la température du moteur est extrêmement élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible de façon sécuritaire. Si le moteur surchauffe, il pourrait subir de graves dommages si vous continuez à conduire le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.



Témoin de bas niveau de liquide lave-glace

Ce témoin s'allume lorsque le niveau de liquide lave-glace est bas. Ajoutez la quantité de liquide lave-glace requise. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Liquide lave-glace » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.



Témoin de direction assistée (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

- Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.
- Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le témoin de la direction assistée s'allume. Le témoin de la direction assistée électrique s'éteint après le démarrage du moteur. Cela indique que la direction assistée électrique est fonctionnelle.

Si le témoin de la direction assistée électrique s'allume lorsque le moteur tourne, cela peut indiquer que la direction assistée électrique ne fonctionne pas correctement et qu'elle doit peut-être être réparée. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Direction assistée » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



Témoin et avertisseur sonore des ceintures de sécurité

Ce témoin et ce carillon s'activent pour rappeler aux occupants du véhicule de boucler leur ceinture. Le témoin s'allume dès que le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou START (dé-

marrage) et reste allumé jusqu'à ce que le conducteur ait bouclé sa ceinture.

Le témoin des ceintures de sécurité peut aussi s'allumer si la ceinture de sécurité du passager avant n'est pas bouclée lorsque le siège du passager avant est occupé.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.



Témoin du sac gonflable

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche) ou START (démarrage), le témoin de sac gonflable s'allume pendant environ sept secondes, puis s'éteint. Ceci indique que le dispositif est fonctionnel.

Si une des conditions suivantes survient, les sacs gonflables avant, les sacs gonflables latéraux, les rideaux gonflables latéraux et les ceintures de sécurité à prétendeur doivent faire l'objet d'un entretien :

- Le témoin du sac gonflable reste allumé après la période initiale d'environ sept secondes.

- Le témoin du sac gonflable clignote par intermittence.
- Le témoin du sac gonflable ne s'allume pas du tout.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces services.

Le système de retenue supplémentaire (sac gonflable) ou les prétendeurs risquent de ne pas fonctionner correctement s'ils n'ont pas été vérifiés et réparés, au besoin. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de retenue supplémentaire (SRS) » du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

L'allumage du témoin des sacs gonflables peut indiquer que les systèmes de sacs gonflables avant, de sacs gonflables latéraux, de rideaux gonflables latéraux et de prétendeurs des ceintures de sécurité ne fonctionneront pas en cas d'accident. Pour prévenir les blessures potentielles aux occupants, faites vérifier votre véhicule dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

TÉMOINS

Ce véhicule est doté de divers témoins qui pourraient s'allumer pour indiquer un état du système. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le témoin dans cette section.

 Témoin de position de la boîte de vitesses automatique (modèles équipés d'une boîte de vitesses automatique seulement)

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), ce témoin indique la position du levier sélecteur. Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.

 Témoin de RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement)

Ce témoin s'allume lorsque le commutateur ON/OFF (marche-arrêt) du RÉGULATEUR DE VITESSE est enfoncé. Il s'éteint lorsque le commutateur ON/OFF (marche-arrêt) du RÉGULATEUR DE VITESSE est enfoncé de nouveau. L'activation de ce témoin indique que le système du régulateur de vitesse est en fonction.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Régula-

teur de vitesse » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

 Témoin des phares antibrouillard avant (selon l'équipement)

Le témoin des phares antibrouillard avant s'allume lorsque ceux-ci sont activés. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Interrupteur des phares antibrouillard » dans ce chapitre.

 Témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant

Le témoin de neutralisation du sac gonflable du passager avant  s'allume et le sac gonflable du passager avant se désactive en fonction de l'utilisation du siège passager avant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Sac gonflable du passager avant et témoin de neutralisation » du chapitre « Sécurité - Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » de ce manuel.



Témoin des faisceaux route (bleu)

Ce témoin bleu s'allume lorsque les feux de route sont allumés et s'éteint lorsque les feux de croisement sont sélectionnés.

Le témoin des feux de route s'allume également lorsque le signal de dépassement est activé.



Témoin d'anomalie

Un témoin d'anomalie qui s'allume en continu ou qui clignote pendant que le moteur tourne peut indiquer une anomalie du dispositif antipollution.

Le témoin  peut également s'allumer en continu si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, ou en cas de panne sèche. Assurez-vous que le bouchon du réservoir de carburant de votre véhicule a bien été revissé et que le réservoir contient au moins 11,4 litres (3 gallons) de carburant.

Le témoin  devrait s'éteindre après quelques cycles de conduite s'il n'existe aucune autre anomalie du dispositif antipollution.

Si ce témoin demeure allumé pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes alors que le moteur ne tourne pas, le véhicule n'est pas prêt à subir un contrôle d'inspection et d'entretien du dispositif antipollution. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » dans ce manuel.

Fonctionnement

Le témoin d'anomalie s'allume lorsque l'une des situations suivantes se produit :

- Le témoin d'anomalie s'allume en continu - Une anomalie du dispositif antipollution a été décelée. Vérifiez le bouchon du réservoir de carburant si l'avertissement « LOOSE FUEL CAP » (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche dans l'ordinateur de bord. Si le bouchon du réservoir de carburant est desserré ou manquant, serrez-le ou installez-le et poursuivez votre route. Le témoin  doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin  reste allumé après quelques cycles de conduite, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un

concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

- Le témoin d'anomalie clignote - Un raté d'allumage du moteur susceptible d'endommager le dispositif antipollution de votre véhicule a été détecté. Pour éviter les dommages au dispositif antipollution de votre véhicule ou pour réduire la gravité de ceux-ci :

- ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 72 km/h (45 mi/h);
- évitez les accélérations et les décélérations brusques;
- évitez les pentes ascendantes raides;
- autant que possible, réduisez la charge transportée ou remorquée par votre véhicule.

Il est possible que le témoin d'anomalie cesse de clignoter et demeure allumé. Faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Il n'est pas nécessaire de faire remorquer votre véhicule pour vous rendre chez le concessionnaire.

MISE EN GARDE

Le fait de continuer de conduire le véhicule en omettant de faire inspecter ou réparer (s'il y a lieu) le dispositif antipollution peut compromettre la maniabilité du véhicule, augmenter la consommation de carburant, et accroître les risques de dommages au dispositif antipollution.

O/D
OFF

Témoin de
NEUTRALISATION de
surmultipliée (modèles
équipés d'une boîte de
vitesses automatique
seulement)

Ce témoin s'allume lorsque la surmultipliée est DÉACTIVÉE.

L'interrupteur de surmultiplication commande la fonction de surmultiplication de la boîte de vitesses automatique.

Consultez la section « Conduite du véhicule » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel pour obtenir des renseignements supplémentaires.



Témoin de sécurité

Ce témoin clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).

Lorsque le témoin de sécurité clignote, les systèmes de sécurité du véhicule sont fonctionnels.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Systèmes de sécurité » dans ce chapitre.



Témoin de dérapage

Cet indicateur clignote quand le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne, pour indiquer au conducteur que les roues du véhicule perdront bientôt leur adhérence. La route peut être glissante.



Témoins des clignotants et des feux de détresse

Le témoin gauche ou droit (selon le cas) clignote lorsque la commande de clignotant est activée.

Les deux témoins clignotent lorsque l'interrupteur des feux de détresse est enfoncé.



Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule

Ce témoin s'allume lorsque l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule est placé en position off (hors fonction). Cela indique que le système de contrôle dynamique du véhicule a été désactivé.

Pour réactiver le système, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Le témoin du système de contrôle dynamique du véhicule s'allume également lorsque vous placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche). Il s'éteint après 2 secondes environ si le système est fonctionnel. Si le témoin reste allumé ou s'il s'allume en même temps que le témoin  pendant la conduite, faites vérifier le système de contrôle dynamique

du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Il est possible que le fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule entraîne une légère vibration ou des bruits lorsque vous démarrez ou que vous accélérez, mais ceci est normal.

RAPPELS SONORES

Signal d'avertissement des indicateurs d'usure de plaquettes de frein

Les indicateurs d'usure de plaquettes de frein peuvent émettre un signal d'avertissement. Lorsqu'une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure correspondant émet un bruit de grattement strident pendant la conduite, et ce, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Faites vérifier les freins de votre véhicule dès que possible si les indicateurs d'usure des freins émettent un tel bruit.

Carillon de rappel de clé dans le commutateur d'allumage

Un carillon retentit si vous ouvrez la portière du conducteur alors que la clé se trouve dans le commutateur d'allumage. Retirez la clé du commutateur d'allumage avant de quitter votre véhicule.

Carillon de rappel des phares allumés

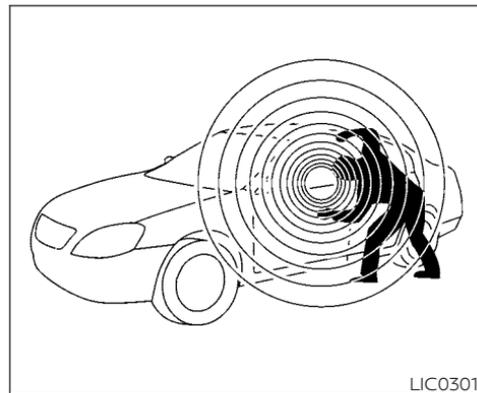
Si les phares ou les feux de stationnement du véhicule sont allumés et que le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF (hors fonction), un carillon retentit lorsque vous ouvrez la portière du conducteur.

Éteignez les phares avant de quitter votre véhicule.

Carillon de rappel de frein de stationnement

Un carillon retentit si le frein de stationnement est serré et que le véhicule roule. L'avertisseur sonore s'interrompt si le frein de stationnement est desserré ou si le véhicule s'immobilise.

SYSTÈMES DE SÉCURITÉ



Votre véhicule est muni d'un système de sécurité :

- Système antidémarrage du véhicule NISSAN

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le Système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur sans clé programmée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé program-

mée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ 5 secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.
3. Recommencez les étapes 1 et 2.
4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

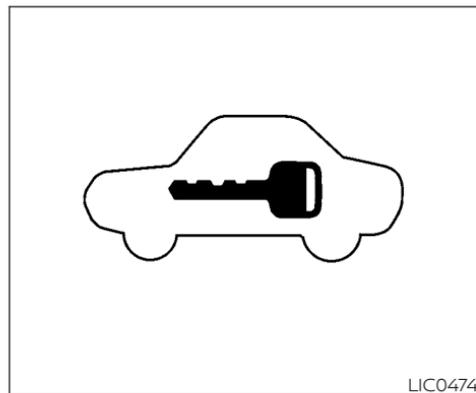
Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

REMARQUE :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence et (2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.



Témoin de sécurité

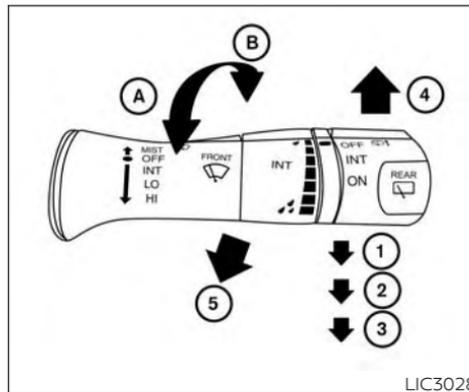
Le témoin de sécurité clignote lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction), LOCK (antivol-verrouillé) ou ACC (accessoires).

Cette fonction indique que le Système antidémarrage du véhicule NISSAN est en état de marche.

Si le témoin demeure allumé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), le Système antidémarrage du véhicule NISSAN est défectueux.

COMMUTATEUR D'ESSUIE-GLACE ET DE LAVE-GLACE

Si le témoin reste allumé ou le moteur ne démarre pas, faites réparer le Système antidémarrage du véhicule NISSAN dès que possible. Veuillez apporter toutes vos clés programmées. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



FONCTIONNEMENT DE LA COMMANDE

⚠ AVERTISSEMENT

Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur le pare-brise et de vous obstruer la vue, ce qui peut entraîner un accident. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer le pare-brise avant de le nettoyer.

⚠ MISE EN GARDE

- N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.
- N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.
- Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.
- Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

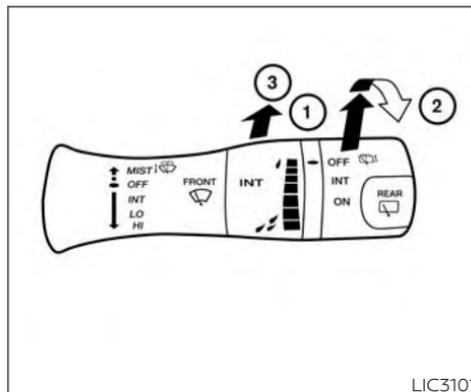
Les essuie-glaces et le lave-glace de pare-brise fonctionnent lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).

Poussez le levier vers le bas pour actionner les essuie-glaces aux réglages suivants :

- ① INT (intermittent) – Le fonctionnement intermittent se règle en tournant le bouton vers **A** (cycles plus longs) ou **B** (cycles plus courts).
- ② Basse vitesse (LO) – Les essuie-glaces fonctionnent en continu à basse vitesse.
- ③ Haute vitesse (HI) – Les essuie-glaces fonctionnent en continu à haute vitesse.

Poussez le levier vers le haut ④ pour obtenir un seul cycle de balayage (MIST [brume]).

Tirez le levier vers vous ⑤ pour activer le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.



FONCTIONNEMENT DU COMMUTATEUR ARRIÈRE

La commande d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière ne fonctionne que lorsque le contact est ÉTABLI.

Tournez la commande dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir de la position OFF (hors fonction), pour actionner l'essuie-glace.

- ① INT (intermittent) – Fonctionnement intermittent (non réglable)
- ② ON (marche) – Fonctionnement continu à basse vitesse

Appuyez sur la commande vers l'avant ③ pour actionner le lave-glace. Les essuie-glaces exécuteront également plusieurs cycles de balayage.

⚠ AVERTISSEMENT

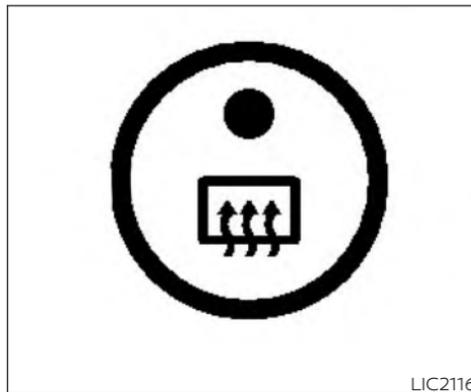
Lorsque la température est inférieure au point de congélation, le liquide lave-glace risque de geler sur la vitre et de vous obstruer la vue. Faites fonctionner le dégivreur pour réchauffer la lunette arrière avant d'utiliser le lave-glace arrière.

⚠ MISE EN GARDE

- **N'actionnez pas le lave-glace pendant plus de 30 secondes.**
- **N'actionnez pas le lave-glace si le réservoir de liquide lave-glace est vide.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher le calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**

- Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.

INTERRUPTEUR DU DÉGIVREUR DE LUNETTE ET DE RÉTROVISEUR EXTÉRIEUR (selon l'équipement)



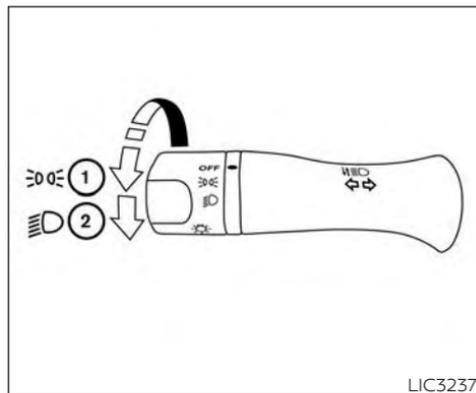
Pour dégivrer la lunette arrière et les rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement), faites démarrer le moteur et appuyez sur l'interrupteur de dégivreur de lunette arrière. Le témoin de dégivreur de lunette arrière qui se trouve sur l'interrupteur s'allume. Appuyez de nouveau sur l'interrupteur pour mettre le dégivreur hors fonction.

Le dégivreur de lunette s'arrête automatiquement environ 15 minutes après son activation.

MISE EN GARDE

Au moment du nettoyage de la paroi intérieure de la lunette, prenez soin de ne pas égratigner ou d'endommager le dégivreur.

INTERRUPTEUR DES PHARES ET DES CLIGNOTANTS



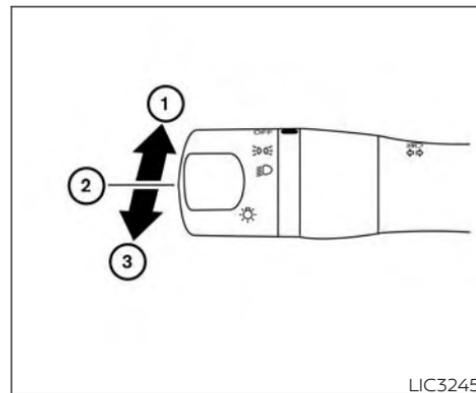
INTERRUPTEUR DES PHARES

Lighting (éclairage)

- 1 Placez l'interrupteur à la position  pour que les feux de stationnement avant, les feux arrière, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et l'éclairage du tableau de bord s'allument.
- 2 Placez l'interrupteur à la position  pour que les phares s'allument et que tous les autres feux demeurent allumés.

MISE EN GARDE

Pour éviter de décharger la batterie, allumez les phares seulement lorsque le moteur tourne.



Sélection des feux

- 1 Pour sélectionner les feux de route, allumez les feux de croisement, puis poussez le levier vers l'avant. Les feux de route et le témoin  s'allument. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Commutateur des phares » dans ce chapitre.
- 2 Tirez le levier vers l'arrière pour retourner aux feux de croisement.

- ③ Les faisceaux route sont activés et désactivés lorsque vous tirez puis relâchez le levier. Les feux de croisement doivent être désactivés pour que cette opération fonctionne.

Dispositif antidécharge de la batterie

Si le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) alors que l'interrupteur des phares se trouve à la position  ou , les phares s'éteignent après un certain délai.

MISE EN GARDE

Même si la protection antidécharge de la batterie éteint automatiquement les phares après un certain délai, mettez l'interrupteur des phares en position OFF (hors fonction) lorsque le moteur ne tourne pas, pour ne pas décharger la batterie.

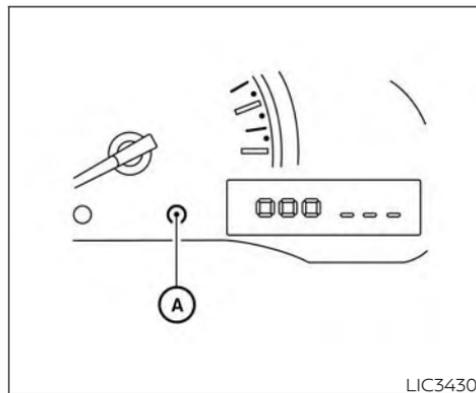
AVERTISSEMENT

Les feux arrière de votre véhicule sont éteints lorsque les phares de jour sont allumés. Vous devez allumer les phares de votre véhicule à la brunante. Le non-respect de cette directive risque de causer un accident et des blessures à vous-même et à autrui.

SYSTÈME DE PHARES DE JOUR

Les phares s'allument automatiquement à intensité réduite lorsque le frein de stationnement est desserré après le démarrage du moteur. Les phares de jour fonctionnent lorsque l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction). Tournez l'interrupteur des phares à la position  ou  pour obtenir une intensité d'éclairage maximale destinée à la conduite de nuit.

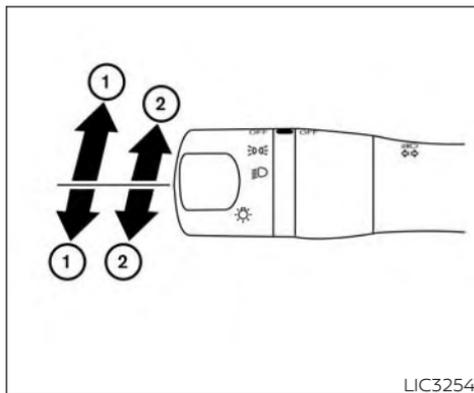
Les phares de jour ne s'allument pas au démarrage du moteur si le frein de stationnement est serré. Les feux de jour s'allument une fois que vous desserrez le frein de stationnement. Les phares de jour restent allumés jusqu'à ce que le commutateur d'allumage soit placé à la position OFF (hors fonction).



COMMANDE DE LUMINOSITÉ DU TABLEAU DE BORD

La commande de luminosité fonctionne lorsque l'interrupteur des phares se trouve à la position  ou à la position . Appuyez sur cette commande  pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord lorsque vous conduisez la nuit.

Quand l'allumage est activé et que le bouton est enfoncé, l'éclairage diminue. La luminosité revient à son niveau maximum lorsqu'elle est à son minimum et que le bouton est enfoncé.



COMMANDE DE CLIGNOTANT

Clignotants

- 1 Déplacez le levier des clignotants vers le haut ou vers le bas pour indiquer la direction du virage. Les clignotants s'arrêtent automatiquement lorsque le virage est terminé.

REMARQUE :

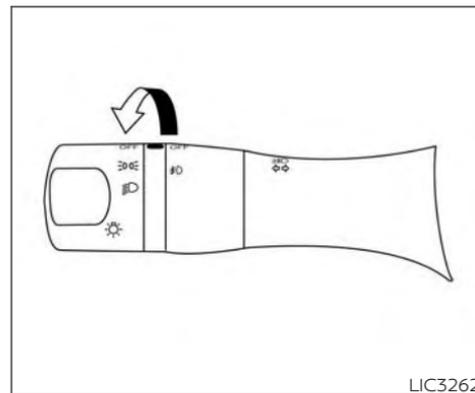
En cas de mauvais fonctionnement des feux clignotants, l'indicateur de clignotant clignote à une fréquence plus élevée lorsque le clignotant est activé.

Signal de changement de voie

- 2 Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, pour signaler un changement de voie. Maintenez le levier jusqu'à ce que le changement de voie soit terminé.

Déplacez le levier vers le haut ou vers le bas jusqu'à ce que le clignotant commence à clignoter, mais sans enclencher le levier, puis relâchez le levier. Le clignotant clignotera automatiquement trois fois.

Choisissez la méthode appropriée pour signaler un changement de voie en vous basant sur l'état de la route et les conditions de circulation.

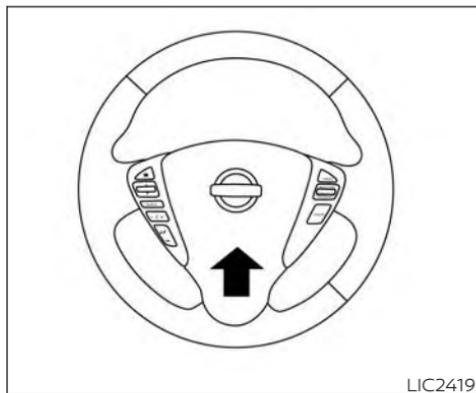


TÉMOINS DES PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

Pour allumer les phares antibrouillard avant, tournez le commutateur des phares à la position **DE** ou **D**, puis tournez le commutateur des phares antibrouillard à la position **D**.

Pour les éteindre, tournez le commutateur des phares antibrouillard à la position OFF (hors fonction).

AVERTISSEUR SONORE

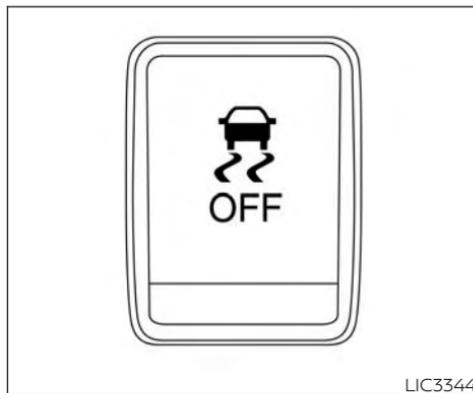


Pour actionner l'avertisseur sonore, appuyez sur la partie à proximité de l'icône d'avertisseur sonore du volant.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne tentez pas de démonter l'avertisseur sonore. Une telle action pourrait compromettre le fonctionnement du système de sacs gonflables avant. Toute altération des sacs gonflables avant peut entraîner des blessures graves.

COMMUTATEUR DE DÉSACTIVATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE



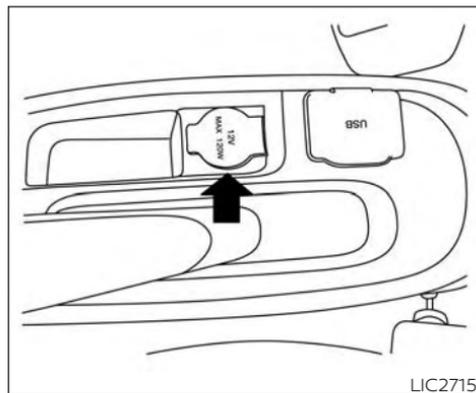
Le système de contrôle dynamique du véhicule devrait être activé dans la plupart des conditions de conduite.

Si le véhicule est enlisé dans la boue ou la neige, le système de contrôle dynamique du véhicule réduit la puissance du moteur afin de diminuer le patinage des roues. Le régime du moteur restera bas, même si la pédale d'accélérateur est complètement enfoncée. Si une puissance maximale est requise pour libérer un véhicule embourbé, désactivez le système de contrôle dynamique du véhicule.

Pour désactiver le système de contrôle dynamique du véhicule, appuyez sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule. Le témoin  s'allume.

Pour réactiver le dispositif, appuyez de nouveau sur l'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule, ou faites redémarrer le moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Système de contrôle dynamique du véhicule » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

PRISE D'ALIMENTATION



La prise de courant de votre véhicule permet de brancher des accessoires électriques tels que des téléphones cellulaires. La prise a une valeur nominale maximale de 12 V, 120 W (10 A).

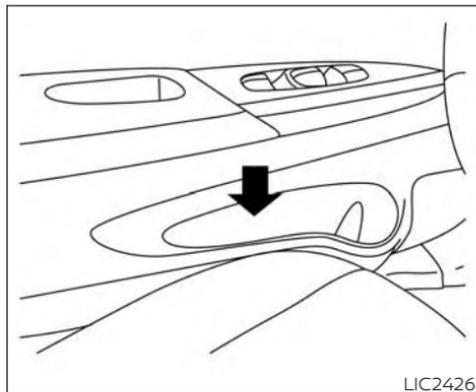
MISE EN GARDE

- La prise et la fiche peuvent devenir chaudes pendant ou immédiatement après l'utilisation.

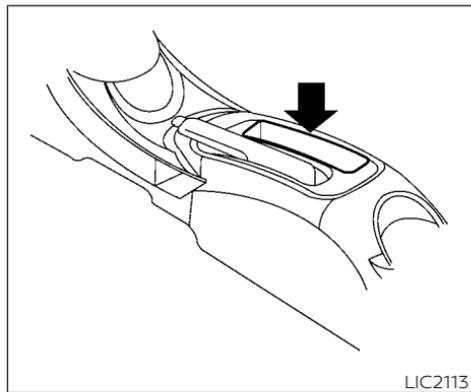
- Seules certaines prises d'alimentation sont conçues pour recevoir un allume-cigare. N'utilisez aucune autre prise d'alimentation pour cet accessoire. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements supplémentaires.
- N'utilisez pas d'accessoires consommant plus de 12 V, 120 W (10 A).
- N'utilisez pas d'adaptateurs doubles et ne branchez pas plus d'un accessoire électrique dans la même prise.
- Utilisez les prises d'alimentation seulement lorsque le moteur tourne afin d'éviter de décharger la batterie du véhicule.
- Évitez d'utiliser les prises de courant lorsque le climatiseur (selon l'équipement), les phares ou le dégivreur de lunette arrière (selon l'équipement) sont en fonction.
- Avant de brancher ou de débrancher un accessoire électrique, assurez-vous que l'accessoire est ÉTEINT.

- Enfoncez la fiche le plus loin possible. Si le contact n'est pas établi adéquatement, la fiche peut surchauffer ou le fusible de température interne peut griller.
- Assurez-vous que le capuchon est fermé lorsque vous n'utilisez pas la prise. Ne laissez pas la prise entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.

RANGEMENT



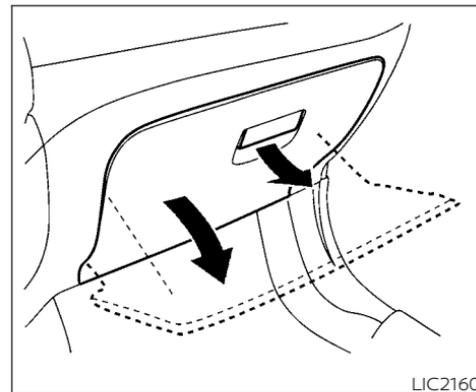
VIDE-POCHE DE PORTIÈRE AVANT



Compartment de rangement
BAC DE RANGEMENT (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Afin de prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, ne déposez pas d'objets acérés dans les plateaux.

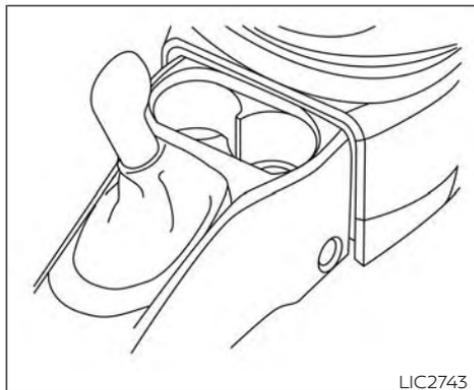


BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir la boîte à gants, tirez sur la poignée.

AVERTISSEMENT

Pour prévenir les blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque, la boîte à gants devrait toujours être fermée lorsque le véhicule est en mouvement.

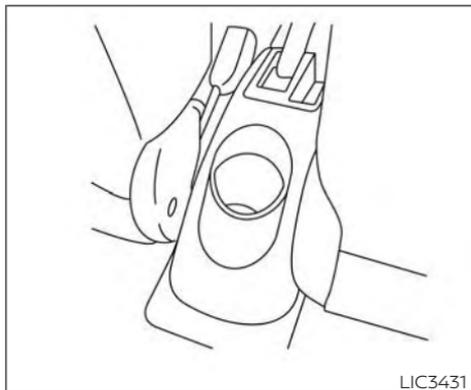


Avant

PORTE-GOBELETS

⚠️ AVERTISSEMENT

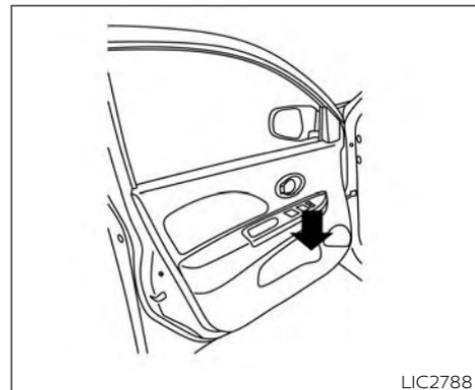
Évitez de démarrer ou de freiner brusquement lorsque le porte-gobelets est utilisé, car le liquide pourrait se renverser. Si le liquide est chaud, votre passager et vous pourriez être brûlés.



Arrière

⚠️ MISE EN GARDE

Ne déposez que des tasses faites de matériaux souples dans le porte-gobelets. Des objets durs pourraient vous infliger des blessures en cas d'accident.



Avant

Support à bouteille souple

⚠️ MISE EN GARDE

- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir d'autres types d'objets qui pourraient être projetés dans le véhicule et infliger des blessures aux occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.
- N'utilisez pas le porte-bouteilles pour retenir des bouteilles de liquide ouvertes.

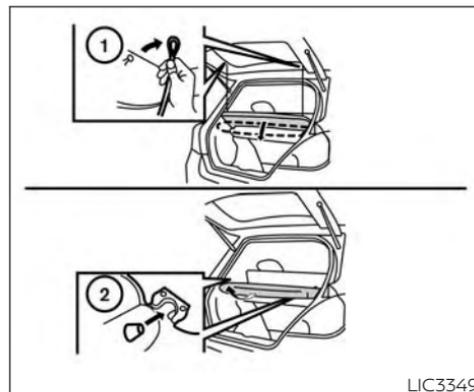
COUVRE-BAGAGES (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- Ne déposez aucun article, si petit soit-il, sur le couvre-bagages. Tout objet déposé sur le couvre-bagages pourrait entraîner des blessures en cas d'accident ou d'arrêt brusque.
- Ne mettez pas des objets plus lourds que 20 kg (44 lb) sur le cache-bagages pendant de longues périodes.
- Ne laissez pas le couvre-bagages dans le véhicule s'il est dégagé de son support.
- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

- Arrimez le chargement de façon adéquate et ne laissez aucun élément rangé dans l'aire de chargement entrer en contact avec la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant. Les éléments qui ne sont pas correctement arrimés ou qui touchent à la courroie d'attache supérieure peuvent endommager la courroie d'attache supérieure en cas de collision. Si le couvre-bagages touche à la courroie d'attache supérieure lorsqu'elle est fixée au point d'ancrage supérieur, retirez le couvre-bagages du véhicule ou fixez-le sur le plancher de l'aire de chargement sous son point de fixation. En cas de collision, la courroie d'attache supérieure pourrait être endommagée si le couvre-bagages n'est pas retiré. Si la courroie d'attache supérieure d'un ensemble de retenue d'enfant est endommagée, votre enfant pourrait subir des blessures graves, voire mortelles en cas de collision.

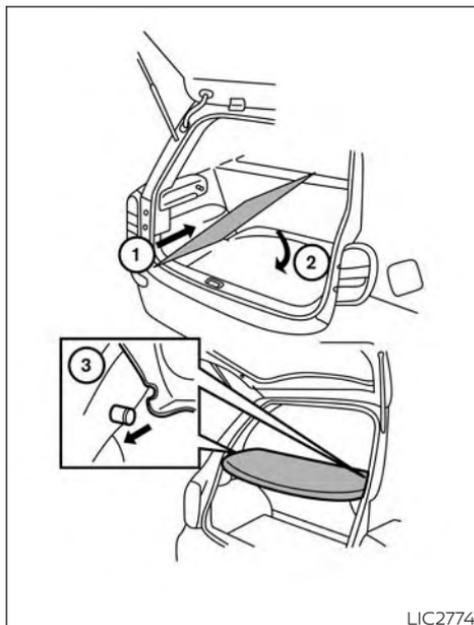
Le couvre-bagages dissimule les articles que loge l'aire de chargement.



Pour retirer le couvre-bagages :

- ① Retirez les sangles du hayon.
- ② Retirez les supports du couvre-bagages du montant arrière.

Faites tourner et déposez le couvre-bagages sans toucher ses pièces environnantes.

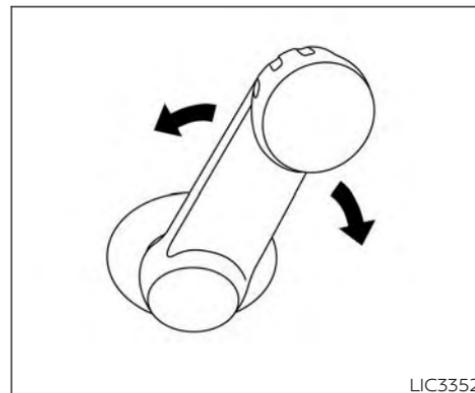


2. Faites tourner le couvre-bagages ② en parallèle au-dessus de l'aire de chargement.
3. Insérez le couvre-bagages ③ sur les montants arrière.
4. Rattachez les sangles au hayon arrière.

Pour insérer le couvre-bagages :

1. Insérez le couvre-bagages ① en le tournant de manière à ce qu'il ne touche pas les pièces à proximité.

GLACES



GLACES MANUELLES (selon l'équipement)

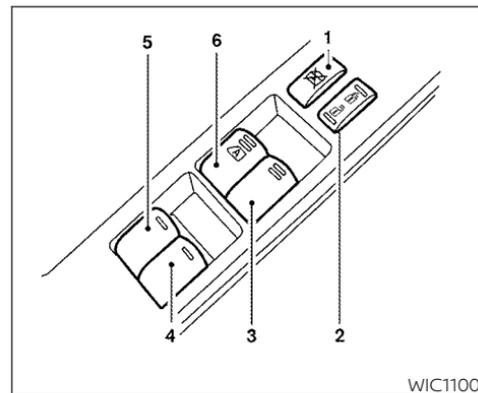
Les glaces latérales peuvent être ouvertes et fermées en tournant la poignée sur chacune des portières.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que tous vos passagers ont les mains, les bras, etc. à l'intérieur du véhicule lorsque ce dernier est en mouvement et avant de relever les glaces. Servez-vous du commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher l'utilisation imprévue des lève-glaces à commande électrique.**
- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.**

Les glaces à commande électrique peuvent être activées lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) ou pendant un certain délai après la COUPURE du contact. L'alimentation des glaces à commande électrique est toutefois neutralisée si la portière du conducteur ou celle du passager est ouverte pendant ce délai.

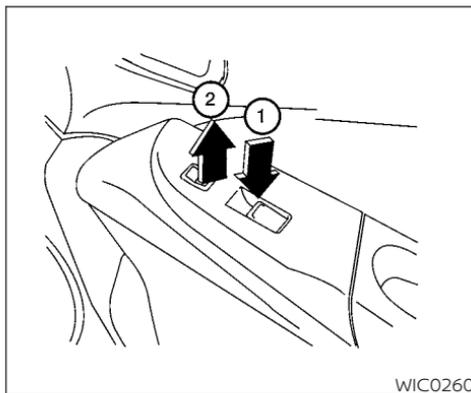


1. Bouton de verrouillage des glaces
2. Interrupteur de verrouillage électrique des portières
3. Commande de glace électrique du côté passager avant
4. Commande de glace électrique du côté passager arrière droit
5. Commande de glace électrique du côté passager arrière gauche
6. Commande de glace électrique automatique du côté conducteur

Bloc de commande de glaces électriques du côté conducteur

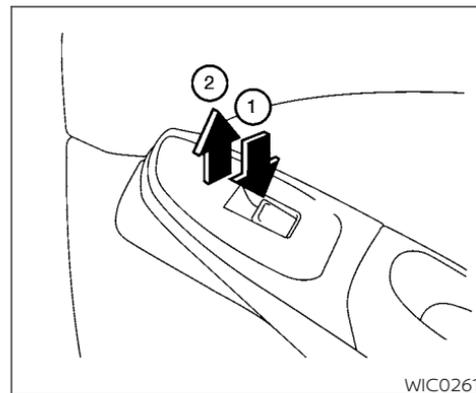
Le bloc de commande du côté conducteur comporte des commandes qui permettent d'ouvrir ou de fermer les glaces des passagers avant et arrière.

Pour ouvrir une glace, appuyez sur l'une des commandes et tenez-la enfoncée. Soulevez et maintenez la commande pour refermer la glace. Pour interrompre l'ouverture ou la fermeture d'une glace, relâchez simplement la commande.



Commande de glace électrique du côté passager avant

La commande de glace électrique du côté passager avant permet seulement l'activation de la glace électrique du passager avant. Pour ouvrir la glace, appuyez sur l'interrupteur et maintenez-le enfoncé ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.

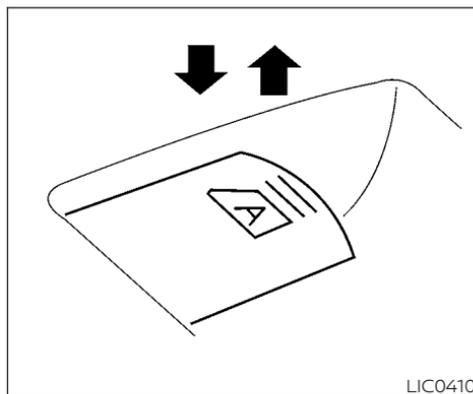


Commandes des glaces électriques arrière

Les commandes des glaces électriques arrière permettent d'ouvrir ou de fermer la glace électrique du passager correspondante. Pour ouvrir la glace, appuyez sur l'interrupteur et maintenez-le enfoncé ①. Soulevez la commande pour refermer la glace ②.

Verrouillage des glaces des passagers

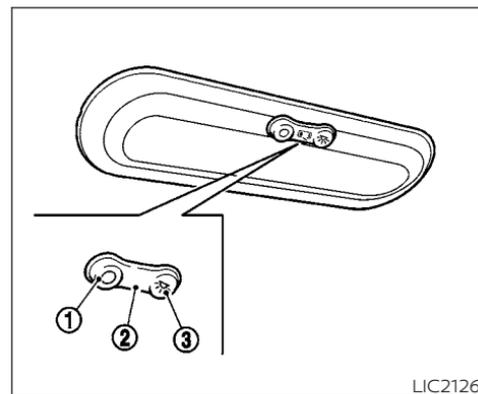
Seule la glace du côté conducteur peut être ouverte ou fermée lorsque le commutateur de verrouillage des glaces est enfoncé. Pour déverrouiller les glaces, enfoncez de nouveau l'interrupteur.



Fonctionnement automatique

Pour ouvrir complètement une glace dotée du fonctionnement automatique, appuyez sur l'interrupteur de glace jusqu'au deuxième cran et relâchez-le. Il est inutile de le maintenir enfoncé. La glace s'ouvre complètement. Pour interrompre l'ouverture de la glace, tirez la commande vers le haut.

ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR



L'éclairage intérieur est commandé par un commutateur à trois positions. L'éclairage fonctionne quelle que soit la position du commutateur d'allumage.

Lorsque le commutateur est à la position ON (marche) ③, l'éclairage intérieur s'allume, quelle que soit la position de la portière. L'éclairage s'éteint après la temporisation, à moins que le commutateur d'allumage ne soit tourné à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) (selon l'équipement).

ÉCLAIRAGE DE L'AIRE DE CHARGEMENT

Lorsque le commutateur est à la position DOOR (portière) ②, l'éclairage intérieur reste allumé pendant la temporisation si :

- les portières sont déverrouillées à l'aide de la télécommande, d'une clé ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières alors que toutes les portières sont fermées et que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction);
- la portière du conducteur est ouverte, puis refermée sans que la clé ne se trouve dans le commutateur d'allumage;
- la clé est retirée du commutateur d'allumage lorsque toutes les portières sont fermées.

L'éclairage s'éteint pendant la temporisation lorsque :

- la portière du conducteur est verrouillée au moyen de la télécommande, d'une clé ou de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières;
- le commutateur d'allumage est tourné à ON (marche).

Lorsque le commutateur est à la position OFF (hors fonction) ①, l'éclairage intérieur ne s'allume pas, quelle que soit la position des portières.

Lorsque les portières sont ouvertes, l'éclairage s'éteint automatiquement après un certain délai pour éviter la décharge de la batterie.

MISE EN GARDE

Ne les utilisez pas pendant de longues périodes lorsque le moteur est arrêté, car la batterie pourrait se décharger.

L'éclairage de l'aire de chargement s'allume lorsque le hayon est ouvert. L'éclairage s'éteint à la fermeture du hayon.

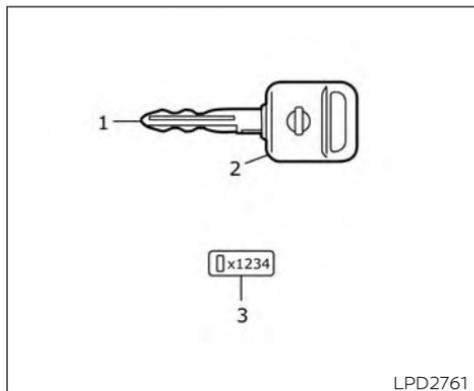
L'éclairage s'allume également avec le reste de l'éclairage intérieur lorsque le commutateur d'éclairage intérieur se trouve en position de PORTIÈRE. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Éclairage intérieur » dans ce chapitre.

MÉMENTO

3 Vérifications et réglages avant le démarrage

| | | | |
|---|-----|---|------|
| Clés | 3-2 | Capot | 3-11 |
| Clés du Système antidémarrage du véhicule NISSAN | 3-3 | Hayon (hatchback) | 3-12 |
| Portières | 3-4 | Ouverture du hayon | 3-12 |
| Verrouillage au moyen d'une clé | 3-4 | Fermeture du le hayon arrière | 3-13 |
| Verrouillage au moyen de la commande de verrouillage intérieure | 3-5 | Trappe du réservoir de carburant | 3-13 |
| Verrouillage au moyen de l'interrupteur de verrouillage électrique des portières (selon l'équipement) | 3-6 | Fonctionnement du levier d'ouverture | 3-13 |
| Serrures de portière automatiques (selon l'équipement) | 3-6 | Bouchon du réservoir de carburant | 3-13 |
| Verrouillage des portières arrière au moyen du dispositif de sécurité pour enfant | 3-6 | Volant | 3-16 |
| Système d'entrée sans clé à télécommande (selon l'équipement) | 3-7 | Fonctionnement du volant inclinable | 3-16 |
| Utilisation du système d'entrée sans clé à télécommande | 3-8 | Pare-soleil | 3-16 |
| | | Miroirs de courtoisie (selon l'équipement) | 3-17 |
| | | Porte-cartes (côté conducteur seulement) (selon l'équipement) | 3-17 |
| | | Rétroviseurs | 3-18 |
| | | Rétroviseur intérieur | 3-18 |
| | | Rétroviseurs extérieurs | 3-18 |

CLÉS



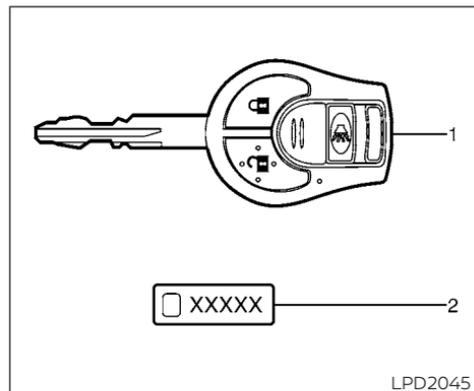
Type A (selon l'équipement)

1. Clé principale
2. Puce du transpondeur
3. Plaque du numéro de clé

Un numéro de clé est fourni avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN avec le numéro de clé pour obtenir des copies. Il est très important que vous preniez en note le numéro de

clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Un numéro de clé n'est nécessaire que si vous perdez toutes vos clés. Si vous avez toujours une clé, celle-ci peut être dupliquée sans connaître le numéro de la clé.



Type B – Verrouillage et déverrouillage sans clé à télécommande (selon l'équipement)

1. Télécommande à clé intégrée
2. Plaque du numéro de clé

MISE EN GARDE

Né laissez jamais la clé de contact dans l'habitacle lorsque vous quittez le véhicule.

Un numéro de clé est fourni avec les clés de votre véhicule. Prenez en note ce numéro de clé et conservez-le dans un endroit sûr (comme votre portefeuille), mais pas dans votre véhicule. Si vous perdez vos clés, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN avec le numéro de clé pour obtenir des copies. Il est très important que vous preniez en note le numéro de clé qui apparaît sur la plaque puisque NISSAN ne conserve pas de registres de ces numéros de clés.

Vous n'aurez besoin de ce numéro que si vous perdez toutes les clés du véhicule et qu'il n'est pas possible d'utiliser une autre clé pour en tirer des copies. Si vous avez toujours une clé, celle-ci peut être dupliquée sans connaître le numéro de la clé.

CLÉS DU SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Seules les clés programmées dans la mémoire des composants du Système antidémarrage du véhicule NISSAN permettent d'utiliser votre véhicule.

Une clé mécanique permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les serrures du véhicule.

Ne laissez jamais les clés dans le véhicule.

Clés supplémentaires ou de remplacement :

Si vous avez encore une clé en votre possession, le numéro de clé n'est pas nécessaire si vous désirez vous procurer une autre clé associée au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Votre clé peut être reproduite sans connaître le numéro de clé. Vous pouvez utiliser jusqu'à quatre clés associées au Système antidémarrage du véhicule NISSAN. Vous devriez apporter toutes les clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN lorsque vous vous présentez chez un concessionnaire NISSAN pour les faire programmer. En effet, le procédé d'enregistrement efface tous les codes de clés enregistrés antérieurement dans la mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN de votre véhicule. Une fois la programmation achevée, les composants du système ne reconnaissent que les clés mises en mémoire du Système antidémarrage du véhicule NISSAN au cours de la procédure de programmation. Les clés que vous n'aurez pas remises au concessionnaire aux fins d'enregistrement ne pourront plus faire démarrer votre véhicule.

MISE EN GARDE

Ne laissez pas de l'eau ou de l'eau salée entrer en contact avec une clé d'antidémarrage, qui contient un transpondeur électrique. Cela pourrait nuire au fonctionnement du dispositif.

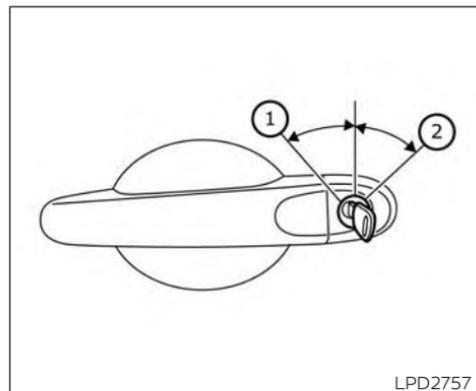
PORTIÈRES

Lorsque les portières sont verrouillées à l'aide d'une des méthodes suivantes, elles ne peuvent pas être ouvertes au moyen des poignées intérieures ou extérieures de portière. Les portières doivent être déverrouillées avant de pouvoir être ouvertes.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Conduisez toujours avec les portières verrouillées. Utilisé en combinaison avec les ceintures de sécurité, le verrouillage des portières offre une plus grande sécurité en cas d'accident puisqu'il empêche l'éjection des passagers du véhicule. Cette précaution empêche aussi l'ouverture accidentelle des portières par des enfants ou d'autres personnes et toute intrusion dans le véhicule.**
- **Avant d'ouvrir une portière, assurez-vous de pouvoir éviter les véhicules venant en sens inverse.**

- **Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, par exemple le coincement par les glaces et/ou l'activation accidentelle du verrouillage des portières, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes et/ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes et/ou à des animaux domestiques.**



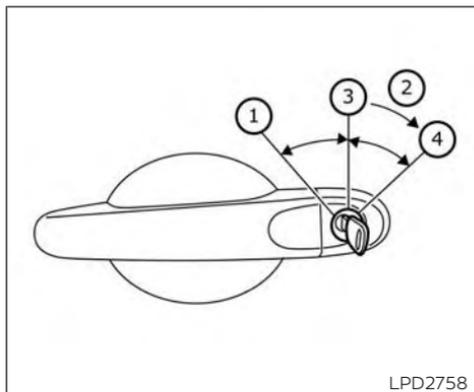
Côté conducteur

VERROUILLAGE AU MOYEN D'UNE CLÉ

Pour verrouiller ou déverrouiller le véhicule, tournez la clé, comme illustré.

Manuel (selon l'équipement)

Pour verrouiller la portière, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①. Pour la déverrouiller, tournez la clé vers l'arrière ②.



Côté conducteur

Ouverture sélective (selon l'équipement)

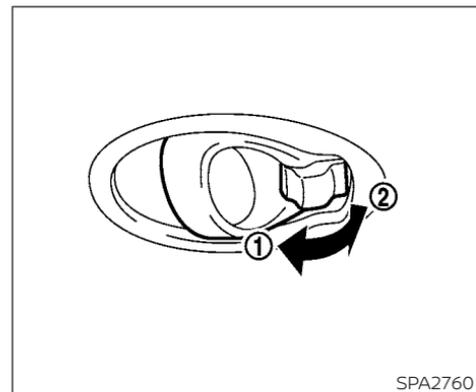
Le verrouillage électrique des portières vous permet de verrouiller ou de déverrouiller toutes les portières en même temps.

Pour verrouiller toutes les portières, tournez la clé vers l'avant du véhicule ①.

Pour déverrouiller une seule portière, tournez la clé dans la serrure de cette portière, vers l'arrière du véhicule ②. De cette position, remettez la clé à la position de point mort ③ (position qui permet d'insérer et de

retirer la clé), puis tournez-la de nouveau vers l'arrière dans les 5 secondes pour déverrouiller toutes les portières ④.

Si l'alarme se déclenche pendant l'ouverture du véhicule avec la clé mécanique, faites démarrer le moteur ou appuyez sur le bouton  de la télécommande (selon l'équipement).



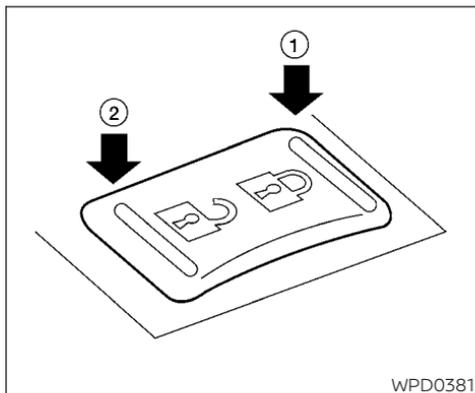
Verrouillage de l'intérieur

VERROUILLAGE AU MOYEN DE LA COMMANDE DE VERROUILLAGE INTÉRIEURE

Pour verrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de verrouillage ① puis fermez la portière.

Pour déverrouiller la portière sans utiliser la clé, déplacez le bouton de verrouillage intérieur à la position de déverrouillage ②.

Selon l'équipement, la portière peut être aussi ouverte sans clef en tirant le levier d'ouverture.



VERROUILLAGE AU MOYEN DE L'INTERRUPTEUR DE VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTIÈRES (selon l'équipement)

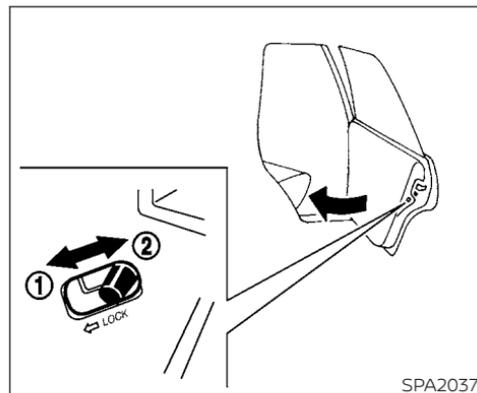
Pour verrouiller toutes les portières sans l'aide de la clé, appuyez sur l'interrupteur de serrure de portière en position de verrouillage ①. Assurez-vous de ne pas laisser vos clés dans le véhicule si vous utilisez cette méthode pour verrouiller les portières.

Pour déverrouiller toutes les portières sans l'aide de la clé, appuyez sur l'interrupteur de serrure de portière en position de déverrouillage ②.

3-6 Vérifications et réglages avant le démarrage

SERRURES DE PORTIÈRE AUTOMATIQUES (selon l'équipement)

- Toutes les portières se verrouillent automatiquement lorsque la vitesse du véhicule atteint 24 km/h (15 mi/h).
- Toutes les portières se déverrouillent automatiquement lorsque la transmission est placée en position P (stationnement) (selon l'équipement), lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position OFF ou lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage.



VERROUILLAGE DES PORTIÈRES ARRIÈRE AU MOYEN DU DISPOSITIF DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

Le dispositif de sécurité pour enfant empêche l'ouverture accidentelle des portières arrière, plus particulièrement lorsque de jeunes enfants ont pris place dans le véhicule.

Les leviers de verrouillage du dispositif de sécurité pour enfant sont situés sur le rebord des portières arrière.

SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE (selon l'équipement)

Lorsque le levier est en position de déverrouillage ②, la portière peut être ouverte de l'extérieur ou de l'intérieur.

Les portières arrière ne peuvent être ouvertes que de l'extérieur lorsque le levier est en position LOCK (antivol-verrouillé) ①.

AVERTISSEMENT

- **Les ondes radioélectriques peuvent nuire au fonctionnement des appareils médicaux électriques. Les personnes qui portent un stimulateur cardiaque doivent communiquer avec le fabricant de l'appareil médical électrique pour connaître les interférences possibles avant l'utilisation.**
- **La télécommande de verrouillage et déverrouillage sans clé émet des ondes radioélectriques lorsque les boutons sont enfoncés. Les ondes radio peuvent affecter la navigation aérienne et les systèmes de communication. N'utilisez pas la télécommande de verrouillage et déverrouillage sans clé à bord d'un avion. Assurez-vous que les boutons ne sont pas accidentellement enfoncés lorsque la télécommande est rangée en vue d'un vol.**

La télécommande vous permet de verrouiller et de déverrouiller toutes les portières, d'allumer l'éclairage intérieur et d'activer l'alarme d'urgence à partir de l'extérieur du véhicule.

Assurez-vous que les clés ne sont pas dans le véhicule avant de verrouiller les portières.

La télécommande peut fonctionner à environ 10 m (33 pi) du véhicule. Toutefois, la portée est fonction des conditions environnantes du véhicule.

Vous pouvez utiliser jusqu'à cinq télécommandes pour un véhicule. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'achat et à l'utilisation de télécommandes supplémentaires, il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN.

La télécommande ne fonctionnera pas si :

- La pile est déchargée.
- La distance entre le véhicule et la télécommande est supérieure à 10 m (33 pi).

L'alarme de détresse ne s'active pas si la clé se trouve dans le commutateur d'allumage.

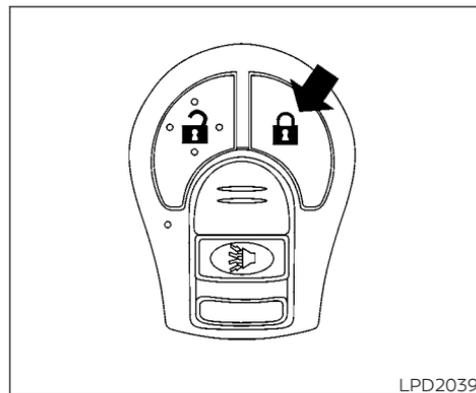
MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la télécommande :

- Ne laissez pas la télécommande, qui contient des composants électriques, entrer en contact avec de l'eau ou de l'eau salée, car cela pourrait nuire au fonctionnement du système.
- Ne laissez pas tomber la télécommande.
- Ne la frappez pas brusquement sur un autre objet.
- Ne modifiez pas la télécommande.
- Toute exposition à un liquide peut endommager la télécommande. Si la télécommande est exposée à un liquide, essuyez-la immédiatement jusqu'à ce qu'elle soit complètement sèche.
- Ne laissez pas la télécommande pendant une période prolongée dans un endroit où la température est supérieure à 60 °C (140 °F).

- Ne placez pas la télécommande sur un porte-clés qui est doté d'un aimant.
- Ne placez pas la télécommande près des appareils qui produisent un champ magnétique, tels qu'un téléviseur, du matériel audio et des ordinateurs personnels.

Si une télécommande est perdue ou volée, NISSAN vous recommande d'effacer le Code d'Identification de cette télécommande. Vous empêchez ainsi toute personne non autorisée d'utiliser la télécommande pour déverrouiller le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la procédure d'effacement, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN.



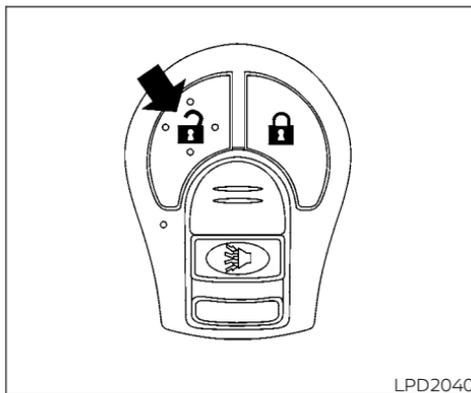
UTILISATION DU SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE

Verrouillage des portières

1. Retirez la clé de contact.
 2. Fermez toutes les portières.
 3. Appuyez sur le bouton  de la télécommande.
- Toutes les portières se verrouillent.
 - Le témoin des feux de détresse clignote une fois.

REMARQUE :

Lorsque l'utilisateur ne fait rien d'autre, une fonction de verrouillage automatique entre en action après un déverrouillage complet ou partiel. Cette fonction ne se manifeste qu'après un laps de temps d'environ 30 secondes après déverrouillage complet ou partiel. La fonction de verrouillage automatique s'annule à l'ouverture d'une portière ou à l'insertion de la clé dans le commutateur d'allumage.



Déverrouillage des portières

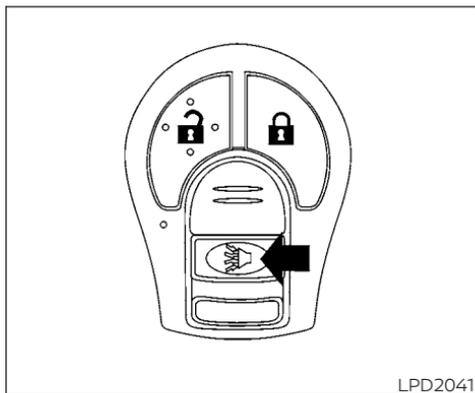
Appuyez sur le bouton  de la télécommande.

- Toutes les portières se déverrouillent.
- Le témoin des feux de détresse clignote deux fois.

Dispositif de reverrouillage automatique

Lorsque le bouton  de la télécommande est enfoncé, toutes les portières se verrouillent automatiquement dans un délai de 30 secondes, à moins qu'une des actions suivantes soit effectuée :

- Ouverture d'une portière.
- Insertion d'une clé dans le commutateur d'allumage, puis son passage de la position OFF (hors fonction) à la position ON (marche).



L'alarme de détresse est neutralisée :

- Lorsqu'elle a été activée pendant un certain délai, ou
- lorsqu'un des boutons de la télécommande est enfoncé.

Utilisation de l'éclairage intérieur

Appuyez une fois sur le bouton  de la télécommande pour allumer l'éclairage intérieur.

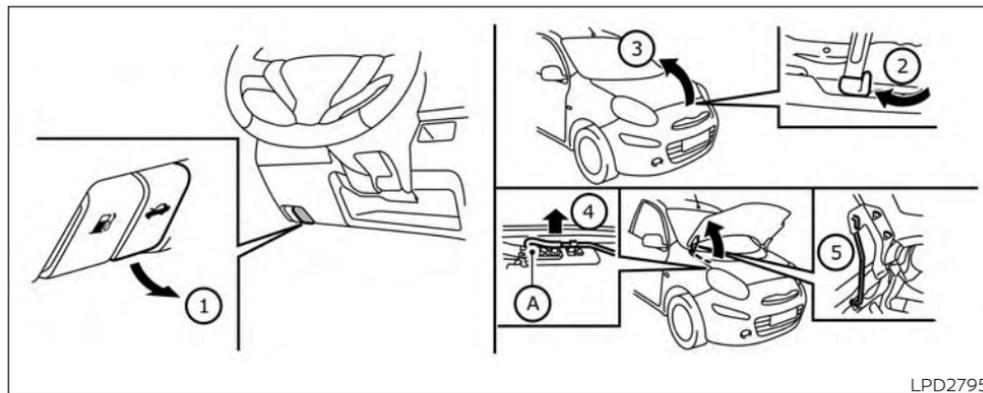
Consultez la section « Éclairage intérieur » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel pour obtenir de plus amples renseignements.

Utilisation de l'alarme de détresse

Si vous vous trouvez à proximité de votre véhicule et si vous croyez être en danger, vous pouvez activer l'alarme de détresse en maintenant le bouton  de la télécommande enfoncé **pendant plus d'une demi-seconde.**

L'alarme de détresse reste activée pendant un certain temps.

CAPOT



1. Tirez la poignée de déverrouillage de la serrure du capot (1) sous le tableau de bord jusqu'à ce que le capot se soulève légèrement.
2. Repérez le levier (2) entre le capot et la calandre, puis poussez-le latéralement du bout des doigts.
3. Soulevez le capot (3).
4. Retirez la béquille de support (4) et insérez-la dans la fente (5).

Tenez les parties enduites (A) lorsque vous retirez ou remplacez la béquille. Évitez de toucher directement aux pièces métalliques, car elles pourraient être chaudes immédiatement après l'arrêt du moteur.

Pour fermer le capot, remettez la béquille de support en place, abaissez le capot jusqu'à une distance d'environ 30 cm (12 po) au-dessus du loquet et laissez-le retomber. Vous vous assurez ainsi que le loquet du capot est bien engagé.

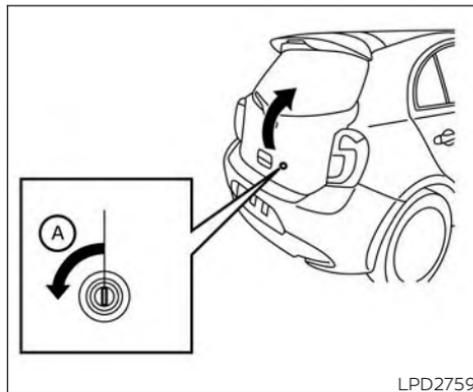
AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le capot de votre véhicule est bien fermé et correctement verrouillé avant de prendre la route. Si cette vérification n'est pas faite, le capot pourrait s'ouvrir et causer un accident.
- Si vous voyez de la vapeur ou de la fumée s'échapper du compartiment moteur, n'ouvrez pas le capot, car vous pourriez subir des blessures.

HAYON (hatchback)

⚠ AVERTISSEMENT

Le hayon doit être bien fermé avant la conduite. Un hayon ouvert peut laisser pénétrer des gaz d'échappement nocifs dans le véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.



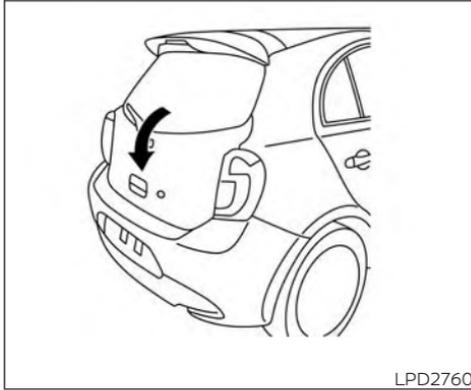
OUVERTURE DU HAYON

Pour ouvrir le hayon, déverrouillez-le au moyen d'une des méthodes suivantes, puis tirez sur la poignée.

- Déplacez l'Interrupteur de verrouillage électrique des portières en position de déverrouillage.
- Déverrouillez toutes les portières à l'aide de la clé **A** (selon l'équipement).

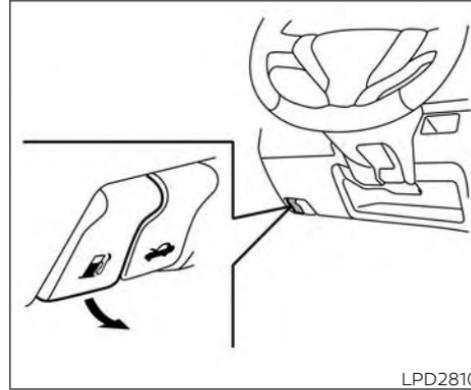
- Appuyez une fois sur la touche **i** de la télécommande. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Système d'entrée sans clé à télécommande » dans ce chapitre.

TRAPPE DU RÉSERVOIR DE CARBURANT



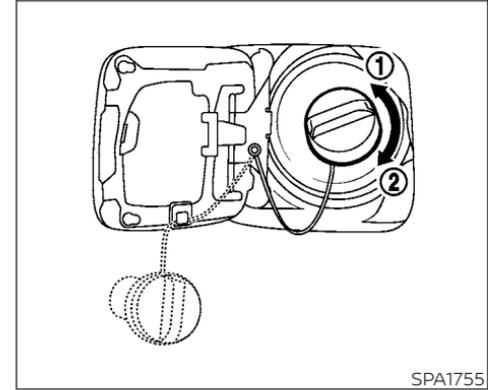
FERMETURE DU LE HAYON ARRIÈRE

Pour fermer le hayon, poussez-le jusqu'à ce qu'il se verrouille fermement.



FONCTIONNEMENT DU LEVIER D'OUVERTURE

Le levier d'ouverture de la trappe du réservoir de carburant est situé sous le tableau de bord. Tirez sur le levier pour ouvrir la trappe du réservoir de carburant. Pour verrouiller la trappe, fermez-la en la poussant fermement.



BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le bouchon du réservoir de carburant est de type amovible. Pour enlever le bouchon, tournez-le en sens antihoraire ①. Pour le serrer, tournez le bouchon du réservoir de carburant dans le sens horaire ② jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

Placez le bouchon du réservoir de carburant sur le support de bouchon pendant le remplissage.

AVERTISSEMENT

- L'essence est une substance extrêmement inflammable qui peut aussi devenir hautement explosive dans certaines conditions. Vous pourriez subir des brûlures ou des lésions graves en cas d'utilisation ou de manipulation incorrecte. Lorsque vous faites le plein d'essence, coupez toujours le moteur, ne fumez pas et tenez toute flamme ou étincelle loin du véhicule.
- Ne tentez pas de continuer de remplir le réservoir de carburant lorsque le pistolet du distributeur d'essence se déclenche automatiquement. Le sur-remplissage pourrait faire déborder le réservoir, faire gicler le carburant et provoquer un incendie.

- Ne remplacez un bouchon de réservoir de carburant que par un bouchon d'origine. En effet, celui-ci est muni d'une soupape de sûreté intégrée nécessaire au fonctionnement adéquat du circuit d'alimentation et du dispositif antipollution. L'utilisation d'un bouchon non adéquat peut entraîner une anomalie importante ainsi que des blessures. Une telle utilisation peut également provoquer l'activation du témoin d'anomalie .
- Ne tentez jamais de faire démarrer votre véhicule en versant du carburant dans le corps du papillon d'accélérateur.
- Ne remplissez pas un contenant portatif de carburant dans votre véhicule ou votre remorque. L'électricité statique pourrait provoquer une explosion en raison de la présence de liquides, vapeurs ou gaz inflammables au niveau du véhicule ou de la remorque. Pour réduire les risques de blessures graves ou mortelles lors du remplissage de carburant d'un contenant portatif, assurez-vous de suivre les conseils suivants :

- Placez toujours le contenant sur le sol pour le remplir.
- N'utilisez aucun dispositif électronique pendant le remplissage.
- Gardez le pistolet du distributeur d'essence en contact avec le contenant pendant le remplissage.
- Utilisez uniquement un contenant portatif approuvé pour liquide inflammable.

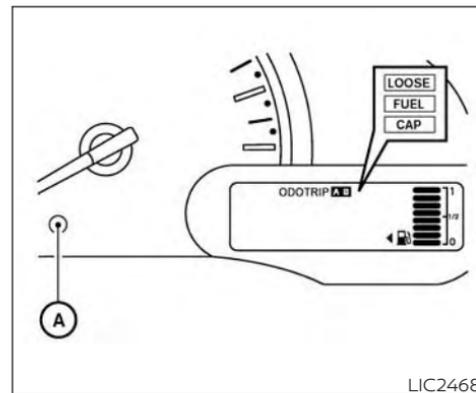
MISE EN GARDE

- N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.

- Le témoin d'anomalie  peut s'allumer si le bouchon du réservoir de carburant est mal serré. Si le témoin  s'allume parce que le bouchon n'a pas été remplacé ou parce qu'il est mal vissé, remplacez-le ou vissez-le et poursuivez votre route. Le témoin  doit s'éteindre après quelques cycles de conduite. Si le témoin  reste allumé après quelques cycles de conduite, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Le message d'avertissement **LOOSE FUEL CAP** (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche si le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Le témoin d'anomalie  peut s'allumer si vous ne serrez pas correctement le bouchon du réservoir de carburant après que le message d'avertissement **LOOSE FUEL CAP** (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche.

- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Témoin d'anomalie » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.
- Si du carburant a été renversé sur la carrosserie du véhicule, rincez-le immédiatement avec de l'eau pour éviter des dommages à la peinture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.



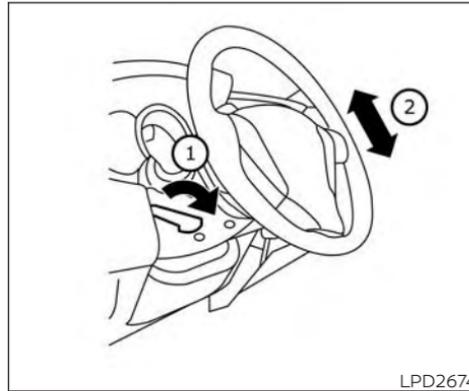
Message d'avertissement **LOOSE FUEL CAP** (bouchon de réservoir de carburant desserré)

Le message d'avertissement **LOOSE FUEL CAP** (bouchon de réservoir de carburant desserré) s'affiche au compteur kilométrique lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas serré correctement après le ravitaillement. Il peut être nécessaire d'effectuer quelques trajets avant que le message ne s'affiche. Pour effacer le message d'avertissement, procédez comme suit :

- Retirez et installez le bouchon du réservoir de carburant comme il a été décrit précédemment aussitôt que possible.

VOLANT

2. Serrez le bouchon du réservoir de carburant jusqu'à ce que vous entendiez un dé clic.
3. Appuyez sur le bouton de réinitialisation **(A)** de l'avertissement de bouchon de réservoir de carburant desserré pendant une seconde environ pour effacer le message d'avertissement LOOSE FUEL CAP (bouchon de réservoir de carburant desserré) après le resserrage du bouchon.



FONCTIONNEMENT DU VOLANT INCLINABLE

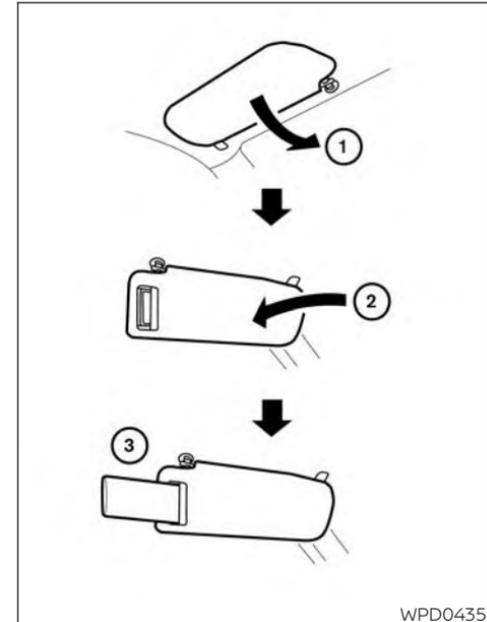
Abaissez le levier de verrouillage **(1)** et montez ou descendez le volant **(2)** pour le régler à la position désirée.

Poussez le levier **(1)** vers le haut pour bloquer le volant en place.

AVERTISSEMENT

Ne réglez pas le volant pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.

PARE-SOLEIL

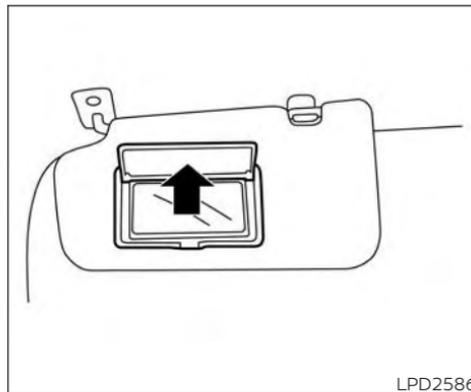


1. Pour éliminer l'éblouissement frontal, abaissez le pare-soleil principal **(1)**.
2. Pour éliminer l'éblouissement latéral, dégagez le pare-soleil principal de son support central et faites-le pivoter sur le côté **(2)**.

3. Réglez ③ la rallonge coulissante du pare-soleil (selon l'équipement) s'il y a lieu.

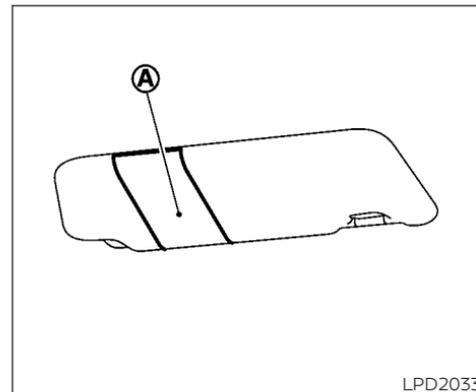
⚠ MISE EN GARDE

Ne tentez pas de ranger le pare-soleil principal avant d'avoir d'abord rangé la rallonge du pare-soleil.



MIROIRS DE COURTOISIE (selon l'équipement)

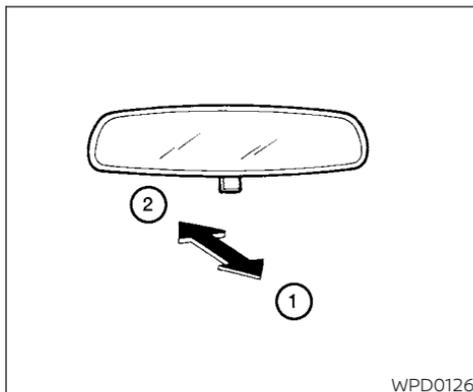
Pour utiliser le miroir de courtoisie, abaissez le pare-soleil et levez le volet du miroir.



PORTE-CARTES (côté conducteur seulement) (selon l'équipement)

Pour accéder au porte-cartes, abaissez le pare-soleil et glissez la carte dans le porte-cartes **A**. Ne consultez pas ces articles pendant la conduite.

RÉTROVISEURS



RÉTROVISEUR INTÉRIEUR

La position de nuit ① permet de réduire l'éblouissement provoqué par les phares des véhicules qui vous suivent lorsque vous conduisez la nuit.

Pour la conduite de jour, utilisez la position de jour ②.

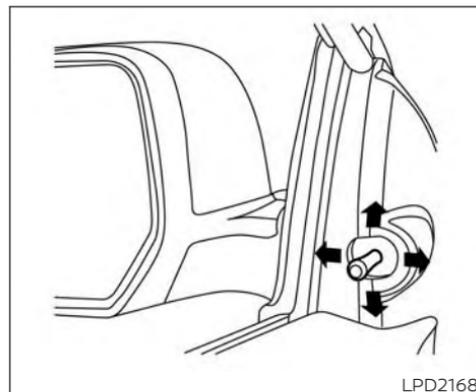
⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez la position nuit qu'en cas de besoin, car elle réduit la visibilité arrière.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

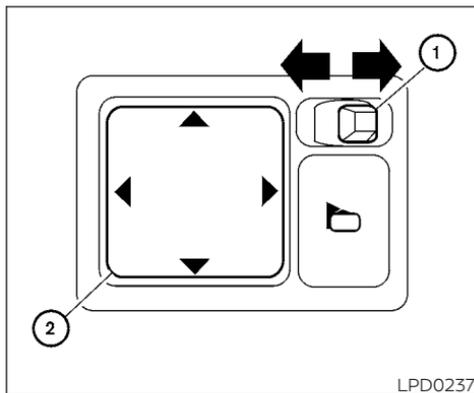
⚠ AVERTISSEMENT

- **Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.**
- **Ne réglez pas la position des miroirs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.**



Commande manuelle (selon l'équipement)

Pour bénéficier d'une meilleure visibilité arrière, vous pouvez orienter le rétroviseur extérieur dans la direction voulue à l'aide de la commande intérieure.



LPD0237

Commande électrique (selon l'équipement)

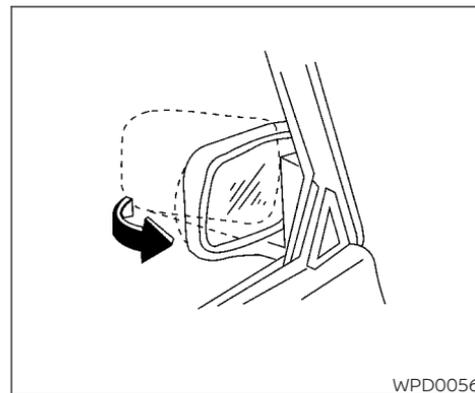
La commande à distance des rétroviseurs extérieurs fonctionne seulement lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Déplacez le petit commutateur ① pour sélectionner le rétroviseur de gauche ou de droite. Réglez la position du rétroviseur sélectionné à l'aide du gros commutateur ②.

Déplacez le petit commutateur à la position centrale (point mort) afin d'éviter de déplacer accidentellement le rétroviseur.

⚠ AVERTISSEMENT

- Les objets réfléchis par le rétroviseur extérieur du côté passager sont plus près qu'ils ne semblent l'être. Soyez prudent lorsque vous vous déplacez vers la droite. L'utilisation exclusive de ce rétroviseur pourrait causer un accident. Servez-vous du rétroviseur intérieur ou jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule afin d'évaluer correctement la distance qui vous sépare des objets.
- Ne réglez pas la position des miroirs pendant que vous conduisez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident.



WPD0056

Rétroviseurs repliables à commande manuelle

Pour rabattre le rétroviseur extérieur, poussez-le vers la portière.

Rétroviseurs chauffants (selon l'équipement)

Les rétroviseurs extérieurs peuvent être chauffés afin d'en éliminer la buée, le givre ou la glace pour améliorer la visibilité. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

4 Appareil de chauffage et climatiseur, chaîne stéréophonique et téléphone

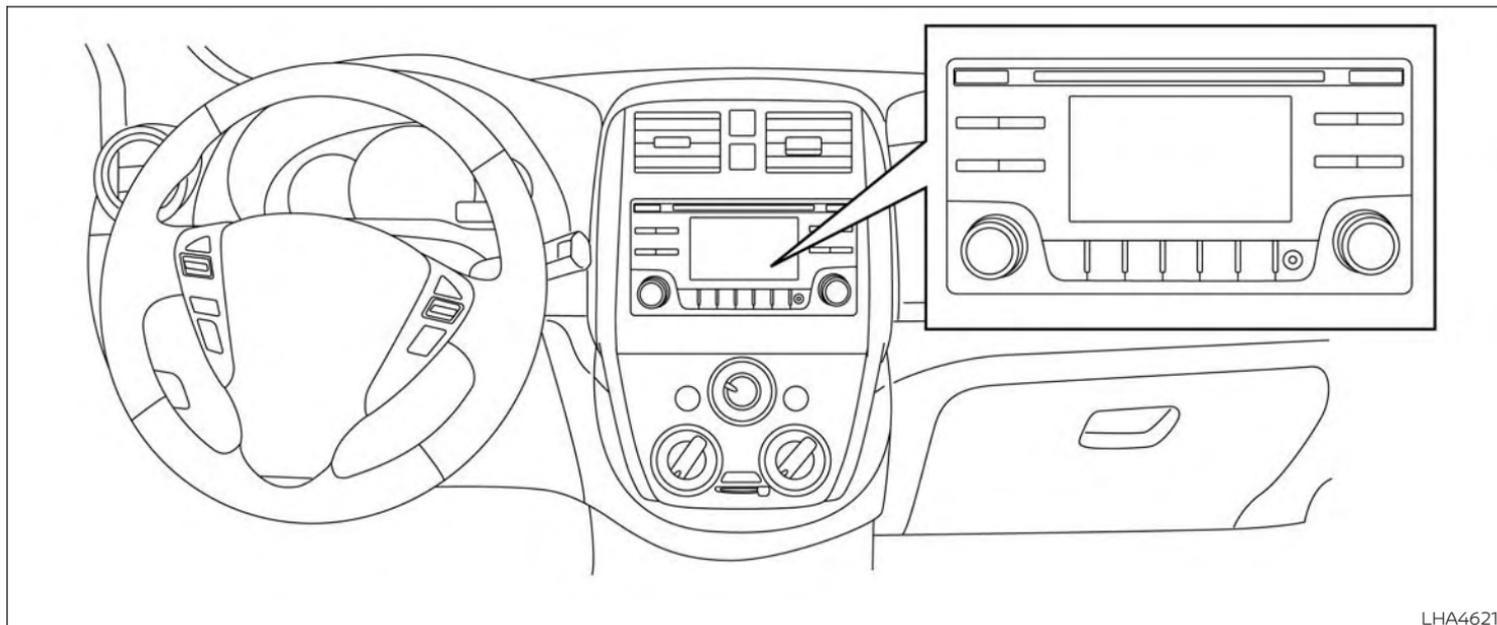
| | | | |
|--|------|--|------|
| Caméra de marche arrière (selon l'équipement)..... | 4-2 | Entretien du climatiseur (selon l'équipement)..... | 4-24 |
| Fonctionnement du système de caméra arrière..... | 4-3 | Chaîne stéréo..... | 4-24 |
| Interprétation des lignes affichées à l'écran..... | 4-4 | Radio..... | 4-24 |
| Différence entre la distance prévue et la distance réelle..... | 4-4 | Réception radio FM..... | 4-25 |
| Réglage de l'écran..... | 4-7 | Réception radio AM..... | 4-25 |
| Limites du système de caméra de marche arrière..... | 4-7 | Précautions concernant l'utilisation de la chaîne stéréo..... | 4-26 |
| Entretien du système..... | 4-8 | Radio AM-FM avec lecteur de disques compacts (CD) (type A) (selon l'équipement)..... | 4-33 |
| Bouches d'air..... | 4-9 | Radio AM-FM avec lecteur de disques compacts (CD) (type B) (selon l'équipement)..... | 4-38 |
| Dispositif de chauffage (manuel) (selon l'équipement)..... | 4-10 | Port de connexion USB (bus sériel universel) (selon l'équipement)..... | 4-44 |
| Commandes..... | 4-11 | Fonctionnement du lecteur iPod ^{MD} * (selon l'équipement)..... | 4-46 |
| Fonctionnement du chauffage..... | 4-12 | Entretien et nettoyage des CD..... | 4-49 |
| Tableaux de direction de l'air..... | 4-13 | Commandes de la chaîne stéréo sur le volant (selon l'équipement)..... | 4-49 |
| Chauffage et climatiseur (à commande manuelle) (selon l'équipement)..... | 4-16 | Antenne..... | 4-51 |
| Commandes..... | 4-17 | Téléphone de voiture ou radio BP..... | 4-51 |
| Fonctionnement du chauffage..... | 4-18 | Système téléphonique mains libres Bluetooth ^{MD} (selon l'équipement)..... | 4-52 |
| Utilisation du climatiseur..... | 4-19 | | |
| Tableaux de direction de l'air..... | 4-20 | | |

| | |
|--|------|
| Information sur la réglementation..... | 4-54 |
| Utilisation du dispositif | 4-55 |
| Boutons de commande | 4-56 |

| | |
|-----------------------------------|------|
| Pour commencer..... | 4-57 |
| Liste des commandes vocales | 4-58 |
| Guide de dépannage | 4-64 |



CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE
(selon l'équipement)



LHA4621

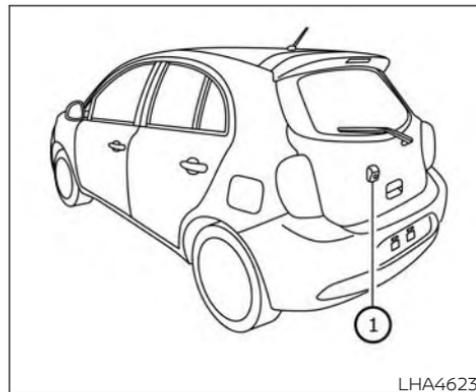
⚠ AVERTISSEMENT

- **Le non-respect des avertissements et des instructions relatives à l'utilisation du système de caméra de marche arrière pourrait entraîner des blessures graves, voire mortelles.**
- **Bien que pratique, la caméra de marche arrière ne remplace pas la façon appropriée et sécuritaire de faire marche arrière. Regardez toujours par les glaces et vérifiez dans les rétroviseurs que vous pouvez vous déplacer sans danger avant de le faire réellement. Reculez toujours lentement.**
- **Ce système aide le conducteur à détecter la présence d'objets immobiles de grande taille derrière le véhicule pour éviter tout dommage sur ce dernier.**
- **Servez-vous des lignes guides de distance et de largeur du véhicule comme référence uniquement lorsque le véhicule se trouve sur une surface plane et pavée. La distance affichée à l'écran n'est qu'à titre de référence et peut différer de la distance réelle entre le véhicule et les objets affichés.**

⚠ MISE EN GARDE

Évitez de rayer la lentille de caméra lorsque vous enlevez la saleté ou la neige qui se trouve sur l'avant de la caméra.

La caméra de marche arrière affiche ensuite automatiquement une vue de l'arrière du véhicule lorsque le levier sélecteur est placé à la position R (marche arrière). La radio peut encore être écoutée, pendant que la caméra est active.

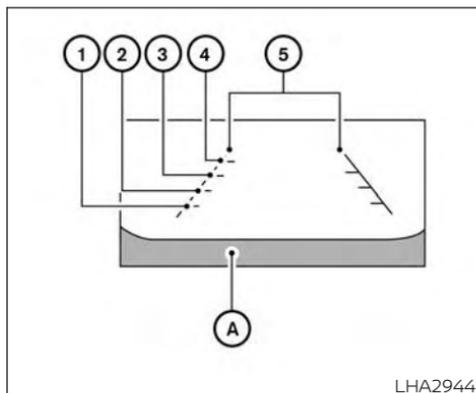


LHA4623

Pour afficher la vue arrière, le système de caméra arrière utilise une caméra située sur le hayon arrière près de la poignée ①.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME DE CAMÉRA ARRIÈRE

Lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche), déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière) pour utiliser la caméra de recul.



INTERPRÉTATION DES LIGNES AFFICHÉES À L'ÉCRAN

L'écran affiche des lignes guides qui indiquent la largeur du véhicule et la distance aux obstacles par rapport à la ligne de la carrosserie du véhicule (A).

Lignes guides de distance :

Indique les distances à partir de la carrosserie de votre véhicule.

- Ligne rouge ① : environ 0,5 m (1,5 pi)
- Ligne jaune ② : environ 1 m (3 pi)

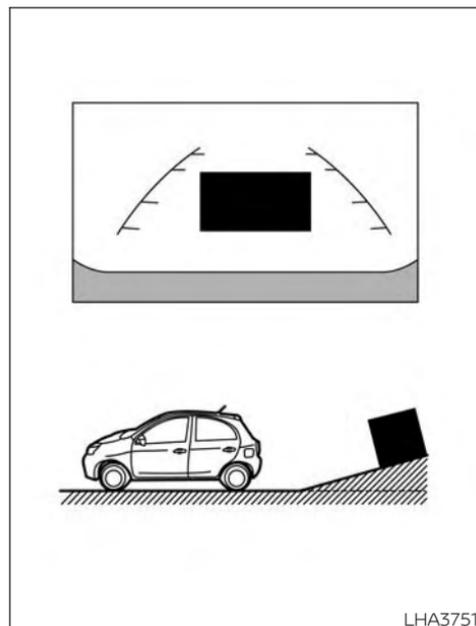
- Ligne verte ③ : environ 2 m (7 pi)
- Ligne verte ④ : environ 3 m (10 pi)

Lignes guides de largeur du véhicule ⑤ :

Indiquent la largeur du véhicule pendant que vous reculez.

DIFFÉRENCE ENTRE LA DISTANCE PRÉVUE ET LA DISTANCE RÉELLE

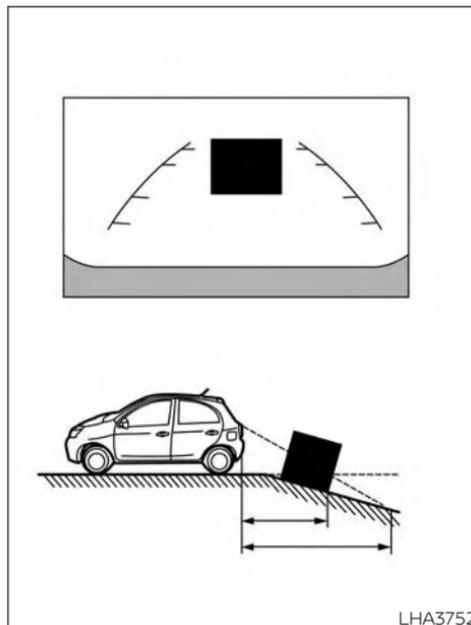
Les lignes de guidage affichées et leurs emplacements au sol sont fournis pour référence approximative seulement. Les objets situés sur une pente ascendante ou descendante et les objets saillants se trouvent en réalité à des distances différentes de celles affichées à l'écran des lignes de guidage (consulter les illustrations). En cas de doute, faire demi-tour et regarder les objets pendant que vous faites marche arrière, ou stationnez et quittez le véhicule pour voir la position des objets derrière le véhicule.



Reculer en montant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en montant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus proches qu'en réalité. Notez que les

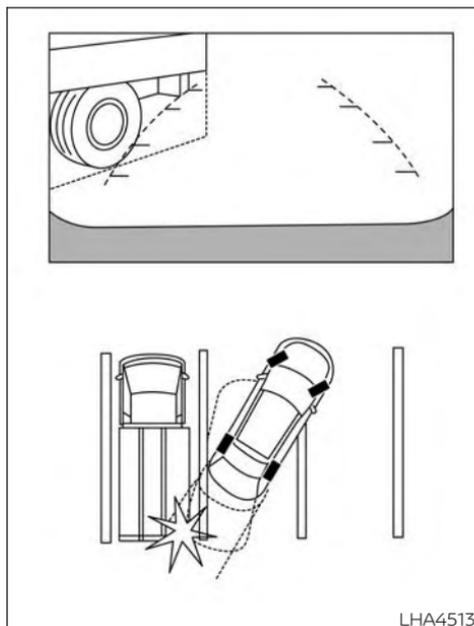
objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus éloignés sur la pente.



Notez que les objets qui apparaissent à l'écran sont en réalité plus près sur la pente.

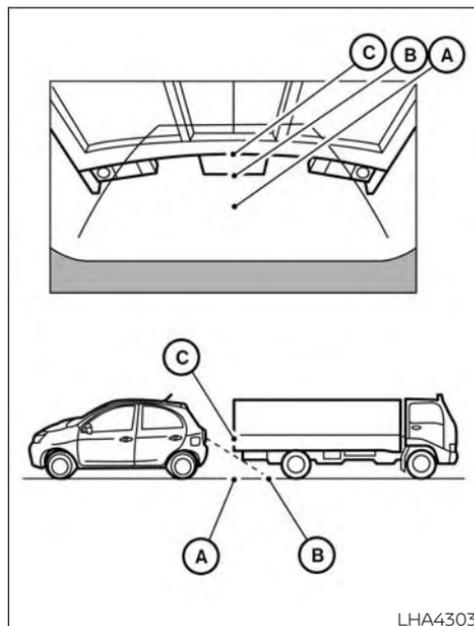
Reculer en descendant dans une pente abrupte

Lorsque le véhicule recule en descendant dans une pente, les lignes guides de distance et de largeur du véhicule paraissent plus éloignées qu'elles le sont en réalité.



Reculer près d'un objet saillant

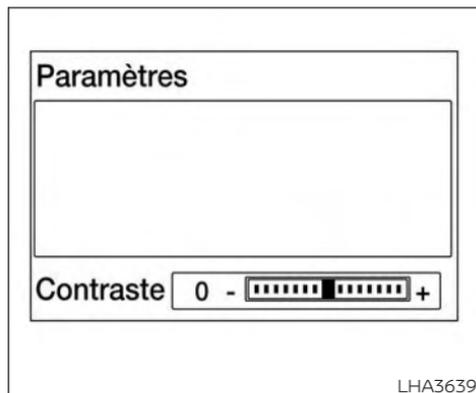
À l'écran, le véhicule peut sembler pouvoir passer près de l'objet sans le toucher. Cependant, le véhicule peut frapper l'objet si celui-ci fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



Reculer derrière un objet saillant

La position **C** paraît plus éloignée que la position **B** affichée à l'écran. La position **C** est toutefois à la même distance que la position **A**. Le véhicule peut frapper l'objet lorsque vous reculez à la position **A** si l'ob-

jet fait saillie au-dessus de la trajectoire réelle de recul.



RÉGLAGE DE L'ÉCRAN

1. Serrez fermement le frein et placez le levier sélecteur à la position R (marche arrière).
2. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
3. Les paramètres de luminosité seront affichés à l'écran.
4. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-défilement) pour régler le paramètre vers le haut ou vers le bas.

5. Appuyez de nouveau sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour afficher les paramètres de contraste.
6. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-défilement) pour régler le paramètre vers le haut ou vers le bas.
7. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour terminer le réglage.

REMARQUE :

Ne faites aucun ajustement des réglages de l'affichage de l'écran RearView Monitor quand le véhicule roule. Assurez-vous que le frein de stationnement est serré fermement.

LIMITES DU SYSTÈME DE CAMÉRA DE MARCHÉ ARRIÈRE

AVERTISSEMENT

Les limites du système de caméra de marche arrière sont répertoriées ci-dessous. Le fait de ne pas conduire le véhicule conformément à ces limites du système peut entraîner des blessures graves ou mortelles.

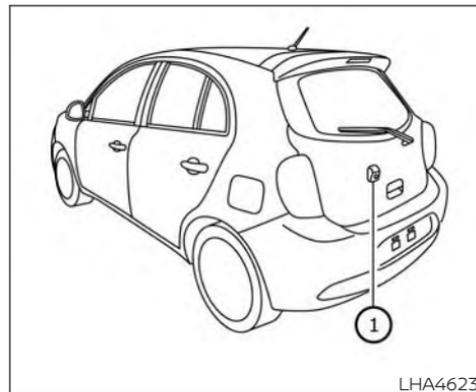
- **Ce système est soumis à des angles morts et peut ne pas montrer tous les objets présents.**
- **En raison des limites de la portée de la caméra de marche arrière, les zones du dessous et des coins extérieurs du pare-chocs ne peuvent pas être affichées à l'écran de la caméra. Le système n'affichera pas les petits objets qui se trouvent sous le pare-chocs et des objets qui se trouvent très près du pare-chocs ou au sol.**
- **La distance des objets qui s'affichent à l'écran ne reflète pas la réalité, car la caméra utilise une lentille grand angle.**
- **La position des objets dans une caméra de marche arrière apparaît inversée par rapport à leur position dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.**
- **Servez-vous des lignes affichées comme référence. Des facteurs tels que le nombre d'occupants, le niveau de carburant, la position du véhicule, les conditions routières et l'inclinaison de la route influent sur les lignes.**

- **Avant de reculer, vérifiez si le hayon arrière est bien fermé.**
- **Ne placez rien sur la caméra. La caméra de marche arrière est installée au-dessus de la plaque d'immatriculation.**
- **Lorsque vous lavez le véhicule avec un jet d'eau à haute pression, évitez d'arroser la caméra. L'eau peut pénétrer dans le boîtier de la caméra et provoquer de la condensation sur la lentille, une anomalie, un feu ou un choc électrique.**
- **Évitez de frapper la caméra. Il s'agit d'un instrument de précision. Le frapper peut causer une anomalie ou des dommages pouvant résulter en un feu ou un choc électrique.**

Les données suivantes sont des limites fonctionnelles et n'indiquent pas un dysfonctionnement du système :

- Si la température ambiante est très élevée ou très basse, l'affichage des objets pourrait sembler flou.
- Lorsqu'une lumière intense frappe directement la caméra, il se peut que les objets ne s'affichent pas clairement.

- Des lignes verticales pourraient se superposer aux objets affichés à l'écran. Ces lignes sont causées par une lumière trop intense réfléchie par le pare-chocs.
- L'écran pourrait papilloter s'il est soumis à un éclairage fluorescent.
- La couleur des objets affichés par la caméra de marche arrière peut différer quelque peu de la couleur réelle.
- Les objets peuvent s'afficher à l'écran de manière imprécise lorsqu'ils se trouvent dans une zone obscure.
- Il peut y avoir un délai lorsque vous passez entre les vues.
- Si la caméra est obstruée par la saleté, la pluie ou la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra.
- N'appliquez pas de cire sur la lentille de la caméra. Éliminez toute trace de cire à l'aide d'un chiffon propre humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.



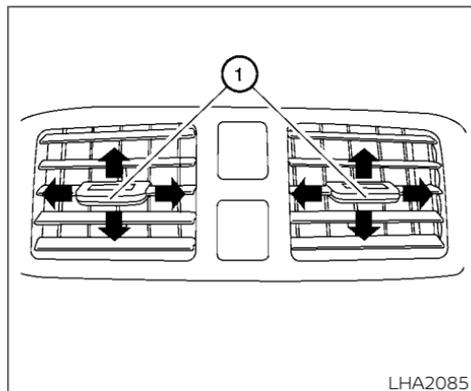
ENTRETIEN DU SYSTÈME

⚠ MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'alcool, de benzène ou de diluant pour nettoyer la caméra. Vous pourriez décolorer la lentille.**
- **N'endommagez pas la caméra, car l'affichage pourrait être altéré.**

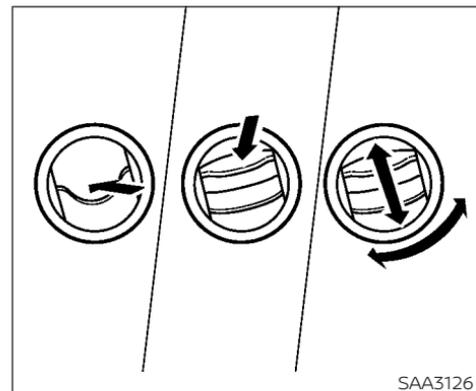
BOUCHES D'AIR

Si la caméra ① est obstruée par des saletés, de la pluie ou de la neige, il se peut que la caméra de marche arrière n'affiche pas les objets clairement. Nettoyez la caméra à l'aide d'un chiffon humecté d'une solution d'eau et de produit de nettoyage doux, puis essuyez à l'aide d'un chiffon sec.



Bouches d'air centrales

Déplacez les grilles orientables des bouches d'air ① pour régler la direction du débit d'air.



Bouches d'air latérales

Ouvrez, fermez ou orientez les bouches d'air pour régler la direction du débit d'air.

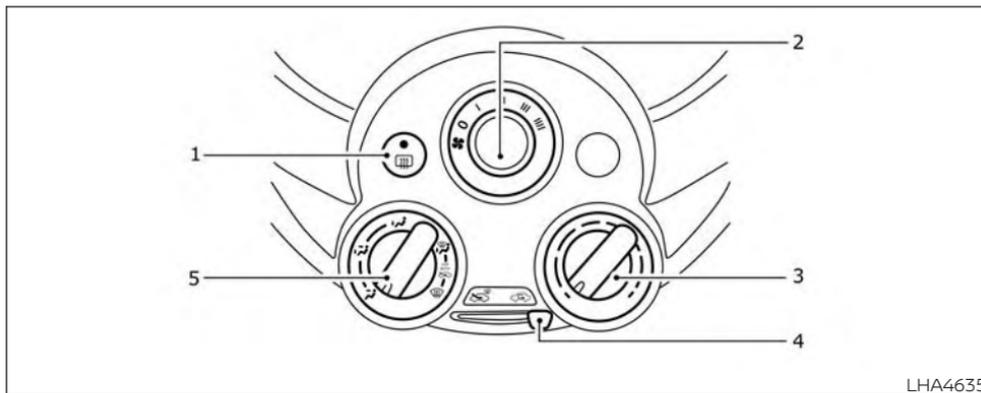
DISPOSITIF DE CHAUFFAGE (manuel) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

REMARQUE :

- Les odeurs de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage et du climatiseur (selon l'équipement) pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.



LHA4635

1. Interrupteur du dégivreur de lunette arrière
2. Commande du ventilateur
3. Commande de température
4. Levier d'admission d'air (recirculation de l'air et air frais)
5. Commande de la direction de l'air

COMMANDES

Commande du ventilateur

La commande du ventilateur sert à mettre le ventilateur en fonction et à l'arrêter, ainsi qu'à en régler la vitesse.

Commande de la direction de l'air

La commande de la direction de l'air vous permet de choisir les bouches d'air par lesquelles l'air circulera dans l'habitacle.

- L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.
- L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales de même que par les bouches d'air avant et arrière du plancher.
- L'air circule principalement par les bouches d'air avant et arrière du plancher.

- L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et les bouches d'air avant et arrière du plancher.
- L'air circule principalement par les bouches d'air du dégivreur.

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite.

Air frais

Déplacez le levier d'admission d'air en position . L'air est aspiré de l'extérieur du véhicule.

Recirculation de l'air

Déplacez le levier d'admission d'air en position pour faire recirculer l'air dans l'habitacle.

Utilisez la sélection :

- Lorsque vous conduisez sur une route poussiéreuse.

- Pour empêcher l'infiltration de gaz d'échappement (lorsque vous conduisez dans la circulation dense) dans l'habitacle.
- Pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle lorsque le climatiseur fonctionne.

Interrupteur du dégivreur de lunette arrière

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de l'interrupteur du dégivreur de lunette arrière, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette ou des rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE

Chauffage

Dans ce mode, l'air réchauffé sort par les bouches d'air du plancher. Une petite quantité d'air sort également par les bouches de dégivrage.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position  pour le chauffage normal.

2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

Ventilation

Dans ce mode, l'air extérieur circule par les bouches d'air latérales et centrales.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Dégivrage ou désembuage

Dans ce mode, l'air sort par les bouches de dégivrage afin de dégivrer ou de désembuer les glaces.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .

2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.
5. Alignez les bouches d'air gauche et droite pour diriger le débit d'air vers les glaces latérales avant.
 - Pour éliminer rapidement la glace ou la buée des glaces, réglez la commande du ventilateur à la position maximale et la commande de température à la position de chauffage maximale.

Chauffage à deux niveaux

Dans ce mode, l'air frais circule par les bouches d'air latérales et centrales de la planche de bord alors que l'air chaud circule par les bouches d'air du plancher. Lorsque la commande de température est tournée à la position de chauffage maximal ou de refroidissement maximal, la température de l'air qui circule par les bouches d'air latérales et centrales du tableau de bord est identique à celle de l'air qui sort par les bouches d'air du plancher.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position  .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position  .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Chauffage et désembuage

Ce mode est utilisé pour réchauffer l'intérieur et désembuer le pare-brise.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position  .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position  .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

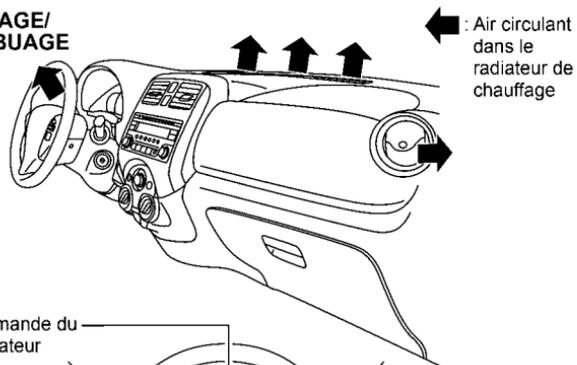
Conseils d'utilisation

Retirez la neige et la glace des balais d'essuie-glace et des entrées d'air situées à l'avant du pare-brise. Le fonctionnement du chauffage s'en trouvera amélioré.

TABLEAUX DE DIRECTION DE L'AIR

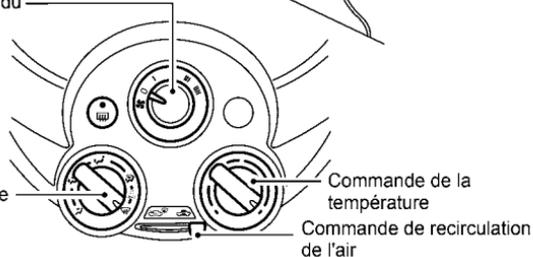
Les tableaux suivants indiquent les positions des boutons et des commandes pour réchauffer l'habitacle ou dégivrer les glaces de façon **OPTIMALE ET RAPIDE**. **Le levier d'admission d'air doit toujours demeurer à la position  en vue du chauffage et du dégivrage.**

DÉGIVRAGE/ DÉSEMBUAGE



Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



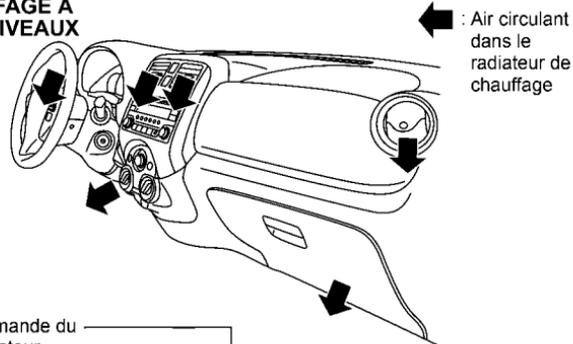
Commande de la température

Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|---|----------------------------|---|
| 4 |  | HOT (chaud) (DROITE) |  |

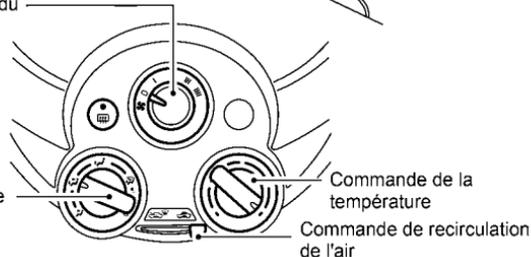
LHA4662

CHAUFFAGE À DEUX NIVEAUX



Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



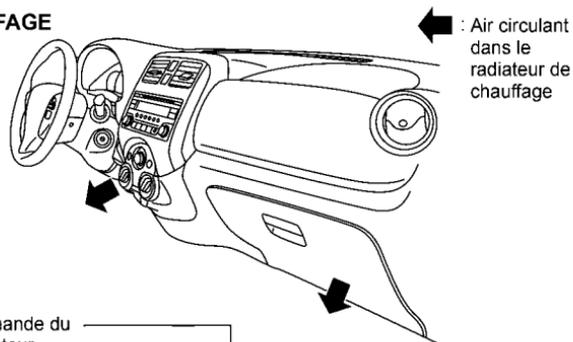
Commande de la température

Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|---|----------------------------|---|
| 4 |  | HOT (chaud) (DROITE) |  |

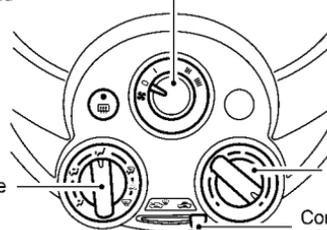
LHA4663

CHAUFFAGE



Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



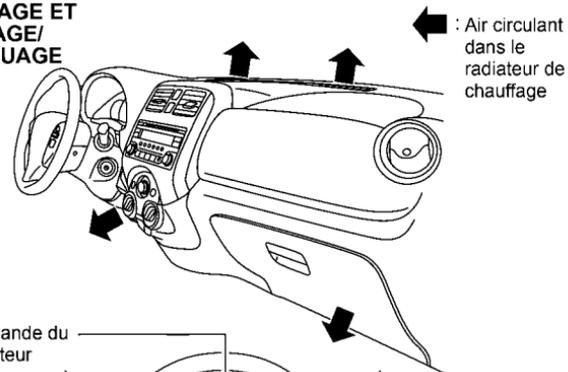
Commande de la température

Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|---|----------------------------|---|
| 4 |  | HOT (chaud) (DROITE) |  |

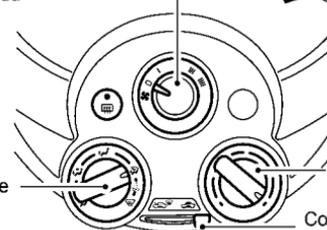
LHA4664

CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE/ DÈSEMBUAGE



Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



Commande de la température

Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|---|----------------------------|---|
| 4 |  | HOT (chaud) (DROITE) |  |

LHA4665

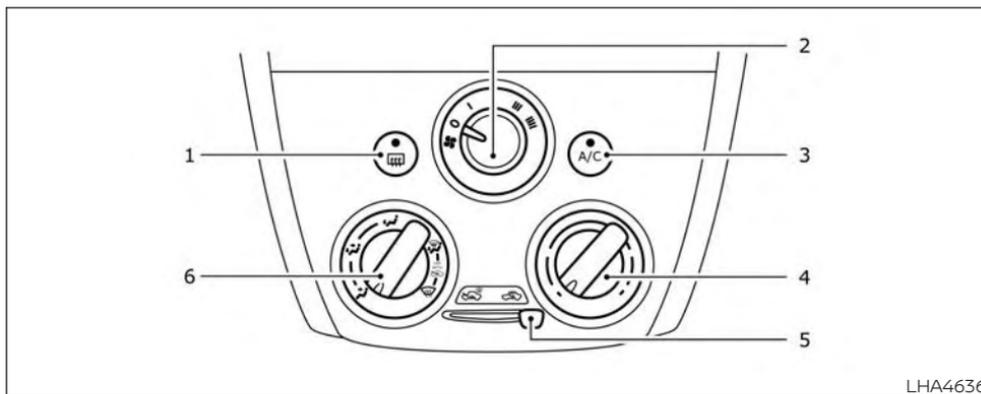
CHAUFFAGE ET CLIMATISEUR (à commande manuelle) (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

- **La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.**
- **Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.**
- **N'utilisez pas le mode de recirculation d'air pendant de longues périodes puisque l'air de l'habitacle pourrait devenir vicié et les glaces pourraient s'embuer.**

REMARQUE :

- Les odeurs de l'intérieur vers l'extérieur du véhicule peuvent s'accumuler dans l'unité de climatiseur. L'odeur peut s'infiltrer dans l'habitacle par le biais des bouches d'air.
- Lorsque vous stationnez votre véhicule, réglez les commandes de chauffage et du climatiseur pour arrêter la recirculation de l'air et permettre à l'air frais de pénétrer dans l'habitacle. Ceci doit aider à réduire les odeurs dans le véhicule.



COMMANDES

1.  Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)
2.  Commande de vitesse du ventilateur
3. Bouton A/C (climatiseur)
4. Commande de température
5. Levier d'admission d'air (recirculation de l'air et air frais)
6. Commande de la direction de l'air

Commande du ventilateur

La commande du ventilateur  sert à mettre le ventilateur en fonction et à l'arrêter, ainsi qu'à en régler la vitesse.

Commande de la direction de l'air

La commande de la direction de l'air vous permet de choisir les bouches d'air par lesquelles l'air circulera dans l'habitacle.

-  - L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales.

-  - L'air circule par les bouches d'air centrales et latérales ainsi que par les bouches d'air du plancher.
-  - L'air circule principalement par les bouches d'air du plancher.
-  - L'air circule par les bouches d'air du dégivreur et du plancher.
-  - L'air circule principalement par les bouches d'air du dégivreur.

Commande de température

La commande de température vous permet de régler la température de l'air qui circule par les bouches d'air. Pour diminuer la température, tournez la commande vers la gauche. Pour augmenter la température, tournez la commande vers la droite.

Air frais

Déplacez le levier d'admission d'air en position . L'air est aspiré de l'extérieur du véhicule.

Recirculation de l'air

Déplacez le levier d'admission d'air en position  pour faire recirculer l'air dans l'habitacle.

Utilisez la sélection  :

- Lorsque vous conduisez sur une route poussiéreuse.
- Pour empêcher l'infiltration de gaz d'échappement (lorsque vous conduisez dans la circulation dense) dans l'habitacle.
- Pour obtenir un refroidissement maximal de l'habitacle lorsque le climatiseur fonctionne.

A/C

Touche A/C (climatiseur)

Faites démarrer le moteur, réglez la commande du ventilateur à la vitesse désirée et appuyez sur le bouton  pour mettre le climatiseur en fonction. Le témoin s'allume pour indiquer que le climatiseur fonctionne. Pour éteindre le climatiseur, appuyez de nouveau sur le bouton .

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseur extérieur (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Interrupteur du dégivreur de lunette et de rétroviseurs extérieurs (selon l'équipement) » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

FUNCTIONNEMENT DU
CHAUFFAGE

Chauffage

Dans ce mode, l'air réchauffé sort par les bouches d'air du plancher. Une petite quantité d'air sort également par les bouches de dégivrage.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position  pour le chauffage normal.
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.

4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

Ventilation

Dans ce mode, l'air extérieur circule par les bouches d'air latérales et centrales.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Dégivrage ou désembuage

Dans ce mode, l'air sort par les bouches de dégivrage afin de dégivrer ou de désembuer les glaces.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.

4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.
- Pour éliminer rapidement la glace ou la buée des glaces, réglez la commande du ventilateur à la position maximale et la commande de température à la position de chauffage maximale.

Lorsque la position  ou  est sélectionnée, appuyez sur le bouton  pour mettre le climatiseur en marche afin d'optimiser l'efficacité du système. Cela déshumidifie l'air et contribue à désembuer les glaces.

Chauffage à deux niveaux

Dans ce mode, l'air frais circule par les bouches d'air latérales et centrales de la planche de bord alors que l'air chaud circule par les bouches d'air du plancher. Lorsque la commande de température est tournée à la position de chauffage maximal ou de refroidissement maximal, la température de l'air qui circule par les bouches d'air latérales et centrales du tableau de bord est identique à celle de l'air qui sort par les bouches d'air du plancher.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .

2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Chauffage et désembuage

Ce mode est utilisé pour réchauffer l'intérieur et désembuer le pare-brise.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée entre les positions de chauffage modéré et maximal.

Lorsque la position  ou  est sélectionnée, appuyez sur le bouton  pour mettre le climatiseur en marche afin d'optimiser l'efficacité du système. Cela déshumidifie l'air et contribue à désembuer les glaces.

Conseils d'utilisation

Retirez la neige et la glace des balais d'essuie-glace et des entrées d'air situées à l'avant du pare-brise. Le fonctionnement du chauffage s'en trouvera amélioré.

UTILISATION DU CLIMATISEUR

Démarrez le moteur, tournez la commande de vitesse du ventilateur  à la position souhaitée, puis appuyez sur le bouton  pour activer le climatiseur. Lorsque le climatiseur est activé, le dispositif de chauffage dispose également des fonctions de refroidissement et de déshumidification.

La fonction de refroidissement du climatiseur ne peut être activée que lorsque le moteur tourne.

Refroidissement

Dans ce mode, l'air est refroidi et déshumidifié.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .

3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
 4. Appuyez sur le bouton A/C . Le témoin s'allume.
 5. Tournez la commande de température à la position désirée.
- Déplacez le levier d'admission d'air en position  pour refroidir rapidement le véhicule lorsque la température extérieure est élevée. Assurez-vous de le remettre en position  pour un refroidissement normal.

Chauffage déshumidifié

Dans ce mode, l'air est réchauffé et déshumidifié.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Appuyez sur le bouton A/C . Le témoin s'allume.
5. Tournez la commande de température à la position désirée.

Désembuage déshumidifié

Ce mode est utilisé pour désembuer les glaces et déshumidifier l'air.

1. Déplacez le levier d'admission d'air en position .
2. Réglez la commande de direction de l'air à la position .
3. Tournez la commande du ventilateur  à la vitesse désirée.
4. Tournez la commande de température à la position désirée.

Conseils d'utilisation

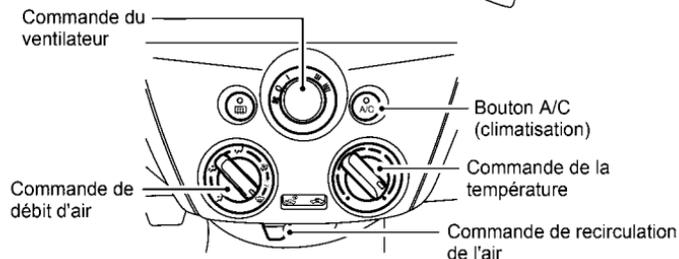
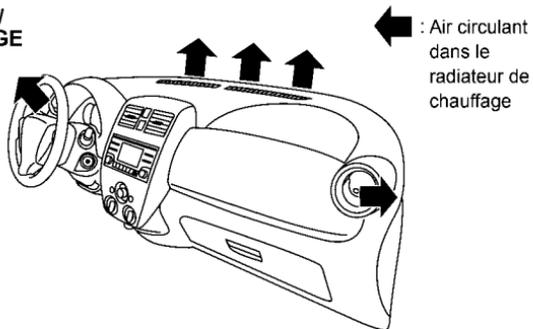
- Lorsque le climatiseur est en fonction, gardez les glaces fermées.
- Si le véhicule a été stationné au soleil, roulez pendant deux ou trois minutes avec toutes les glaces ouvertes pour évacuer l'air chaud de l'habitacle. Remontez ensuite les glaces. Le climatiseur pourra alors refroidir l'habitacle plus rapidement.

- **Le climatiseur doit fonctionner pendant environ 10 minutes consécutives au moins une fois par mois. Le dispositif reste ainsi lubrifié pour prévenir une éventuelle défaillance du climatiseur.**
- Une brume visible peut s'échapper des bouches d'air par temps chaud et humide, car l'air est très rapidement refroidi. Il ne s'agit pas d'une anomalie.
- **Si l'indicateur de température du liquide de refroidissement se trouve au-dessus de la plage de température normale, éteignez le climatiseur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » dans le chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

TABLEAUX DE DIRECTION DE L'AIR

Les tableaux suivants indiquent les positions des boutons et des commandes pour réchauffer ou pour refroidir l'habitacle, ou encore pour dégivrer les glaces de façon **OPTIMALE ET RAPIDE**. Le levier d'admission d'air doit toujours demeurer à la position  en vue du chauffage et du dégivrage.

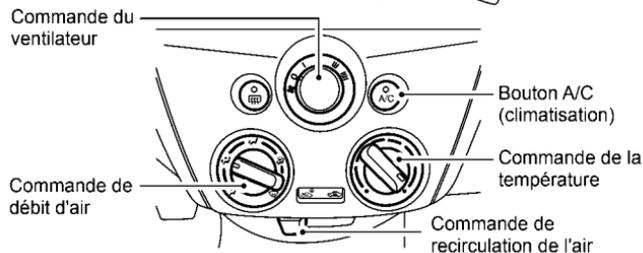
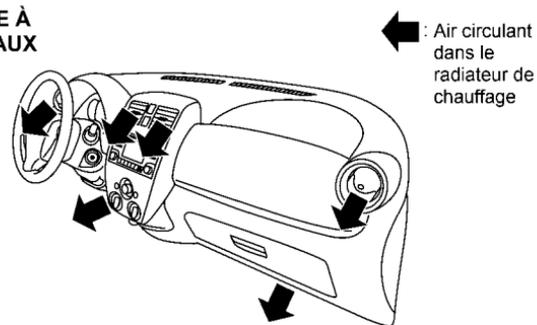
DÉGIVRAGE/ DÉSEMBUAGE



| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Bouton A/C (climatisation) | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|
| 4 | | ON (en fonction) | HOT (chaud) (DROITE) | |

LHA4666

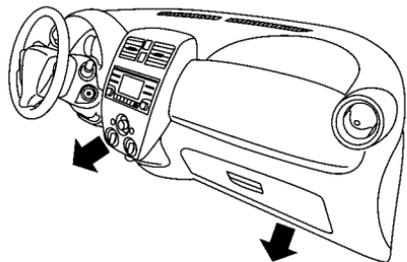
CHAUFFAGE À DEUX NIVEAUX



| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Bouton A/C (climatisation) | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|
| 4 | | OFF (hors fonction) | HOT (chaud) (DROITE) | |

LHA4667

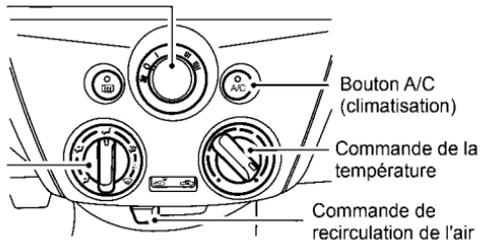
CHAUFFAGE



← : Air circulant dans le radiateur de chauffage

Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



Bouton A/C (climatisation)

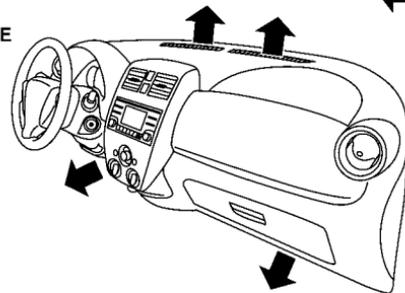
Commande de la température

Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Bouton A/C (climatisation) | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|----------------------------|-------------------------|
| 4 | | OFF (hors fonction) | HOT (chaud) (DROITE) | |

LHA4668

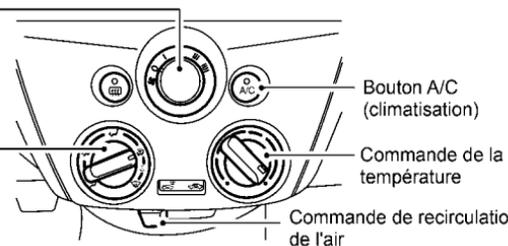
CHAUFFAGE ET DÉGIVRAGE/ DÉSEMBUAGE



← : Air circulant dans le radiateur de chauffage

Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



Bouton A/C (climatisation)

Commande de la température

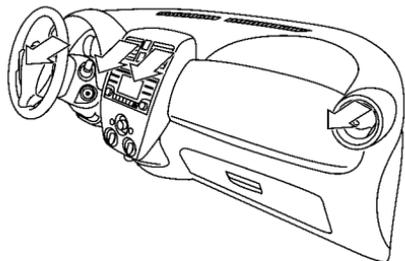
Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Bouton A/C (climatisation) | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| 4 | | AUTO ON (activé automatiquement) | HOT (chaud) (DROITE) | |

LHA4669

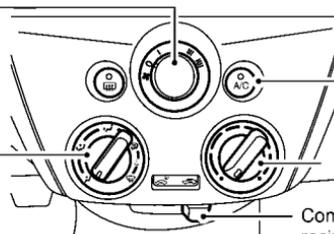
REFROIDISSEMENT

← : Air circulant dans l'évaporateur



Commande du ventilateur

Commande de débit d'air



Bouton A/C (climatisation)

Commande de la température

Commande de recirculation de l'air

| Commande du ventilateur | Commande de recirculation de l'air | Bouton A/C (climatisation) | Commande de la température | Commande de débit d'air |
|-------------------------|---|----------------------------|-----------------------------|---|
| 4 |  | ON (en fonction) | COLD (froid) (GAUCHE) |  |

LHA4670

ENTRETIEN DU CLIMATISEUR (selon l'équipement)

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN est rempli d'un frigorigène écologique.

Ce type de frigorigène n'est pas nocif pour la couche d'ozone.

L'entretien du climatiseur de votre véhicule NISSAN nécessite l'utilisation d'équipement de remplissage et de lubrifiants spéciaux. L'utilisation de fluides frigorigènes ou de lubrifiants non adéquats endommagera gravement votre climatiseur. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur (selon l'équipement) » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour effectuer l'entretien du climatiseur « écologique » de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

Le climatiseur contient du frigorigène haute pression. Afin d'éviter les blessures, il est essentiel que toute intervention faite sur le climatiseur soit effectuée uniquement par un concessionnaire de NISSAN.

CHAÎNE STÉRÉO

RADIO

Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) puis appuyez sur le bouton  (en fonction) ou le bouton PWR (en fonction/hors fonction) pour mettre la radio en fonction. Si vous écoutez la radio et que le moteur est éteint, mettez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires).

La qualité de la réception radio varie selon la puissance du signal émis, la distance de l'émetteur radio, la présence d'immeubles, de ponts, de montagnes ou de tout autre facteur externe. Les variations occasionnelles de la qualité de réception sont en général causées par de tels facteurs.

L'utilisation d'un téléphone cellulaire dans ou à proximité d'un véhicule peut compromettre la qualité de la réception radio.

Réception radio

La radio de votre véhicule NISSAN comporte de circuits électroniques d'avant-garde qui améliorent la qualité de la réception radio. Ces circuits sont conçus pour accroître la plage de réception de même que la qualité de celle-ci.

Cependant, certaines caractéristiques générales propres aux fréquences radio AM et FM peuvent compromettre la qualité de la réception radio dans un véhicule qui roule, et ce, peu importe la qualité de l'équipement utilisé. Ces caractéristiques sont normales dans une zone de réception donnée et n'indiquent pas une anomalie de la radio de votre véhicule NISSAN.

Les conditions de réception radio changent constamment du fait que votre véhicule se déplace. Les immeubles, les montagnes, la distance de la source du signal et l'interférence causée par les autres véhicules peuvent compromettre la qualité de la réception. Vous trouverez ci-après une description des facteurs qui peuvent compromettre la réception radio dans votre véhicule.

Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne stéréo. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.

RÉCEPTION RADIO FM

Portée : Portée : en mode FM mono (un seul canal), la portée de la bande FM se situe généralement entre 40 et 48 kilomètres (25 et 30 milles) et est légèrement supérieure à la portée offerte par le mode FM stéréo. Des facteurs externes peuvent parfois nuire à la réception du signal émis par une station FM même si cette station se trouve à moins de 40 kilomètres (25 milles). La puissance du signal FM est inversement proportionnelle à la distance entre l'émetteur et le récepteur. Les signaux FM voyagent en ligne droite et présentent des caractéristiques semblables à celles de la lumière. Par exemple, ils sont réfléchis par les objets.

Affaiblissement et dérive : Lorsque la distance qui sépare votre véhicule de l'émetteur de la station s'accroît, les signaux ont tendance à s'affaiblir ou à dériver.

Parasites et battement : Lorsqu'il y a interférence du signal causée par des immeubles, des montagnes ou par la position de l'antenne, généralement couplé à une grande distance de l'émetteur de la station, des parasites ou des battements peuvent

se produire. Vous pouvez atténuer ces bruits en réduisant l'intensité des tonalités aiguës.

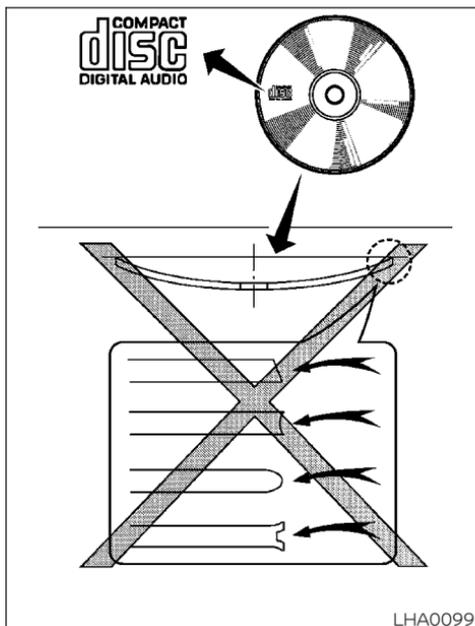
Réception par trajets multiples : En raison des caractéristiques de réflexion des signaux FM, des signaux directs et réfléchis atteignent le récepteur en même temps. Les signaux peuvent se neutraliser mutuellement et causer un battement ou une perte momentanée du son.

RÉCEPTION RADIO AM

Les signaux AM, du fait de leur basse fréquence, peuvent contourner des objets et rebondir sur le sol. De plus, les signaux rebondissent sur l'ionosphère et reviennent vers la terre. Ces caractéristiques font que les signaux AM sont aussi sujets à des interférences au cours de leur trajet de l'émetteur au récepteur.

Baisse d'intensité : Ce phénomène se produit lorsque le véhicule passe sous un viaduc ou dans des zones comportant beaucoup d'immeubles élevés. Il peut également se produire pendant plusieurs secondes en cas de turbulences ionosphériques, et ce, même dans des endroits dépourvus d'obstacles.

Parasites : Ils sont causés par les orages, les lignes d'alimentation électrique, les enseignes électriques et même les feux de circulation.



LHA0099

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'UTILISATION DE LA CHAÎNE STÉRÉO

Lecteur de CD

⚠ MISE EN GARDE

- N'insérez pas de force un CD dans la fente du lecteur ou du chargeur de CD. Vous pourriez endommager le CD, le chargeur ou le lecteur.
 - Ne tentez pas d'insérer un CD lorsque le volet de chargement est fermé, car vous pourriez endommager le disque ou le chargeur de CD.
 - Vous ne pouvez charger qu'un seul CD à la fois dans le lecteur.
- N'utilisez que des CD ronds de haute qualité, d'un diamètre de 12 cm (4,7 po) et identifiés par le logo « COMPACT disc DIGITAL AUDIO » sur le disque ou l'emballage.
 - Par temps froid ou pluvieux, le lecteur peut mal fonctionner en raison de l'humidité ambiante. Si tel est le cas, retirez le CD du lecteur et déshumidifiez ou aérez ce dernier.
 - Le lecteur peut sauter des pistes lorsque vous conduisez sur une route cahoteuse.
- Il est possible que le lecteur de CD ne fonctionne pas lorsque la température de son compartiment est très élevée. Laissez refroidir le compartiment pour en abaisser la température avant d'utiliser le lecteur.
 - N'exposez pas le CD directement aux rayons du soleil.
 - Les CD en mauvais état, sales, rayés ou couverts de traces de doigts peuvent ne pas fonctionner correctement.
 - Les CD suivants peuvent ne pas fonctionner adéquatement :
 - CD de contrôle par duplication (CCCD)
 - CD inscriptibles (CD-R)
 - CD réinscriptibles (CD-RW)
 - N'utilisez pas les CD suivants, car ils peuvent provoquer un mauvais fonctionnement du lecteur de CD :
 - disques de 8 cm (3,1 po) avec un adaptateur
 - CD qui ne sont pas ronds
 - CD portant une étiquette en papier
 - CD déformés, rayés ou dont les rebords ne sont pas réguliers

disque compact au format MP3

Terminologie

- MP3 – MP3 est la forme abrégée de Moving Pictures Experts Group Audio Layer 3. MP3 est le format de fichier audionumérique comprimé le plus connu. Ce format offre une qualité près de celle du CD, mais à une fraction du volume des fichiers audio normaux. La conversion MP3 d'une piste audio à partir d'un CD-ROM peut réduire le volume du fichier d'un rapport d'environ 10:1 sans perte perceptible de la qualité. La compression MP3 supprime les segments redondants et inutiles d'un signal sonore que l'humain ne peut entendre.
- Débit binaire – Le débit binaire dénote le nombre de bits par seconde utilisé par un fichier musical numérique. Le volume et la qualité d'un fichier audionumérique comprimé sont déterminés par le débit binaire de codage du fichier.
- Fréquence d'échantillonnage – La fréquence d'échantillonnage est la fréquence de conversion des échantillons d'un signal de l'analogique au numérique (conversion A-N) par seconde.

- Étiquette ID3 – L'étiquette ID3 fait partie du fichier MP3 codé qui contient des données au sujet du fichier musical numérique comme le titre de la chanson, l'artiste, le titre de l'album, le débit binaire de codage, la durée des pistes, etc. Les données de l'étiquette ID3 sont affichées dans la ligne de titre album-artiste-piste à l'écran.

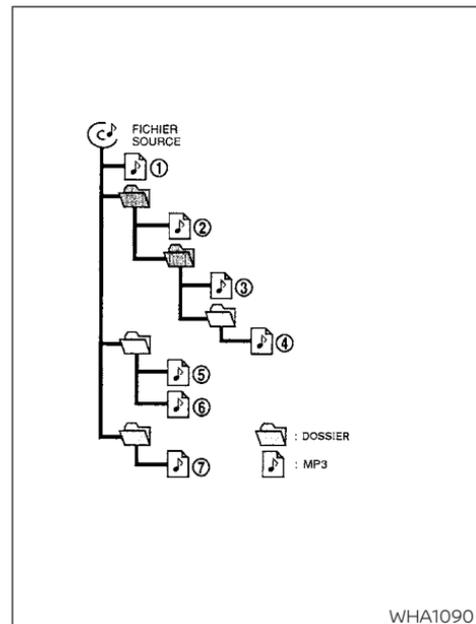


Tableau de l'ordre de lecture

Ordre de lecture

L'ordre de lecture d'un CD qui comporte des fichiers comprimés (MP3) est tel qu'illustré.

- Le nom des dossiers qui ne contiennent pas de fichiers MP3 n'apparaît pas à l'écran.
- S'il y a un fichier au niveau supérieur du disque, « ROOT » (source) est affiché.
- L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture; par conséquent les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu.

Tableau des caractéristiques

| | | | |
|---|-----|--|-----------------------------|
| Disques acceptés | | CD, CD-R, CD-RW | |
| Systèmes de fichiers acceptés | | ISO 9660 NIVEAU 1, ISO 9660 NIVEAU 2, Apple ISO, Romeo, Joliet * ISO 9660 niveau 3 (écriture par paquets) n'est pas accepté. | |
| Versions acceptées* | MP3 | Version | MPEG1, MPEG2, MPEG2.5 |
| | | Fréquence d'échantillonnage | 8 kHz à 48 kHz |
| | | Débit binaire | 8 kbps à 320 kbps, variable |
| Données d'étiquette | | Étiquette ID3 VER1.0, VER1.1, VER2.2, VER2.3 (MP3 seulement) | |
| Niveaux de dossiers | | Niveaux de dossiers : 8, nombre maximal de dossiers : 255 (y compris le dossier source), nombre de fichiers : 512 | |
| Limite du nombre de caractères de texte | | 31 caractères | |
| Codes de caractères affichables | | 01 : ASCII, 02 : ISO-8859-1, 03 : UNICODE (UTF-16 BOM Big Endian), 04 : UNICODE (UTF-16 Non-BOM Big Endian), 05 : (UTF-8), 06 : UNICODE (Non-UTF-16 BOM Little Endian) | |

*Les fichiers créés avec une combinaison de fréquence d'échantillonnage de 48 kHz et un débit binaire de 64 kbps ne peuvent être lus.

Guide de dépannage

| Symptôme | Cause et mesure corrective |
|---|---|
| Lecture impossible | Vérifiez si le disque a été correctement inséré. |
| | Vérifiez si le disque est rayé ou sale. |
| | Vérifiez s'il y a de la condensation dans le lecteur. Le cas échéant, attendez que la condensation soit éliminée (environ 1 heure) avant d'utiliser le lecteur. |
| | S'il y a une erreur causée par l'augmentation de température, le lecteur de CD fonctionnera correctement dès le retour à la température normale. |
| | Les fichiers avec des extensions autres que « .MP3 », « .mp3 » ou « .wma » ne peuvent pas être lus. De plus, les codes de caractère et le nombre de caractères par nom de dossier et nom de fichier doivent être conformes aux normes. |
| Mauvaise qualité sonore | Vérifiez si le disque est rayé ou sale. |
| | Le débit binaire peut être trop faible. |
| Le temps est relativement long avant que la musique commence. | S'il y a de nombreux dossiers ou niveaux de fichiers sur le disque MP3, ou s'il s'agit d'un disque multisession, la lecture peut prendre un certain temps avant de commencer. |
| La musique est interrompue ou des passages sont ignorés | La combinaison logiciel et matériel d'écriture ne correspond pas ou la vitesse d'écriture, la profondeur d'écriture, la durée d'écriture, etc. peuvent ne pas correspondre aux caractéristiques. Tentez d'utiliser la vitesse d'écriture la plus basse. |
| Des passages sont ignorés lorsque le débit binaire est élevé | Des passages peuvent être ignorés en présence de grandes quantités de données, comme dans le cas de données à débit binaire élevé. |
| Passage immédiat à la pièce musicale suivante au moment de la lecture | Lorsqu'un fichier autre que MP3 reçoit une extension « .MP3 » ou « .mp3 » ou lorsque la lecture est interdite en vertu des droits d'auteur, il s'écoule 5 secondes sans son et le lecteur passe à la piste suivante. |
| Les pièces musicales ne sont pas lues dans l'ordre voulu | L'ordre de lecture est l'ordre d'écriture des fichiers par le logiciel de lecture. De ce fait, les fichiers peuvent ne pas être lus dans l'ordre voulu. |

Port de connexion USB (bus sériel universel) (selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**

- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Le véhicule n'est pas muni d'un dispositif USB. Les dispositifs USB doivent être achetés séparément au besoin.

Ce système ne peut pas être utilisé pour formater les dispositifs USB. Pour formater un dispositif USB, utilisez un ordinateur personnel.

Pour des raisons réglementaires, dans certaines juridictions, le dispositif USB pour les sièges avant n'effectue la lecture que du son sans afficher les images, même lorsque le véhicule est stationné.

Ce système est compatible avec différents dispositifs de mémoire USB, de disques durs USB et de lecteurs iPod^{MD}. Certains dispositifs USB pourraient ne pas être pris en charge par ce système.

- Les dispositifs USB comportant plusieurs partitions pourraient ne pas être lus correctement.

- Certains caractères utilisés dans d'autres langues (le chinois ou le japonais, par exemple) pourraient ne pas s'afficher correctement sur l'écran. Il est recommandé d'utiliser les caractères de l'anglais avec les dispositifs USB.

Notes générales concernant l'utilisation de dispositifs USB :

- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Notes concernant l'utilisation du iPod^{MD} (selon l'équipement) :

iPod^{MD} est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

- Si vous connectez incorrectement l'iPod^{MD}, une coche se met à clignoter à l'écran. Assurez-vous toujours que l'iPod^{MD} est branché correctement.
- L'iPod Nano^{MD} (1re génération) peut rester en mode d'avance ou de retour rapide s'il est connecté pendant qu'il est en mode de recherche. Dans ce cas, réinitialisez l'iPod^{MD} manuellement.

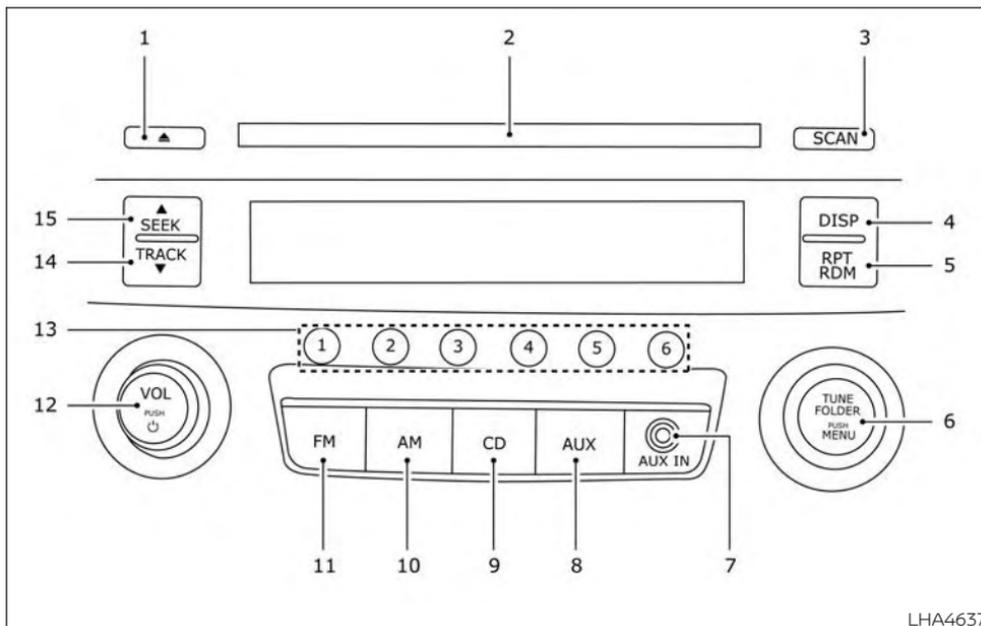
- L'iPod Nano^{MD} (2e génération) se met en mode d'avance ou de retour rapide s'il est débranché pendant qu'il est en mode de recherche.
- Si le mode de lecture de l'iPod Nano^{MD} (2e génération) est modifié, il se peut qu'un titre de pièce musicale erroné s'affiche.
- Les livres audio peuvent ne pas être lus dans le même ordre que celui qui est affiché sur l'iPod^{MD}.
- Les gros fichiers vidéo ralentissent l'iPod^{MD}. Par conséquent, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
- Si un iPod^{MD} sélectionne automatiquement de gros fichiers vidéo alors qu'il est en mode de lecture aléatoire, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.

Lecteur iPod^{MD*} (selon l'équipement)

- Certains caractères utilisés dans d'autres langues (le chinois ou le japonais, par exemple) ne s'affichent pas correctement sur l'écran central du véhicule. Nous recommandons d'utiliser des caractères anglais ou espagnols avec un iPod^{MD}.
- Les gros fichiers vidéo de type baladodiffusion ralentissent l'iPod^{MD}. Par conséquent, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
- Si l'iPod^{MD} sélectionne automatiquement de gros fichiers vidéo de type baladodiffusion alors qu'il est en mode de lecture aléatoire, l'écran d'affichage central du véhicule peut s'obscurcir momentanément, mais cela est de courte durée.
- Si vous connectez incorrectement l'iPod^{MD}, une coche se met à clignoter à l'écran. Assurez-vous toujours que l'iPod^{MD} est branché correctement.

- L'iPod Nano^{MD} (2e génération) se met en mode d'avance ou de retour rapide s'il est débranché pendant qu'il est en mode de recherche.
- Si le mode de lecture de l'iPod Nano^{MD} (2e génération) est modifié, il se peut qu'un titre de pièce musicale incorrecte s'affiche.
- Les livres audio peuvent ne pas être lus dans le même ordre que celui qui est affiché sur l'iPod^{MD}.
- L'iPod Nano^{MD} (1re génération) peut rester en mode d'avance ou de retour rapide s'il est branché pendant qu'il est en mode de recherche. Dans ce cas, réinitialisez l'iPod^{MD} manuellement.
- Si vous possédez un iPod^{MD} (3e génération avec connecteur Dock), n'utilisez pas de noms très longs pour le titre de la pièce musicale, le nom de l'album ou le nom de l'artiste pour éviter que le iPod^{MD} ne se réinitialise.

- Suivez les consignes suivantes pour ne pas endommager le câble, ce qui entraînerait une perte de fonction de l'appareil :
 - Ne pliez pas le câble de façon excessive (rayon maximum de 40 mm [1,6 po]).
 - Ne tordez pas le câble de façon excessive (plus de 180 degrés).
 - Ne tirez pas le câble ou ne l'échappez pas.
 - Ne forcez pas le connecteur de câble d'iPod^{MD} dans le port de l'appareil.
 - Ne refermez pas le couvercle de la console centrale sur le câble ou les connecteurs.
 - Ne rangez pas des objets aux bords tranchants dans le même endroit où est rangé le câble.
 - Ne renversez pas des liquides sur le câble ou les connecteurs.
 - Ne branchez pas le câble à l'iPod^{MD} si le câble ou les connecteurs sont mouillés. Cela pourrait endommager l'iPod^{MD}.
 - Si le câble et les connecteurs sont exposés à de l'eau, laissez-les sécher complètement (attendez 24 heures pour qu'ils sèchent^{MD}) avant de brancher le câble à l'iPod^{MD}.
 - Si le connecteur est exposé à des fluides autres que de l'eau, des résidus volatils peuvent produire un court-circuit entre les broches des connecteurs. Dans ce cas, remplacez le câble; sinon, l'iPod^{MD} pourrait être endommagé et une perte de fonction pourrait se produire.
 - Si le câble est endommagé (isolation coupée, connecteurs fissurés, contamination pour cause de liquides, poussière, saleté, etc. dans les connecteurs), évitez d'utiliser le câble et faites appel à un concessionnaire NISSAN pour remplacer le câble par un câble neuf.
 - Si le câble n'est pas utilisé pendant de longues périodes, rangez-le dans un environnement propre, sans poussière, à la température de la pièce, en évitant de l'exposer directement au soleil.
 - Évitez d'utiliser le câble pour tout usage autre que celui pour lequel il est prévu dans le véhicule.
- * iPod^{MD} est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.



LHA4637

RADIO AM-FM AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS (CD) (type A) (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Consi-

gnes de sécurité pour l'utilisation du système audio » dans ce chapitre.

1. ▲ Bouton d'éjection de CD
2. Fente de chargement de CD
3. Bouton SCAN (balayage)

4. Bouton DISP (affichage)
5. Bouton RPT/RDM (répétition, lecture aléatoire)
6. Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier)/bouton MENU
7. Prise AUX IN (entrée auxiliaire)
8. Bouton AUX (auxiliaire)
9. Bouton CD
10. Bouton AM
11. Bouton FM
12. Bouton de commande VOL (volume) et bouton  (alimentation)
13. Boutons de sélection des stations (1 à 6)
14. Bouton TRACK ▼ (piste)
15. Bouton SEEK ▲ (recherche)

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Bouton de commande VOL (volume) et bouton (alimentation)

Placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis appuyez sur le bouton . Si vous

souhaitez écouter la radio lorsque le moteur est arrêté, enfoncez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires). Le système audio se remet en fonction dans le mode qui avait été sélectionné auparavant.

Bouton MENU

Si un CD se trouve dans le lecteur, la radio s'allume. Appuyez de nouveau sur le bouton  pour éteindre le système audio.

Tournez le bouton VOL (volume) vers la droite pour augmenter le volume ou vers la gauche pour le diminuer.

| Audio | |
|----------------------|---|
| Graves | Règle les graves au niveau désiré. |
| Aigus | Règle les aigus au niveau désiré. |
| Équilibre | Règle l'équilibre gauche-droit au niveau désiré. La fonction Équilibre règle le niveau sonore entre les haut-parleurs gauche et droit. |
| Fondu | Règle l'équilibre avant/arrière au niveau désiré. La fonction Fondu règle le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière. |
| Correction volume | Règle la fonction de volume asservi à la vitesse, qui augmente le volume du système audio lorsque la vitesse du véhicule augmente. Réglez à « OFF » (hors fonction) pour désactiver la fonction. Plus le réglage est élevé, plus le volume augmente par rapport à la vitesse du véhicule. |
| Volume ENTRÉE AUX | Choisissez un réglage de 0 à +3 pour contrôler l'augmentation du volume du son entrant d'un périphérique auxiliaire. Un réglage de 0 ne fournit aucune augmentation de volume supplémentaire. Un réglage de +3 fournit l'augmentation de volume la plus importante. |
| Clock (horloge) | Sélectionnez « ON » (marche) ou « OFF » (hors fonction) pour afficher ou non l'horloge. |
| Réglage de l'horloge | Sélectionnez « YES » (oui) pour régler les heures ou les minutes de l'horloge. |

Les graves, les aigus, la balance, et l'équilibre peuvent également être ajustés en appuyant sur la touche MENU jusqu'à ce que le mode souhaité apparaisse à l'affichage. Appuyez sur le bouton SEEK ▲ (recherche) ou TRACK ▼ (piste) pour régler le paramètre au niveau souhaité (-5 à +5). Une fois la qualité sonore réglée au niveau désiré, appuyez plusieurs fois sur le bouton MENU jusqu'à ce que l'affichage de la radio ou du lecteur de CD apparaisse de nouveau, autrement l'affichage du mode radio ou lecteur de CD se rétablit après environ 10 secondes.

Bouton DISP (affichage)

Appuyez sur le bouton DISP (affichage) pendant la lecture d'un CD pour modifier le texte affiché à l'écran audio de la façon suivante :

Pour les CD :

Temps de fonctionnement → Titre de l'album : → Nom de l'artiste : → Titre de la pièce musicale :

Pour les MP3 :

Temps de fonctionnement → Titre du dossier : → Titre de l'album : → Nom de l'artiste : → Titre de la pièce musicale :

Lorsque l'information textuelle ne peut s'afficher au long sur l'écran, appuyez sur le bouton DISP (affichage) pendant plus d'une seconde et demie pour faire défiler le reste du texte.

Appuyez sur le bouton DISP (affichage) pendant que la radio joue pour faire alterner l'affichage audio entre le numéro de la station et le système RDS.

Fonctionnement de l'horloge

Pour afficher ou ne pas afficher l'horloge, appuyez sur le bouton MENU à plusieurs reprises jusqu'à ce que l'affichage « Clock » (horloge) apparaisse. Tournez le bouton

TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour activer ou désactiver le paramètre (MARCHE ou HORS FONCTION).

Réglage de l'horloge

1. Appuyez plusieurs fois sur la touche MENU jusqu'à ce que le mode « Adjust Clock: NO » (régler l'horloge : non) s'affiche à l'écran.
2. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour que le mode « Adjust Clock: YES » (régler l'horloge : oui) s'affiche.
3. Appuyez sur le bouton MENU.
4. Lorsque l'option « Change Hour » (modifier l'heure) s'affiche, tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les heures.
5. Appuyez sur le bouton MENU.
6. Lorsque l'option « Change Minute » (modifier les minutes) s'affiche, tournez le bouton TUNE/SCROLL (syntonisation-défilement) pour régler les minutes.
7. Appuyez sur le bouton MENU pour terminer.

Si aucun autre réglage n'est effectué, l'écran revient au mode d'affichage normal de l'horloge après 10 secondes.

Fonctionnement de la radio AM/FM

Boutons AM et FM

Appuyez sur le bouton AM pour passer à la bande de fréquences AM.

Si une autre source audio est en cours de lecture lorsque vous appuyez sur le bouton AM, la source audio en cours de lecture est automatiquement désactivée et la dernière station de radio diffusée est syntonisée.

Appuyez sur le bouton FM pour changer la bande de fréquences comme suit :

FM1 → FM2 → FM1

Si une autre source audio est en cours de lecture lorsque vous appuyez sur le bouton FM, la source audio en cours de lecture est automatiquement désactivée et la dernière station de radio diffusée est syntonisée.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) (réglage par syntonisation)

Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) vers la gauche ou vers la droite pour effectuer une syntonisation manuelle.



Boutons SEEK (recherche) et TRACK (piste)

Appuyez sur le bouton SEEK ▲ (recherche) pour syntoniser en direction des basses aux hautes fréquences et arrêter à la station suivante.

Appuyez sur le bouton TRACK ▼ (piste) pour syntoniser en direction des hautes aux basses fréquences et arrêter à la station suivante.

Appuyez sur un de ces boutons et maintenez-le enfoncé pour une recherche à plus grande vitesse.

Bouton SCAN (balayage)

Appuyez sur le bouton SCAN (balayage). La mention « SCAN » (balayage) s'affiche. Le balayage des stations débute à partir des basses fréquences. Il s'arrête, pour une période de 5 secondes, à chaque station dont l'intensité du signal est suffisamment puissante. Tout au long du balayage, la mention « SCAN » (balayage) s'affiche. Appuyez sur le bouton

SCAN (balayage) de nouveau pendant cette période de cinq secondes pour arrêter la syntonisation par balayage. La radio restera syntonisée sur la station en cours.

Fonctionnement des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6)

Vous pouvez régler douze stations pour la bande FM (six pour FM1, six pour FM2) et six stations pour la bande AM.

1. Sélectionnez la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2 à l'aide du bouton AM ou FM.
2. Sélectionnez la station désirée à l'aide de la syntonisation manuelle, par RECHERCHE ou par BALAYAGE. Maintenez un des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6) enfoncé jusqu'à ce qu'un bip retentisse.
3. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
4. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres boutons de présélection) en procédant de la même manière.

Si le câble de la batterie est débranché, ou si le fusible du circuit grille, la mémoire de la

radio sera effacée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Fonctionnement du lecteur de CD

Enfoncez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche), puis insérez le CD avec soin dans la fente, étiquette vers le haut. Le CD est chargé automatiquement et la lecture commence.

Si la radio est déjà allumée, elle s'éteint automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Bouton CD

Lorsque le bouton de CD est enfoncé alors qu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint et la lecture du CD commence.



Boutons SEEK (recherche) et TRACK (piste) (avance rapide, retour) :

Lorsque le bouton SEEK ▲ (recherche) ou TRACK ▼ (piste) est enfoncé pendant la lecture du CD, celle-ci se fait à une vitesse accélérée vers l'avant ou vers l'arrière. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.



Boutons SEEK (recherche) et TRACK (piste)

Lorsque le bouton SEEK ▲ (recherche) est enfoncé pendant la lecture d'un disque compact, le lecteur passe au début de la piste suivante du disque. Appuyez sur le bouton SEEK ▲ (recherche) plusieurs fois pour ignorer plusieurs pistes. La lecture du CD passe à la piste suivante chaque fois que le bouton est enfoncé. Le numéro de la piste s'affiche. (Lorsque la dernière piste du CD est ignorée, la lecture reprend à la première piste.) Lorsque le bouton TRACK ▼ (piste ou fichier) est enfoncé, la piste en cours de lecture recommence au début. Appuyez sur le bouton TRACK ▼ (piste ou fichier) à plusieurs reprises pour reculer de plusieurs pistes. Chaque fois que le bouton est enfoncé, la lecture du CD passe à la piste précédente.

Bouton RPT (répétition)/RDM (lecture aléatoire)

Appuyez sur le bouton RPT/RDM (lecture aléatoire-répétition) pendant la lecture d'un disque compact pour modifier l'ordre de lecture comme suit :

CD :

TRACK REPEAT (répéter chanson) → DISC RANDOM (disque aléatoire) → DISC REPEAT (répéter disque)

CD MP3-WMA :

FOLDER REPEAT (répéter dossier) → TRACK REPEAT (répéter chanson) → DISC RANDOM (disque aléatoire) → FOLDER RANDOM (dossier aléatoire) → DISC REPEAT (répéter disque)

RÉPÉTER CHANSON : La piste en cours est répétée.

DISC RANDOM (DISQUE ALÉATOIRE) : L'ordre de lecture des pistes est mélangé.

DISC REPEAT (RÉPÉTER DISQUE) : Le disque en cours de lecture sera répété.

FOLDER REPEAT (RÉPÉTER DOSSIER) : Les pistes dans le dossier courant seront répétées.

FOLDER RANDOM (DOSSIER ALÉATOIRE) : L'ordre de lecture des dossiers est mélangé.

Bouton SCAN (balayage) (CD)

Appuyez sur le bouton SCAN (balayage) pendant moins d'une seconde et demie pour balayer toutes les pistes du disque à raison de 10 secondes par piste. La mention SCAN (balayage) clignote lorsque le mode de balayage est en vigueur.

Le mode de balayage est interrompu lorsque toutes les pistes du disque ont été

balayées, ou si le bouton SCAN (balayage) est enfoncé pendant le mode de balayage.



Bouton D'ÉJECTION de CD

Lorsque le bouton ▲ est enfoncé et qu'un CD est chargé, le CD est éjecté.

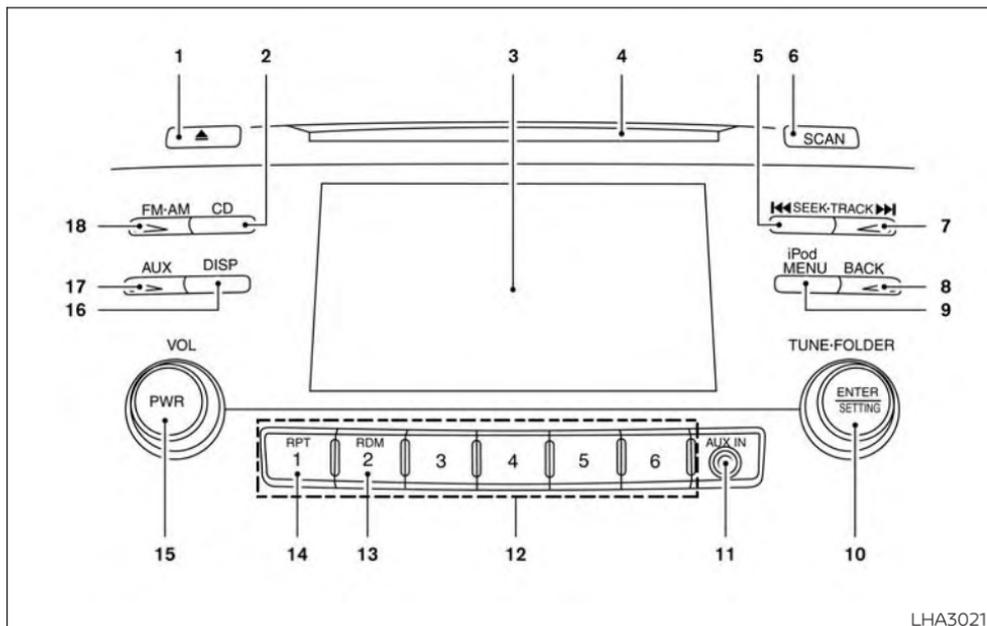
Lorsque le bouton ▲ est enfoncé pendant la lecture d'un CD, le CD est éjecté et le système audio s'éteint.

Bouton AUX (auxiliaire)

La prise AUX IN (entrée auxiliaire) se trouve sur le lecteur de CD. La prise d'entrée audio AUX IN (entrée auxiliaire) accepte toute entrée audio analogique standard comme un lecteur de cassettes, un lecteur MP3, un lecteur de CD ou un ordinateur portatifs.

Appuyez sur le bouton AUX (auxiliaire) pour faire la lecture d'un dispositif compatible branché à la prise AUX IN (entrée auxiliaire).

Appuyez sur le bouton MENU à plusieurs reprises jusqu'à ce que « AUX IN Volume » (volume entrée auxiliaire) apparaisse à l'écran pour contrôler le niveau de volume entrant du périphérique d'entrée auxiliaire. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour régler le niveau entre 0 et +3.



RADIO AM-FM AVEC LECTEUR DE DISQUES COMPACTS (CD) (type B) (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Consi-

gnés de sécurité pour l'utilisation du système audio » dans ce chapitre.

1. ▲ Bouton d'éjection de CD
2. Bouton CD
3. Écran d'affichage

4. Fente de chargement de CD
5. ◀◀ Bouton SEEK (recherche)
6. Bouton SCAN (balayage)
7. ▶▶ Bouton TRACK (piste)
8. Bouton BACK (retour)
9. Bouton MENU iPod
10. Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) et ENTER/SETTING (entrée-réglage)
11. Prise AUX IN (entrée auxiliaire)
12. Boutons de sélection des stations (1 à 6)
13. Bouton RDM (lecture aléatoire)
14. Bouton RPT (répétition)
15. Bouton de commande VOL (volume) et bouton PWR (alimentation)
16. Bouton DISP (affichage)
17. Bouton AUX (auxiliaire)
18. Bouton FM•AM

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Bouton de commande VOL (volume) et bouton PWR (alimentation)

Pendant que le système est éteint, placez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et appuyez sur le bouton PWR (alimentation) pour revenir au dernier mode utilisé avant que le système ne soit mis hors tension.

Appuyez sur le bouton PWR (en fonction/hors fonction) pour éteindre la chaîne stéréo.

Tournez le bouton VOL (volume) pour régler le volume.

Bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage)

Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour afficher les réglages sur l'écran. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-défilement) pour naviguer entre les options, puis appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour faire une sélection.

| Audio | |
|---|---|
| Graves | Règle les graves au niveau désiré. |
| Aigus | Règle les aigus au niveau désiré. |
| Équilibre | Règle l'équilibre gauche-droit au niveau désiré. La fonction Équilibre règle le niveau sonore entre les haut-parleurs gauche et droit. |
| Fondu | Règle l'équilibre avant/arrière au niveau désiré. La fonction Fondu règle le niveau sonore entre les haut-parleurs avant et arrière. |
| Speed Sens Vol. (Volume asservi à la vitesse) | Règle la fonction de volume asservi à la vitesse, qui augmente le volume du système audio lorsque la vitesse du véhicule augmente. Réglez à « OFF » (hors fonction) pour désactiver la fonction. Plus le réglage est élevé, plus le volume augmente par rapport à la vitesse du véhicule. |
| AUX Vol. (volume auxiliaire) | Choisissez un réglage de 0 à +3 pour contrôler l'augmentation du volume du son entrant d'un périphérique auxiliaire. Un réglage de 0 ne fournit aucune augmentation de volume supplémentaire. Un réglage de +3 fournit l'augmentation de volume la plus importante. |
| Luminosité et Contraste | Réglez la luminosité ou le contraste pour ajuster l'apparence de l'écran de visualisation. |
| Clock adjust (réglage horloge) | Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour mettre en surbrillance les heures ou les minutes, puis utilisez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour régler la valeur. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) de nouveau pour valider la valeur. |
| On-Screen Clock (horloge à l'écran) | Cette fonction permet D'ACTIVER ou de DÉACTIVER l'affichage de l'horloge dans le coin supérieur droit de l'écran d'affichage. |
| RDS Display (affichage RDS) | Cette fonction permet D'ACTIVER ou de DÉACTIVER l'information RDS affichée à l'écran pendant que la radio est en marche. |
| Langue du menu iPod ^{MD} | Sélectionnez la langue d'affichage voulue du système à partir des options disponibles. |

Les graves, les aigus, l'équilibre et le fondu peuvent également être ajustés en appuyant sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) et en tournant le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) jusqu'au réglage de votre choix. Lorsque l'option désirée est illustrée dans l'affichage, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour régler et appuyez ensuite sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) jusqu'à ce que l'affichage retourne à l'écran audio principal. Si vous n'appuyez pas sur le bouton dans les 10 secondes, l'affichage du mode radio ou lecteur de CD réapparaît automatiquement.

Réglage de l'horloge

1. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
2. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour sélectionner l'option « Clock adjust » (Réglage horloge).
3. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage).
4. Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour régler les heures, puis les minutes.
5. Appuyez sur le bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) pour valider l'heure.

Bouton MENU iPod

Ce bouton peut être seulement utilisé pour le fonctionnement du iPod^{MD}. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le paragraphe « Fonctionnement du lecteur iPod^{MD} » dans ce chapitre.

Bouton DISP (affichage)

Le bouton DISP (affichage) permet de mettre l'écran d'affichage sur marche ou hors fonction.

Bouton BACK (retour)

Appuyez sur le bouton BACK (retour) pour revenir à l'écran précédent.

Fonctionnement de la radio AM/FM

Bouton FM-AM

Appuyez sur le bouton FM-AM pour changer la bande de fréquences dans l'ordre suivant :

AM → FM1 → FM2 → AM

Si une autre source audio est en cours de lecture lorsque vous appuyez sur le bouton FM-AM, la source audio en cours de lecture est automatiquement désactivée et la dernière station de radio diffusée est syntonisée.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) (réglage par syntonisation)

Tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) vers la gauche ou vers la droite pour effectuer une syntonisation manuelle.



SEEK (recherche) – syntonisation

Appuyez sur le bouton SEEK (recherche) ◀◀ ou ▶▶ pour syntoniser des fréquences de bas en haut ou de haut en bas et pour arrêter à la station radio suivante.

Syntonisation par BALAYAGE

Appuyez sur le bouton SCAN (balayage) pour arrêter à chaque station pendant cinq secondes. Le message SCAN (balayage) apparaîtra à l'écran pendant que la radio tente de syntoniser une station par balayage.

Si vous appuyez de nouveau sur le bouton pendant cette période de cinq secondes, le BALAYAGE est interrompu et la radio demeure syntonisée à cette station. Si le bouton SCAN (balayage) n'est pas enfoncé en moins de cinq secondes, la fonction de syntonisation par BALAYAGE passe à la station suivante.

Fonctionnement des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6)

Vous pouvez régler 6 stations pour la bande AM. Vous pouvez régler 12 stations pour la bande FM (6 pour FM1, 6 pour FM2).

1. Sélectionnez la bande AM, FM1 ou FM2 à l'aide du bouton de sélection FM-AM.
2. Sélectionnez la station désirée à l'aide de la syntonisation manuelle, par RECHERCHE ou par BALAYAGE. Maintenez un des boutons de mise en mémoire des stations (1 à 6) jusqu'à ce que le numéro de station présélectionnée soit actualisé à l'écran et qu'un bip se fasse entendre.
3. L'indicateur de bande s'allume ensuite et le son est rétabli. La programmation est terminée.
4. D'autres stations peuvent être mises en mémoire (être assignées à d'autres boutons de présélection) en procédant de la même manière.

Si la batterie est débranchée ou si le fusible de la radio grille, la mémoire de la radio est désactivée. Si tel est le cas, répétez les étapes de mise en mémoire des stations désirées.

Fonctionnement du lecteur de CD

Si la radio est déjà allumée, elle s'éteint automatiquement pour permettre la lecture du CD.

Bouton CD

Lorsque la touche du lecteur de CD est enfoncée alors qu'un CD est chargé et que la radio est allumée, la radio s'éteint et la lecture du CD débute.

Mode d'affichage CD ou MP3

Lorsque vous écoutez un disque au format MP3 ou WMA, du texte pourrait s'afficher à l'écran si le disque a été encodé avec de l'information textuelle. Selon l'encodage de l'enregistrement MP3/WMA, il pourrait s'afficher des renseignements sur l'artiste, le titre de la pièce musicale et le dossier.

Le numéro de piste et le nombre total de pistes dans le dossier courant ou sur le disque courant sont aussi affichés à l'écran.



**Bouton SEEK/TRACK
(recherche-piste) (retour
ou avance rapide)**

Pour faire reculer ou avancer rapidement la piste en cours de lecture, maintenez enfoncé le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀◀ ou ▶▶ pendant une seconde et demie durant la lecture du disque compact. Le disque compact joue à vitesse rapide pendant le retour rapide ou

l'avance rapide. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du CD reprend à la vitesse normale.



**Bouton SEEK/TRACK
(recherche-piste)**

Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀◀ pendant la lecture d'un CD ou d'un CD en format MP3 ou WMA pour retourner au début de la piste en cours de lecture. Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀◀ à plusieurs reprises pour reculer de plusieurs pistes.

Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ▶▶ pendant qu'un CD ou un CD en format MP3 ou WMA est en cours de lecture pour avancer d'une piste. Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ▶▶ à plusieurs reprises pour avancer de plusieurs pistes. Lorsque la dernière piste du CD est ignorée, la lecture reprend à la première piste. Si la dernière piste dans le dossier d'un CD format MP3/WMA est ignorée, la première piste du dossier suivant est jouée.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier), bouton ENTER/SETTING (entrer-réglage) (CD MP3/WMA seulement) :

Si un disque MP3/WMA avec des dossiers multiples est en cours de lecture, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-défilement) pour changer de dossier. Tournez le bouton vers la gauche pour reculer d'un dossier. Tourner le bouton vers la droite pour sauter d'un dossier vers l'avant.

Bouton RPT (répétition)

Lorsque le bouton RPT (répétition) est enfoncé pendant la lecture d'un CD, le mode de lecture peut être modifié comme suit :

CD :

1 Track Repeat (répéter chanson) ↔ OFF (hors fonction)

CD avec MP3 ou WMA :

1 Folder Repeat (répéter dossier) → 1 Track Repeat (répéter chanson) → OFF (hors fonction)

1 Track Repeat (répéter chanson) : la piste en cours de lecture est répétée.

1 Folder Repeat (répéter dossier) : le dossier en cours de lecture est répété.

OFF (hors fonction) : aucun motif de répétition n'est appliqué. L'indicateur de l'affichage sera désactivé.

Le modèle de lecture en cours du disque est affiché à l'écran sauf si aucun modèle n'est appliqué.

Bouton RDM (lecture aléatoire)

Lorsque le bouton RDM (lecture aléatoire) est enfoncé pendant la lecture d'un CD, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

CD :

1 Disc Random (disque aléatoire) ↔ OFF (hors fonction)

CD avec MP3 ou WMA :

1 Disc Random (disque aléatoire) → 1 Folder Random (dossier aléatoire) → OFF (hors fonction)

1 Disc Random (disque aléatoire) : toutes les pistes sur le disque sont jouées aléatoirement.

1 Folder Random (dossier aléatoire) : toutes les pistes dans le dossier courant sont jouées aléatoirement.

OFF (hors fonction) : aucun motif aléatoire n'est appliqué. L'indicateur de l'affichage sera désactivé.

Le modèle de lecture en cours du disque est affiché à l'écran sauf si aucun modèle n'est appliqué.

Bouton AUX (auxiliaire)

La prise AUX IN (entrée auxiliaire) se trouve sur le lecteur de CD. La prise audio AUX IN (entrée auxiliaire) accepte toute entrée audio analogique standard comme un lecteur de cassettes et de CD, un lecteur MP3 ou un ordinateur portatif.

Appuyez sur le bouton AUX (auxiliaire) pour faire la lecture d'un dispositif compatible branché à la prise AUX IN (entrée auxiliaire). Le bouton AUX (auxiliaire) est aussi utilisé pour faire passer le système audio à une source connectée à la prise d'entrée USB de la console centrale. Quand un appareil est connecté à la prise AUX IN (entrée auxiliaire) alors qu'un autre appareil est connecté à la prise USB, le bouton AUX (auxiliaire) est utilisé pour basculer entre les deux fonctions.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le port de connexion USB, consultez le paragraphe « PORT DE CONNEXION USB (bus série universel) » dans cette section.



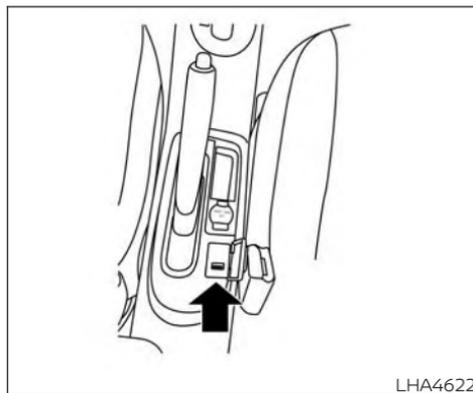
Bouton EJECT (éjection)

Lorsque vous appuyez sur le bouton ▲ et que le disque compact est en cours de chargement, le disque s'éjectera et la dernière source sera jouée.

Caractéristiques supplémentaires

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du lecteur iPod^{MD} compatible avec cette chaîne, consultez la section « Fonctionnement du lecteur iPod^{MD*} » dans ce chapitre.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le port de connexion USB (bus série universel) offert avec ce système, consultez la section « Port de connexion USB (bus série universel) dans le présent chapitre.



LHA4622

PORT DE CONNEXION USB (bus
série universel) (selon
l'équipement)

Branchement d'un appareil dans
le port de connexion USB

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

- **Pour éviter des dommages et la perte de fonctionnement pendant l'utilisation d'un dispositif USB, suivez les consignes ci-dessous.**
- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**

• **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**

• **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Le port USB se trouve dans la console centrale. Insérez le dispositif USB dans le port de connexion.

Lorsqu'un dispositif de stockage compatible est branché dans le port de connexion, les fichiers audio compatibles y étant stockés peuvent être lus par l'intermédiaire du système audio du véhicule.

Fonctionnement (fichier audio)

Bouton AUX (auxiliaire)

Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) ou ACC (accessoires) et appuyez sur le bouton AUX (auxiliaire) pour passer au mode USB.

Information sur la lecture des fichiers

L'information sur la lecture de fichiers audio en cours de lecture peut être affichée à l'écran du système audio du véhicule. Selon le type d'encodage des fichiers audio, l'information sur le dossier (folder), la chanson (song) et l'artiste (artist) sera affichée.

Le numéro de piste et le nombre total de pistes dans le dossier sont également affichés à l'écran.



**Boutons SEEK/TRACK
(recherche-piste) (retour
ou avance rapide)**

Maintenez le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀◀ ou ▶▶ enfoncé durant une seconde et demie pendant qu'un fichier audio sur l'appareil USB est en cours de lecture pour faire passer la piste en cours en marche arrière ou en avance rapide. La piste est alors lue à plus grande vitesse vers l'avant ou vers l'arrière. Lorsque le bouton est relâché, la lecture du fichier audio reprend à la vitesse normale.



**Boutons SEEK/TRACK
(recherche-piste)**

Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀◀ pendant la lecture

d'un fichier audio du dispositif USB pour revenir au début de la piste en cours de lecture. Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ◀◀ à plusieurs reprises pour reculer de plusieurs pistes.

Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ▶▶ pendant la lecture d'un fichier audio sur le dispositif USB pour avancer d'une piste. Appuyez sur le bouton SEEK/TRACK (recherche-piste) ▶▶ à plusieurs reprises pour avancer de plusieurs pistes. Si la dernière piste d'un dossier du dispositif USB est sautée, la lecture continue à la première piste du dossier suivant.

Bouton RDM (lecture aléatoire)

Lorsque le bouton RDM (lecture aléatoire) est enfoncé pendant le fonctionnement du dispositif USB, le mode de lecture peut être modifié comme suit :

All Random (lecture aléatoire de toutes les pistes) → 1 Folder Random (dossier aléatoire) → OFF (hors fonction)

All Random (lecture aléatoire de toutes les pistes) : toutes les pistes sur le dispositif USB sont lues aléatoirement.

1 Folder Random (dossier aléatoire) : toutes les pistes dans le dossier courant sont jouées aléatoirement.

OFF (hors fonction) : aucun motif aléatoire n'est appliqué. L'indicateur de l'affichage sera désactivé.

Le modèle de lecture en cours du dispositif USB est affiché à l'écran sauf si aucun modèle n'est appliqué.

Bouton RPT (répétition)

Lorsque le bouton RPT (répétition) est enfoncé pendant la lecture d'un fichier audio sur le dispositif USB, le modèle de lecture peut être modifié comme suit :

1 Folder Repeat (répéter dossier) → 1 Track Repeat (répéter chanson) → OFF (hors fonction)

1 Track Repeat (répéter chanson) : la piste en cours de lecture est répétée.

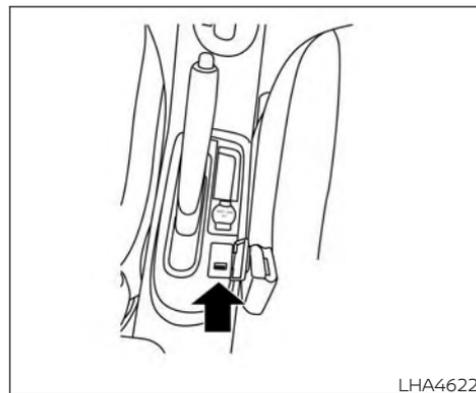
1 Folder Repeat (répéter dossier) : le dossier en cours de lecture est répété.

OFF (hors fonction) : aucun motif de répétition n'est appliqué. L'indicateur de l'affichage sera désactivé.

Le modèle de lecture en cours du dispositif USB est affiché à l'écran sauf si aucun modèle n'est appliqué.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) et ENTER/SETTING (entrée-réglage)

S'il y a plusieurs dossiers avec des fichiers audio sur le dispositif USB, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour changer les dossiers. Tournez le bouton vers la gauche pour reculer d'un dossier. Tourner le bouton vers la droite pour sauter d'un dossier vers l'avant. S'il y a un seul dossier de fichiers audio sur le dispositif USB, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) dans une direction ou l'autre pour retourner à la première piste ou fichier sur le dispositif USB.



FUNCTIONNEMENT DU LECTEUR iPod^{MD*} (selon l'équipement)

Connexion d'iPod^{MD}

⚠ AVERTISSEMENT

Ne branchez pas le dispositif USB, ne le débranchez pas ou ne l'utilisez pas pendant que vous conduisez. Une telle manœuvre peut être une source de distraction. Si vous êtes distrait, vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule et causer un accident ou des blessures graves.

MISE EN GARDE

- **N'exercez aucune pression sur le dispositif USB pour l'insérer dans le port USB. Si vous insérez le dispositif USB de travers ou à l'envers dans le port, vous risquez d'endommager le port. Assurez-vous que le dispositif USB est branché correctement dans le port USB.**
- **N'empoignez pas le couvercle du port USB (selon l'équipement) lorsque vous tirez le dispositif USB hors du port. Vous pourriez endommager le port et le couvercle.**
- **Ne laissez pas le câble USB dans un endroit où il pourrait être tiré par inadvertance. Si vous tirez sur le câble, vous risquez d'endommager le port.**

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide du propriétaire du fabricant de l'appareil quant à l'usage et à l'entretien appropriés de l'appareil.

Pour connecter un iPod^{MD} au véhicule de façon à ce que vous puissiez vous en servir au moyen des commandes du système audio et de l'écran d'affichage, utilisez le port USB de la console centrale. Branchez l'extrémité spécifique iPod^{MD} du câble sur

ce dernier et l'autre extrémité USB du câble sur le port de connexion USB du véhicule. Si votre iPod^{MD} peut être rechargé par connexion USB, sa batterie se charge pendant que l'appareil est connecté au véhicule avec le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche).

Lorsqu'il est connecté au véhicule, l'iPod^{MD} peut seulement fonctionner à l'aide des commandes audio du véhicule.

Pour débrancher le iPod^{MD} du véhicule, retirez l'extrémité USB du câble du port de connexion USB du véhicule, puis retirez le câble de l'iPod^{MD}.

* iPod^{MD} est une marque de commerce d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Compatibilité

Les modèles suivants sont compatibles :

- iPod^{MD} Classic – De la 1^{re} à la 6^e génération
- iPod^{MD} Mini – 1^{re} et 2^e génération
- iPod^{MD} Nano – De la 1^{re} à la 3^e génération
- iPod^{MD} Touch – 1^{re} génération
- iPhone^{MD} – 1^{re} génération

Vérifiez que le micrologiciel de votre iPod^{MD} est à jour pour la version indiquée ci-dessus.

Fonctionnement principal de la chaîne stéréo

Bouton MENU iPod

Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et appuyez sur le bouton de menu iPod pour passer au mode iPod^{MD}.

Lorsqu'une autre source audio est en cours de lecture et que votre iPod^{MD} est connecté, appuyez sur le bouton de MENU iPod pour passer au mode iPod^{MD}.

Si le système est mis hors fonction pendant que l'iPod^{MD} fonctionne, ce dernier se remet en marche lorsque le bouton PWR (en fonction/hors fonction) est enfoncé.

Sélection d'article à partir du menu principal

Appuyez sur le bouton de MENU iPod pendant qu'il est connecté pour afficher l'interface de fonctionnement du iPod^{MD} à l'écran audio. Les éléments peuvent être choisis à partir de l'écran du menu principal en appuyant sur  ou sur le bouton de recherche automatique SEEK  pendant

que l'iPod^{MD} est opérationnel. Le modèle d'affichage peut être modifié comme suit : Playlists (listes de lecture) → Artists (artistes) → Albums → Songs (pièces musicales) → Podcasts (fichiers en baladodiffusion) → Genres → Composers (compositeurs) → Audiobooks (livres audio)

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du iPod^{MD}.

Boutons ENTER/SETTING (entrer-réglage) et BACK (retour)

Appuyez sur ENTER/SETTING (entrer-réglage) pendant que le menu principal s'affiche pour indiquer les détails du programme à l'écran d'affichage audio. Utilisez les boutons ◀◀ ou SEEK (recherche automatique) ▶▶ pour faire défiler les choix et appuyez sur ENTER (entrée) pour faire une sélection. Appuyez sur le bouton BACK (retour) pour revenir à l'écran précédent.

Bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier)

S'il y a plusieurs dossiers avec des fichiers audio sur le dispositif iPod^{MD}, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) pour changer les dossiers. Tour-

nez le bouton vers la gauche pour reculer d'un dossier. Tourner le bouton vers la droite pour sauter d'un dossier vers l'avant. S'il y a un seul dossier de fichiers audio sur le dispositif iPod^{MD}, tournez le bouton TUNE/FOLDER (syntonisation-dossier) dans une direction ou l'autre pour retourner à la première piste ou fichier sur le dispositif iPod^{MD}.



Boutons SEEK/TRACK (recherche-piste)

Lorsque la touche ◀◀ SEEK (recherche-catégorie) ou la touche ▶▶ TRACK (piste) est enfoncée moins d'une seconde et demie pendant la lecture du iPod^{MD}, la piste suivante ou le début de la piste actuelle est lu.

Lorsque la touche ◀◀ SEEK (recherche-catégorie) ou la touche ▶▶ TRACK (piste) est enfoncée plus d'une seconde et demie pendant la lecture du iPod^{MD}, la piste est lue pendant le retour ou l'avance rapide. Lorsque le bouton est relâché, la lecture de l'iPod^{MD} reprend à la vitesse normale.

Bouton RDM/RPT (lecture aléatoire-répétition)

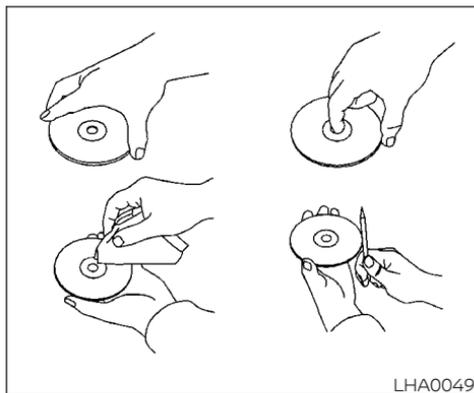
Appuyez sur le bouton RDM/RPT (balayage-répétition) pendant la lecture d'une piste pour changer le modèle de lecture comme suit :

Exclusion de la baladodiffusion et du livre audio :

1 TRACK REPEAT (répéter chanson) → ALL REPEAT (répétition de toutes les pistes) → OFF (hors fonction)

TRACK SHUFFLE (lecture aléatoire des pistes) → ALBUM SHUFFLE (lecture aléatoire d'un album) → OFF (hors fonction)

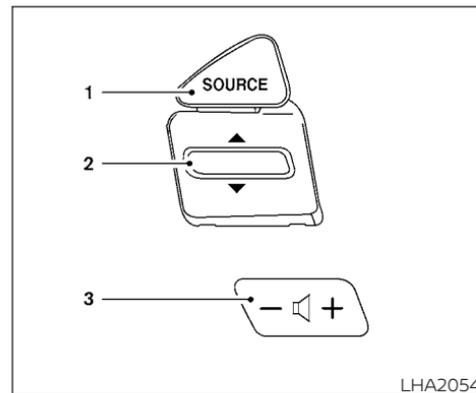
Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le manuel d'utilisation du iPod^{MD}.



ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES CD

- Tenez un CD par ses rebords. Ne pliez pas le disque. Ne touchez jamais la surface du disque.
- Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez toujours les CD dans leur boîtier de rangement.
- Pour nettoyer un CD, essayez sa surface avec un chiffon propre et doux, en allant du centre vers le rebord extérieur du disque. N'essayez pas le CD avec un mouvement circulaire.

- N'utilisez pas de nettoyeur à disque conventionnel ou d'alcool destiné à une utilisation industrielle.
- Un CD neuf peut présenter des rebords intérieur et extérieur irréguliers. Atténuez ces irrégularités en passant le bord d'un stylo ou d'un crayon sur les rebords intérieur et extérieur du CD, comme illustré.



COMMANDES DE LA CHAÎNE STÉRÉO SUR LE VOLANT (selon l'équipement)

La chaîne stéréo peut être activée à l'aide des commandes sur le volant.

1. Bouton SOURCE
2. ▲ ▼ Touche de syntonisation
3. Touche de commande du volume

Bouton SOURCE

Tournez le commutateur d'allumage à la position ACC (accessoires) ou ON (marche) et appuyez sur la touche SOURCE pour mettre en marche la chaîne audio.

Appuyez sur le bouton SOURCE pour modifier le mode selon la séquence suivante : AM → FM → CD → iPod^{MD} → AUX (auxiliaire).

Si aucun CD n'est chargé ou que AUX (auxiliaire) et/ou iPod^{MD} n'est pas connecté, les modes CD, AUX et/ou iPod^{MD} sont ignorés.

Commutateurs de commande de volume

Enfoncez cette touche pour augmenter ou pour réduire le volume.

◆ Touche de syntonisation

Pour la plupart des sources audio, le fait d'appuyer sur les touches de syntonisation pendant plus d'une seconde et demie donne accès à une fonction différente que le fait de les enfoncer pendant moins d'une seconde et demi..

AM et FM :

- Appuyez sur la touche ◆ pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de station présélectionnée supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur la touche ◆ pendant plus d'une seconde et demie pour rechercher la station suivante vers le haut ou le bas de la bande.

iPod^{MD} (selon l'équipement) :

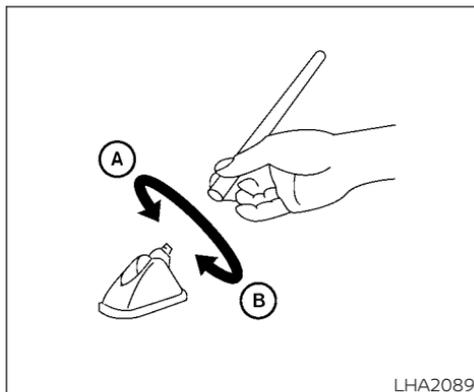
- Appuyez sur la touche ◆ pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste musicale supérieur ou inférieur.

CD :

- Appuyez sur la touche ◆ pendant moins d'une seconde et demie pour faire reculer ou avancer rapidement la chanson en cours de lecture.
- Appuyez sur la touche ◆ pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste supérieur ou inférieur (lors de la lecture de fichiers audio comprimés).

USB (selon l'équipement) :

- Appuyez sur la touche ◆ pendant moins d'une seconde et demie pour choisir un numéro de piste musicale supérieur ou inférieur.
- Appuyez sur la touche ◆ pendant plus d'une seconde et demie pour choisir un numéro de dossier supérieur ou inférieur.



ANTENNE

L'antenne ne peut pas être escamotée, mais elle peut être retirée. Si vous devez retirer l'antenne, tournez la tige de l'antenne dans le sens contraire des aiguilles d'une montre (B).

Pour installer la tige de l'antenne, tournez-la dans le sens des aiguilles d'une montre (A) et serrez bien à la main.

⚠ MISE EN GARDE

- **Serrez toujours fermement la tige de l'antenne au moment de son installation, sinon elle risque de se casser pendant que vous conduisez le véhicule.**
- **Assurez-vous de retirer l'antenne avant d'entrer dans un lave-auto.**

TÉLÉPHONE DE VOITURE OU RADIO BP

Si vous installez un poste de bande publique, un radio-amateur ou un téléphone pour voiture dans votre véhicule, respectez les précautions suivantes pour prévenir toute interférence avec le circuit de commande du moteur et les autres composants électroniques.

⚠ AVERTISSEMENT

- **La conduite d'un véhicule exige toute l'attention du conducteur. Ce dernier ne devrait donc pas utiliser son téléphone cellulaire lorsqu'il est au volant. Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation d'un téléphone cellulaire en conduisant.**
- **Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.**

 **MISE EN GARDE**

- L'antenne doit être placée aussi loin que possible des modules de commande du moteur.
- Assurez-vous qu'il y a au moins 20 cm (8 po) entre le fil de l'antenne et les faisceaux du dispositif de commande électronique. Faites passer le fil de l'antenne loin de tout faisceau.
- Procédez au réglage du rapport d'onde stationnaire de l'antenne conformément aux instructions du fabricant.
- Branchez le fil de masse du châssis de radio BP à la carrosserie.
- Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements supplémentaires.

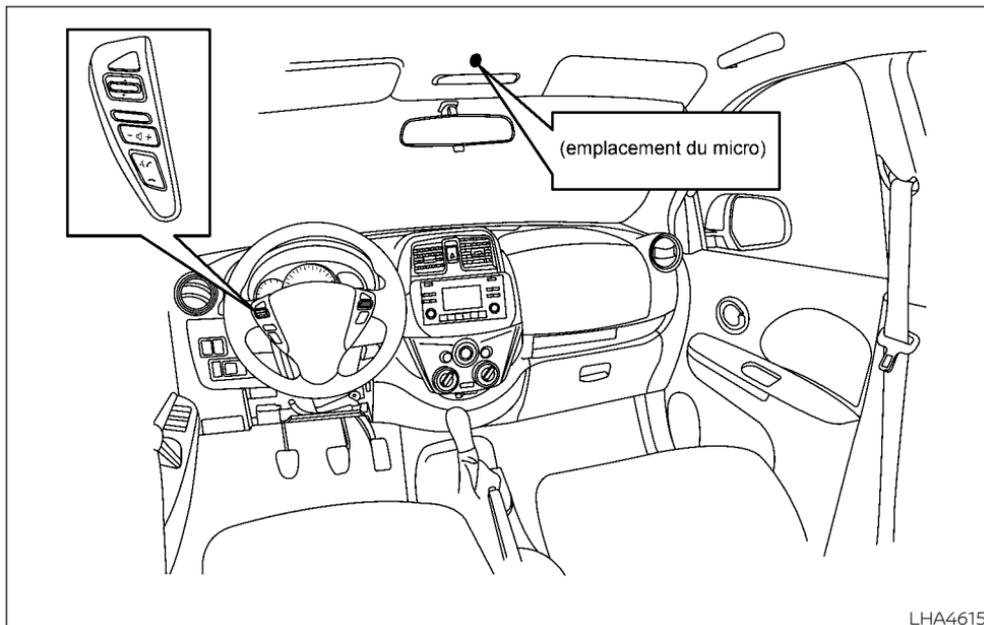
SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE MAINS LIBRES BLUETOOTH^{MD} (selon l'équipement)

 **AVERTISSEMENT**

- Immobilisez votre véhicule en un endroit sûr avant d'utiliser un téléphone. Si vous utilisez un téléphone en conduisant, exercez en tout temps une grande prudence pour consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule.
- Si vous ne pouvez pas consacrer toute votre attention à la conduite du véhicule en parlant au téléphone, rangez le véhicule en lieu sûr et immobilisez-le.

 **MISE EN GARDE**

Démarrez le moteur avant d'utiliser un téléphone pour éviter de décharger la batterie.



LHA4615

Votre véhicule NISSAN est doté du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}. Si vous possédez un téléphone cellulaire compatible avec Bluetooth^{MD}, vous pouvez établir une connexion sans fil entre votre téléphone cellulaire et le module téléphonique du véhicule. Grâce à la technologie

sans fil Bluetooth^{MD}, vous pouvez établir ou recevoir des appels téléphoniques mains libres dans le véhicule au moyen de votre téléphone cellulaire.

Une fois que votre téléphone cellulaire est connecté au module téléphonique du vé-

hicule, aucune autre connexion n'est nécessaire. Votre téléphone est automatiquement connecté au module téléphonique du véhicule lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position ON (marche) alors que le téléphone cellulaire qui était déjà connecté est sous tension et qu'il se trouve dans le véhicule.

Vous pouvez connecter jusqu'à cinq différents téléphones cellulaires compatibles Bluetooth^{MD} dans le module téléphonique du véhicule. Vous ne pouvez toutefois parler que sur un seul téléphone cellulaire à la fois.

Avant d'utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}, lisez les notes ci-après.

- Configurez la connexion sans fil entre un téléphone cellulaire compatible et le module téléphonique du véhicule avant d'utiliser le système téléphonique mains libres.
- Certains téléphones cellulaires compatibles Bluetooth^{MD} peuvent ne pas être reconnus par le module téléphonique du véhicule.

- Vous ne pourrez pas utiliser un téléphone mains libres dans les conditions suivantes :
 - Votre véhicule se trouve hors de la zone de service de votre téléphone cellulaire.
 - Votre véhicule se trouve dans une région où la réception des signaux du réseau cellulaire est difficile, telle qu'un tunnel, un stationnement souterrain, près d'un grand immeuble ou dans une région montagneuse.
 - Votre téléphone cellulaire est verrouillé pour en prévenir l'utilisation non autorisée.
- Lorsque l'état des ondes radioélectriques n'est pas idéal ou lorsque le bruit ambiant est trop élevé, il peut être difficile d'entendre la voix de l'autre personne pendant un appel.
- Ne placez pas le téléphone cellulaire dans une région entourée de métal ou loin du module téléphonique du véhicule pour préserver la qualité de la tonalité et prévenir les interruptions de la connexion sans fil.
- Lorsqu'un téléphone cellulaire est relié au moyen de la connexion sans fil Bluetooth^{MD}, l'alimentation de la batterie du téléphone cellulaire peut se décharger plus rapidement que d'habitude. Le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} de votre véhicule n'est pas conçu pour recharger les téléphones cellulaires.
- Certains téléphones cellulaires ou d'autres dispositifs peuvent causer de l'interférence ou produire un bourdonnement dans les haut-parleurs de la chaîne stéréo. Rangez le dispositif en un autre endroit pour tenter de réduire ou d'éliminer le bruit.
- Certains téléphones cellulaires compatibles Bluetooth^{MD} peuvent ne pas être reconnus par le module téléphonique du véhicule. Consultez le site www.nissan.ca/bluetooth pour obtenir la liste des téléphones recommandés et les instructions de connexion.
- Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide d'utilisateur du téléphone cellulaire au sujet des frais, de l'antenne et du boîtier du téléphone cellulaire, etc.

INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Information sur la réglementation de la FCC

- MISE EN GARDE : Afin de respecter la conformité relative à l'exposition aux radiofréquences de la FCC, utilisez uniquement l'antenne fournie avec le dispositif. Une antenne non autorisée, modifiée, ou l'ajout d'accessoires pourraient endommager l'émetteur et enfreindre les règlements de la FCC.
- Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes :
 1. Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible.
 2. Ce dispositif doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

Information sur la réglementation IC

- Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence et (2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

- Ce dispositif numérique de classe B est conforme à toutes les exigences de la réglementation canadienne sur le matériel brouilleur visant les appareils numériques.



BLUETOOTH^{MD} est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. et utilisée sous licence par Visteon.

UTILISATION DU DISPOSITIF

Le système permet d'utiliser le module téléphonique Bluetooth^{MD} en gardant les mains libres.

Si le véhicule se déplace, certaines commandes ne sont pas accessibles pour que le conducteur se concentre sur la conduite du véhicule.

Initialisation

Lorsque le commutateur d'allumage est enfoncé à la position ON (marche), le système de reconnaissance vocale NISSAN est initialisé en quelques secondes. Si vous appuyez sur le bouton  avant la fin de l'initialisation, le système annonce « Le sys-

tème téléphonique mains libres n'est pas prêt » et ne réagit pas aux commandes vocales.

Conseils d'utilisation

Respectez les mesures suivantes pour optimiser le rendement du système :

- Maintenez autant que possible le silence dans l'habitacle. Fermez les glaces pour éliminer les bruits ambiants (bruits de trafic, vibrations, etc.) qui peuvent empêcher le système de reconnaître correctement les commandes vocales.

Donner des commandes vocales (selon l'équipement)

Appuyez brièvement sur le bouton  du volant pour utiliser le système de reconnaissance vocale NISSAN. Énoncez une commande après la tonalité.

La commande énoncée est captée par le microphone et une réponse vocale est émise lorsque la commande est acceptée.

- Si vous voulez de nouveau entendre les commandes du menu actuel, dites « Aide » et le système les répète.

- Si une commande n'est pas reconnue, le système annonce « Commande non reconnue. Veuillez essayer de nouveau ». Assurez-vous que la commande est donnée exactement de la façon requise par le système et répétez la commande d'une voix claire.
- Pour revenir à la commande précédente, vous pouvez dire « Précédent » ou « Correction » en tout temps lorsque le système attend une réponse.
- Si vous voulez annuler une commande lorsque le système attend une réponse, vous pouvez dire « Cancel » (annuler) ou « Quit » (Sortir). Le système annonce « Cancel » (annuler) et met fin à la session de reconnaissance vocale. Vous pouvez aussi appuyer en tout temps sur le bouton  du volant et le maintenir enfoncé pendant cinq secondes pour mettre fin à la session de reconnaissance vocale. Lorsque la session de reconnaissance vocale est annulée, un double bip retentit pour indiquer que vous avez quitté le système.

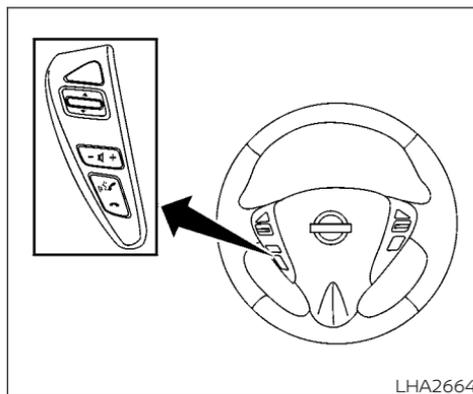
- Pour régler le volume des messages du système, enfoncez les boutons de commande de volume (+ ou -) du volant de direction lorsque le système émet un commentaire. Vous pouvez aussi utiliser le bouton de réglage du volume de la radio.

Interruption des messages vocaux

Dans la plupart des cas, vous pouvez interrompre le guidage vocal pour énoncer la commande suivante en appuyant sur le bouton  du volant. Après avoir interrompu le système, attendez un signal sonore avant d'énoncer votre commande.

Appel direct

Vous pouvez accéder au système plus rapidement en utilisant les commandes de deuxième niveau au moyen de la commande de menu principal du menu principal. Par exemple, appuyez sur le bouton  et après la tonalité, dites « Call Redial » (recomposition d'appel).



BOUTONS DE COMMANDE

Les boutons de commande du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} se trouvent sur le volant.

-  ACTIVATION DU TÉLÉPHONE
Appuyez sur le bouton  pour répondre à un appel entrant.

Vous pouvez aussi utiliser le bouton  pour interrompre les commentaires du système et entrer des commandes immédiatement. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Liste des commandes vocales » et « Pendant un appel » dans le présent chapitre.



DÉSACTIVATION DU TÉLÉPHONE

Appuyez sur le bouton  pour terminer un appel.



TOUCHE DE SYNTONISATION

Lorsque vous utilisez le système de reconnaissance vocale, faites basculer la touche de syntonisation vers le haut ou vers le bas pour commander manuellement le système téléphonique.

POUR COMMENCER

Les procédures suivantes vous aideront à commencer à utiliser le système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD}.

Sélection d'une langue

Changez la langue comme suit.

1. Enfoncez le bouton  pendant plus de cinq secondes.
2. Appuyez sur le bouton .
3. Le système annonce la langue actuelle et permet de passer à une autre langue. Pour choisir la langue actuelle, appuyez sur le bouton d'activation du téléphone . Pour choisir une langue différente, faites basculer la touche de syntonisation  vers le haut ou vers le bas.

REMARQUE :

Vous devez appuyer sur le bouton  dans les 5 secondes pour changer la langue.

4. Appuyez sur un des boutons si vous décidez de ne pas changer la langue. Après 5 secondes, la session se termine et la langue demeure inchangée.

Procédure de jumelage

REMARQUE :

Effectuez le jumelage lorsque le véhicule est immobile. Le processus est annulé si le véhicule commence à se déplacer pendant le processus.

1. Appuyez sur le bouton  du volant. Le système annonce les commandes disponibles.
2. Appuyez de nouveau sur le bouton  pour connecter le téléphone. Si le téléphone est déjà connecté, faites basculer la touche de syntonisation  vers le haut ou vers le bas pour trouver la commande voulue.
3. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles. Il vous demande ensuite d'amorcer le jumelage du téléphone.

Le processus de jumelage varie en fonction du modèle de téléphone. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Lorsque le système vous invite à entrer un code NIP, entrez « 1234 » au combiné. Le code NIP « 1234 » est attribué par NISSAN et ne peut être modifié.

4. Le système vous demande d'attribuer un nom au téléphone.

Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si plus d'un téléphone est jumelé et si le nom ressemble trop à un nom déjà utilisé, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone

Menu principal

« Call » (Appeler) **(A)**

« Phone Number » (Numéro de téléphone) **(B)**

Dites les chiffres **(C)**

« Dial » (composer) **(D)**

1. Appuyez sur le bouton  du volant. Une tonalité retentit.

2. Dites : « Call » (Appeler) **(A)**. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.

3. Dites : « Phone Number » (Numéro de téléphone) **(B)**. Le système accuse réception de la commande et annonce le jeu suivant de commandes disponibles.

Dites : « Special Number » (Numéro spécial) pour composer plus de 10 chiffres ou des caractères spéciaux.

4. Dites le numéro souhaité en énonçant chacun des chiffres et en débutant par l'indicatif régional **(C)**. Si le système a de la difficulté à interpréter correctement le numéro de téléphone, essayez d'énoncer le numéro par groupes de chiffres comme ceci : Indicatif régional de trois chiffres, préfixe de trois chiffres et les derniers 4 chiffres. Par exemple, pour 555-121-3354, vous pouvez dire « cinq cinq cinq » pour le 1^{er} groupe, « un deux un » pour le 2^e groupe, et « trois trois cinq quatre » pour le 3^e groupe. Pour composer plus de 10 chiffres ou un ou plusieurs caractères spéciaux, dites : « Special Number » (Numéro spécial).

5. Lorsque vous avez terminé d'énoncer le numéro de téléphone, le système le répète et annonce les commandes disponibles.

6. Dites : « Dial » (composer) **(D)**. Le système accuse réception de la commande et établit l'appel.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Liste des commandes » dans le présent chapitre.

Réception d'un appel

Lorsque vous entendez la tonalité, appuyez sur le bouton  du volant.

Au terme de l'appel, appuyez sur le bouton  du volant.

REMARQUE :

Si vous ne voulez pas recevoir l'appel lorsque vous entendez la sonnerie, enfoncez le bouton  du volant.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Liste des commandes » dans le présent chapitre.

LISTE DES COMMANDES VOCALES

Menu principal

« Call » (Appeler)

« Phonebook » (Répertoire)

« Recent Calls » (Appels récents)

« Connect Phone » (connecter le téléphone)

« Help » (Aide)

Lorsque vous appuyez brièvement sur le bouton  du volant, vous pouvez choisir des commandes du menu principal. Les pages suivantes décrivent ces commandes et les commandes de chaque sous-menu. Utilisez les boutons du volant pour choisir une commande de la liste.

Pour parcourir les options de menu, faites basculer la touche de syntonisation  sur le volant vers le haut ou vers le bas. Le système indiquera toujours par message vocal l'option de menu courante. Pour sélectionner l'option de menu actuelle, appuyez sur le bouton . Pour retourner au menu précédent, appuyez sur le bouton .

« Call » (Appeler)

Menu principal

« Call » (Appeler)

(Dites le nom) **(A)**

« Phone Number » (Numéro de téléphone)

(Dites les chiffres) **(B)**

« Special Number » (Numéro spécial) **(C)**

« Redial » (recomposer) **(D)**

« Call Back » (rappeler) **(E)**

« Help »
(Aide)

(Dites le nom) (A)

Si vous avez enregistré des entrées dans le répertoire téléphonique, vous pouvez composer un numéro associé à un nom.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Répertoire téléphonique » du présent chapitre.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom de l'entrée du répertoire que vous voulez appeler. Le système accuse réception du nom.

Si plusieurs numéros sont associés au nom, le système vous demande de choisir le bon numéro.

Lorsque vous avez confirmé le nom et l'emplacement, le système amorce l'appel.

(Dites les chiffres) (B)

Lorsque le système vous y invite, dites le numéro à composer. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Établissement d'un appel en entrant un numéro de téléphone » dans le présent chapitre.

« Special Number » (Numéro spécial) (C)

Pour composer plus de 10 chiffres ou un ou plusieurs caractères spéciaux, dites : « Special Number » (Numéro spécial). Lorsque le système reçoit la commande, il vous invite à énoncer le numéro de téléphone.

« Redial » (recomposer) (D)

Utilisez la commande de recomposition pour composer le dernier numéro composé.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro recomposé n'existe pas, le système annonce « Aucun numéro à recomposer » et met fin à la session de reconnaissance vocale NISSAN.

« Call Back » (rappeler) (E)

Utilisez la commande de rappel pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

Le système accuse réception de la commande, répète le numéro et commence la composition.

Si un numéro de rappel n'existe pas, le système annonce « Aucun numéro à rappeler » et met fin à la session de reconnaissance vocale NISSAN.

Pendant un appel

De nombreuses options de commande sont offertes en cours d'appel. Appuyez sur le bouton  du volant pour assourdir les signaux vocaux reçus et entrer des commandes.

- « Help » (Aide) – Le système annonce les commandes disponibles.
- « Annuler-Sortir » – Le système annonce « Annuler », met fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel.

- « Envoyer » – Utilisez la commande « Envoyer » pour saisir les numéros, « * » ou « # » pendant un appel. Par exemple, si vous êtes invité à composer un numéro de poste par un système automatisé :

Dites : « Send one two three four. » (Envoyer un deux trois quatre).

Le système accuse réception de la commande et transmet les tonalités associées aux chiffres. Le système met ensuite fin à la session de reconnaissance vocale et revient à l'appel. Dites « Étoile » pour « * » et « Dièse » pour « # ».

- « Transférer l'appel » – Utilisez la commande de transfert d'appel pour transférer l'appel du système téléphonique mains libres Bluetooth^{MD} au téléphone cellulaire afin d'avoir une conversation privée.

Le système annonce « Transfert de l'appel. Appel transféré en mode privé ». Le système met fin à la séance de reconnaissance vocale.

Pour reconnecter l'appel du téléphone cellulaire au système mains libres Bluetooth^{MD}, appuyez sur le bouton .

- « Mute » (Sourdine) – Utilisez la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur n'entende pas votre voix. Utilisez de nouveau la commande de mise en sourdine pour que l'interlocuteur entende votre voix.

REMARQUE :

Si vous terminez un appel ou si la connexion du réseau de téléphonie cellulaire est coupée lorsque la fonction de mise en sourdine est activée, la fonction est désactivée pour le prochain appel afin que l'interlocuteur puisse entendre votre voix.

« Phonebook » (Répertoire)
(téléphones sans fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique)

REMARQUE :

La commande « Transfer Entry » (Transférer une entrée) n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal

- « Phonebook » (Répertoire)
 - « Transfer Entry » (transférer l'entrée) **(A)**
 - « Delete Entry » (supprimer une entrée) **(B)**
 - « List Names » (énumérer les noms) **(C)**

Pour les téléphones qui ne prennent pas en charge le téléchargement automatique du répertoire (profil Bluetooth^{MD} PBAP), la commande « Répertoire » sert à ajouter manuellement des entrées au répertoire du véhicule.

Le répertoire permet d'enregistrer jusqu'à 40 noms pour chaque téléphone jumelé au système.

REMARQUE :

Chaque téléphone possède son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A lorsque vous utilisez le téléphone B.

« Transfer Entry » (transférer l'entrée) **(A)**

Utilisez la commande « Transfer entry » (Transférer une entrée) pour enregistrer un nouveau nom dans le système.

Lorsque le système vous y invite, dites le nom à attribuer à la nouvelle entrée.

Par exemple, dites : « Mary ».

Si le nom est trop long ou trop court, le système vous l'indique, puis il vous invite à entrer de nouveau un nom.

En outre, si le nom ressemble trop à un nom déjà enregistré, le système vous l'indique, puis vous invite à entrer un nom de nouveau.

Le système vous demande alors de transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire.

Pour transférer un numéro de téléphone enregistré dans la mémoire de votre téléphone cellulaire :

Sélectionnez « Transférer une entrée ». Le système accuse réception de la commande et vous demande d'amorcer le transfert de l'entrée à partir du combiné téléphonique. Le nouveau numéro de téléphone du contact sera transféré du téléphone cellulaire au moyen de la liaison de communication Bluetooth^{MD}.

La méthode de transfert varie en fonction des modèles de téléphones cellulaires. Pour obtenir des renseignements supplé-

mentaires, consultez le guide de l'utilisateur du téléphone cellulaire.

Le système répète le numéro et vous invite à entrer la commande suivante. Lorsque vous avez terminé d'entrer ou de transférer les numéros de téléphone, dites « Store » (Enregistrer).

Le système confirme le nom, l'emplacement et le numéro.

« Delete Entry » (supprimer une entrée)

ⓑ

Utilisez la commande « Delete Entry » (Supprimer une entrée) pour supprimer un nom du répertoire. Une fois que le système a reconnu la commande, dites le nom à supprimer ou dites « List Names » (Énumérer les noms) pour choisir une entrée.

« List Names » (énumérer les noms) Ⓒ

Utilisez la commande « List Names » (Énumérer les noms) pour entendre tous les noms du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton  du volant. Le système met fin à la session.

« Phonebook » (Répertoire)
(téléphones avec fonction de téléchargement automatique du répertoire téléphonique)

REMARQUE :

La commande « Transfer Entry » (Transférer une entrée) n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

| |
|--------------------------------------|
| Menu principal |
| « Phonebook » (Répertoire) |
| Dites un nom |
| « List Names » (Énumérer les noms) Ⓐ |
| « Help » (Aide) |

Pour les téléphones qui prennent en charge le téléchargement automatique du répertoire (profil Bluetooth^{MD} PBAP), la commande « Phonebook » (répertoire) sert à gérer les entrées du répertoire du véhicule. Vous pouvez dire le nom d'une entrée dans ce menu pour l'appeler.

Le répertoire permet d'enregistrer jusqu'à 1 000 noms pour chaque téléphone jumelé au système.

Lorsqu'un téléphone est connecté au système, le répertoire est automatiquement téléchargé au véhicule. Cette fonction vous permet d'accéder à votre répertoire téléphonique à partir du système Bluetooth^{MD} et d'appeler des contacts en prononçant leur nom. Vous pouvez enregistrer une étiquette vocale personnalisée pour les noms des contacts que le système a de la difficulté à reconnaître.

REMARQUE :

Chaque téléphone possède son propre répertoire. Vous ne pouvez pas accéder au répertoire du téléphone A lorsque vous utilisez le téléphone B.

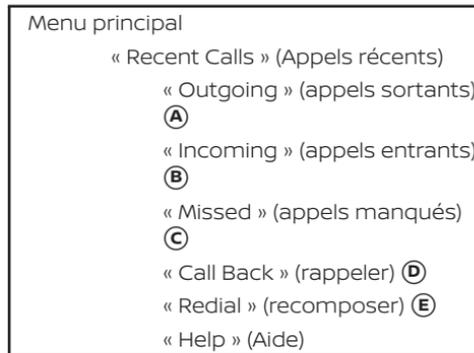
« List Names » (Énumérer les noms) (A)

Utilisez la commande d'énumération des noms pour entendre tous les noms et les emplacements du répertoire.

Le système énonce les entrées du répertoire, mais n'indique pas les numéros de téléphone. Lorsque la lecture de la liste est terminée, le système revient au menu principal.

Vous pouvez interrompre la lecture de la liste en tout temps en appuyant sur le bouton  du volant. Le système met fin à la session.

« Recent Calls » (Appels récents)



Utilisez la commande « Appels récents » pour accéder aux appels sortants ou entrants ou pour composer le numéro du dernier appel entrant ou sortant.

« Outgoing » (appels sortants) (A)

Utilisez la commande « Appels sortants » pour accéder à la liste des appels faits à partir du véhicule.

« Incoming » (appels entrants) (B)

Utilisez la commande « Appels entrants » pour accéder à la liste des appels faits à l'appareil du véhicule.

« Missed » (appels manqués) (C)

Utilisez la commande « Appels manqués » pour accéder à la liste des appels faits à l'appareil du véhicule et auxquels il n'y a pas eu de réponse.

« Call Back » (rappeler) (D)

Utilisez la commande « Rappeler » pour composer le numéro du dernier appel entrant dans le véhicule.

« Redial » (recomposer) (E)

Utilisez la commande « Recomposer » pour composer le numéro du dernier appel sortant effectué dans le véhicule.

« Connect Phone » (connecter le téléphone)

REMARQUE :

La commande « Add Phone » (ajouter un téléphone) n'est pas accessible lorsque le véhicule est en mouvement.

Menu principal

« Connect Phone » (connecter le téléphone)

« Add Phone » (ajouter un téléphone) **(A)**

« Replace Phone » (Remplacer le téléphone) **(B)**

« Select Phone » (Sélectionner un téléphone) **(C)**

« Non »

« Help » (Aide)

Utilisez la commande « Connect Phone » (connecter le téléphone) pour gérer les téléphones qui se connectent au véhicule ou pour activer la fonction Bluetooth^{MD} du véhicule.

« Add Phone » (ajouter un téléphone) (A)

Utilisez la commande « Add Phone » (ajouter un téléphone) pour ajouter un téléphone au véhicule. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Procédure de jumelage » dans cette section.

« Replace Phone » (Remplacer le téléphone) (B)

Utilisez la commande « Replace Phone » (Remplacer le téléphone) pour remplacer un téléphone jumelé existant avec un nouveau téléphone. Le système conservera toutes les étiquettes vocales assignées à votre répertoire téléphonique.

« Select Phone » (Sélectionner un téléphone) (C)

Utilisez la commande « Select Phone » (Sélectionner un téléphone) pour choisir un téléphone dans la liste des téléphones connectés au véhicule. Le système énumère les noms attribués à chaque téléphone et vous invite alors à utiliser le téléphone de votre choix. Un seul téléphone peut être actif à la fois.

GUIDE DE DÉPANNAGE

Le système doit répondre correctement aux commandes sans difficulté. Si des problèmes surviennent, essayez les solutions suivantes.

Lorsque les solutions sont énumérées par numéro, commencez par le numéro 1 jusqu'à ce que le problème soit résolu.

| Symptôme | Solution |
|--|---|
| Le système n'interprète pas correctement la commande. | 1. Assurez-vous que la commande est valide. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Liste des commandes » dans le présent chapitre. |
| | 2. Assurez-vous d'énoncer la commande après la tonalité. |
| | 3. Parlez clairement sans marquer de pause entre les mots et à un niveau approprié en fonction du bruit ambiant dans le véhicule. |
| | 4. Assurez-vous que le niveau de bruit ambiant n'est pas excessif (par exemple, glaces ouvertes ou dégivreur en fonction). REMARQUE : Si le bruit est trop important pour utiliser le téléphone, les commandes vocales ne seront probablement pas reconnues. |
| | 5. Si plus d'une commande est énoncée à la fois, tentez d'énoncer les commandes séparément. |
| Le système sélectionne toujours la mauvaise entrée dans le répertoire. | 1. Assurez-vous que le nom de l'entrée du répertoire correspond au nom enregistré à l'origine. Vous pouvez le confirmer en utilisant la commande « List Names » (Énumérer les noms). Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Répertoire téléphonique » du présent chapitre. |
| | 2. Remplacez un des noms mal interprétés par un nouveau nom. |

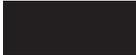
MÉMENTO

5 Démarrage et conduite

| | | | |
|---|------|---|------|
| Précautions pour le démarrage et la conduite ... | 5-2 | Boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement) | 5-17 |
| Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) | 5-2 | Frein de stationnement | 5-19 |
| Catalyseur trifonctionnel | 5-3 | Régulateur de vitesse (selon l'équipement) | 5-20 |
| Pour éviter les collisions et les renversements | 5-3 | Précautions relatives à l'utilisation du régulateur de vitesse | 5-20 |
| Récupération d'un véhicule hors route | 5-4 | Fonctionnement du régulateur de vitesse | 5-20 |
| Perte rapide de pression d'air | 5-4 | Programme de rodage | 5-22 |
| Conduite et consommation d'alcool ou de drogues | 5-5 | Conseils pour une conduite économe en carburant | 5-22 |
| Commutateur d'allumage | 5-6 | Réduction de la consommation de carburant .. | 5-24 |
| Boîte de vitesses automatique (selon l'équipement) | 5-6 | Techniques de stationnement dans les côtes .. | 5-25 |
| Boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement) | 5-7 | Direction assistée | 5-26 |
| Positions du commutateur d'allumage | 5-8 | Circuit de freinage | 5-27 |
| Système antidémarrage du véhicule NISSAN | 5-8 | Précautions relatives au freinage | 5-27 |
| Avant de démarrer le moteur | 5-9 | Système de freinage antiblocage (ABS) | 5-28 |
| Démarrage du moteur | 5-9 | Assistance au freinage | 5-30 |
| Conduite du véhicule | 5-11 | Dispositif de contrôle dynamique du véhicule .. | 5-30 |
| Boîte de vitesses automatique (selon l'équipement) | 5-11 | Distribution de force de freinage | 5-32 |
| | | Conduite par temps froid | 5-33 |
| | | Déblocage d'une serrure de portière gelée | 5-33 |

| | |
|---|------|
| Antigel | 5-33 |
| Batterie | 5-33 |
| Vidange du circuit de refroidissement | 5-33 |
| Pneus | 5-33 |

| | |
|---|------|
| Équipement hivernal | 5-34 |
| Conduite sur la neige ou sur la glace | 5-34 |
| Chauffe-moteur | 5-35 |



PRÉCAUTIONS POUR LE DÉMARRAGE ET LA CONDUITE

AVERTISSEMENT

- Ne laissez pas seuls dans votre véhicule des enfants ou des personnes qui ont habituellement besoin de l'aide d'autres personnes. Ne laissez pas non plus les animaux de compagnie sans surveillance. Ils pourraient se blesser ou blesser quelqu'un accidentellement en mettant le véhicule en marche par inadvertance. De plus, par temps chaud et ensoleillé, la température de l'habitacle peut rapidement s'élever au point de provoquer des lésions graves, voire mortelles, à une personne ou à un animal enfermé dans le véhicule.
- Fixez tous les bagages solidement pour éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.

GAZ D'ÉCHAPPEMENT (monoxyde de carbone)

AVERTISSEMENT

- Évitez d'inhaler les gaz d'échappement, car ils contiennent du monoxyde de carbone, une substance incolore et inodore. Le monoxyde de carbone est un produit dangereux qui peut causer des évanouissements, voire entraîner la mort.
- Si vous pensez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule, conduisez avec toutes les glaces complètement ouvertes et faites vérifier le véhicule dans les plus brefs délais.
- Ne faites pas tourner le moteur dans un endroit fermé tel qu'un garage.
- Ne stationnez pas votre véhicule en laissant le moteur en marche, peu importe la durée de votre absence.

- Maintenez les déflecteurs arrière, les hayons, les portières et les couvercles de coffre (selon l'équipement) fermés lorsque vous conduisez afin de prévenir l'infiltration des gaz d'échappement dans l'habitacle. Si vous devez conduire en laissant un de ces éléments ouverts, prenez les précautions suivantes :
 1. Ouvrez toutes les glaces.
 2. Désactivez le mode de recirculation d'air et réglez la commande de vitesse du ventilateur au niveau maximal pour faire circuler l'air.
- Une vérification du système d'échappement et de la carrosserie doit être effectuée par un mécanicien qualifié lorsque :
 - a. le véhicule est soulevé pour l'entretien;
 - b. vous croyez que des gaz d'échappement s'infiltrent dans l'habitacle;
 - c. vous avez noté un changement au niveau du bruit émis par le système d'échappement;

- d. **le système d'échappement, le soulèvement ou l'arrière du véhicule ont subi des dommages à la suite d'un accident.**

CATALYSEUR TRIFONCTIONNEL

Le système d'échappement de votre véhicule contient un dispositif antipollution appelé catalyseur trifonctionnel. Afin de favoriser la réduction des émissions polluantes, les gaz d'échappement sont brûlés à des températures très élevées dans le catalyseur trifonctionnel.

AVERTISSEMENT

- **Les gaz d'échappement et le système d'échappement sont très chauds. Éloignez les personnes, les animaux et les matières inflammables des composants du système d'échappement.**
- **N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.**

- **Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que les gens ou les matières inflammables sont éloignés du tuyau d'échappement.**

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas d'essence au plomb. Les dépôts générés par l'essence au plomb compromettent considérablement la capacité du catalyseur trifonctionnel à réduire les émissions polluantes.**
- **Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur. Des anomalies au niveau de l'allumage, de l'injection de carburant ou des circuits électriques peuvent laisser pénétrer du carburant trop riche dans le catalyseur trifonctionnel et faire surchauffer celui-ci. Il ne faut pas continuer de conduire votre véhicule en cas de ratés d'allumage du moteur ou si vous remarquez une nette perte de rendement ou d'autres anomalies de fonctionnement. Faites inspecter votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

- **Évitez de conduire le véhicule lorsque le niveau de carburant est très bas. Une panne sèche peut provoquer des ratés d'allumage du moteur et endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe.**
- **Ne tentez pas de faire démarrer le moteur de votre véhicule en poussant ce dernier ou en le remorquant.**

POUR ÉVITER LES COLLISIONS ET LES RENVERSEMENTS

AVERTISSEMENT

Si ce véhicule n'est pas conduit de façon prudente et sécuritaire, une perte de maîtrise du véhicule ou un accident peut survenir.

Faites preuve de vigilance et conduisez prudemment en tout temps. Respectez le code de la sécurité routière. Évitez la vitesse excessive, les virages à haute vitesse et les coups de volant parce que ces comportements peuvent vous faire perdre la maîtrise du véhicule.

Comme c'est le cas pour tout autre véhicule, une perte de maîtrise peut vous faire entrer en collision avec d'autres véhicules ou des objets. Le véhicule peut également se renverser, particulièrement si la perte de maîtrise entraîne un dérapage latéral.

Évitez de conduire lorsque vous êtes fatigué et restez attentif en tout temps. Ne conduisez jamais si vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue (y compris les médicaments avec ou sans ordonnance qui causent de la somnolence). Bouclez toujours votre ceinture de sécurité, conformément aux instructions du chapitre « Sécurité – Sièges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel, et exigez que les autres passagers de votre véhicule fassent de même.

Les ceintures de sécurité contribuent à réduire les risques de blessures en cas de collision ou de renversement. **En cas de renversement, les risques de blessures ou de mort sont accrus pour les personnes n'ayant pas bouclé leur ceinture ou l'ayant bouclée incorrectement.**

RÉCUPÉRATION D'UN VÉHICULE HORS ROUTE

Pendant la conduite, les roues du côté droit ou du côté gauche peuvent involontairement quitter la chaussée. En pareil cas, conservez la maîtrise du véhicule conformément à la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Ne serrez pas les freins.
3. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
4. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
5. Si aucun obstacle ne croise votre trajectoire, dirigez le véhicule pour qu'il suive la route pendant que le véhicule ralentit. Ne tentez pas de revenir sur la chaussée avant que la vitesse du véhicule soit réduite.

6. Lorsque vous pouvez le faire en toute sécurité, tournez graduellement le volant jusqu'à ce que les deux pneus reviennent sur la chaussée. Lorsque tous les pneus se trouvent sur la chaussée, dirigez le véhicule pour qu'il demeure dans la voie appropriée.

- Si vous décidez qu'il est impossible de revenir sur la chaussée en toute sécurité en raison de l'état du véhicule, de la route ou de la circulation, ralentissez graduellement le véhicule pour l'immobiliser en lieu sûr hors route.

PERTE RAPIDE DE PRESSION D'AIR

Une perte rapide de pression d'air ou un éclatement peut survenir si le pneu est crevé ou s'il a été endommagé en heurtant un trottoir ou un nid de poule. Une perte rapide de pression d'air peut aussi être provoquée par la conduite sur des pneus insuffisamment gonflés.

Une perte rapide de pression d'air peut nuire à la tenue de route et à la stabilité du véhicule, particulièrement à des vitesses élevées.

Contribuez à prévenir toute perte rapide de pression d'air en conservant la pression d'air appropriée et en inspectant visuellement les pneus pour vous assurer de l'absence d'usure et de dommages. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. Si un pneu perd rapidement de l'air ou éclate pendant la conduite, conservez la maîtrise du véhicule en suivant la procédure ci-dessous. Notez que cette procédure ne sert que de guide général. Le véhicule doit être conduit en fonction de l'état du véhicule, de la route et de la circulation.

AVERTISSEMENT

Les actions suivantes peuvent accroître le risque de perdre la maîtrise du véhicule en cas de perte soudaine de pression d'air d'un pneu. La perte de maîtrise du véhicule peut provoquer une collision et causer des blessures.

- **Le véhicule se déplace généralement dans la direction du pneu crevé.**
- **Ne serrez pas rapidement les freins.**
- **Ne relâchez pas rapidement la pédale d'accélérateur.**
- **Ne tournez pas rapidement le volant.**

1. Demeurez calme et ne réagissez pas de façon excessive.
2. Tenez fermement le volant des deux mains et tentez de maintenir une trajectoire directe.
3. Au moment opportun, relâchez lentement la pédale d'accélérateur pour graduellement ralentir le véhicule.
4. Dirigez graduellement le véhicule en lieu sûr hors de la route et à l'écart de la circulation dans la mesure du possible.
5. Serrez légèrement la pédale de frein pour graduellement immobiliser le véhicule.
6. Allumez les feux de détresse et communiquez avec un service d'assistance routière pour faire changer le pneu. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remplacement d'un pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.

CONDUITE ET CONSOMMATION D'ALCOOL OU DE DROGUES

AVERTISSEMENT

Ne conduisez jamais lorsque vous êtes sous l'influence de l'alcool ou de la drogue. La présence d'alcool dans le sang réduit la coordination des mouvements, augmente le temps de réaction et fausse le jugement. Si vous conduisez après avoir consommé de l'alcool, vous augmentez vos risques d'être impliqué dans un accident avec blessures. De plus, l'alcool pourrait accroître la gravité de vos blessures en cas d'accident.

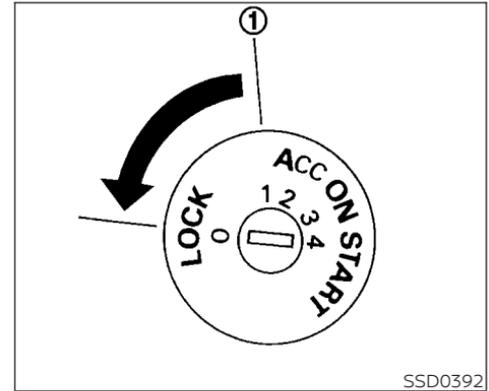
NISSAN s'engage à construire des véhicules sécuritaires. Toutefois, même le véhicule le plus sécuritaire peut représenter un danger si son conducteur a consommé de l'alcool avant de prendre la route. Chaque année, des milliers de personnes sont blessées ou tuées dans des collisions impliquant des conducteurs qui ont consommé de l'alcool. Même si les lois relatives aux quantités d'alcool pouvant être consommées diffèrent selon les territoires, il est évident que l'alcool a des effets différents d'une personne à l'autre, effets sous-estimés par la plupart des gens.

COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

N'oubliez pas que l'alcool et la conduite ne font pas bon ménage! Cela s'applique également aux drogues (médicaments avec ou sans ordonnance) et drogues illégales. Ne prenez jamais le volant si vos capacités de conduite sont compromises par l'alcool, les drogues ou par toute condition physique susceptible de modifier votre comportement au volant.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne jamais retirer la clé du commutateur d'allumage ni placer le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) pendant que vous conduisez. Cela aurait pour effet de bloquer la colonne de direction. Vous risqueriez alors de perdre la maîtrise de votre véhicule et de vous infliger des blessures graves, en plus de causer des dommages au véhicule.**



BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

Le verrouillage du commutateur d'allumage est conçu pour éviter que la clé de contact ne soit tournée à la position LOCK (antivol-verrouillé) et retirée avant que le levier sélecteur ne soit placé à la position P.

Assurez-vous que le levier sélecteur de votre véhicule est à la position P (stationnement) avant de retirer votre clé du commutateur d'allumage.

Si le levier sélecteur n'est pas replacé à la position P (stationnement), le commutateur d'allumage ne peut pas être tourné à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Pour retirer la clé du commutateur d'allumage :

1. Placez le levier sélecteur à la position P (stationnement) avec le commutateur d'allumage à la position ON (marche).
2. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).
3. Retirez la clé du commutateur d'allumage.

Si le levier sélecteur a été placé en position P (stationnement) une fois la clé du commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) ou lorsqu'il est impossible de tourner le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé), procédez comme suit pour retirer la clé :

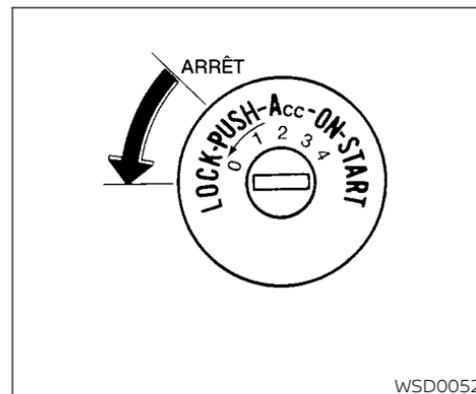
1. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
2. Tournez le commutateur d'allumage légèrement vers la position ON (marche).

3. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé).
4. Retirez la clé.

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) ou vers toute autre position lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF ① ou lorsqu'elle est retirée du contacteur d'allumage.

Vous pouvez déplacer le levier sélecteur si la pédale de frein est enfoncée alors que le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche).

Entre les positions LOCK et ACC se trouve une position OFF ①. La position OFF (hors fonction) est indiquée par le chiffre 1 sur le barillet du commutateur.



WSD0052

BOÎTE DE VITESSES MANUELLE
(selon l'équipement)

Le commutateur d'allumage incorpore un dispositif de sécurité qui empêche la clé de contact d'être retirée lorsque le véhicule roule.

Vous ne pouvez retirer la clé du commutateur d'allumage que lorsque ce dernier se trouve à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Le volant doit être tourné d'un huitième de tour dans le sens des aiguilles d'une montre à partir de la position verticale pour être verrouillé.

Placez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) pour verrouiller le volant. Retirez la clé. Pour le déverrouiller, insérez la clé et tournez-la doucement tout en déplaçant légèrement le volant.

POSITIONS DU COMMUTATEUR D'ALLUMAGE

VERROUILLAGE : Position de stationnement normale (0)

OFF (hors fonction) : (1)

Le moteur peut être éteint sans que le volant de direction soit verrouillé.

ACC : (accessoires) (2)

Dans cette position, les accessoires, comme la radio, peuvent être activés même si le moteur ne tourne pas.

ON (marche) : Position de fonctionnement normale (3)

Dans cette position, le système d'allumage et les accessoires électriques sont mis en fonction.

START (démarrage) : (4)

Cette position lance le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre. La clé de contact revient automatiquement à la position ON (marche).

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE DU VÉHICULE NISSAN

Le système antidémarrage du véhicule NISSAN empêche le démarrage du moteur si une clé non programmée dans ce dispositif est utilisée.

Si on se sert d'une clé programmée et que le moteur refuse quand même de démarrer (par exemple, en présence d'interférences causées par une autre clé programmée, par un dispositif pour poste de péage automatisé ou par un dispositif de paiement automatique se trouvant sur votre porte-clés), procédez comme suit :

1. Laissez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pendant environ cinq secondes.
2. Tournez-le ensuite à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) et attendez environ 10 secondes.

3. Recommencez les étapes 1 et 2.

4. Tentez de nouveau de faire démarrer le moteur au moyen de votre clé programmée NVIS tout en tenant le dispositif (ayant causé des interférences) à l'écart.

Si le moteur refuse toujours de démarrer, NISSAN vous recommande de placer votre clé programmée sur un autre porte-clés afin d'éviter les interférences causées par les autres dispositifs.

AVANT DE DÉMARRER LE MOTEUR

- Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve à proximité de votre véhicule.
 - Vérifiez les niveaux de l'huile à moteur, du liquide de refroidissement, des liquides de frein et d'embrayage (selon l'équipement) ainsi que du liquide lave-glace aussi fréquemment que possible ou, au moins, à chaque ravitaillement.
 - Vérifiez la propreté de toutes les glaces et de tous les phares.
 - Vérifiez l'aspect et la condition des pneus en procédant à une inspection visuelle. Assurez-vous également que la pression de gonflage est adéquate.
 - Verrouillez toutes les portières.
 - Placez les sièges et réglez les appuie-tête.
 - Réglez les rétroviseurs intérieurs et extérieurs.
 - Bouclez votre ceinture de sécurité et demandez à tous les autres occupants du véhicule de faire de même.
- En tournant la clé de contact à la position ON (marche), vérifiez le fonctionnement des témoins. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoins et rappels sonores » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

1. Serrez le frein de stationnement.

2. **Boîte de vitesses automatique :**

Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) ou N (point mort). La position P (stationnement) est recommandée.

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) et le placer à une autre position lorsque le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou lorsque la clé est retirée du commutateur d'allumage.

Le démarreur peut être actionné seulement si le levier sélecteur est au point mort ou à la position de stationnement.

Transmission manuelle :

Déplacez le levier sélecteur au point mort (N). Appuyez à fond sur la pédale d'embrayage tout en lançant le moteur.

3. Lancez le moteur en tournant le commutateur d'allumage à la position START (démarrage) **sans appuyer sur la pédale d'accélérateur**. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.

- Lorsque le démarrage de votre moteur est très difficile, par temps très froid ou au redémarrage, enfoncez légèrement la pédale d'accélérateur (environ au tiers de sa course) et maintenez-la dans cette position, puis lancez le moteur. Relâchez la clé et la pédale d'accélérateur dès que le moteur démarre.
- S'il est très difficile de démarrer le moteur parce que vous l'avez noyé, appuyez sur la pédale d'accélérateur à fond et maintenez-la enfoncée. Lancez le moteur pendant cinq ou six secondes. Relâchez la pédale d'accélérateur. Lancez le moteur en tournant le contacteur d'allumage à la position START (démarrage) **sans appuyer sur la pédale d'accélérateur**. Relâchez la clé lorsque le moteur démarre. Si le moteur tourne, mais refuse de démarrer, répétez la procédure décrite ci-dessus.

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes à la fois. Si le moteur ne démarre pas, coupez le contact et attendez 10 secondes avant de tenter un nouveau démarrage. Sinon, vous pourriez endommager le démarreur.

4. Après le démarrage, laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins 30 secondes. Ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à un régime trop élevé pendant qu'il se réchauffe. Conduisez d'abord à vitesse modérée sur une courte distance, plus particulièrement s'il fait froid.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**

2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possiblement être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

CONDUITE DU VÉHICULE

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (selon l'équipement)

La boîte de vitesses automatique du véhicule est commandée électroniquement, ce qui garantit son bon fonctionnement et un rendement maximal.

Vous trouverez aux pages suivantes les procédures de fonctionnement recommandées pour ce type de boîte de vitesses. Pour obtenir un rendement maximal de votre véhicule et profiter au maximum de sa conduite, suivez ces procédures.

AVERTISSEMENT

- **N'enfoncez pas la pédale d'accélérateur lorsque vous passez des positions P (stationnement) ou N (point mort) aux positions R, D, 2 ou 1. Ne relâchez la pédale de frein qu'une fois le levier sélecteur en position. Le fait de ne pas respecter ces instructions peut entraîner une perte de maîtrise du véhicule et causer un accident.**

- **Le régime de ralenti d'un moteur froid est élevé. Faites preuve de prudence lorsque vous engagez une vitesse en marche avant ou en marche arrière avant que le moteur ne se soit réchauffé.**
- **Évitez d'emballer le moteur pendant que le véhicule est arrêté. Ceci pourrait provoquer un déplacement inattendu du véhicule.**
- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**

MISE EN GARDE

- **Ne déplacez jamais le levier en position P (stationnement) ou R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant et en position P (stationnement) ou D (marche avant) lorsqu'il se déplace en marche arrière. Ceci pourrait causer un accident ou endommager la transmission.**

- **Sauf en cas d'urgence, ne déplacez pas le levier sélecteur à la position N (point mort) lorsque vous conduisez. La conduite en mode de roue libre lorsque la transmission est à la position N (point mort) risque d'endommager gravement la transmission.**
- **Démarrez le moteur à la position P (stationnement) ou N (point mort). Le moteur ne démarrera pas dans une autre position. Si c'est le cas, faites inspecter votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**
- **Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement) et serrez le frein de stationnement si vous êtes à l'arrêt pour un certain temps.**
- **Maintenez le régime moteur au ralenti lorsque vous passez de la position N (point mort) à toute autre position de marche.**

- **Pour éviter un dommage éventuel à votre véhicule, lorsque vous arrêtez le véhicule dans une côte ascendante, ne retenez pas le véhicule en position en enfonceant la pédale d'accélérateur. Utilisez plutôt la pédale de frein.**

Démarrage du véhicule

1. Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein avant de déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement).
2. Maintenez la pédale de frein enfoncée et déplacez le levier sélecteur dans une position de marche avant.
3. Desserrez le frein de stationnement, relâchez la pédale de frein, puis laissez le véhicule se déplacer graduellement.

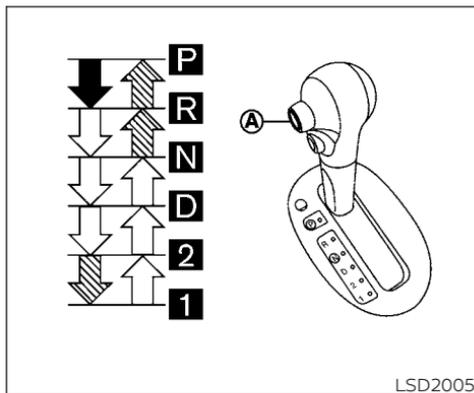
La conception de la boîte de vitesses automatique de votre véhicule exige que la pédale de frein SOIT enfoncée avant de permettre le déplacement du levier de la position P (stationnement) vers un rapport de conduite lorsque le commutateur d'allumage se trouve à la position ON (marche).

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur de la position P (stationnement) vers un autre rapport lorsque le commutateur d'allumage est à la position LOCK (antivol-verrouillé), OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires) ou lorsque la clé est retirée du commutateur.

MISE EN GARDE

- **Enfoncez la pédale de frein – Si vous déplacez le levier sélecteur à la position D (marche), R (marche arrière), 2 ou 1 sans enfoncer la pédale de frein, le véhicule se déplace alors lentement lorsque le moteur tourne. Assurez-vous que la pédale de frein est complètement enfoncée et que le véhicule est immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur.**
- **Assurez-vous de la position du levier sélecteur – Assurez-vous que le levier sélecteur se trouve à la position voulue. Les positions D (marche avant), 2 et 1 sont utilisées pour avancer et la position R (marche arrière) pour reculer.**

- **Réchauffez le moteur – En raison des régimes élevés de ralenti quand le moteur est froid, il faut exercer encore plus de prudence pour déplacer le levier sélecteur en position de conduite immédiatement après le démarrage du moteur.**



LSD2005

Pour déplacer le levier sélecteur :

-  Appuyez sur le bouton (A) et enfoncez la pédale de frein.
-  Appuyez sur le bouton (A).
-  Déplacez simplement le levier sélecteur.

Changement des vitesses

⚠ AVERTISSEMENT

- **Serrez le frein de stationnement si le levier sélecteur est en prise alors que le moteur ne tourne pas. Sinon, le véhicule risque de se déplacer ou de rouler inopinément et d'entraîner de graves blessures ou des dommages matériels importants.**
- **Si le levier sélecteur ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement) lorsque le moteur tourne et si la pédale de frein est enfoncée, il est possible que les feux d'arrêt ne fonctionnent pas. Des feux d'arrêt défectueux peuvent causer un accident avec blessures à vous-même et à d'autres personnes.**

Après avoir démarré le moteur, enfoncez complètement la pédale de frein, appuyez sur le bouton du levier sélecteur et déplacez le levier hors de la position P (stationnement).

Si vous placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) ou ACC (accessoires) pour quelque raison que ce soit, alors que le levier sélecteur ne se trouve pas à la position P (stationnement), vous ne pouvez pas placer le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé).

Si vous ne pouvez pas placer le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé), effectuez les étapes suivantes :

1. Serrez le frein de stationnement lorsque le véhicule est arrêté.
2. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) tout en enfonçant la pédale de frein.
3. Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).
4. Placez le commutateur d'allumage en position LOCK (antivol-verrouillé).

P (stationnement)

⚠ MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la transmission, sélectionnez la position P (stationnement) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Utilisez la position P (stationnement) une fois le véhicule stationné ou au démarrage du moteur. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé. **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour qu'il soit possible de déplacer le levier à la position P (stationnement) à partir de la position N (point mort) ou de toute autre position.** Serrez le frein de stationnement. Lorsque vous stationnez dans une pente, serrez d'abord le frein de stationnement, puis déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

R (marche arrière)

MISE EN GARDE

Pour éviter d'endommager la transmission, sélectionnez la position R (marche arrière) uniquement lorsque le véhicule est complètement immobilisé.

Cette position s'utilise pour reculer. Assurez-vous que votre véhicule est totalement immobilisé avant de déplacer le levier sélecteur en position R (marche arrière). **La pédale de frein et le bouton du levier sélecteur doivent être enfoncés pour déplacer ce dernier de la position P**

(stationnement), N (point mort) ou toute autre position de conduite à la position R (marche arrière).

N (point mort)

Il ne s'agit pas d'une position de marche avant ou de marche arrière. Vous pouvez toutefois démarrer le moteur de votre véhicule dans cette position. Si le moteur de votre véhicule cale pendant que vous roulez, vous pouvez déplacer le levier de vitesses de ce dernier à la position N (point mort), puis redémarrer.

D (marche avant)

Cette position est utilisée pour la conduite normale en marche avant.

Deuxième vitesse (2)

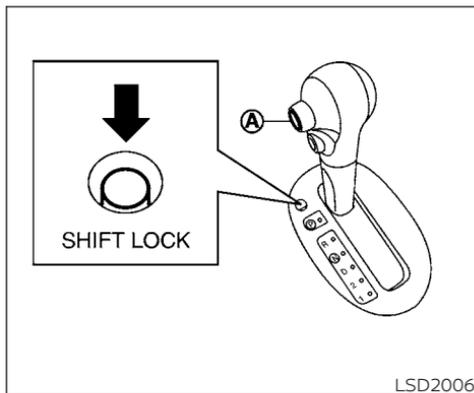
Cette position est utilisée pour gravir une pente ou pour augmenter le frein moteur en descente.

Première vitesse (1)

Cette position est utilisée pour la conduite à basse vitesse dans des pentes ascendantes raides, dans la neige profonde, le sable ou la boue, ou pour obtenir un frein moteur maximal dans des descentes abruptes.

Ne sélectionnez pas les positions suivantes lorsque votre vitesse dépasse ces limites, car le moteur pourrait tourner en surrégime et s'endommager.

| Position du levier sélecteur | |
|------------------------------|-------------------|
| 1 | 2 |
| 50 km/h (31 mi/h) | 95 km/h (59 mi/h) |



Déverrouillage du levier de vitesse

Vous ne pouvez pas déplacer le levier sélecteur hors de la position P (stationnement) si la batterie du véhicule est déchargée, même si la pédale de frein est enfoncée.

Pour déplacer le levier sélecteur, procédez comme suit :

1. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) et retirez la clé.
2. Serrez le frein de stationnement.

3. Retirez le cache du dispositif de déverrouillage du levier de vitesses à l'aide d'un outil approprié.
4. Enfoncez le déverrouillage du levier de vitesse à l'aide d'un outil approprié.
5. Appuyez sur le bouton du levier sélecteur **A** et déplacez le levier à la position N (point mort) tout en maintenant le dispositif de verrouillage vers le bas.
6. Placez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) pour déverrouiller le volant.
7. Desserrez le frein de stationnement.

Le véhicule peut maintenant être conduit normalement.

Remettez en place le cache du déverrouillage du levier de vitesse une fois l'opération terminée.

Si le levier sélecteur ne peut être déplacé hors de la position P (stationnement), faites inspecter la boîte de vitesses automatique dès que possible. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Rétrogradation de l'accélérateur – En position D (marche avant) –

Enfoncez la pédale d'accélérateur au plancher si vous devez effectuer un dépassement ou gravir une pente raide. La boîte de vitesses rétrogradera dans un rapport inférieur correspondant à la vitesse du véhicule.

Protection totale

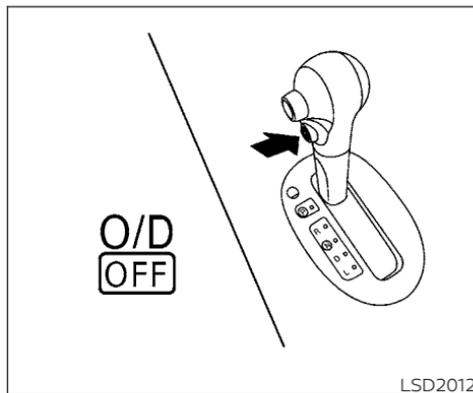
Lorsque le mode de protection (mode dégradé) entre en fonction, la boîte de vitesses automatique sera verrouillée à l'un des rapports de marche avant, selon les conditions.

Il est possible que le dispositif de protection totale s'active en présence de conditions de conduite extrêmes, telles qu'un patinage excessif des roues suivi d'un freinage brusque. Le dispositif peut s'activer même si tous les circuits électriques fonctionnent adéquatement. Dans un tel cas :

- **Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).**
- **Tournez ensuite le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et attendez 3 secondes.**

- Puis, remettez le commutateur d'allumage à la position ON (marche).

Le fonctionnement normal du véhicule devrait se rétablir. Si ce n'est pas le cas, faites vérifier la transmission et procédez aux réparations, au besoin. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.



Interrupteur de NEUTRALISATION de la surmultipliée

À chaque démarrage, la transmission est réinitialisée et la surmultipliée est automatiquement remise EN MARCHÉ.

ON Lorsque le moteur est en marche et que la vitesse de votre véhicule augmente, la transmission passe en mode de surmultiplication lorsque le levier sélecteur se trouve à la position D (marche avant).

Le moteur du véhicule doit atteindre sa température de fonctionnement avant que la surmultiplication puisse entrer en fonction.

OFF Lorsque vous roulez, en montée (hors ou en descente, dans une pente prolongée nécessitant plus de frein moteur, appuyez sur l'interrupteur de surmultiplication pour mettre celle-ci hors fonction). Le témoin d'ANNULATION de la surmultiplication du tableau de bord s'allume alors.

Si vous conduisez à faible vitesse ou montez une pente douce, des passages de vitesse répétés entre la troisième vitesse et la surmultiplication peuvent provoquer des à-coups désagréables. Si une telle situation survient, enfoncez l'interrupteur de surmultiplication pour la mettre hors fonction. Le témoin d'ANNULATION de la surmultiplication du tableau de bord s'allume alors.

Lorsque les conditions de conduite changent, enfoncez de nouveau l'interrupteur de surmultiplication pour la remettre en fonction.

N'oubliez pas que vous ne devez pas conduire à des vitesses élevées pendant de longues périodes si la fonction de surmultiplication de votre véhicule n'est pas activée. La mise en fonction de la surmultiplication réduit la consommation de carburant lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.

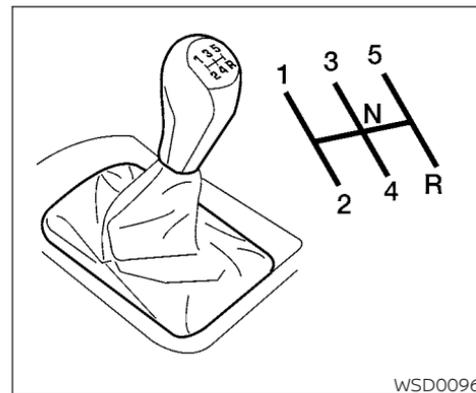
BOÎTE DE VITESSES MANUELLE
(selon l'équipement)

AVERTISSEMENT

- **Ne rétrogradez pas brusquement sur une chaussée glissante. Vous pourriez alors perdre la maîtrise de votre véhicule.**
- **Ne faites pas tourner le moteur en survitesse lorsque vous rétrogradez. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule ou endommager le moteur.**

MISE EN GARDE

- **Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale d'embrayage pendant que vous conduisez, car vous pourriez endommager l'embrayage.**
- **Enfoncez complètement la pédale d'embrayage avant de changer de vitesse pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.**
- **Immobilisez complètement votre véhicule avant de passer en marche arrière (R).**
- **Lorsque le véhicule est immobilisé et que le moteur tourne (par exemple, à un feu de circulation), déplacez le levier de vitesse au point mort et relâchez la pédale d'embrayage en vous assurant d'appuyer sur la pédale de frein.**
- **Ne passez pas au point mort en cours de route. Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise du véhicule et provoquer un accident.**



Changement des vitesses

Pour changer de rapport, au moment d'un passage en vitesse supérieure ou d'une rétrogradation, enfoncez complètement la pédale d'embrayage, engagez le rapport adéquat et relâchez la pédale d'embrayage lentement et en douceur.

Pour changer les rapports en douceur, assurez-vous de bien enfoncer la pédale d'embrayage avant de déplacer le levier sélecteur. Si vous n'avez pas bien enfoncé la pédale d'embrayage avant de passer les rapports, vous risquez d'entendre un bruit

provenant des pignons. Vous pourriez endommager la transmission.

Démarrez en position 1 (première) et passez aux positions 2 (deuxième), 3 (troisième), 4 (quatrième) et 5 (cinquième) vitesses dans l'ordre, selon la vitesse du véhicule.

Vous ne pouvez pas passer directement de la 5e vitesse à la position R (marche arrière). Passez d'abord au point mort, puis à la position R (marche arrière).

S'il est difficile de passer à la position R (marche arrière) du levier sélecteur ou à la position 1 (première), passez à la position N (point mort), puis relâchez la pédale d'embrayage. Enfoncez la pédale d'embrayage de nouveau et passez à la position R (marche arrière) ou à la position 1 (première).

Vitesses suggérées pour le passage des rapports supérieurs

Vous trouverez ci-après des suggestions de vitesses pour les passages vers des rapports supérieurs. Ces suggestions sont établies en fonction de la consommation de carburant et du rendement de votre véhicule. Les vitesses de passage vers des rapports supérieurs varient selon l'état de

la route, la température et les habitudes de conduite individuelles.

Pour obtenir une accélération normale dans des zones de basse altitude (moins de 1 219 m [4 000 pi]) :

| CHANGEMENT DE RAP- PORT | km/h (mi/h) |
|----------------------------------|-------------|
| 1 ^{re} à 2 ^e | 14 (9) |
| 2 ^e à 3 ^e | 19 (12) |
| 3 ^e à 4 ^e | 34 (21) |
| 4 ^e à 5 ^e | 45 (28) |
| 5 ^e | - |

Pour obtenir une accélération rapide dans des zones de basse ou de haute altitude (plus de 1 219 m [4 000 pi]) :

| Changement de rap- port | km/h (mi/h) |
|----------------------------------|-------------|
| 1 ^{re} à 2 ^e | 24 (15) |
| 2 ^e à 3 ^e | 40 (25) |
| 3 ^e à 4 ^e | 64 (40) |
| 4 ^e à 5 ^e | 72 (45) |
| 5 ^e | - |

Vitesse maximale suggérée pour chaque rapport

Si le moteur ne tourne pas en douceur ou si une accélération est requise, passez à un rapport inférieur.

Ne dépassez pas la vitesse maximale suggérée (mentionnée ci-après) dans quelque rapport que ce soit. Utilisez le rapport le plus élevé suggéré pour cette vitesse si vous conduisez sur une route plane. Afin d'assurer votre sécurité, respectez les panneaux de limitation de vitesse et tenez compte de l'état de la route lorsque vous conduisez. Au passage à un rapport inférieur, ne faites pas tourner votre moteur en survitesse au risque d'endommager votre moteur et de perdre la maîtrise de votre véhicule.

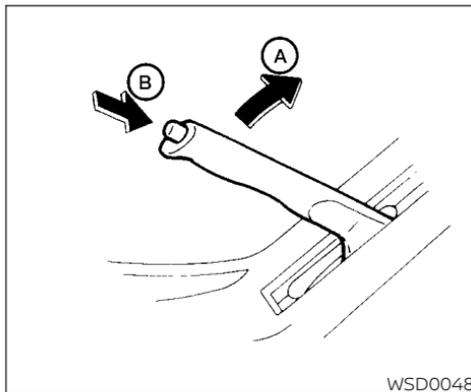
Modèle à moteur HR16DE (5 M/T)

| RAPPORT | km/h (mi/h) |
|-----------------|-------------|
| 1 ^{re} | 43 (27) |
| 2 ^e | 79 (49) |
| 3 ^e | 116 (72) |
| 4 ^e | 157 (97) |
| 5 ^e | - |

FREIN DE STATIONNEMENT

AVERTISSEMENT

- Assurez-vous que le frein de stationnement est complètement desserré avant de mettre le véhicule en mouvement. Sinon, cela risque de causer une défaillance des freins et d'entraîner un accident.
- Ne desserrez pas le frein de stationnement de l'extérieur du véhicule.
- N'utilisez pas le levier sélecteur comme frein de stationnement. Lorsque vous stationnez votre véhicule, assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.



Pour le serrer : Tirez le levier vers le haut **(A)**.

Pour le relâcher :

1. Appuyez fermement sur la pédale de frein.
2. **Modèles à boîte de vitesses manuelle :**

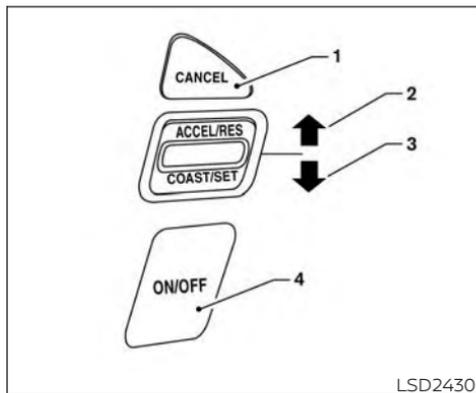
Déplacez le levier sélecteur au point mort (N).

Modèles avec boîte de vitesses automatique :

Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

3. Tout en tirant légèrement le levier du frein de stationnement vers le haut, appuyez sur le bouton **(B)** du levier, avant d'abaisser ce dernier complètement.
4. Assurez-vous que le témoin des freins est éteint avant de prendre la route.

RÉGULATEUR DE VITESSE (selon l'équipement)



PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU RÉGULATEUR DE VITESSE

1. Commutateur CANCEL (annulation)
2. Commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise)
3. Commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage)
4. Interrupteur CRUISE ON/OFF (marche-arrêt) du régulateur de vitesse

- Le système du régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement s'il est défectueux.
- Suivez les procédures décrites ci-après pour régler le système du régulateur de vitesse adéquatement.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas le régulateur de vitesse dans les conditions suivantes :

- **Lorsqu'il est impossible de maintenir la vitesse programmée.**
- **Lorsque la circulation est dense ou que la vitesse varie.**
- **Sur les routes montagneuses ou sinueuses.**
- **Sur les routes glissantes (pluie, neige, glace, etc.).**
- **Dans des endroits très venteux.**

Vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule et avoir un accident.

FONCTIONNEMENT DU RÉGULATEUR DE VITESSE

Lorsque le régulateur de vitesse est en fonction, vous pouvez conduire à des vitesses variant entre 37 et 144 km/h (23 et 89 mi/h) sans devoir garder votre pied sur la pédale d'accélérateur.

Pour activer le régulateur de vitesse, appuyez sur l'interrupteur CRUISE ON/OFF (marche-arrêt du régulateur de vitesse). Le témoin du RÉGULATEUR du tableau de bord s'allume.

Pour établir une vitesse de croisière, accélérez à la vitesse désirée, puis appuyez brièvement sur le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage). Relâchez la pédale d'accélérateur. Le véhicule continue à rouler à la vitesse programmée.

- **Si vous devez dépasser un autre véhicule,** appuyez sur la pédale d'accélérateur. Le véhicule revient à la vitesse programmée dès que vous relâchez la pédale.

- Lorsque vous montez ou descendez une pente raide, il est possible que le véhicule ne puisse pas maintenir la vitesse réglée. Ne mettez pas le régulateur en fonction si vous devez conduire dans une telle situation.

Pour annuler le réglage d'une vitesse, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur le commutateur CANCEL (annulation).
- Appuyez légèrement sur la pédale de frein.
- Enfoncez l'interrupteur CRUISE ON/OFF (marche-arrêt). Le témoin CRUISE (régulateur de vitesse) s'éteint sur tableau de bord.

Le régulateur de vitesse cesse de fonctionner automatiquement si :

- Vous enfoncez la pédale de frein tout en appuyant sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise) ou SET/COAST (réglage/vitesse de croisière). La vitesse programmée est supprimée de la mémoire.
- La vitesse du véhicule est réduite de plus de 13 km/h (8 mi/h) par rapport à la vitesse programmée.

- Vous déplacez le levier sélecteur à la position N (point mort).

Pour établir une vitesse de croisière plus rapide, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez sur l'accélérateur. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Maintenez enfoncé le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise). Relâchez-le lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée.
- Appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise). La vitesse programmée de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur cet interrupteur.

Pour établir une vitesse de croisière plus lente, utilisez l'une des trois méthodes suivantes :

- Appuyez légèrement sur la pédale de frein. Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le une fois que le véhicule a atteint la vitesse désirée.
- Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et maintenez-le enfoncé. Relâchez le commutateur une fois que le véhicule a ralenti jusqu'à la vitesse désirée.
- Enfoncez le commutateur COAST/SET (vitesse de croisière/réglage) et relâchez-le. La vitesse de votre véhicule diminue d'environ 1,6 km/h (1 mi/h) chaque fois que vous appuyez sur le commutateur.

Pour programmer une vitesse réglée antérieurement, appuyez brièvement sur le commutateur ACCEL/RES (accélération-reprise). Dès que la vitesse du véhicule dépasse 37 km/h (23 mi/h), la dernière vitesse de croisière réglée est rétablie.

MISE EN GARDE

Afin d'obtenir un rendement maximal de votre moteur, d'en assurer la fiabilité et de lui permettre la meilleure consommation d'essence possible, suivez les recommandations ci-après pendant les 2 000 premiers kilomètres (1 200 miles). Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous risquez de diminuer la durée de vie utile de votre moteur ainsi que ses performances.

- Évitez de conduire à des vitesses constantes (rapides ou lentes) sur une période prolongée et ne faites pas tourner le moteur de votre véhicule à plus de 4 000 tr/min.
- N'effectuez pas d'accélération à plein régime dans quelque rapport que ce soit.
- Évitez les démarrages rapides.
- Évitez les freinages brusques dans la mesure du possible.

CONSEILS POUR UNE CONDUITE ÉCONOME EN CARBURANT

Suivez ces conseils simples qui vous aideront à réaliser la meilleure économie de carburant de votre véhicule.

1. Appuyez doucement sur la pédale d'accélération et la pédale de frein.

- Évitez les démarrages et les arrêts inutilement brusques.
- Prenez l'habitude d'accélérer et de freiner doucement.
- Maintenez une vitesse constante pendant vos déplacements et laissez le véhicule avancer sur sa lancée autant que possible.

2. Maintenez une vitesse constante.

- Regardez loin devant et essayez d'anticiper les arrêts afin de réduire le freinage au minimum.
- Synchronisez votre vitesse avec les feux de signalisation afin de réduire le nombre d'arrêts.
- En maintenant une vitesse constante, vous rencontrez moins de feux rouges et améliorez votre consommation de carburant.

3. Utilisez la climatisation (A/C) lorsque vous conduisez à des vitesses plus élevées.

- En dessous de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'ouvrir les glaces pour refroidir l'habitacle en raison de la charge réduite du moteur.
- Par contre, au-dessus de 64 km/h (40 mi/h), il est plus efficace d'utiliser la climatisation pour refroidir l'habitacle en raison de la résistance aérodynamique accrue.
- Faire recirculer l'air frais dans la cabine lorsque la climatisation est en fonction permet de réduire la charge de refroidissement.

4. Pour économiser sur le carburant, conduisez modérément et gardez vos distances.

- En respectant la limite de vitesse et en ne dépassant pas 97 km/h (60 mi/h) (là où la loi le permet), vous améliorez le rendement énergétique en raison de résistance aérodynamique réduite.

- En maintenant une distance sécuritaire derrière les autres véhicules, vous n'êtes pas obligé de freiner aussi souvent.
 - En observant ce qui se passe devant vous, vous pourrez anticiper les changements brusques de vitesse et ainsi freiner moins souvent et accélérer ou décélérer plus en douceur.
 - Choisissez une gamme de vitesses adaptée à l'état de la route.
5. **Utilisez le régulateur de vitesse.**
- L'utilisation du régulateur de vitesse pendant la conduite sur l'autoroute vous permet de maintenir une vitesse constante.
 - Le régulateur de vitesse est particulièrement efficace pour réduire la consommation de carburant pendant la conduite sur route plane.
6. **Planifiez l'itinéraire le plus court.**
- Utilisez une carte ou un dispositif d'aide à la navigation pour déterminer l'itinéraire qui vous fera gagner le plus de temps.

7. **Évitez de laisser tourner le moteur au ralenti.**

- Lorsque vous êtes arrêté pendant plus de 30 ou 60 secondes, éteignez votre moteur si vous pouvez le faire en toute sécurité afin d'économiser sur le carburant et réduire les émissions.

8. **Achetez une passe automatisée pour route à péage.**

- Les conducteurs détenteurs d'une passe automatisée peuvent circuler sur des voies spéciales et ainsi conserver leur vitesse de croisière en s'engageant sur la route à péage et en la quittant.

9. **Pour réchauffer votre véhicule pendant l'hiver**

- Limitez le temps de ralenti afin de réduire au minimum l'impact sur l'économie de carburant.
- En règle générale, il est inutile de faire tourner le moteur au ralenti pendant plus de 30 secondes pour assurer la circulation de l'huile avant de prendre la route.

- Votre véhicule atteindra sa température de fonctionnement idéale plus rapidement lorsque vous roulez que si vous laissez le moteur tourner au ralenti.

10. **Pour refroidir l'habitacle**

- Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un endroit couvert ou à l'ombre.
- Si l'habitacle est chaud, ouvrez les glaces du véhicule pour réduire la température intérieure plus rapidement et diminuer la charge sur le circuit de chauffage/climatisation.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

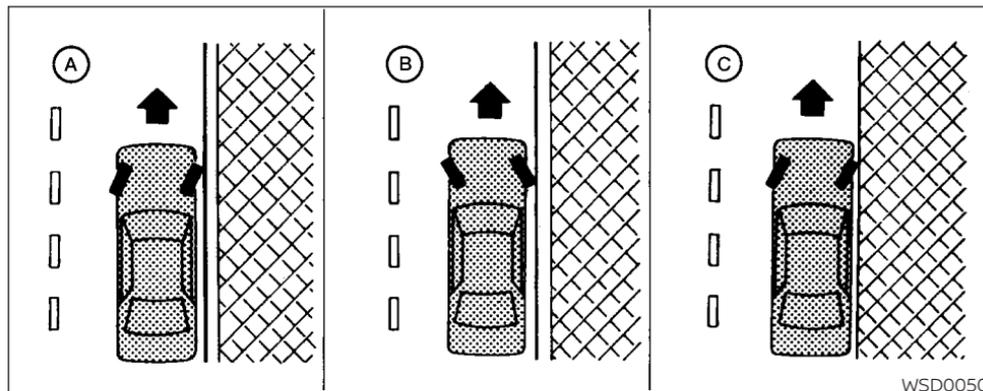
Les méthodes suivantes sont recommandées par NISSAN pour augmenter l'économie de carburant sur les véhicules NISSAN. Toutes ces recommandations peuvent vous aider à obtenir une plus importante économie de carburant sur votre véhicule.

- Accélérez progressivement et sans à-coup. Maintenez votre vitesse de croisière en conservant une position de pédale d'accélérateur constante.
- Conduisez à des vitesses modérées sur l'autoroute. La conduite à haute vitesse augmente la consommation de carburant.
- Évitez les arrêts et les freinages inutiles. Conservez une distance sécuritaire entre vous et les autres véhicules.
- Assurez-vous que la gamme de vitesses choisie correspond bien aux conditions de la route. Sur les routes planes, passez aux rapports supérieurs aussi rapidement que possible.
- Évitez de laisser le moteur de votre véhicule tourner inutilement au ralenti.
- Faites régulièrement effectuer des mises au point de votre moteur.

- Suivez le programme d'entretien périodique.
- Assurez-vous que les pneus sont gonflés à la pression appropriée. Des pneus dont la pression est insuffisante s'usent plus rapidement et augmentent la consommation de carburant.
- Assurez-vous que le réglage de la géométrie des roues est adéquat. Un mauvais réglage de la géométrie des roues entraîne une réduction de la durée de vie des pneus et une augmentation de la consommation de carburant.
- L'utilisation du climatiseur entraîne une augmentation de la consommation de carburant. Utilisez le climatiseur seulement lorsque cela se révèle nécessaire.
- Il est plus économique de mettre le climatiseur en fonction et de laisser les glaces fermées pour diminuer la résistance lorsque vous conduisez à des vitesses élevées.

- Utilisez une huile dont l'indice de viscosité est recommandé pour votre moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le filtre à huile et l'huile moteur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

TECHNIQUES DE STATIONNEMENT DANS LES CÔTES



⚠ AVERTISSEMENT

- N'immobilisez pas et ne stationnez pas votre véhicule sur une surface recouverte de matières inflammables comme du gazon sec, de vieux papiers ou des chiffons. Ces matières pourraient s'enflammer et provoquer un incendie.

- Les procédures de stationnement sécuritaire exigent que le frein de stationnement soit serré et que le levier sélecteur soit placé en position P (stationnement) (dans le cas des modèles avec boîte de vitesses automatique) ou que le levier de vitesses soit placé à la position adéquate (dans le cas des modèles avec boîte de vitesses manuelle). Le fait de ne pas respecter ces instructions peut causer un déplacement inopiné du véhicule et entraîner

un accident. Assurez-vous que le levier sélecteur a été poussé aussi loin que possible vers l'avant et qu'il ne peut pas être déplacé, à moins d'enfoncer la pédale de frein.

- Ne laissez jamais votre véhicule sans surveillance lorsque le moteur tourne.
- Ne laissez pas d'enfants sans surveillance dans le véhicule. Ils pourraient actionner les commutateurs ou les commandes par mégarde. Des enfants laissés sans surveillance dans un véhicule pourraient être victimes d'accidents graves.
- Pour éviter le risque de blessures ou de décès associé à un fonctionnement accidentel du véhicule ou de ses systèmes, ne laissez pas les enfants, les personnes qui ont besoin de l'aide d'autres personnes ou les animaux sans surveillance dans votre véhicule. De plus, la température à l'intérieur d'un véhicule fermé lors d'une journée chaude peut s'élever rapidement au point de provoquer un risque important de blessures graves ou mortelles à des personnes ou à des animaux domestiques.

1. Serrez fermement le frein de stationnement.

2. **Modèles à boîte de vitesses manuelle :**

Déplacez le levier sélecteur à la position R (marche arrière). Placez le levier sélecteur à la position 1 (première vitesse) si vous stationnez dans une pente ascendante.

Modèles avec boîte de vitesses automatique :

Déplacez le levier sélecteur à la position P (stationnement).

3. En cas de stationnement en pente, les suggestions de positionnement des roues illustrées ci-contre peuvent se révéler très utiles pour éviter que votre véhicule ne se déplace dans une voie de circulation.

• PENTE DESCENDANTE AVEC TROTTOIR (A) :

Tournez les roues vers le trottoir et déplacez le véhicule vers l'avant jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

• PENTE ASCENDANTE AVEC TROTTOIR (B) :

Tournez les roues dans le sens contraire du trottoir et déplacez le véhicule vers l'arrière jusqu'à ce que la roue se trouvant du côté du trottoir effleure celui-ci.

• PENTE ASCENDANTE OU DESCENDANTE SANS TROTTOIR (C) :

Tournez les roues vers le bord de la route de manière à ce que le véhicule s'éloigne du centre de la route s'il se déplace.

4. Tournez le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé) et retirez la clé.

AVERTISSEMENT

- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance à la direction ne fonctionnera pas. Le volant est donc beaucoup plus difficile à manœuvrer.**
- **Lorsque le témoin de la direction assistée s'allume et que le moteur tourne, il n'y a plus aucune assistance à la direction. Vous conservez toujours la maîtrise de votre véhicule, mais le volant est plus difficile à manœuvrer. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

La direction assistée est conçue pour assurer une assistance pendant la conduite et manœuvrer le volant en exerçant une force moindre.

L'assistance est réduite lorsque le volant est fréquemment ou continuellement utilisé pour des manœuvres de stationnement ou de conduite à basse vitesse. Cela vise à prévenir la surchauffe du système de direction assistée et à en prévenir les dommages. Lorsque l'assistance est réduite, il est beaucoup plus difficile de manœuvrer le volant. Lorsque la température du sys-

CIRCUIT DE FREINAGE

tème de direction assistée diminue, l'assistance revient à la normale. Évitez de répéter des manœuvres de direction qui pourraient faire surchauffer le système de direction assistée.

Un bruit peut se faire entendre lorsque le volant est manœuvré rapidement. Cela ne constitue pas une anomalie.

Si le témoin **PS** (direction assistée électrique) s'allume lorsque le moteur tourne, il peut indiquer que le système de direction assistée ne fonctionne pas correctement et qu'il faut le faire vérifier. Faites vérifier la direction assistée. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lorsque le témoin de la direction assistée électrique s'allume et que le moteur tourne, la direction n'est plus assistée, mais vous conservez toujours la maîtrise du véhicule. À ce moment, un effort de direction supérieur est nécessaire pour manœuvrer le volant, surtout dans les virages brusques et à basse vitesse.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Témoin de la direction assistée » dans le chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Le circuit de freinage de votre véhicule comporte deux circuits hydrauliques distincts. En cas de défaillance d'un des circuits, deux des roues conservent leur capacité de freinage.

PRÉCAUTIONS RELATIVES AU FREINAGE

Freins assistés par dépression

La dépression du moteur est utilisée par le servofrein pour faciliter le freinage. Vous pouvez immobiliser le véhicule à l'aide de la pédale de frein en cas d'arrêt du moteur. Toutefois, la distance d'arrêt sera plus longue et vous devrez exercer une pression plus importante sur la pédale de frein.

Utilisation des freins

Ne laissez pas votre pied reposer sur la pédale de frein en conduisant. Cette situation pourrait entraîner la surchauffe des freins, l'usure prématurée des plaquettes de frein ainsi qu'une augmentation de la consommation d'essence.

Réduisez votre vitesse et rétrogradez avant de descendre une pente raide ou longue pour éviter l'usure prématurée et la surchauffe des freins. Le rendement des freins

pourrait être compromis s'ils surchauffent et vous pourriez ainsi perdre la maîtrise de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Soyez prudent en freinant, en accélérant ou en rétrogradant sur chaussée glissante. Les freinages ou accélérations brusques pourraient faire patiner les roues et entraîner un accident.**
- **Si le moteur ne tourne pas ou s'il est coupé pendant la conduite, l'assistance au freinage ne fonctionnera pas. Il sera donc plus difficile de freiner.**

Freins mouillés

Les freins peuvent être mouillés lorsque le véhicule est lavé ou lorsque vous roulez dans l'eau. La distance de freinage sera plus longue et il est possible que votre véhicule tire d'un côté de la route au moment du serrage des freins.

Conduisez votre véhicule à une vitesse sécuritaire tout en enfonçant légèrement la pédale de frein pour faire sécher les freins. Continuez jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement. Évitez de conduire votre véhicule à des vitesses élevées si le fonctionnement des freins n'est pas satisfaisant.

Rodage du frein de stationnement

Les segments du frein de stationnement doivent être « rodés » lorsque l'efficacité du freinage diminue ou lors de leur remplacement ou de celui du tambour ou des disques, et ce, afin d'assurer une performance de freinage optimale.

Cette procédure est décrite dans le manuel de réparation du véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

SYSTÈME DE FREINAGE ANTIBLOCCAGE (ABS)

AVERTISSEMENT

▪ **Le circuit de freinage antiblocage (ABS) est un dispositif perfectionné, mais il ne peut pas prévenir les accidents découlant d'une conduite imprudente ou dangereuse. Il peut vous aider à conserver la maîtrise du véhicule lors d'un freinage sur une chaussée glissante. Vous ne devez pas oublier que la distance d'arrêt est plus longue sur une chaussée glissante que sur une chaussée normale, même avec un circuit de freinage antiblocage (ABS). Les distances d'arrêt peuvent également être plus longues sur des routes cahoteuses, recouvertes de gravier ou enneigées, ou encore, lorsque vous utilisez des chaînes antidérapantes. Conservez toujours une distance sécuritaire entre votre véhicule et celui qui le précède. Avec ou sans circuit de freinage antiblocage, le conducteur demeure responsable de la sécurité de conduite de son véhicule.**

▪ **Le type et l'état des pneus de votre véhicule peuvent également nuire à l'efficacité du freinage.**

- Lorsque vous remplacez vos pneus, installez des pneus de la taille spécifiée aux quatre roues.
- Assurez-vous d'installer une roue de secours qui correspond aux spécifications de taille et de type figurant sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.
- Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) commande les freins pour prévenir le blocage des roues en cas de freinage brusque ou sur une chaussée glissante. Le dispositif fait varier la pression du liquide de frein selon la vitesse de rotation de chaque roue décelée afin d'éviter leur blocage et leur dérapage. En empêchant chaque roue de se bloquer, le dispositif aide le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule et contribue à réduire au minimum les risques de dérapage et de patinage sur chaussée glissante.

Utilisation du dispositif

Enfoncez la pédale de frein et maintenez-la enfoncée. Appuyez fermement sur la pédale de frein en gardant une pression constante, sans pomper les freins. Le circuit de freinage antiblocage (ABS) entrera en action pour éviter le blocage des roues. Dirigez le véhicule de manière à éviter les obstacles.

AVERTISSEMENT

Ne pompez pas la pédale de frein. Cette manœuvre pourrait avoir pour résultat d'accroître les distances de freinage.

Fonction d'autodiagnostic

Le circuit de freinage antiblocage (ABS) comporte des capteurs électroniques, des pompes électriques, des électrovannes hydrauliques et un ordinateur. Une fonction de diagnostic intégrée à cet ordinateur met le dispositif à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'autodiagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Il s'agit d'une situation normale qui ne révèle pas une anomalie. L'ordinateur met le système antiblocage hors fonction et allume le témoin du circuit de freinage antiblocage (ABS) sur le tableau de bord lorsqu'il détecte une anomalie. Le fonctionnement du dispositif antiblocage est alors neutralisé et votre véhicule utilise le circuit de freinage standard.

Si le témoin du circuit de freinage antiblocage (ABS) s'allume pendant l'autodiagnostic ou la conduite, faites vérifier le véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Fonctionnement normal

Le système de freinage antiblocage fonctionne lorsque le véhicule roule à plus de 5 à 10 km/h (3 à 6 mi/h). La vitesse varie selon l'état de la route.

Lorsque le dispositif antiblocage détecte que le blocage d'une ou de plusieurs roues est imminent, l'actionneur applique et relâche la pression hydraulique. Cette action s'apparente à un pompage très rapide des freins. Lorsque le dispositif antiblocage entre en action, une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein et le fonctionnement de l'actionneur peut être perçu comme une vibration ou un bruit provenant du compartiment moteur. Tout ceci est normal et indique que le dispositif antiblocage travaille comme il se doit. Toutefois, une sensation de pulsation peut indiquer que les conditions routières sont dangereuses et que la conduite exige une attention particulière.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE DYNAMIQUE DU VÉHICULE

ASSISTANCE AU FREINAGE

Lorsque la pression sur la pédale de frein dépasse un certain niveau, le système d'assistance au freinage est activé. Vous bénéficiez ainsi d'une puissance de freinage supérieure à celle fournie par un servofrein conventionnel, même si la pression sur la pédale est légère.

AVERTISSEMENT

Le système d'assistance au freinage n'est conçu que pour faciliter l'activation des freins. Il ne s'agit pas d'un système de prévention des collisions. Le conducteur doit en tout temps se montrer vigilant, conduire prudemment et maîtriser son véhicule.

Le système de contrôle dynamique du véhicule surveille au moyen de divers capteurs les manœuvres du conducteur et les mouvements du véhicule. Dans certaines conditions de conduite, le système de contrôle dynamique du véhicule facilite l'exécution des fonctions suivantes :

- Commande la pression de freinage pour réduire le patinage d'une roue en transférant la puissance à l'autre roue de l'essieu.
- Commande la pression de freinage et la puissance du moteur pour réduire le patinage des roues en fonction de la vitesse du véhicule (antipatinage).
- Commande la pression de freinage sur chacune des roues et la puissance du moteur pour aider le conducteur à conserver la maîtrise de son véhicule dans les conditions suivantes :
 - Sous-virage (le véhicule ne tourne pas autant qu'il ne le devrait)
 - Survirage (le véhicule tourne trop dans certaines conditions routières)

Le système de contrôle dynamique du véhicule peut aider le conducteur à garder la maîtrise de son véhicule, mais il ne peut

pas empêcher la perte de contrôle du véhicule dans toutes les situations de conduite.

Lorsque le système de contrôle dynamique du véhicule est en fonction, le témoin  clignote au tableau de bord. Les points suivants doivent donc être pris en note :

- Il se peut que la route soit glissante ou que le système a déterminé qu'une intervention est nécessaire pour permettre au véhicule de garder la trajectoire voulue.
- Il se peut que vous ressentiez une pulsation au niveau de la pédale de frein et que vous entendiez un bruit ou une vibration venant du compartiment moteur. Ceci est normal et indique que le système de contrôle dynamique du véhicule fonctionne correctement.
- Adaptez votre vitesse et votre conduite aux conditions de la route.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les sections « Témoin de dérapage » et « Témoin de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule » du chapitre « Commandes et instruments » du présent manuel.

Les témoins  et  s'allument sur le tableau de bord en cas de défaillance du système. Le système de contrôle dynamique du véhicule est automatiquement désactivé quand ces voyants s'allument.

L'interrupteur de NEUTRALISATION du système de contrôle dynamique du véhicule sert à le désactiver. Le témoin  s'allume pour indiquer que le système de contrôle dynamique du véhicule est désactivé.

Lorsqu'on utilise l'interrupteur du système de contrôle dynamique du véhicule pour désactiver le système, ce dernier continue tout de même à empêcher le patinage d'une roue individuelle en transférant la puissance du moteur à une roue qui ne patine pas. Le témoin  clignote si cela se produit. Toutes les autres fonctions du système de contrôle dynamique du véhicule sont désactivées et le témoin  ne clignote pas.

Le système de contrôle dynamique est réactivé automatiquement quand le moteur est coupé et redémarré.

Une fonction de diagnostic intégrée à l'ordinateur met le système à l'essai chaque fois que vous démarrez le moteur et que vous roulez à basse vitesse en marche avant ou en marche arrière. Lorsque l'auto-diagnostic est en cours d'exécution, un bruit sourd peut être entendu ou une pulsation peut être ressentie dans la pédale de frein. Ceci est normal et n'est pas un signe d'anomalie.

AVERTISSEMENT

- **Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.**

- **Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque de s'en trouver affectée et le témoin  peut clignoter.**
- **Si les pièces associées aux freins, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des modèles recommandés par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le système de contrôle dynamique du véhicule pourrait ne pas fonctionner de façon adéquate et le témoin  pourrait s'allumer.**
- **Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le témoin  peut s'allumer.**

- Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou le témoin  peut s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.
- Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou le témoin  peut s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.
- Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter et le témoin  peut s'allumer.
- Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.

DISTRIBUTION DE FORCE DE FREINAGE

Pendant le freinage dans les virages, le système optimise la distribution de force à chacune des roues avant et arrière en fonction du rayon du virage.

AVERTISSEMENT

- Le système de contrôle dynamique du véhicule aide le conducteur à garder la maîtrise du véhicule, mais ne peut pas empêcher les accidents causés par des manœuvres brusques du volant à haute vitesse ou par un style de conduite inattentif ou dangereux. Réduisez votre vitesse et soyez particulièrement prudent lorsque vous conduisez ou virez sur chaussée glissante. Conduisez prudemment en tout temps.

- Ne modifiez pas la suspension du véhicule. Si des éléments de la suspension tels que les amortisseurs, les jambes de force, les ressorts, les barres stabilisatrices, les coussinets ou les roues ne sont pas recommandés par NISSAN pour votre véhicule, ou s'ils sont extrêmement détériorés, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas de façon adéquate. La tenue de route du véhicule risque de s'en trouver affectée et le témoin  peut clignoter.
- Si les pièces associées aux freins, telles que les plaquettes de frein, les disques et les étriers, ne sont pas des modèles recommandés par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le système de contrôle dynamique du véhicule pourrait ne pas fonctionner de façon adéquate et le témoin  pourrait s'allumer.
- Si les pièces de commande du moteur connexes ne sont pas des pièces recommandées par NISSAN ou si elles sont extrêmement détériorées, le témoin  peut s'allumer.

CONDUITE PAR TEMPS FROID

- **Lorsque vous conduisez sur une surface très inclinée, comme dans un virage relevé, le système de contrôle dynamique du véhicule peut ne pas fonctionner correctement et le témoin  peut clignoter ou le témoin  peut s'allumer. Ne conduisez pas sur ce type de route.**
- **Lorsque vous conduisez sur une surface instable, telle qu'une plaque tournante, le pont d'un traversier, un monte-charge ou une rampe, le témoin  peut clignoter ou le témoin  peut s'allumer. Cette condition est normale. Faites redémarrer le moteur après avoir roulé sur une surface stable.**
- **Si vous montez des roues ou des pneus autres que ceux recommandés par NISSAN, il se peut que le système de contrôle dynamique du véhicule ne fonctionne pas correctement et le témoin  peut clignoter et le témoin  peut s'allumer.**
- **Le système de contrôle dynamique du véhicule ne remplace pas l'utilisation de pneus d'hiver ou de chaînes antidérapantes sur des routes enneigées.**

DÉBLOCAGE D'UNE SERRURE DE PORTIÈRE GELÉE

Appliquez un produit dégivrant dans les trous de serrure des portières pour éviter le gel des serrures. Si la serrure devient gelée, chauffez la clé avant de l'insérer dans le trou de la serrure ou utilisez la télécommande de verrouillage et déverrouillage sans clé (selon l'équipement).

ANTIGEL

En hiver, procédez à une vérification de l'antigel de votre véhicule lorsque des températures inférieures à 0 °C (32 °F) sont prévues, et ce, afin d'assurer une protection adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.

BATTERIE

Si la batterie n'est pas complètement chargée, le liquide qu'elle contient peut geler par temps extrêmement froid et endommager la batterie. La batterie doit faire l'objet de vérifications régulières pour que son rendement soit maintenu au niveau maximal. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la sec-

tion « Batterie » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

VIDANGE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT

Si votre véhicule est demeuré à l'extérieur sans antigel, le circuit de refroidissement, incluant le bloc-moteur, doit être vidangé. Remplissez le vase d'expansion avant de reprendre la route. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Vidange du liquide de refroidissement » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.

PNEUS

1. Les bandes de roulement des pneus d'ÉTÉ sont conçues pour offrir un rendement supérieur sur les chaussées sèches. La neige et la glace nuisent donc considérablement à leur rendement. Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus MUD & SNOW (boue et neige) ou des pneus ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur des chaussées enneigées ou glacées. Vous pouvez obtenir des renseignements relatifs aux types, aux

tailles, aux cotes de vitesse et à la disponibilité des pneus auprès d'un concessionnaire NISSAN.

- Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, l'utilisation de tels pneus est prohibée dans certains États américains de même que dans certaines provinces du Canada. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule.

Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

- Vous pouvez également utiliser des chaînes antidérapantes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Chaînes antidérapantes » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » de ce manuel.

ÉQUIPEMENT HIVERNAL

Nous vous recommandons de placer les articles suivants dans votre véhicule en hiver :

- Un grattoir et une brosse à poils raides pour retirer la glace et la neige se trouvant sur les glaces et les essuie-glaces de votre véhicule.
- Un panneau plat et robuste que vous pouvez déposer sous le cric de votre véhicule pour lui donner un soutien ferme.
- Une pelle pour dégager votre véhicule d'un banc de neige.
- Un contenant de liquide lave-glace supplémentaire pour remplir le réservoir de liquide lave-glace.

CONDUITE SUR LA NEIGE OU SUR LA GLACE

AVERTISSEMENT

- La glace mouillée (0 °C [32 °F] et pluie verglaçante), la neige très froide ou la glace peut rendre la route glissante et la conduite difficile. Dans ces conditions, l'adhérence des pneus du véhicule est considérablement réduite. Évitez de rouler sur une route verglacée avant que du sable ou du sel d'épandage n'ait été répandu.**
- Peu importe les conditions, conduisez prudemment. Accélérez et ralentissez en douceur. Les accélérations et décéléralions brusques n'auront pour effet que de réduire davantage l'adhérence des roues motrices.**
- Dans ces conditions, prévoyez une distance d'arrêt plus longue et commencez à freiner plus tôt que sur une chaussée sèche.**
- Sur des chaussées glissantes, maintenez une plus grande distance entre votre véhicule et celui qui le précède.**

- **Faites preuve de vigilance lorsque vous conduisez sur une route couverte de plaques de glace. Même les routes qui semblent dégagées peuvent être parsemées de plaques de glace aux endroits ombragés. Si tel est le cas, freinez avant de rouler sur la plaque. Ne freinez pas sur la glace et évitez les coups de volant.**
- **La neige peut emprisonner des gaz d'échappement nocifs sous votre véhicule. Dégagez la neige accumulée autour du tuyau d'échappement et autour du véhicule.**

CHAUFFE-MOTEUR

Les chauffe-moteurs sont conçus pour faciliter le démarrage par temps froid.

L'utilisation d'un chauffe-moteur est recommandée lorsque la température extérieure est égale ou inférieure à -7°C (20°F).

AVERTISSEMENT

- **Ne branchez jamais votre chauffe-moteur à un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou à l'aide d'un adaptateur bipolaire. Vous pourriez subir un choc électrique et être blessé gravement si vous utilisez une connexion qui n'est pas mise à la terre.**
- **Débranchez le cordon d'alimentation du chauffe-moteur et rangez-le correctement avant de démarrer le moteur. Vous risquez un choc électrique et des blessures graves si vous utilisez un cordon d'alimentation endommagé.**
- **Utilisez une rallonge tripolaire à trois fils de type robuste conçue pour une charge d'au moins 10 A. Branchez la rallonge à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) (110 V c.a.). Vous risquez un choc électrique et de graves blessures si vous utilisez une rallonge électrique inappropriée ou une prise non munie d'un circuit de protection de mise à la terre.**

Utilisation du chauffe-moteur :

1. Coupez le contact.
2. Ouvrez le capot moteur et déliez le cordon du chauffe-moteur.
3. Branchez la prise du cordon d'alimentation du chauffe-moteur à une rallonge tripolaire à trois fils (avec mise à la terre).
4. Branchez la rallonge électrique à une prise avec circuit de protection de mise à la terre (GFI) secteur (110 V c.a.).
5. En fonction de la température extérieure, il convient de brancher le chauffe-moteur pendant deux à quatre heures au moins afin d'assurer un réchauffement adéquat du liquide de refroidissement du moteur. Vous pouvez utiliser une minuterie pour activer le chauffe-moteur à l'heure appropriée.
6. Avant le démarrage du moteur, débranchez le cordon d'alimentation et rangez-le correctement, à l'écart des pièces mobiles du moteur.

MÉMENTO

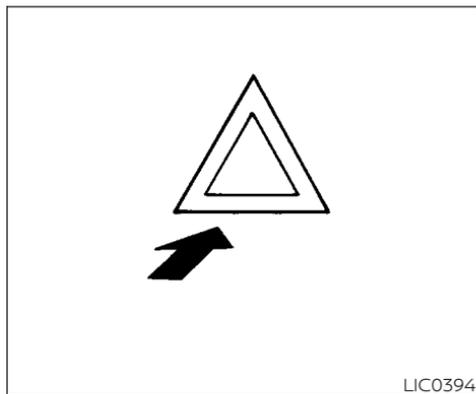
6 En cas d'urgence

| | |
|--|------|
| Interrupteur de feux de détresse | 6-2 |
| Pneu crevé | 6-2 |
| Remplacement d'un pneu crevé | 6-2 |
| Démarrage d'appoint | 6-12 |
| Démarrage en poussant | 6-14 |
| Si le moteur surchauffe | 6-14 |

| | |
|--|------|
| Remorquage de votre véhicule | 6-15 |
| Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN | 6-16 |
| Dégagement d'un véhicule immobilisé (dégagement d'un véhicule enlisé) | 6-18 |



INTERRUPTEUR DE FEUX DE DÉTRESSE



Appuyez sur cet interrupteur pour signaler aux conducteurs des autres véhicules votre intention d'immobiliser ou de stationner d'urgence votre véhicule. Tous les clignotants de votre véhicule seront ainsi activés.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si vous devez vous arrêter en cas d'urgence, stationnez le véhicule aussi loin que possible de la route.
- N'actionnez pas les feux de détresse lorsque vous roulez sur l'autoroute, à moins que des circonstances inhabituelles ne vous forcent à conduire votre véhicule à une vitesse très basse qui pourrait se révéler dangereuse pour les autres automobilistes.
- Les clignotants ne fonctionnent pas lorsque les feux de détresse sont activés.

Les feux de détresse de votre véhicule fonctionnent, peu importe la position du commutateur d'allumage.

Les lois de certaines régions interdisent l'utilisation de l'interrupteur de feux de détresse lorsque le véhicule est en mouvement.

PNEU CRÉVÉ

REPLACEMENT D'UN PNEU CRÉVÉ

Si l'un de vos pneus est crevé, suivez les instructions ci-après :

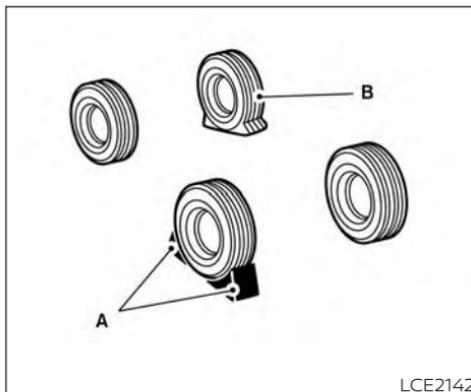
Immobilisation du véhicule

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route lorsqu'il est prudent de le faire et immobilisez-le aussi loin que possible de la circulation.
2. Allumez les feux de détresse de votre véhicule.
3. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement. Placez la boîte de vitesses automatique (selon l'équipement) à la position P (stationnement) ou la boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement) à la position R (marche arrière).
4. Coupez le contact.
5. Ouvrez le capot pour signaler votre présence aux autres conducteurs et indiquer au service de dépannage que vous avez besoin d'aide.

6. Demandez à tous les occupants de descendre du véhicule et de se tenir dans un endroit sûr, à l'écart de la circulation et du véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré et que la boîte de vitesses automatique (selon l'équipement) est placée à la position P (stationnement) ou la boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement) à la position R (marche arrière).**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule est stationné dans une pente ou sur une surface glacée ou glissante. Ceci est dangereux.**
- **Ne tentez jamais de changer un pneu si votre véhicule se trouve à proximité de la circulation. Attendez qu'on vienne vous dépanner.**



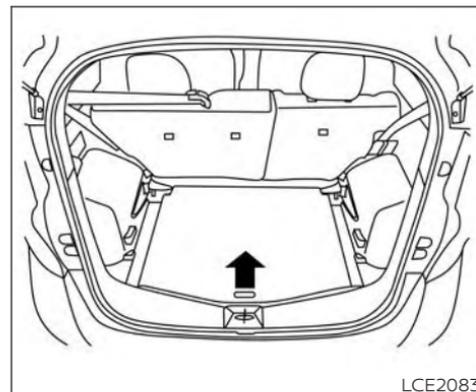
- A. Cales
B. Pneu crevé

Blocage des roues

Placez des cales de taille appropriée à l'avant et à l'arrière de la roue diagonalement opposée à la roue dont le pneu est crevé pour empêcher le véhicule de se déplacer lorsqu'il est levé au cric.

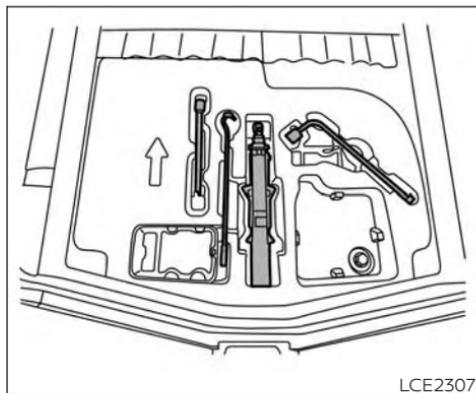
⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous de bloquer la roue, car le véhicule peut se déplacer et causer des blessures.

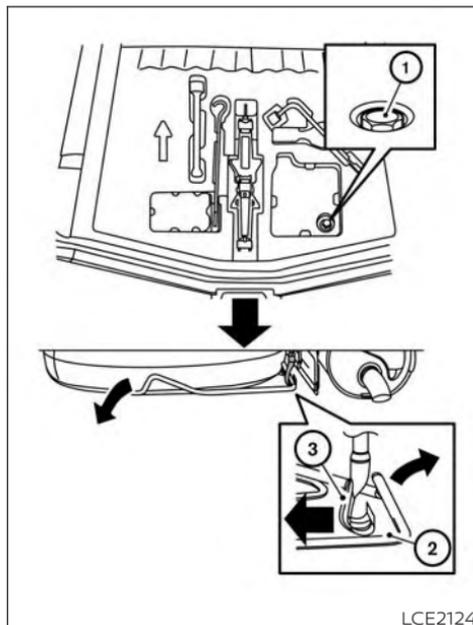


Retrait de la roue de secours et des outils du coffre

1. Ouvrez le hayon arrière et soulevez le plancher amovible.



2. Déposez les outils de levage par cric de l'espace de rangement.

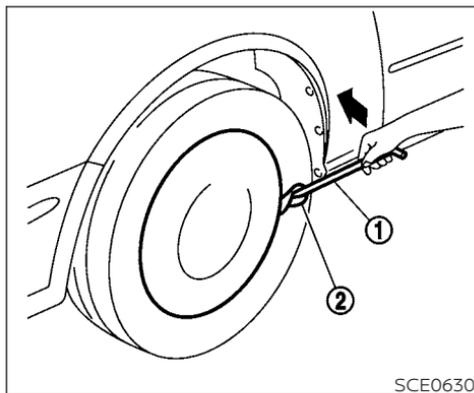


3. Desserrez le boulon ① dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour faire descendre la roue de secours.

4. Arrêtez dès que vous voyez qu'il est possible de détacher le panier ② de la roue de secours du crochet ③.

5. Retirez le panier en le poussant vers le haut.

6. Posez le panier au sol et retirez la roue de secours.



Retrait d'un enjoliveur de roue (selon l'équipement)

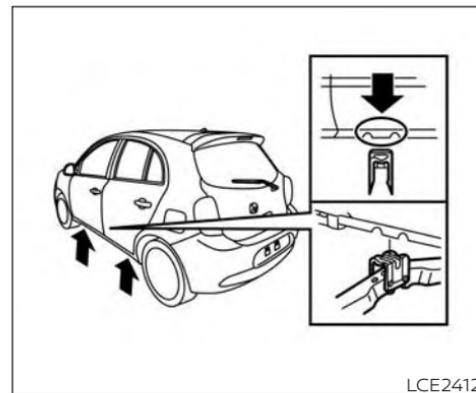
Pour retirer l'enjoliveur, utilisez la tige du cric ① tel qu'illustré.

Placez un chiffon ② entre la roue et la tige du cric pour prévenir les dommages à la roue et à l'enjoliveur.

⚠ MISE EN GARDE

N'écartez pas les chapeaux ou les enjoliveurs de roues avec vos mains. Vous pourriez vous blesser.

Assurez-vous de ne pas égratigner l'enjoliveur ou la surface de la roue.



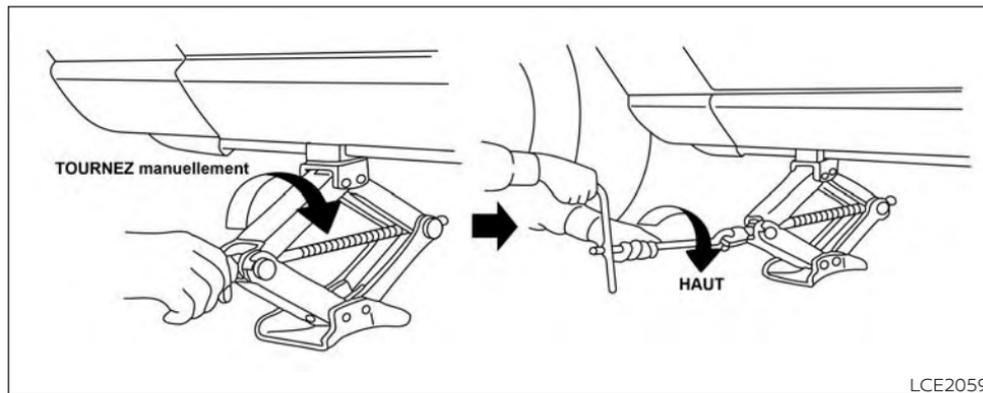
Mise sur cric du véhicule et retrait du pneu endommagé

⚠ AVERTISSEMENT

- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**

- Utilisez seulement le cric fourni avec votre véhicule pour soulever ce dernier. Ne l'utilisez pas pour soulever un autre véhicule. Ce cric a été conçu exclusivement pour soulever votre véhicule lorsque vous devez remplacer une roue.
- N'utilisez que les points de levage identifiés. N'utilisez aucune autre partie de votre véhicule comme point de levage.
- Ne soulevez jamais le véhicule plus que nécessaire.
- N'installez jamais de bloc sur ou sous le cric.
- Ne faites pas démarrer ou tourner le moteur alors que le véhicule est sur le cric. Le véhicule pourrait se déplacer. Cette consigne s'applique particulièrement aux véhicules équipés d'un différentiel à glissement limité.
- Ne soulevez jamais un véhicule avec le cric si des passagers se trouvent encore à l'intérieur.

- Ne démarrez jamais le moteur d'un véhicule dont une ou plusieurs roues ne touchent pas le sol. Le véhicule pourrait se déplacer.



LCE2059

Prenez soin de toujours vous référer aux illustrations appropriées pour les points de mise en place et de levage correspondant à votre modèle de véhicule et au type de cric utilisé.

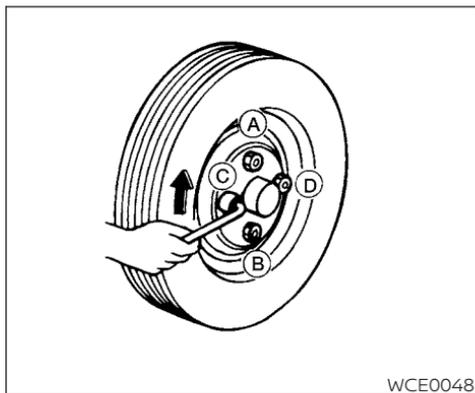
Lisez attentivement l'étiquette d'avertissement apposée sur le cric, ainsi que les instructions suivantes.

1. Au moyen du démonte-roue, desserrez chaque écrou de roue d'un tour ou deux dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. **Attendez que le pneu ne touche plus le sol pour retirer les écrous de roue.**

2. Placez le cric directement sous le point de levage, tel qu'illustré, de manière à ce que le contact entre le dessus du cric et le véhicule se fasse au point de levage. Alignez la tête du cric entre les deux encoches, à l'avant ou à l'arrière. Placez également la rainure de la tête du cric entre les encoches.

Le cric devrait reposer sur une surface ferme et plane.

3. Tenez fermement le levier et la tige du cric avec vos deux mains pour soulever le véhicule. Soulevez prudemment le véhicule jusqu'à ce que le pneu endommagé ne touche plus le sol. Retirez les écrous de la roue, puis la roue.



Installation de la roue de secours

1. Nettoyez toute trace de boue ou de saleté de la surface se trouvant entre la roue et le moyeu.
2. Installez soigneusement la roue de secours et serrez les écrous de la roue à la main.
3. Au moyen du démonte-roue, serrez les écrous de la roue en alternance et uniformément, dans la séquence illustrée, (A), (B), (C), (D) jusqu'à ce qu'ils soient solidement fixés en place.

4. Abaissez lentement le véhicule jusqu'à ce que le pneu touche le sol. Serrez ensuite les écrous de roue fermement au moyen du démonte-roue, selon la séquence illustrée (A), (B), (C), (D). Abaissez le véhicule complètement.

⚠ AVERTISSEMENT

- Si des écrous de roue inappropriés sont utilisés ou si les écrous sont mal serrés, la roue pourrait se desserrer ou se détacher. Ceci pourrait causer un accident.
- N'appliquez pas d'huile ni de graisse sur les goujons ou les écrous de roues, car ils pourraient se desserrer.
- Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (621 mi), ou après une crevaison, etc.

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

**Couple de serrage des écrous de roues :
113N·m (83 lb/pi)**

Les écrous de roue doivent être serrés au couple spécifié en tout temps. Il est conseillé de serrer les écrous de roue au couple spécifié chaque fois qu'une lubrification est requise.

Réglez la pression de vos pneus À FROID.

Pression À FROID : Si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru une distance de moins de 1 mille (1,6 km).

Les pressions des pneus À FROID sont indiquées sur l'étiquette des pneus et d'information sur la charge.

5. Rangez la roue dont le pneu est crevé et l'équipement de levage dans votre véhicule de façon sécuritaire.

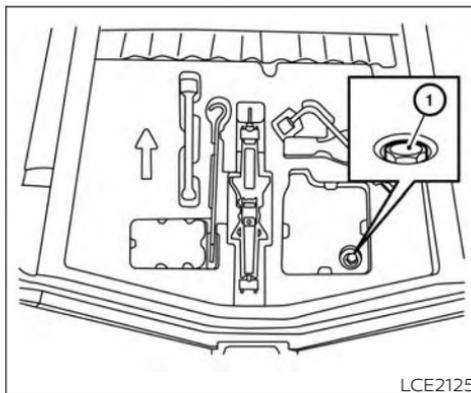
⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que la roue de secours et le cric sont toujours correctement rangés après leur utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.

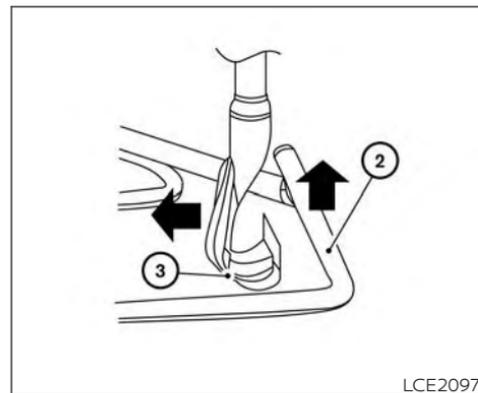
La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Réinstallation de la roue de secours à usage temporaire à son emplacement d'origine

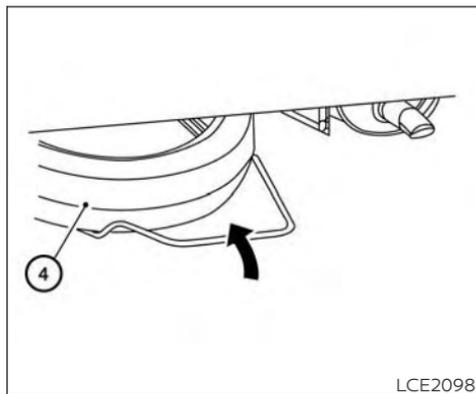
Une fois le pneu crevé réparé, replacez la roue de secours à usage temporaire à son emplacement original, dans le panier de la roue situé sous le châssis à l'arrière du véhicule.



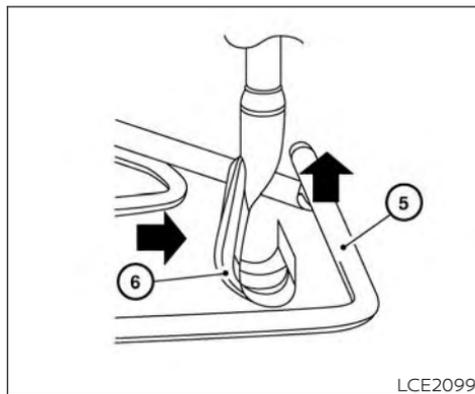
1. Ouvrez le hayon arrière.
2. Retirez le plancher de l'aire de chargement.
3. Tournez une vingtaine de fois le boulon (1) dans le sens antihoraire pour le dévisser et ainsi abaisser le panier de la roue, en vous servant du démonte-roue et de sa rallonge.
4. Arrêtez de tourner le boulon quand le panier de la roue est suffisamment abaissé pour pouvoir être détaché du crochet. **Ne desserrez pas le boulon de façon excessive, le panier pourrait tomber subitement.**



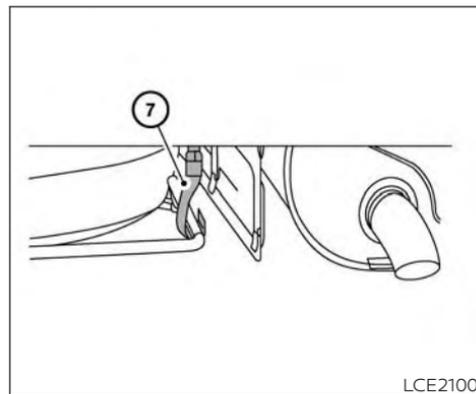
5. Tenez le panier de la roue et détachez-le du crochet en poussant le panier (2) vers le haut et en faisant bouger le crochet (3) pour relâcher le panier.



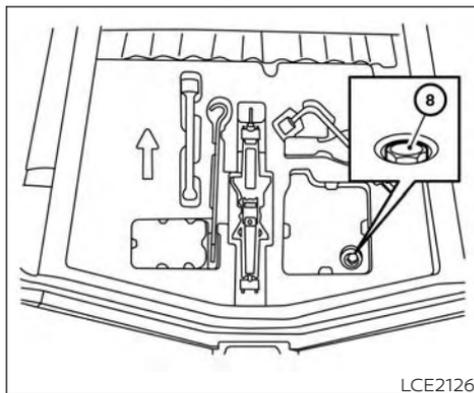
6. Abaissez lentement le panier jusqu'au sol, puis glissez-y la roue de secours à usage temporaire ④.



7. Réinstallez le panier de la roue en poussant le panier vers le haut ⑤ et en le fixant sur le crochet ⑥.



Assurez-vous que le crochet est situé au même emplacement qu'illustré à l'image ⑦. Le crochet doit être inséré à l'intérieur du panier.

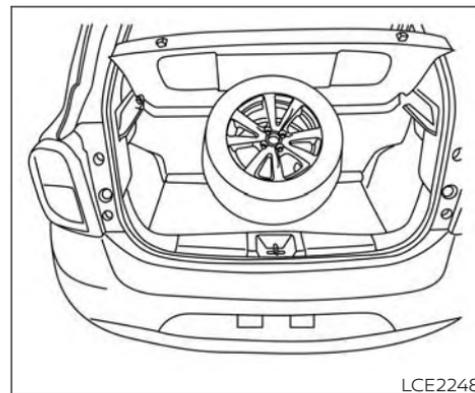


8. Resserrez le boulon ⑧ dans le sens horaire jusqu'à ce qu'il soit bien vissé, en vous servant du démonte-roue et de sa rallonge pour remonter le panier jusqu'à son emplacement d'origine.

⚠ AVERTISSEMENT

- Assurez-vous toujours que la roue de secours, le panier et le cric sont correctement rangés après leur utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.

- La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.
- Lorsque vous réinstallez le panier de la roue de secours sous le châssis du véhicule après utilisation, assurez-vous que le crochet soit bien inséré à l'intérieur du panier. Si le crochet de panier de la roue de secours n'est pas correctement inséré, les risques que la roue de secours puisse se détacher du véhicule augmentent, provoquant des accidents ainsi que des blessures.



Rangement du pneu endommagé

Rangez le pneu endommagé de façon sécuritaire dans l'espace de chargement.

Rangez le cric et les outils de façon sécuritaire dans l'espace de rangement.

Retournez le panier de la roue de secours à sa place d'origine dans l'ordre inverse de dépose. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Retrait de la roue de secours et des outils du coffre » dans le présent chapitre.

DÉMARRAGE D'APPOINT

REMARQUE :

Le panier de la roue de secours ne peut pas servir de rangement aux pneus conventionnels.

AVERTISSEMENT

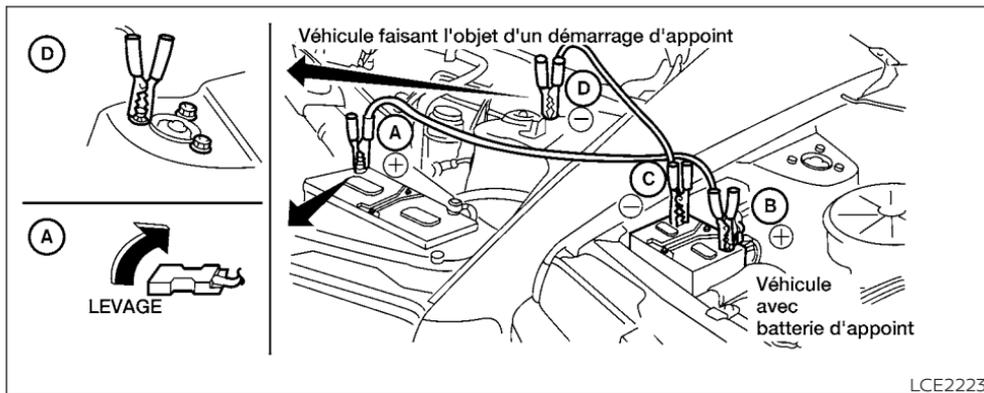
- Assurez-vous que la roue de secours et le cric sont toujours correctement rangés après chaque utilisation. Ces articles peuvent se transformer en projectiles dangereux en cas d'accident ou au moment d'un freinage brusque.
- Assurez-vous que le panier de la roue de secours est correctement fixé dans sa position d'origine après avoir déposé la roue de secours.
- La roue de secours et la petite roue de secours ne doivent être utilisées qu'en cas d'urgence. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

Les instructions et précautions ci-après doivent être lues attentivement lorsque vous utilisez une batterie de secours pour faire démarrer le moteur de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- Un démarrage d'appoint mal effectué peut faire exploser la batterie et causer des blessures graves ou la mort. Votre véhicule pourrait également être endommagé.
- La batterie dégage en permanence de l'hydrogène, qui est un gaz explosif. N'approchez pas d'étincelles ni de flamme de la batterie.
- Évitez tout contact d'électrolyte avec les yeux, la peau, les vêtements ou les surfaces peintes. L'électrolyte est une solution d'acide sulfurique corrosive qui peut causer de graves brûlures. Si de l'électrolyte entre en contact avec un des éléments mentionnés précédemment, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.

- **La batterie de secours doit être de 12 V. L'utilisation d'une batterie de voltage différent peut endommager votre véhicule.**
- Portez toujours des lunettes de sécurité (par exemple, des lunettes étanches ou des lunettes de protection industrielles) et enlevez vos bagues, bracelets métalliques et autres bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci. Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie au moment d'un démarrage d'appoint.
- Ne tentez pas d'effectuer un démarrage d'appoint lorsque votre batterie est gelée. Celle-ci pourrait exploser et causer des blessures graves.
- Votre véhicule est équipé d'un ventilateur de refroidissement du moteur automatique. Celui-ci peut entrer en fonction en tout temps. Éloignez-en vos mains ainsi que tout autre objet.



LCE2223

⚠ AVERTISSEMENT

Suivez toujours les instructions ci-dessous. Autrement, le circuit de charge pourrait être endommagé et vous pourriez subir des blessures.

1. Si la batterie de secours se trouve dans un autre véhicule, placez les deux véhicules de manière à ce que leurs batteries respectives soient à proximité l'une de l'autre.

Veillez toutefois à ce que les véhicules ne se touchent pas.

2. Serrez le frein de stationnement. Déplacez le levier sélecteur au point mort (N) (transmission manuelle) ou à la position P (boîte de vitesses automatique). Éteignez tous les dispositifs électriques non essentiels (éclairage, chauffage, climatisation, etc.).
3. Assurez-vous que les bouchons d'aération soient de niveau et bien serrés.
4. Branchez les câbles volants dans l'ordre indiqué sur l'illustration (A, B, C, D).

⚠ MISE EN GARDE

- Assurez-vous de toujours brancher la borne positive (+) à la borne positive (+) et la borne négative (-) à un point de masse de la carrosserie (par exemple, à un boulon de fixation d'une entretoise ou à un support de levage du moteur) et non pas à la borne négative de la batterie.
- Assurez-vous que les câbles volants n'entrent pas en contact avec des pièces mobiles du compartiment moteur et que les cosses des câbles ne touchent aucune autre pièce métallique.

5. Faites démarrer le moteur du véhicule d'appoint et laissez-le tourner pendant quelques minutes.
6. Maintenez le régime moteur du véhicule d'appoint à environ 2 000 tr/min et faites démarrer le moteur du véhicule en panne.

DÉMARRAGE EN POUSSANT

MISE EN GARDE

N'actionnez pas le démarreur pendant plus de 15 secondes. Si le moteur refuse de démarrer, enfoncez le commutateur d'allumage par bouton-poussoir à la position OFF (hors fonction) et attendez 10 secondes avant la prochaine tentative, sous peine d'endommager le démarreur.

7. Une fois le moteur en marche, débranchez prudemment le câble négatif, puis le câble positif de la batterie.

MISE EN GARDE

- **Ne démarrez pas ce véhicule en le poussant. Vous risquez d'endommager le catalyseur trifonctionnel.**
- **Les modèles à boîte de vitesses automatique et à transmission manuelle ne peuvent être démarrés en les poussant ou en les remorquant. Cela pourrait endommager la transmission.**
- **Ne tentez jamais de démarrer un véhicule à transmission manuelle en le remorquant. Le déplacement vers l'avant causé par le démarrage du moteur pourrait provoquer une collision entre votre véhicule et le véhicule de remorquage.**

SI LE MOTEUR SURCHAUFFE

Si votre moteur surchauffe (le témoin rouge de surchauffe  s'allume) ou s'il semble manquer de puissance ou produire des bruits inhabituels, etc., observez les recommandations suivantes.

AVERTISSEMENT

- **Arrêtez votre véhicule si le moteur surchauffe. En effet, une surchauffe prolongée pourrait endommager le moteur ou provoquer un incendie.**
- **Ne retirez jamais le bouchon de radiateur de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler. En effet, dans une telle situation, de l'eau chaude sous pression jaillit et peut causer des blessures graves.**
- **N'ouvrez pas le capot si de la vapeur s'en échappe.**

1. Déplacez votre véhicule en bordure de la route dans un endroit sûr, serrez le frein de stationnement et déplacez le levier sélecteur au point mort (modèles avec boîte de vitesses manuelle) ou à la position P (stationnement) (modèles de boîte avec vitesses automatique).

Ne coupez pas le contact.

- Éteignez le climatiseur. Ouvrez toutes les glaces, déplacez la commande de température du chauffage ou du climatiseur à la chaleur maximale et la commande du ventilateur à la vitesse maximale.
- Sortez du véhicule. Avant d'ouvrir le capot, vérifiez, visuellement et en cherchant à déceler des bruits, si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe du radiateur. (Si de la vapeur ou du liquide de refroidissement s'échappe, coupez le moteur.) N'ouvrez pas davantage le capot tant que de la vapeur ou du liquide de refroidissement est visible.
- Ouvrez le capot.
- Procédez à une inspection visuelle des courroies d'entraînement pour vérifier si elles sont endommagées ou desserrées. Assurez-vous également que le ventilateur de refroidissement fonctionne. Il ne doit y avoir aucune fuite d'eau provenant des durites de radiateur et du radiateur. Coupez le contact si vous remarquez une fuite de liquide de refroidissement, l'absence ou le relâchement de la courroie de la pompe

à eau ou si le ventilateur de refroidissement n'est pas en marche.

AVERTISSEMENT

- Faites preuve de prudence lorsque vous vous penchez sur un moteur en marche pour éviter que vos mains, cheveux, bijoux ou vêtements ne soient happés par les courroies ou les pales du ventilateur de refroidissement du moteur. Le ventilateur de refroidissement du moteur peut entrer en fonction en tout temps.**
- Si le liquide de refroidissement fuit ou si le ventilateur de refroidissement ne fonctionne pas, arrêtez le moteur.**

- Une fois le moteur refroidit, mais toujours en marche, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement du réservoir. Au besoin, ajoutez du liquide de refroidissement dans le réservoir. Faites réparer votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Lors du remorquage de votre véhicule, veillez à ce que toutes les réglementations en vigueur dans les provinces du Canada soient respectées. L'utilisation d'équipement de remorquage inadéquat pourrait endommager votre véhicule. Vous pouvez obtenir des instructions relatives au remorquage auprès de votre concessionnaire NISSAN. Généralement, le personnel des services de remorquage locaux connaît bien les lois et les procédures relatives au remorquage. NISSAN vous recommande donc de faire appel à un service de remorquage pour vous assurer que le remorquage est effectué adéquatement et pour éviter d'endommager votre véhicule. Il peut se révéler utile de demander au responsable du service de remorquage de lire attentivement les précautions suivantes :

AVERTISSEMENT

- Ne voyagez jamais dans un véhicule qui est remorqué.**
- Ne vous glissez jamais sous un véhicule soulevé par une dépanneuse.**

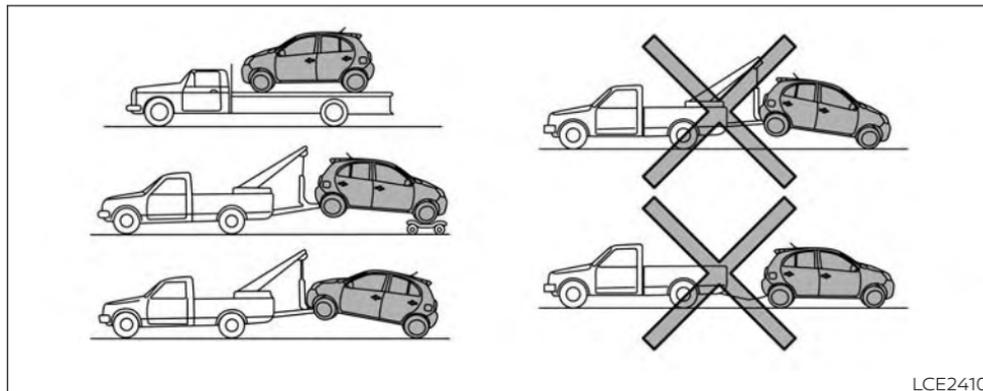
MISE EN GARDE

- **Au moment du remorquage, assurez-vous que la boîte de vitesses, les essieux, la direction et le groupe motopropulseur fonctionnent bien. Si l'une de ces situations se produit, il faudra effectuer le remorquage au moyen d'un chariot de remorquage ou d'un camion plateau.**
- **Installez toujours des chaînes de sécurité avant le remorquage.**

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Remorquage à plat » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » de ce manuel.

MÉTHODES DE REMORQUAGE RECOMMANDÉES PAR NISSAN

NISSAN recommande de remorquer votre véhicule en fonction du type de transmission. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez les schémas dans ce chapitre pour vous assurer que votre véhicule est correctement remorqué.



LCE2410

Modèles à 2 roues motrices avec transmission automatique

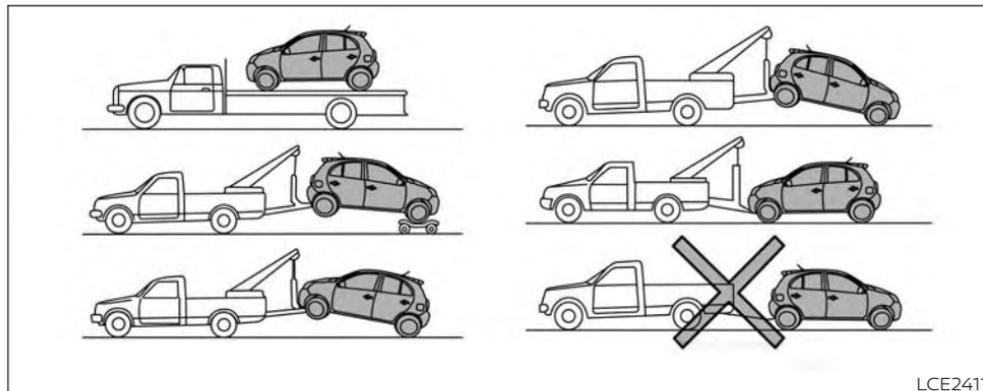
NISSAN recommande deux méthodes de remorquage pour votre véhicule : avec les roues motrices (avant) soulevées ou sur un camion-plateau, comme illustré.

MISE EN GARDE

- **Ne remorquez jamais un modèle avec boîte de vitesses automatique avec les roues avant ou les quatre roues au sol (que le véhicule soit remorqué par l'avant ou par l'arrière), car les dommages à la transmission qui pourraient en résulter nécessiteraient des réparations coûteuses. Si un remorquage du véhicule avec les roues arrière soulevées est nécessaire, prenez toujours soin d'installer des chariots de remorquage sous les roues avant.**

• Lors du remorquage d'un modèle avec boîte de vitesses automatique dont les roues arrière touchent le sol ou reposent sur des chariots de remorquage :

- Placez le commutateur d'allumage à la position OFF (hors fonction) et bloquez le volant en position droit devant au moyen d'une corde ou d'un accessoire similaire. Ne bloquez jamais le volant en tournant le commutateur d'allumage à la position LOCK (antivol-verrouillé). Cela peut endommager le mécanisme de blocage de la direction (pour les modèles dotés d'un mécanisme de blocage de la direction).



Modèles à deux roues motrices à transmission manuelle

NISSAN recommande de faire remorquer votre véhicule à l'aide de chariots porteurs ou sur un camion à plateau, tel qu'illustré.

Si vous devez utiliser un tirage derrière une dépanneuse placez la boîte de vitesses manuelle à la position N (point mort).

La vitesse du véhicule doit ne jamais dépasser 97 km/h (60 mi/h) lors du remorquage de votre véhicule. Après avoir remorqué le véhicule sur une distance de 805 km (500 milles), faites tourner le mo-

teur au ralenti pendant deux minutes en laissant la boîte de vitesses au point mort. Si vous ne faites pas tourner le moteur au ralenti tous les 805 km (500 milles), les organes internes de la boîte de vitesses pourraient être endommagés.

⚠ MISE EN GARDE

Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.

- Si vous devez remorquer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle avec les roues arrière au sol (si vous n'utilisez pas de chariot de remorquage) ou avec les quatre roues au sol :

- Desserrez toujours le frein de stationnement.
- Déplacez le levier sélecteur de la transmission à la position N (point mort).
- Respectez les vitesses et distances de remorquage suivantes (ces consignes s'appliquent aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle seulement) :

Vitesse : Inférieure à 97 km/h (60 mi/h)

Distance : Inférieure à 805 km (500 milles)

Lorsque vous remorquez sur de longues distances ou à des vitesses qui dépassent 97 km/h (60 mi/h), retirez l'arbre de transmission avant le remorquage pour ne pas endommager la boîte de vitesses. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des renseignements supplémentaires.

6-18 En cas d'urgence

DÉGAGEMENT D'UN VÉHICULE IMMOBILISÉ (dégagement d'un véhicule enlisé)

AVERTISSEMENT

Pour éviter d'endommager le véhicule et de provoquer des blessures graves ou mortelles en dégageant un véhicule enlisé :

- Adressez-vous à un service de dépannage professionnel pour dégager le véhicule si vous avez le moindre doute quant à la marche à suivre.
- Vous pouvez installer des chaînes ou des câbles de remorquage seulement sur les éléments de la structure principale de votre véhicule.
- N'utilisez pas les crochets d'arrimage du véhicule pour le dégager ou le remorquer.
- Utilisez uniquement des dispositifs spécialement conçus pour le dégagement d'un véhicule immobilisé et suivez les instructions du fabricant.

- Tirez toujours sur le dispositif de dégagement droit vers l'extérieur à l'avant du véhicule. Ne le tirez jamais en diagonale.
- Disposez le dispositif de dégagement de manière à ce qu'il ne touche aucune partie du véhicule autre que le point de fixation.

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la neige, la boue, etc., utilisez une sangle de remorquage ou un autre dispositif précisément conçu pour le dégagement d'un véhicule immobilisé. Suivez toujours les instructions du constructeur du dispositif de dégagement.

Manœuvre de va-et-vient pour dégager un véhicule enlisé

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous dégagez un véhicule enlisé, tenez-vous à l'écart de ce dernier.

- **Ne faites pas patiner vos pneus à vitesse élevée. Ils pourraient exploser et causer des blessures graves. Des pièces de votre véhicule pourraient également surchauffer et être endommagées.**

Si votre véhicule est enlisé dans le sable, la boue, la neige ou la glace, utilisez la procédure suivante :

1. Assurez-vous que rien ni personne ne se trouve devant ou derrière votre véhicule.
2. Tournez le volant de gauche à droite pour dégager la zone entourant les roues avant.
3. Procédez à une manœuvre de va-et-vient avec votre véhicule.
 - Passez plusieurs fois de la position R (marche arrière) à la position D (marche avant) (modèles avec boîte de vitesses automatique) ou de la 1^{re} vitesse (basse) à la position R (marche arrière) (modèles avec boîte manuelle).
 - Appuyez sur l'accélérateur juste assez pour maintenir le mouvement de va-et-vient.

- Relâchez la pédale d'accélérateur avant de passer de la position R (marche arrière) à la position D (marche avant) (modèles avec boîte de vitesses automatique) ou de la 1^{re} vitesse (Bas) à la position R (marche arrière) (modèles avec boîte de vitesses manuelle).
 - Ne faites pas patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h).
4. Si, après quelques tentatives, vous n'arrivez pas à dégager votre véhicule, faites appel à un service de dépannage professionnel.

MÉMENTO

7 Aspect et entretien

| | | | |
|---|-----|---|-----|
| Nettoyage des surfaces extérieures du véhicule | 7-2 | Désodorisants (assainisseur d'air) | 7-5 |
| Lavage | 7-2 | Tapis (selon l'équipement) | 7-5 |
| Cirage | 7-3 | Ceintures de sécurité | 7-7 |
| Pour faire disparaître les taches | 7-3 | Protection anticorrosion | 7-7 |
| Soubassement | 7-3 | Facteurs les plus courants contribuant à la corrosion d'un véhicule | 7-7 |
| Vitres | 7-3 | Facteurs environnementaux influençant la corrosion | 7-7 |
| Roues en alliage d'aluminium (selon l'équipement) | 7-3 | Pour protéger votre véhicule contre la corrosion | 7-8 |
| Pièces chromées | 7-4 | | |
| Lubrifiants pour pneus | 7-4 | | |
| Nettoyage des surfaces intérieures du véhicule | 7-4 | | |

NETTOYAGE DES SURFACES EXTÉRIEURES DU VÉHICULE

Pour conserver l'aspect neuf de votre véhicule, vous devez en assurer l'entretien de façon appropriée.

Pour protéger les surfaces peintes, lavez votre véhicule dès que possible :

- après une averse, pour éviter des dommages potentiels causés par les pluies acides;
- après avoir conduit le long de la mer;
- lorsque des substances comme de la suie, des fientes d'oiseau, de la sève d'arbre, des particules métalliques ou des insectes se déposent sur les surfaces peintes;
- lorsque de la poussière ou de la boue s'accumulent sur la carrosserie.

Dans la mesure du possible, stationnez votre véhicule dans un garage ou un endroit couvert.

Si le véhicule doit être stationné à l'extérieur, laissez-le à l'ombre ou recouvrez-le d'une housse pour le protéger.

Prenez soin de ne pas rayer les surfaces peintes en installant ou en retirant la housse.

LAVAGE

Lavez le véhicule à grande eau avec une éponge humide. Lavez le véhicule soigneusement avec une solution d'eau propre et tiède (jamais chaude) et de savon doux, de savon spécial pour automobile ou de détergent liquide pour la vaisselle à usage domestique.

MISE EN GARDE

- **Ne choisissez pas un lave-auto qui utilise un détergent contenant de l'acide. Certains lave-autos, surtout ceux qui sont dépourvus de brosses (sans contact), utilisent un détergent contenant de l'acide. Les acides peuvent réagir au contact de certains composants en plastique du véhicule et provoquer des fissures. Ces fissures peuvent altérer l'aspect des composants et entraver leur fonctionnement. Demandez toujours au responsable du lave-auto si un détergent contenant de l'acide est utilisé.**
- **Ne lavez pas votre véhicule avec des produits d'entretien ménager puissants, des détergents chimiques forts, de l'essence ou des solvants.**

- **Ne lavez pas votre véhicule en plein soleil ou lorsque la carrosserie est chaude, car en séchant, l'eau pourrait en tacher la surface.**
- **Évitez d'utiliser des chiffons doux ou rugueux, tels que les gants de lavage. Enlevez avec soin les plaques de boue ou autres corps étrangers pour éviter de rayer ou d'abîmer les surfaces peintes du véhicule.**

Rincez abondamment le véhicule avec de l'eau propre.

Le sel d'épandage affecte particulièrement les rebords intérieurs, les joints et les replis des portières, les charnières et le capot. Par conséquent, ces endroits doivent être lavés régulièrement. Assurez-vous que les orifices d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués. Lavez au jet d'eau le dessous de la carrosserie et les passages de roue pour détacher les accumulations de boue et éliminer toute trace de sel d'épandage.

Une peau de chamois humide peut être utilisée pour essuyer la carrosserie et éviter la formation de taches d'eau.

CIRAGE

Un cirage régulier protège les surfaces peintes et conserve l'aspect neuf du véhicule. Avant de réappliquer une cire, il est recommandé de polir les surfaces afin d'éliminer toute accumulation résiduelle de cire et pour donner un aspect lustré à la carrosserie.

Un concessionnaire NISSAN peut vous aider à choisir le produit approprié.

- Ne cirez votre véhicule qu'après l'avoir bien lavé. Suivez les instructions fournies sur le contenant de cire.
- N'utilisez pas de cire contenant des substances et composés abrasifs ou des agents nettoyants qui risquent d'endommager le fini de votre véhicule.

Un polissage à la machine ou un polissage trop prolongé sur un fini de peinture transparent peut ternir le fini ou y laisser des marques spiralées.

POUR FAIRE DISPARAÎTRE LES TACHES

Les taches de goudron et d'huile, la poussière industrielle, les insectes et la sève d'arbre peuvent provoquer des dommages irréversibles sur les surfaces peintes

ou y laisser des traces indélébiles. Veillez à les nettoyer dès que possible. Des produits de nettoyage spéciaux sont disponibles chez votre concessionnaire NISSAN ou dans tout magasin d'accessoires automobiles. Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour ces produits.

SOUBASSEMENT

Dans les régions où du sel d'épandage est utilisé pendant l'hiver, il est nécessaire de laver le soubassement régulièrement. Les accumulations de saletés et de sel qui s'y forment peuvent causer sa corrosion ainsi que celle de la suspension. Avant le début de l'hiver et au printemps, vérifiez la couche de protection inférieure et, au besoin, appliquez-en de nouveau.

VITRES

Utilisez du nettoie-vitres pour enlever la pellicule de saleté et de poussière qui s'est formée sur les vitres. Il est normal qu'une pellicule se forme lorsque le véhicule est stationné directement au soleil. L'utilisation de nettoie-vitres avec un chiffon doux éliminera rapidement cette pellicule.

MISE EN GARDE

N'utilisez jamais d'outils acérés, de nettoyants abrasifs ou de désinfectants à base de chlore pour nettoyer la paroi intérieure des glaces. Ils pourraient endommager les conducteurs électriques, les éléments de l'antenne radio ou ceux du dégivreur de lunette.

ROUES EN ALLIAGE D'ALUMINIUM (selon l'équipement)

Lavez les roues régulièrement à l'aide d'une éponge humectée dans une solution de savon doux, particulièrement en hiver, si vous habitez dans une région où du sel d'épandage est utilisé. Les dépôts de sel d'épandage peuvent décolorer les roues si vous ne les enlevez pas.

MISE EN GARDE

Respectez les consignes suivantes pour éviter de tacher ou de décolorer les roues :

- **Ne nettoyez pas les roues avec un produit de nettoyage à base d'acide fort ou d'alcali.**

- **N'appliquez pas de produit nettoyant sur les roues lorsqu'elles sont chaudes. Les roues doivent être à la température ambiante.**
- **Rincez les roues à fond pour éliminer le produit nettoyant dans les 15 minutes suivant son application.**

PIÈCES CHROMÉES

Nettoyez régulièrement toutes les pièces chromées avec un produit pour chrome non abrasif pour préserver leur fini lustré.

LUBRIFIANTS POUR PNEUS

NISSAN ne vous recommande pas d'utiliser des lubrifiants pour pneus. Les fabricants de pneus appliquent un enduit sur les pneus qui permet de réduire la décoloration du caoutchouc. Au cas où les pneus seraient lubrifiés, le lubrifiant pourrait réagir au contact de l'enduit et former un composé chimique. Ce composé pourrait se décoller des pneus en cours de route et tacher le véhicule.

Si vous décidez de lubrifier les pneus, prenez les précautions suivantes :

- Utilisez un lubrifiant pour pneus à base d'eau. L'enduit des pneus se dissout plus facilement au contact d'un lubrifiant pour pneus à base d'eau qu'un à base d'huile.
- Appliquez une légère couche de lubrifiant pour pneus de façon à l'empêcher de pénétrer dans la bande de roulement et les rainures des pneus (où il serait difficile à enlever).
- Essuyez l'excès de lubrifiant à l'aide d'une serviette sèche. Assurez-vous d'enlever complètement le lubrifiant de la bande de roulement et des rainures des pneus.
- Laissez le lubrifiant sécher tel qu'indiqué par son fabricant.

NETTOYAGE DES SURFACES INTÉRIEURES DU VÉHICULE

Utilisez occasionnellement un aspirateur ou une brosse à soies douces pour dépoussiérer les garnitures intérieures, les pièces en plastique et les sièges. Essuyez les surfaces en vinyle et en cuir (selon l'équipement) avec un chiffon propre et préalablement humecté dans une solution de savon doux, puis essuyez-les avec un chiffon doux et sec.

Un entretien et un nettoyage réguliers préservent l'apparence du cuir (selon l'équipement).

Avant d'utiliser un quelconque produit protecteur pour tissus, lisez les recommandations du fabricant. Certains protecteurs pour tissus contiennent des produits chimiques qui peuvent tacher ou décolorer le tissu des sièges.

Utilisez un chiffon humecté uniquement d'eau pour nettoyer la vitre de protection des indicateurs de bord.

⚠ AVERTISSEMENT

N'utilisez pas d'eau ou de produits acides (nettoyeurs à vapeur) sur le siège. Vous pourriez endommager le siège ou le capteur de classification du passager (capteur de poids). Ceci pourrait également nuire au fonctionnement du système de sacs gonflables et entraîner des blessures graves.

⚠ MISE EN GARDE

- N'utilisez jamais de benzène, de solvant ni aucun produit semblable.
- Les petites particules de saleté peuvent être abrasives et endommager les surfaces en cuir (selon l'équipement). Elles doivent donc être retirées rapidement. N'utilisez pas de savon pour le cuir, de cire pour automobile, de produit à polir, d'huile, de nettoyant liquide, de solvant, de détergent ou de nettoyant à base d'ammoniaque, car ils peuvent endommager le fini naturel du cuir.
- N'utilisez jamais de produits destinés à protéger les tissus, à moins que leur utilisation ne soit recommandée par le fabricant.

- N'utilisez pas de produits nettoyants pour le verre ou le plastique sur le couvre-vitre de protection des indicateurs et des instruments de bord. Ces produits pourraient endommager le verre protecteur.

DÉSODORISANTS (assainisseur d'air)

La plupart des désodorisants utilisent un dissolvant qui pourrait affecter l'intérieur de véhicule. Si vous utilisez un désodorisant, prenez les précautions suivantes :

- Les désodorisants suspendus peuvent causer une décoloration permanente s'ils entrent en contact avec les tissus ou autres surfaces du véhicule. Placez le désodorisant suspendu dans un endroit libre et sans contact avec les surfaces intérieures.
- Les désodorisants liquides adhèrent d'habitude aux bouches d'aération. Ces produits peuvent endommager les surfaces et causer une décoloration immédiate en cas de déversement.

Suivez rigoureusement les instructions du fabricant avant d'utiliser des désodorisants.



TAPIS (selon l'équipement)

⚠ AVERTISSEMENT

Pour éviter d'obstruer le mouvement de la pédale qui pourrait provoquer une collision et des blessures graves ou mortelles :

- Ne placez JAMAIS un tapis par-dessus un autre tapis dans la position avant du conducteur ou ne les installez JAMAIS à l'envers ou du mauvais côté.

- **Utilisez seulement des tapis NISSAN d'origine ou des tapis équivalents, conçus en particulier pour votre modèle de véhicule et son année.**
- **Placez correctement les tapis dans l'espace pour les jambes à l'aide du crochet de positionnement de tapis. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Installation du tapis » dans cette section.**
- **Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement de la pédale.**
- **Vérifiez régulièrement les carpettes pour vous assurer qu'ils sont correctement posés.**
- **Après le nettoyage de l'intérieur du véhicule, vérifiez les tapis pour vous assurer qu'ils sont correctement posés.**

L'utilisation de tapis NISSAN d'origine peut contribuer à maintenir la moquette de votre véhicule en bon état et à faciliter le nettoyage de l'habitacle. Les tapis doivent être nettoyés régulièrement et remplacés en cas d'usure excessive.

Pose de tapis

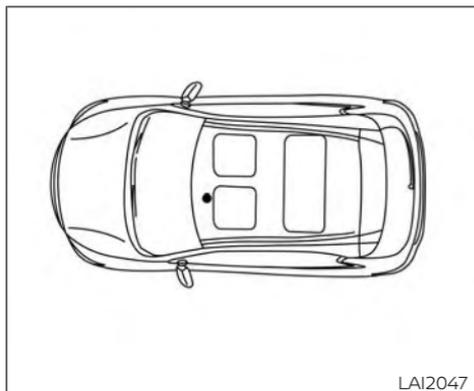
Votre véhicule est équipé de crochets de positionnement de tapis. Le nombre et la forme des crochets de positionnement de carquette pour chaque place varient selon le véhicule.

Lorsque vous posez les tapis NISSAN d'origine, suivez les instructions d'installation fournies avec le tapis et les éléments suivants :

1. Lorsque le contact est COUPÉ, le levier de vitesses à la position P (stationnement) (modèles avec boîte de vitesses automatique) ou le levier de vitesses à la position N (point mort) (modèles avec boîte de vitesses manuelle) et avec le frein de stationnement serré à fond, placez le tapis dans l'espace pour les jambes de sorte que les trous de l'œillet du tapis soient alignés avec les crochets.
2. Fixez les trous de l'œillet dans les crochets et assurez-vous que le tapis est bien placé.

3. Assurez-vous que le tapis n'entrave pas le fonctionnement de la pédale. Lorsque le contact est COUPÉ, que le levier de vitesses est à la position P (stationnement) (modèles avec boîte de vitesses automatique) ou que le levier de vitesses est à la position N (point mort) (modèles avec boîte de vitesses manuelle), enfoncez les pédales à fond avec le frein de stationnement activé, puis relâchez-les. La carquette ne doit pas entraver le fonctionnement de la pédale ou empêcher que celle-ci revienne à sa position normale.

Nous vous recommandons de consulter un concessionnaire NISSAN pour obtenir des détails relatifs à la pose des tapis dans votre véhicule.



Crochets de positionnement

L'illustration montre l'emplacement des crochets de positionnement de tapis.

CEINTURES DE SÉCURITÉ

Les ceintures de sécurité peuvent être nettoyées en les essuyant avec une éponge préalablement humectée dans une solution de savon doux. Laissez les ceintures de sécurité sécher complètement à l'ombre avant de les utiliser. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Entretien des ceintures de sécurité » du chapitre « Sécurité - Siè-

ges, ceintures de sécurité et système de retenue supplémentaire » du présent manuel.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les ceintures de sécurité se rétracter dans l'enrouleur si elles sont mouillées. N'appliquez JAMAIS d'agent de blanchiment, de teinture ou de solvant chimique en guise de nettoyant sur les ceintures de sécurité puisque ces produits pourraient affaiblir considérablement les sangles.

PROTECTION ANTICORROSION

FACTEURS LES PLUS COURANTS CONTRIBUTANT À LA CORROSION D'UN VÉHICULE

Voici les facteurs les plus courants causant la corrosion d'un véhicule :

- Accumulation de boue et de débris humides sur des sections des panneaux de la carrosserie, dans des cavités ainsi qu'à d'autres endroits du véhicule.
- Dommages à la peinture et aux autres enduits protecteurs causés par du gravier et des éclats de caillou ou des dommages consécutifs à des accrochages mineurs.

FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX INFLUENÇANT LA CORROSION

Humidité

L'accumulation de sable, de boue et d'eau sur le soubassement du véhicule peut accélérer le processus de corrosion. Les revêtements de plancher humides ne sécheront pas complètement s'ils sont laissés dans le véhicule. Ils doivent donc être retirés pour faciliter leur séchage et éviter la formation de corrosion sur le plancher.

Humidité relative

La corrosion est accélérée dans les régions où l'humidité relative est élevée, surtout lorsque la température demeure au-dessus du point de congélation, en présence de pollution atmosphérique et où du sel d'épandage est utilisé.

Température (température)

Les températures élevées accélèrent la corrosion des pièces qui ne sont pas bien aérées.

Pollution atmosphérique

La pollution industrielle, la présence de sel dans l'air dans des régions côtières et l'utilisation massive de sel d'épandage accélèrent le processus de corrosion. Le sel d'épandage accélère aussi la désagrégation des surfaces peintes.

POUR PROTÉGER VOTRE VÉHICULE CONTRE LA CORROSION

- Lavez et cirez fréquemment votre véhicule pour le garder propre.

- Examinez toujours le véhicule pour déceler tout dommage mineur à la peinture et effectuez les réparations nécessaires dès que possible.
- Évitez toute accumulation d'eau dans les portières en vous assurant que les trous d'écoulement du bord inférieur des portières ne sont pas obstrués.
- Vérifiez le soubassement du véhicule pour y déceler toute accumulation de sable, de boue ou de sel. Le cas échéant, lavez-le à l'eau dès que possible.

MISE EN GARDE

- **Ne vous servez JAMAIS d'un boyau d'arrosage pour enlever la poussière, le sable ou d'autres résidus de l'habitacle. Utilisez plutôt un aspirateur ou un balai.**
- **Ne laissez pas les composants électroniques situés à l'intérieur du véhicule entrer en contact avec de l'eau ou d'autres liquides risquant de les endommager.**

Les produits chimiques utilisés pour déglacer les routes sont extrêmement corrosifs. Ils accélèrent la corrosion et la détérioration des composants du soubassement, comme le système d'échappement, les canalisations de carburant et de frein, les câbles de frein, le plancher et les ailes.

En hiver, le soubassement doit être lavé régulièrement.

Pour obtenir une protection supplémentaire contre la rouille et la corrosion, qui peut être nécessaire dans certaines régions, nous vous recommandons de communiquer avec un concessionnaire NISSAN.

8 Faites-le vous-même

| | | | |
|---|------|--|------|
| Précautions d'entretien | 8-2 | Bougies d'allumage | 8-16 |
| Points de vérification dans le compartiment moteur | 8-4 | Remplacement des bougies d'allumage | 8-16 |
| Circuit de refroidissement du moteur | 8-5 | Filtre à air | 8-17 |
| Vérification du niveau de liquide de refroidissement | 8-6 | Microfiltre de l'habitacle (selon l'équipement) | 8-17 |
| Vidange du liquide de refroidissement | 8-6 | Balais d'essuie-glace | 8-18 |
| Huile moteur | 8-7 | Nettoyage | 8-18 |
| Vérification du niveau d'huile moteur | 8-7 | Remplacement | 8-18 |
| Vidange d'huile moteur | 8-8 | Freins | 8-19 |
| Remplacement du filtre à huile | 8-10 | Fusibles | 8-20 |
| Huile pour boîte de vitesses automatique (ATF) à 4 rapports (selon l'équipement) | 8-11 | Compartiment moteur | 8-21 |
| Liquides de freins et d'embrayage (selon l'équipement) | 8-11 | Habitacle | 8-21 |
| Liquide de frein | 8-12 | Remplacement des piles | 8-23 |
| Liquide d'embrayage (selon l'équipement) | 8-12 | Télécommande (selon l'équipement) | 8-23 |
| Liquide lave-glace | 8-12 | Éclairage | 8-25 |
| Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise | 8-12 | Phares | 8-25 |
| Batterie | 8-13 | Convergence des phares | 8-26 |
| Démarrage d'appoint | 8-15 | Phares antibrouillard (selon l'équipement) | 8-28 |
| Courroie d'entraînement | 8-15 | Éclairage extérieur et intérieur | 8-29 |
| | | Roues et pneus | 8-34 |
| | | Pression des pneus | 8-34 |
| | | Marquage des pneus | 8-37 |

Types de pneus8-40
Chaînes antidérapantes..... 8-41

Remplacement des roues et des pneus8-42



PRÉCAUTIONS D'ENTRETIEN

Faites toujours preuve de prudence lorsque vous procédez à une inspection ou à un entretien de votre véhicule afin d'éviter de subir de graves blessures ou d'endommager votre véhicule. Les précautions générales suivantes doivent être respectées à la lettre.

AVERTISSEMENT

- **Stationnez le véhicule sur une surface plane, serrez le frein de stationnement et bloquez les roues pour empêcher le véhicule de se déplacer. Dans le cas des modèles équipés d'une transmission manuelle, déplacez le levier sélecteur au point mort (N). Avec une boîte de vitesses automatique (T/A), placez le levier sélecteur à la position P (stationnement).**
- **Assurez-vous que la clé de contact est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder à tout remplacement ou à toute réparation de pièces.**

- **Votre véhicule est équipé d'un ventilateur automatique de refroidissement du moteur. Celui-ci peut s'activer à n'importe quel moment sans avertissement, même si la clé de contact est à la position OFF (hors fonction) et si le moteur ne tourne pas. Pour éviter des blessures, débranchez toujours le câble négatif de la batterie avant d'effectuer une intervention près du ventilateur.**
- **Si vous devez travailler sur un moteur en marche, n'approchez pas vos mains, vos vêtements, vos cheveux ni vos outils des ventilateurs, courroies et autres pièces mobiles.**
- **Il est recommandé d'enlever ou de fixer en place tout vêtement ample avant de travailler sur votre véhicule. Retirez aussi votre montre, vos bagues et vos autres bijoux.**
- **Lorsque vous travaillez sur votre véhicule, portez toujours des lunettes de protection.**

- **Si vous devez faire tourner le moteur dans un espace clos, comme un garage, assurez-vous que l'endroit est correctement aéré et que les gaz d'échappement peuvent s'évacuer.**
- **Ne vous glissez jamais sous un véhicule si ce dernier n'est soutenu que par un cric. Si une intervention sous le véhicule est nécessaire, utilisez des tréteaux pour le soutenir.**
- **Tenez loin du réservoir de carburant et de la batterie les cigarettes ou cigares allumés, de même que toute flamme ou source d'étincelles.**
- **Sur les modèles à moteur à essence, le filtre à carburant et les canalisations de carburant doivent être inspectés, car la pression dans ces canalisations est très élevée, même lorsque le moteur est coupé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.**

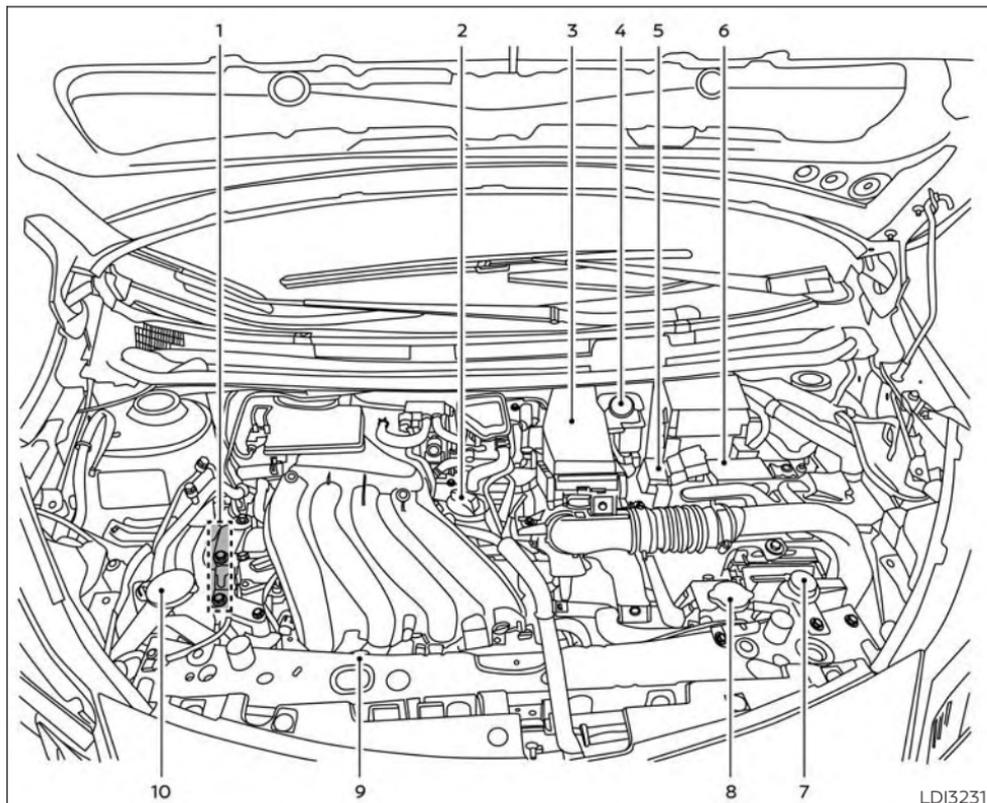
MISE EN GARDE

- **Ne procédez à aucune intervention sous le capot lorsque le moteur est chaud. Arrêtez le moteur et attendez qu'il refroidisse.**
- **Évitez tout contact avec de l'huile moteur ou du liquide de refroidissement usés. La mise au rebut inadéquate d'huile moteur, de liquide de refroidissement du moteur ou de tout autre liquide utilisé dans un véhicule peut nuire à l'environnement. Respectez toujours la réglementation municipale en ce qui concerne la mise au rebut de liquides utilisés dans un véhicule.**
- **Ne laissez jamais le moteur ou les faisceaux des composants associés à la boîte de vitesses automatique débranchés lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position ON (marche).**
- **Ne branchez ou ne débranchez jamais la batterie ni aucun autre composant transistorisé lorsque le commutateur d'allumage est à la position ON (marche).**

Le présent chapitre fournit des instructions relatives à l'entretien qui peut être aisément effectué par le propriétaire.

N'oubliez pas que des interventions incomplètes ou inadéquates peuvent engendrer des problèmes de fonctionnement ou des émissions d'échappement excessives et compromettre la couverture de garantie de votre véhicule. **En cas de doute concernant toute procédure d'entretien, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.**

POINTS DE VÉRIFICATION DANS LE COMPARTIMENT MOTEUR



LDI3231

Moteur HR16DE

1. Emplacement de la courroie d'entraînement
2. Bouchon de remplissage d'huile moteur
3. Filtre à air
4. Réservoir de liquide de frein et d'embrayage (selon l'équipement)
5. Fil fusible
6. Batterie
7. Réservoir du liquide de refroidissement
8. Bouchon du radiateur
9. Jauge d'huile moteur
10. Réservoir de liquide lave-glace de pare-brise

CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Le circuit de refroidissement du moteur a été rempli à l'usine d'un mélange prédilué de 50 % d'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) et de 50 % d'eau pour assurer une protection contre le gel tout au long de l'année. La solution d'antigel contient des inhibiteurs de rouille et de corrosion. Il n'est pas nécessaire d'ajouter d'additifs dans le circuit de refroidissement du moteur.

AVERTISSEMENT

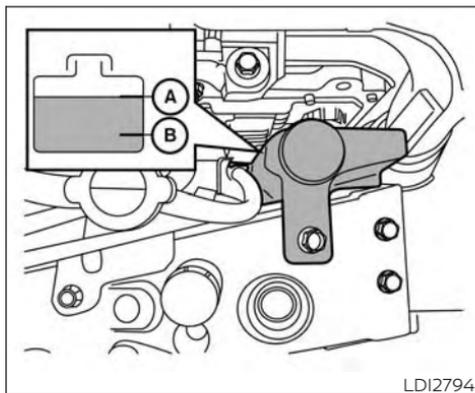
- Ne retirez jamais le bouchon du radiateur ou du réservoir de liquide de refroidissement lorsque le moteur est chaud. Attendez que le moteur et le radiateur refroidissent. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Si le moteur surchauffe » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.
- Le radiateur est muni d'un bouchon taré. Pour éviter d'endommager le moteur, utilisez uniquement un bouchon de radiateur NISSAN d'origine.

MISE EN GARDE

- **N'utilisez jamais d'additifs pour circuit de refroidissement tels que du liquide d'étanchéité pour radiateur. Les additifs peuvent obstruer le circuit de refroidissement et lui causer des dommages ainsi qu'au moteur et à la transmission.**
- Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement ou que vous le remplacez, assurez-vous d'utiliser uniquement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent. L'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) est prédilué pour assurer une protection contre le gel à -37°C (-34°F). Si une protection supplémentaire contre le gel est requise en raison des températures extrêmes où le véhicule est utilisé, ajoutez de l'antigel / liquide de refroidissement concentré longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) en suivant les instructions indiquées sur le contenant. Si vous utilisez un produit équivalent à

l'antigel/liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue), suivez les instructions du constructeur de l'antigel pour maintenir une protection antigel minimale à -37°C (-34°F). L'utilisation de types de liquide de refroidissement autres que l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent peut endommager le circuit de refroidissement du moteur.

- La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement autre que l'antigel longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue), y compris l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur verte), ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie utile du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.



VÉRIFICATION DU NIVEAU DE LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir. Si le niveau est inférieur au repère MIN (B), ajoutez du liquide jusqu'à ce qu'il atteigne le repère MAX (A). Si le réservoir est vide, **attendez que le moteur soit froid** et vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le radiateur. Si la quantité de liquide de refroidissement dans le radiateur est insuffisante, ajoutez du liquide jusqu'à l'ouverture de l'orifice de remplissage et ajoutez-en aussi dans le réservoir jusqu'au repère MAX (A).

8-6 Faites-le vous-même

Ce véhicule contient de l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue). La durée de vie du liquide de refroidissement d'origine est de 168 000 km (105 000 mi) ou sept ans. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine sera réduite. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

Si le système de refroidissement nécessite fréquemment l'ajout de liquide, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur l'emplacement du réservoir de liquide de refroidissement du moteur, consultez la section « Points de vérification dans le compartiment moteur » du présent chapitre.

VIDANGE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT

Vous pouvez faire appel à un concessionnaire NISSAN pour procéder à la vidange du liquide de refroidissement du moteur de

votre véhicule. Cette procédure d'entretien est décrite dans le manuel de réparation NISSAN.

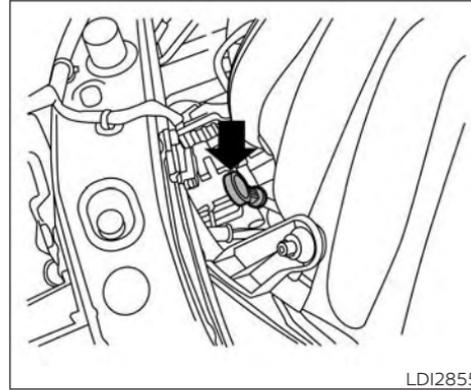
Des procédures d'entretien inadéquates peuvent compromettre le rendement du dispositif de chauffage et entraîner une surchauffe du moteur.

AVERTISSEMENT

- **Ne remplacez jamais le liquide de refroidissement de votre véhicule lorsque le moteur est chaud, car vous pourriez vous brûler.**
- **Ne retirez jamais le bouchon du radiateur lorsque le moteur est chaud. Du liquide de refroidissement bouillant à haute pression pourrait s'échapper du radiateur et provoquer des brûlures graves.**
- **Évitez tout contact direct du liquide de refroidissement usé sur la peau. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez le liquide de refroidissement hors de la portée des enfants et des animaux.**

HUILE MOTEUR

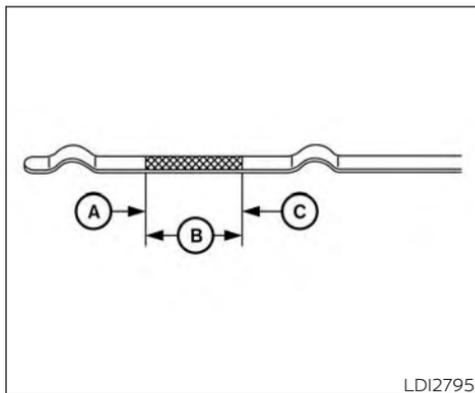
Le liquide de refroidissement doit être mis au rebut de façon adéquate. Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.



VÉRIFICATION DU NIVEAU D'HUILE MOTEUR

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.
2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement.
3. Coupez le contact. **Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 10 minutes).**

4. Retirez la jauge et essuyez-la. Insérez-la ensuite dans son tube jusqu'au fond.

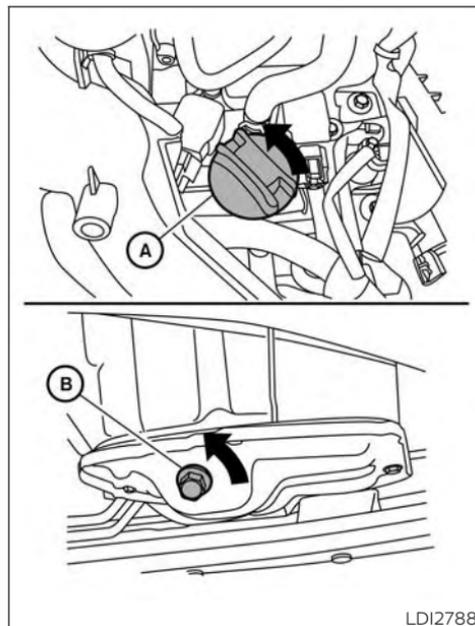


L'ajout d'huile entre les opérations d'entretien périodique est normal si vous conduisez votre véhicule dans des conditions difficiles. Une plus grande quantité d'huile à moteur est consommée lors des accélérations et des décélérations, surtout lorsque le régime moteur est élevé. La consommation risque d'être plus élevée lorsqu'il s'agit d'un moteur neuf. Si vous avez parcouru 5 000 km (3 000 milles) et que la consommation d'huile est supérieure à 0,5 litre par 1 000 km (600 milles), consultez un concessionnaire NISSAN.

⚠ MISE EN GARDE

Le niveau d'huile doit être vérifié périodiquement. Le fait de laisser le moteur tourner lorsque la quantité d'huile est insuffisante peut entraîner des dommages au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie.

- Retirez-la de nouveau et vérifiez le niveau d'huile. Celui-ci doit se trouver entre les repères H (élevé) et L (bas) (B). Il s'agit du niveau d'huile normal. Si le niveau d'huile est inférieur au repère L (bas) (A), retirez le bouchon de remplissage d'huile et versez de l'huile dans l'orifice. **Ne remplissez pas le réservoir au-delà de sa capacité (C).**
- Vérifiez de nouveau le niveau d'huile au moyen de la jauge.



VIDANGE D'HUILE MOTEUR

- Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

2. Démarrez le moteur et laissez-le fonctionner au ralenti jusqu'à ce qu'il atteigne sa température de fonctionnement, puis coupez le contact.
3. Tournez le bouchon de remplissage d'huile (A) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour le retirer.
4. Placez un grand bac de vidange sous le bouchon de vidange (B).
5. Retirez le bouchon de vidange (B) à l'aide d'une clé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et vidangez complètement l'huile.

Si le filtre à huile doit être changé, retirez-le et remplacez-le maintenant. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Remplacement du filtre à huile moteur » dans cette section.

AVERTISSEMENT

- **Des contacts prolongés et répétés avec de l'huile moteur usée peuvent entraîner le cancer de la peau.**

- **Évitez tout contact direct de la peau avec de l'huile usée. Le cas échéant, lavez soigneusement la zone touchée avec du savon ou avec un détergent pour les mains aussitôt que possible.**
- **Gardez l'huile moteur usée hors de la portée des enfants.**

MISE EN GARDE

- **Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile moteur peut être très chaude.**
- **L'huile usée doit être mise au rebut de façon adéquate.**
- **Consultez les règlements en vigueur dans votre municipalité.**

6. Nettoyez et réinstallez le bouchon de vidange (B) ainsi qu'une nouvelle rondelle. Au moyen d'une clé, vissez fermement le bouchon de vidange (B). N'utilisez pas une force excessive.

Couple de serrage du bouchon de vidange :

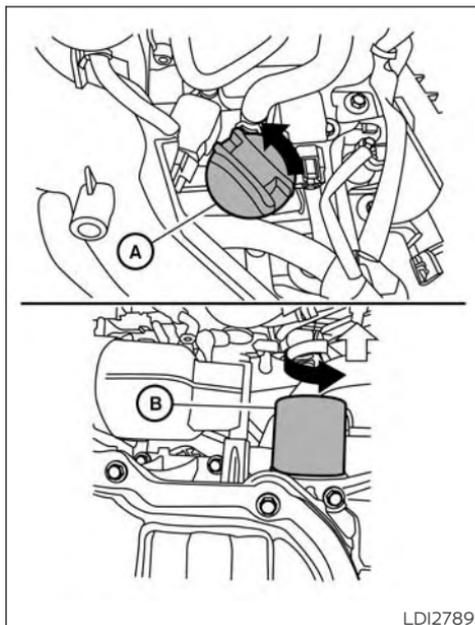
34 N·m (25 lb·pi)

7. Ajoutez l'huile à moteur recommandée dans l'ouverture de remplissage d'huile, puis replacez le bouchon de remplissage d'huile (A) en le serrant fermement.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les contenances de vidange et de remplissage, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Ces contenances varient selon la température de l'huile et la durée de vidange. Utilisez ces spécifications à titre de référence seulement. Utilisez toujours la jauge pour déterminer le bon niveau d'huile dans le réservoir.

8. Démarrez le moteur. Vérifiez qu'il n'y a aucune fuite autour du bouchon de vidange (B) et du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile au moyen de la jauge. Ajoutez de l'huile moteur au besoin.



REPLACEMENT DU FILTRE À HUILE

1. Stationnez votre véhicule sur une surface plane et serrez le frein de stationnement.

2. Coupez le contact.
3. Placez un grand bac de vidange sous le filtre à huile **(B)**.
4. Desserrez le filtre à huile au moyen d'une clé pour filtre à huile en la tournant dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre. Retirez ensuite le filtre en le tournant à la main.

⚠ MISE EN GARDE

Prenez soin de ne pas vous brûler. L'huile moteur peut être très chaude.

5. Essuyez la surface de montage du filtre à huile avec un chiffon propre.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'enlever toute trace résiduelle de l'ancien joint d'étanchéité de la surface de montage du moteur. Autrement, le moteur pourrait subir des dommages.

6. Enduisez d'huile à moteur propre le joint du nouveau filtre.
7. Serrez le filtre à huile jusqu'à ce qu'une faible résistance soit perçue, puis serrez-le de deux tiers de tour.

**Couple de serrage du filtre à huile :
18 N·m (13 lb·pi)**

8. Démarrez le moteur et assurez-vous qu'il n'y a aucune fuite autour du filtre à huile. Dans le cas contraire, réparez la fuite.
9. Coupez le contact et attendez plus de 10 minutes. Vérifiez le niveau d'huile. Ajoutez de l'huile moteur en déposant le bouchon de remplissage d'huile **(A)** si nécessaire.

HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (ATF) À 4 RAPPORTS (selon l'équipement)

Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour obtenir de l'aide si une vérification ou un remplacement de l'huile pour boîte de vitesses automatique doit être effectué.

AVERTISSEMENT

- Lorsque le moteur tourne, tenez vos mains, vos bijoux et vos vêtements à l'écart des pièces mobiles telles que le ventilateur de refroidissement et les courroies d'entraînement.
- L'huile pour boîte de vitesses automatique est toxique et elle doit donc être conservée dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.

LIQUIDES DE FREINS ET D'EMBRAYAGE (selon l'équipement)

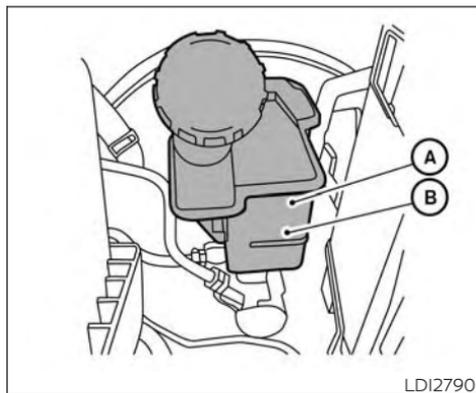
Pour obtenir de plus amples renseignements sur le type de liquide de frein, consultez la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- N'utilisez que du liquide frais provenant d'un contenant scellé. L'utilisation de liquide usé, contaminé ou de piètre qualité peut endommager les systèmes de freins et d'embrayage (selon l'équipement). L'utilisation de liquides inadéquats peut endommager le système de freinage et le système d'embrayage et compromettre la capacité de freinage du véhicule.
- Nettoyez le bouchon de remplissage avant de le retirer.
- Les liquides de frein et d'embrayage sont toxiques et ils doivent donc être soigneusement conservés dans un contenant bien identifié, hors de la portée des enfants.

MISE EN GARDE

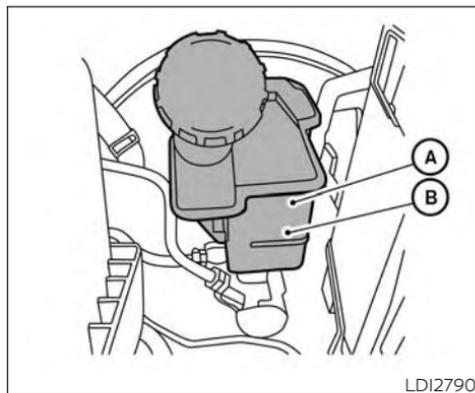
Ne renversez pas ce liquide sur les surfaces peintes. Il endommagera la peinture. Si du liquide est renversé, nettoyez immédiatement la surface avec de l'eau.



LDI2790

LIQUIDE DE FREIN

Vérifiez le niveau de liquide de frein dans le réservoir. Si le niveau de liquide est inférieur au repère MIN (B) ou si le témoin de bas niveau de liquide de frein s'allume, ajoutez du liquide de frein NISSAN d'origine ou du liquide **DOT 3** équivalent jusqu'au repère MAX (A). Si vous devez ajouter fréquemment du liquide, le système doit être vérifié. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

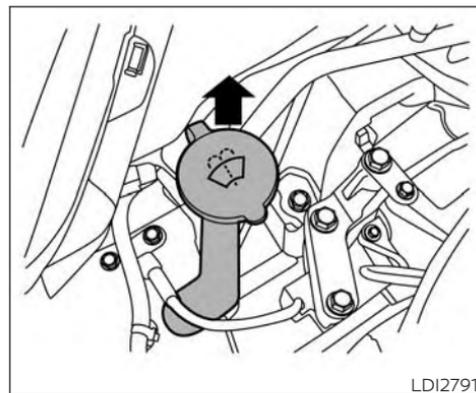


LDI2790

LIQUIDE D'EMBRAYAGE (selon l'équipement)

Vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Le réservoir de liquide de frein est partagé avec le système d'embrayage hydraulique pour les transmissions manuelles. Si le niveau est inférieur au repère MIN (B) ou si le témoin du système de freinage s'allume, ajoutez du liquide de frein NISSAN d'origine ou du liquide **DOT 3** équivalent jusqu'au repère MAX (A). Si vous devez ajouter fréquemment du liquide, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

LIQUIDE LAVE-GLACE



LDI2791

RÉSERVOIR DE LIQUIDE LAVE-GLACE DE PARE-BRISSE

Remplissez le réservoir de liquide lave-glace périodiquement. Ajoutez du liquide lave-glace lorsque le témoin de bas niveau s'allume.

Pour remplir le réservoir de liquide lave-glace, retirez le bouchon du réservoir et versez le liquide lave-glace dans l'orifice du réservoir.

Ajoutez un solvant pour lave-glace pour obtenir de meilleurs résultats de nettoyage. En hiver, ajoutez un antigel pour

lave-glace. Suivez les instructions du constructeur concernant les proportions du mélange.

Remplissez le réservoir plus souvent lorsque les conditions de conduite exigent d'utiliser une grande quantité de liquide lave-glace.

Du liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent est recommandé.

MISE EN GARDE

- **N'utilisez pas de liquide de refroidissement du moteur dans le réservoir de liquide lave-glace. Ceci pourrait endommager les surfaces peintes du véhicule.**
- **Ne remplissez pas le réservoir de liquide lave-glace avec des concentrés de liquide lave-glace non dilués. Les éclaboussures de certains concentrés de liquide lave-glace au méthanol peuvent tacher la calandre de façon permanente pendant le remplissage du réservoir de liquide lave-glace.**

▪ **Mélangez le concentré de liquide lave-glace avec de l'eau conformément aux recommandations du fabricant avant de verser le mélange dans le réservoir de liquide lave-glace. N'effectuez pas ce mélange dans le réservoir même.**

BATTERIE

- Assurez-vous que la surface de la batterie est propre et sèche en tout temps. Nettoyez la batterie avec une solution de bicarbonate de sodium et d'eau.
- Assurez-vous que les raccordements des bornes sont propres et bien serrés.
- Si vous prévoyez ne pas utiliser votre véhicule pendant une période de 30 jours ou plus, débranchez le câble négatif de la borne de la batterie pour empêcher cette dernière de se décharger.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

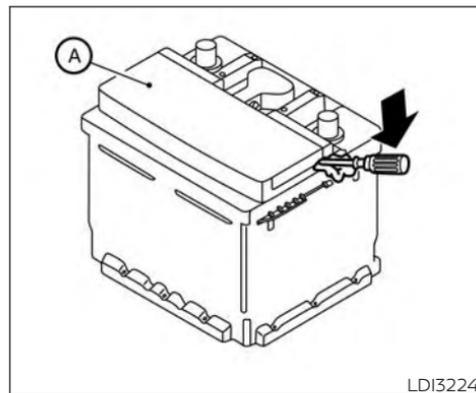
1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le moteur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).**
2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possible-
ment être rechargée afin de préserver sa
durée de vie utile.

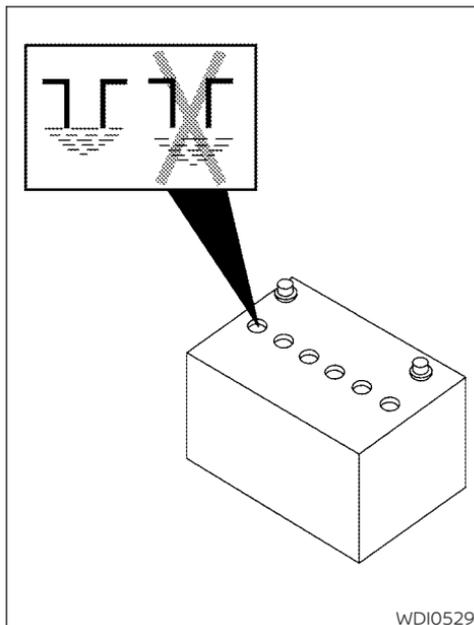
⚠ AVERTISSEMENT

- N'exposez pas la batterie aux flammes, à des étincelles, ni à une cigarette allumée. L'hydrogène qui se dégage de la batterie est un gaz explosif. Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures ou la cécité. Évitez tout contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau, vos vêtements ou les surfaces peintes du véhicule. L'acide sulfurique peut causer la cécité ou de graves blessures. Évitez de vous frotter les yeux si vous avez manipulé une batterie ou un bouchon de batterie. Lavez-vous soigneusement les mains. En cas de contact de l'électrolyte avec vos yeux, votre peau ou vos vêtements, rincez immédiatement à l'eau la zone touchée pendant au moins 15 minutes et consultez un médecin.

- Ne conduisez pas votre véhicule si le niveau d'électrolyte est bas. Un niveau d'électrolyte bas peut augmenter la charge exercée sur la batterie et ainsi générer de la chaleur, réduire la durée de vie utile de la batterie et, dans certains cas, provoquer une explosion.
- Portez toujours des lunettes de sécurité et enlevez tous vos bijoux lorsque vous effectuez une intervention sur la batterie ou à proximité de celle-ci.
- Les cosses et bornes de la batterie ainsi que les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après les avoir manipulés.
- Gardez la batterie hors de la portée des enfants.
- Faites attention de ne pas renverser la batterie. Gardez les bouchons d'aération bien serrés et maintenez le niveau de batterie.



1. Retirez le couvercle à évent (A) au moyen d'un tournevis, tel qu'illustré.



2. Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Si vous devez ajouter du liquide, ne versez que de l'eau distillée pour rétablir le niveau jusqu'au bas de l'orifice de remplissage. **Ne remplissez pas le**

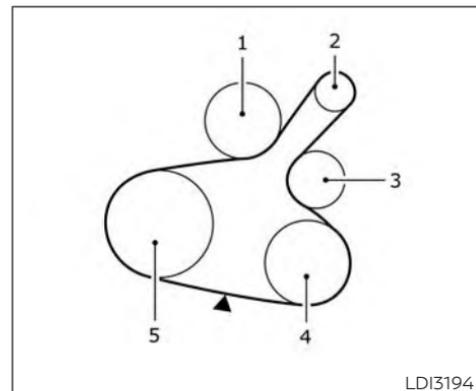
réservoir au-delà de sa capacité. Remettez les bouchons d'aération en place.

Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

DÉMARRAGE D'APPOINT

Si un démarrage d'appoint est requis, consultez la section « Démarrage d'appoint » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel. Si le moteur refuse de démarrer après avoir utilisé cette méthode, il est peut-être nécessaire de remplacer la batterie. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

COURROIE D'ENTRAÎNEMENT



Moteur HR16DE

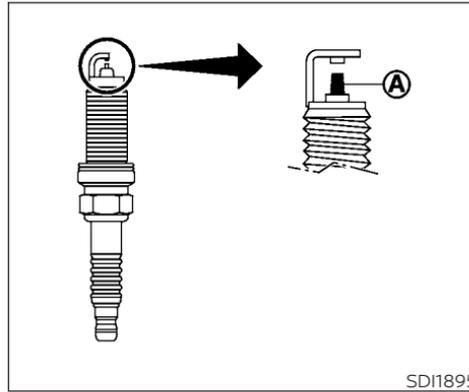
1. Poulie de pompe à eau
 2. Poulie de l'alternateur
 3. Poulie de tendeur manuel
 4. Compresseur de climatiseur (selon l'équipement)/Galet tendeur (selon l'équipement)
 5. Poulie de vilebrequin
- ▲ Points de vérification de tension

BOUGIES D'ALLUMAGE

⚠ AVERTISSEMENT

Assurez-vous que le commutateur d'allumage est à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé) avant de procéder au réglage ou au remplacement de la courroie d'entraînement. Sinon, le moteur peut se mettre inopinément en marche.

1. Inspectez visuellement les courroies pour vous assurer qu'elles ne sont pas usées, coupées et effilochées. Si une courroie est en mauvais état, remplacez-la ou ajustez-la. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
2. Faites régulièrement vérifier l'état des courroies.



REPLACEMENT DES BOUGIES D'ALLUMAGE

Bougies à électrodes au platine

Comme les bougies à électrodes au platine **A** durent plus longtemps que les bougies conventionnelles, elles n'ont pas besoin d'être remplacées aussi fréquemment. Suivez le programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel. Ne réutilisez jamais des bougies à électrodes au platine usées en les nettoyant ou en les réglant de nouveau.

- Remplacez toujours les bougies de votre véhicule par des bougies recommandées ou équivalentes.

⚠ AVERTISSEMENT

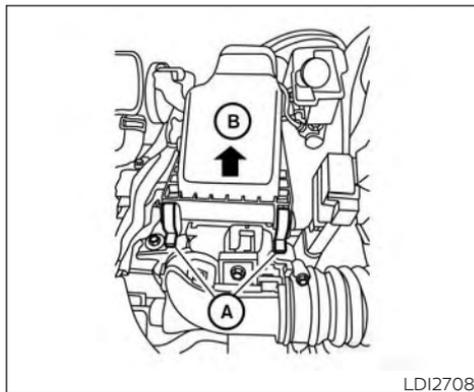
Assurez-vous que le moteur est arrêté, que le contact est coupé et que le frein de stationnement est bien serré.

⚠ MISE EN GARDE

Assurez-vous d'utiliser la bonne douille pour retirer les bougies d'allumage. Une douille inadéquate peut endommager les bougies d'allumage.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

FILTRE À AIR



⚠ AVERTISSEMENT

- **En faisant fonctionner le moteur lorsque le filtre à air est retiré, vous risquez de vous brûler ou de brûler d'autres personnes. Le filtre à air ne nettoie pas seulement l'entrée d'air, il agit également comme écran en cas de retour de flammes. Si le filtre à air n'est pas en place et qu'il se produit un retour de flammes, vous risquez des brûlures. N'utilisez jamais le véhicule alors que le filtre à air n'est pas en place. Soyez prudent lorsque vous devez intervenir sur le moteur dépourvu de filtre à air.**
- **Il ne faut jamais verser de carburant dans le corps de papillon ni tenter de faire démarrer le moteur lorsque le filtre à air est retiré. Vous pourriez vous infliger des blessures graves.**

Pour retirer l'élément filtrant du boîtier de filtre à air, détachez les agrafes (A), puis libérez les fixations à l'arrière du boîtier. Soulevez ensuite le boîtier (B).

L'élément filtrant en papier visqueux ne doit pas être nettoyé en vue de le réutiliser. Remplacez le filtre à air conformément au programme d'entretien indiqué dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

Lorsque vous remplacez l'élément filtrant, essuyez l'intérieur du boîtier et le couvercle du filtre à air avec un chiffon humide.

MICROFILTRE DE L'HABITACLE (selon l'équipement)

Le microfiltre de l'habitacle retient la poussière en suspension et les particules de pollen et il réduit également l'infiltration de certaines odeurs indésirables dans l'habitacle. Le filtre est situé derrière la boîte à gants. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter au chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel pour connaître les intervalles de remplacement.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

BALAIS D'ESSUIE-GLACE

NETTOYAGE

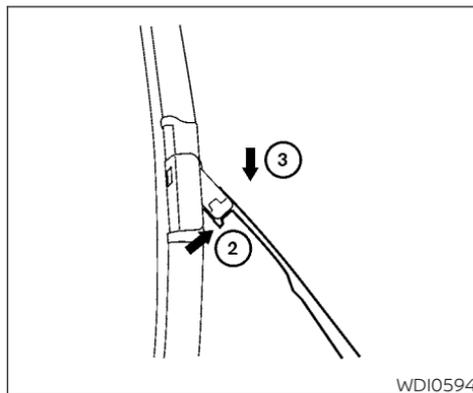
Si le lave-glace ne réussit pas à nettoyer le pare-brise de votre véhicule ou si un des balais d'essuie-glace fonctionne mal, des dépôts de cire ou d'autres matières se sont peut-être accumulés sur le balai ou sur le pare-brise.

Nettoyez l'extérieur du pare-brise avec du liquide lave-glace ou du détergent doux. Le pare-brise est propre si l'eau n'y perle pas lorsque vous le rincez à l'eau claire.

Nettoyez chaque balai d'essuie-glace avec un chiffon trempé dans du liquide lave-glace ou dans du détergent doux. Rincez ensuite les balais d'essuie-glace avec de l'eau propre. Si la propreté de votre pare-brise n'est toujours pas satisfaisante après avoir nettoyé les balais et utilisé les essuie-glaces, remplacez les balais.

MISE EN GARDE

Des balais d'essuie-glace usés peuvent endommager le pare-brise et nuire à la visibilité du conducteur.



REPLACEMENT

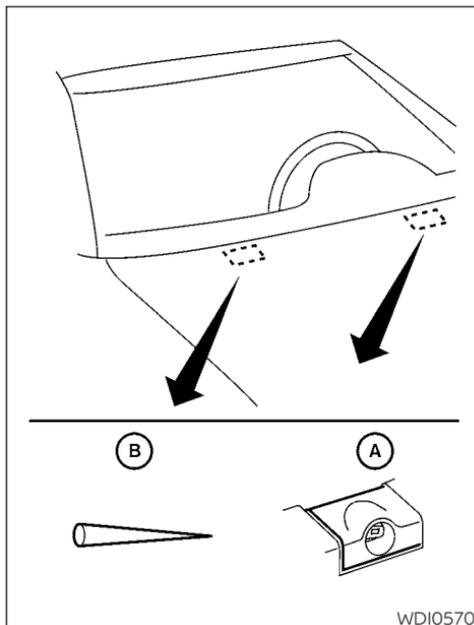
Remplacez les balais d'essuie-glace lorsqu'ils sont usés.

1. Écartez du pare-brise le bras d'un des essuie-glaces.
2. Poussez la languette de déblocage, puis tirez le balai vers le bas, parallèlement au bras d'essuie-glace, pour l'enlever.
3. Retirez le balai d'essuie-glace.
4. Insérez le nouveau balai d'essuie-glace sur le bras jusqu'à ce qu'il s'enclenche.

5. Tournez le balai d'essuie-glace de sorte que le petit creux soit dans la cannelure.
6. Remettez l'essuie-glace à sa position d'origine et relâchez-le jusqu'à ce qu'il ait fait contact avec le pare-brise.

MISE EN GARDE

- **Après avoir remplacé les balais, remettez les bras d'essuie-glace à leur position d'origine. Sinon, vous pourriez les endommager en ouvrant le capot.**
- **Assurez-vous que les balais d'essuie-glace sont en contact avec la glace. Si ce n'était pas le cas, les bras d'essuie-glace risqueraient d'être endommagés par la pression du vent.**



Balai d'essuie-glace de lunette arrière

Si le remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.

Si vous cirez la surface du capot, assurez-vous que la cire ne pénètre pas dans les gicleurs de lave-glace (A). Un colmatage ou un mauvais fonctionnement du lave-glace pourrait en résulter. Si de la cire pénètre dans le gicleur, retirez-la à l'aide d'une aiguille ou d'une petite broche (B).

FREINS

Si les freins ne fonctionnent pas correctement, faites-les vérifier. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Freins auto-réglables

Votre véhicule est muni de freins auto-réglables.

Les freins à disque avant se règlent automatiquement chaque fois que vous enfoncez la pédale de frein. Les freins à tambour arrière se règlent également automatiquement chaque fois que vous utilisez le frein de stationnement.

⚠ AVERTISSEMENT

Faites vérifier votre système de freinage si la pédale de frein ne revient pas à sa hauteur normale. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Indicateurs d'usure de plaquettes de frein

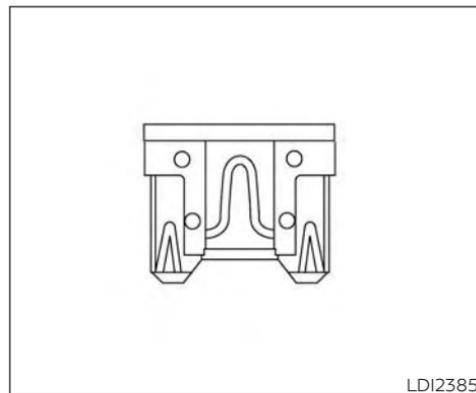
Les plaquettes de frein à disque de votre véhicule sont munies d'indicateurs d'usure sonores. Si une plaquette de frein doit être remplacée, l'indicateur d'usure émet un bruit de raclage ou un crissement aigu lorsque le véhicule roule. Le bruit se fait entendre, que la pédale de frein soit enfoncée ou non. Si les indicateurs d'usure des freins émettent un son, faites vérifier les freins de votre véhicule le plus tôt possible.

Des crissements, des sifflements ou d'autres bruits occasionnels provenant des freins peuvent se faire entendre dans certaines conditions de conduite ou climatiques. Il est normal d'entendre à l'occasion des bruits de frein au cours de freinages légers ou modérés et cette condition ne compromet en rien le fonctionnement ou le rendement du circuit de freinage de votre véhicule.

Une inspection adéquate des freins doit être effectuée aux intervalles prescrits.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les intervalles d'inspection des freins, se reporter à l'information qui s'y rapporte dans le chapitre « Entretien et calendriers » du présent manuel.

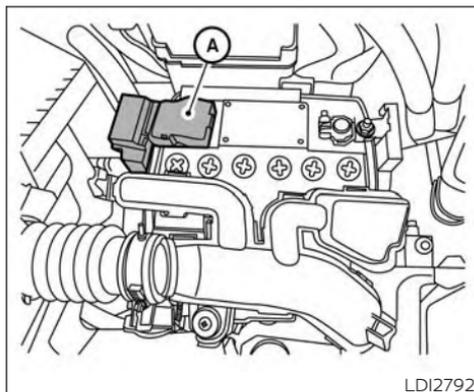
FUSIBLES



Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

Les fusibles sont utilisés dans l'habitacle. Les fusibles de rechanges fournis se trouvent dans la boîte à fusibles de l'habitacle.

Lorsque vous installez un fusible, assurez-vous que le fusible est bien enfoncé dans la boîte à fusibles.

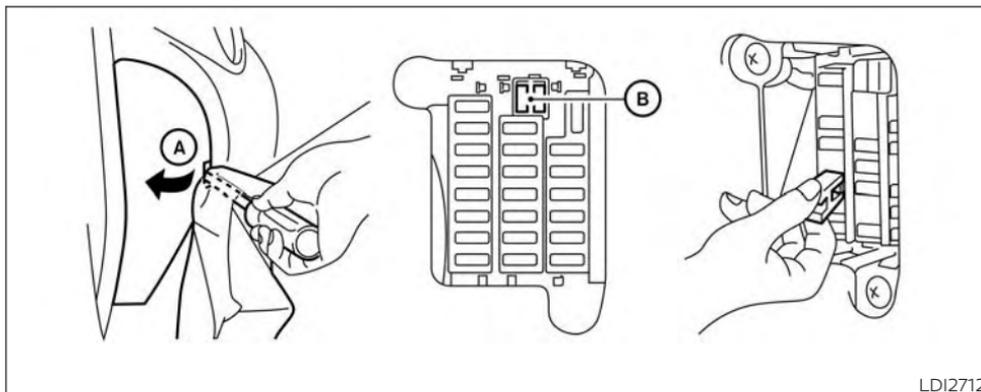


COMPARTIMENT MOTEUR

Fils fusibles

Si un composant électrique ne fonctionne pas et que les fusibles sont en bon état, vérifiez les fils-fusibles (A) dans les porte-fusibles. Si un des fils-fusibles a fondu, remplacez-le par un fil-fusible NISSAN d'origine.

Pour vérifier et remplacer les fils-fusibles, il est recommandé de visiter un concessionnaire NISSAN.



HABITACLE

⚠ AVERTISSEMENT

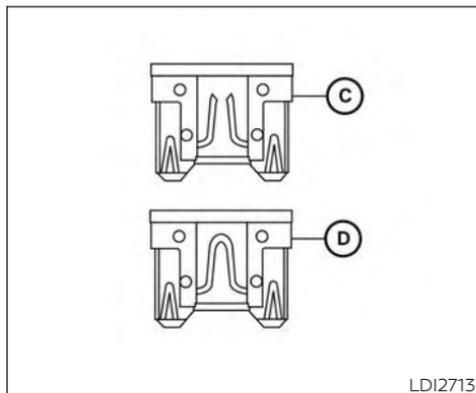
N'utilisez jamais un fusible d'une intensité nominale supérieure ou inférieure à celle spécifiée sur le couvercle de la boîte à fusibles. Ceci pourrait endommager le circuit électrique ou les commandes électroniques ou encore causer un incendie.

Lorsqu'un des accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionne pas, vérifiez si le fusible correspondant est grillé.

REMARQUE :

La boîte à fusibles est située dans le tableau de bord, du côté conducteur.

1. Assurez-vous que le commutateur d'allumage et l'interrupteur des phares sont à la position OFF (hors fonction).
2. Retirez le cache de la boîte à fusibles (A) à l'aide d'un outil approprié. Utilisez un chiffon pour éviter d'endommager la garniture.
3. Localisez le fusible à remplacer.
4. Au moyen de l'extracteur de fusible (B), retirez le fusible.

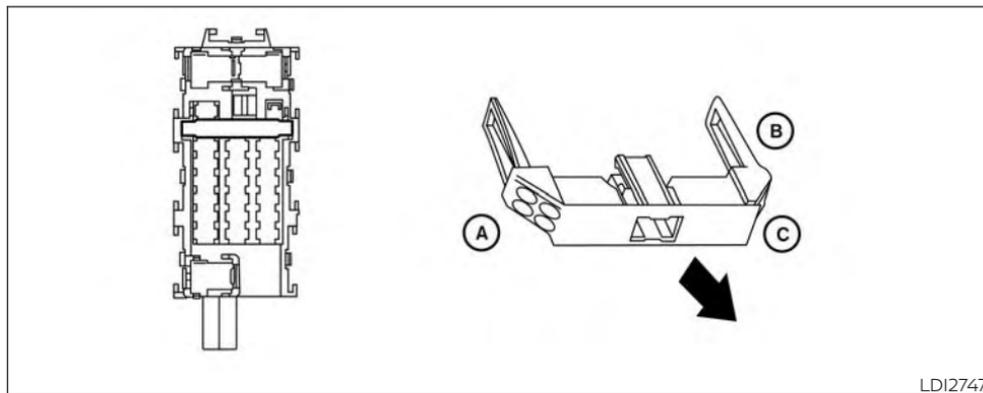


5. Si le fusible est grillé (C), remplacez-le par un fusible équivalent en bon état (D).
6. Appuyez sur le couvercle de la boîte à fusibles pour le réinstaller.

Si un fusible neuf grille également, faites vérifier et réparer le circuit électrique. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

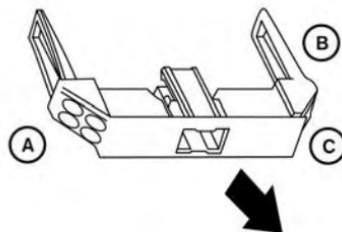
REMARQUE :

Votre véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles indiqués sur l'étiquette de fusible.



Commutateur d'entreposage prolongé

Si un des accessoires électriques ne fonctionne pas, retirez le commutateur d'entreposage prolongé et vérifiez si le fusible est grillé.



REMARQUE :

Le commutateur d'entreposage prolongé est utilisé pour l'entreposage à long terme du véhicule. Même si le commutateur d'entreposage prolongé est brisé, il n'est pas nécessaire de le remplacer. Remplacez seulement le fusible grillé dans le commutateur par un fusible neuf.

REPLACEMENT DES PILES

Remplacement du commutateur d'entreposage prolongé :

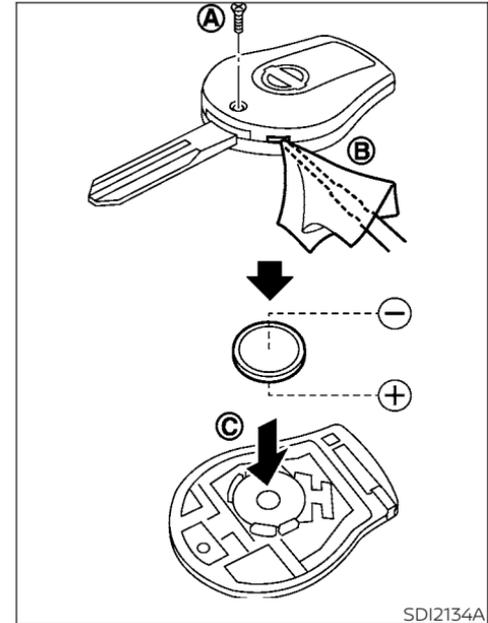
1. Pour retirer le commutateur d'entreposage prolongé, assurez-vous que le commutateur d'allumage se trouve à la position OFF (hors fonction) ou LOCK (antivol-verrouillé).
2. Assurez-vous aussi que l'interrupteur des phares est à la position OFF (hors fonction).
3. Retirez le couvercle de la boîte à fusibles.
4. Pincez les pattes de blocage (A) et (B) qui se trouvent de chaque côté du commutateur d'entreposage prolongé.
5. Tirez le commutateur d'entreposage prolongé directement hors de la boîte à fusibles (C).

REMARQUE :

Votre véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles indiqués sur l'étiquette de fusible.

⚠ MISE EN GARDE

Prenez garde à ce que les enfants n'avalent pas la pile ou les pièces retirées.



TÉLÉCOMMANDE (selon l'équipement)

Pour remplacer la pile de la télécommande, procédez comme suit :

1. Retirez la vis (A).

2. Insérez un petit tournevis dans la fente du coin **(B)** et tournez-le pour séparer la partie supérieure de la partie inférieure. Servez-vous d'un chiffon pour protéger le boîtier.
3. Remplacez la pile par une pile neuve.
 - Ne touchez pas aux circuits internes et aux bornes électriques pour ne pas l'endommager.
 - Orientez l'extrémité + vers le bas du boîtier **(C)**.

Pile recommandée : CR1620 ou l'équivalent.

4. Refermez le boîtier, posez la vis et serrez.
5. Enfoncez les touches pour vérifier le fonctionnement.

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Si la pile est retirée de la télécommande pour toute autre raison que pour la remplacer, répétez l'étape 5.

- **Les piles mises au rebut de façon inadéquate peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement. Consultez toujours les règlements en vigueur dans votre municipalité concernant l'élimination des piles.**
- **La télécommande est conçue pour résister à l'eau. Toutefois, si elle entre en contact avec de l'eau, séchez-la immédiatement en l'essuyant.**
- **La portée opérationnelle de la télécommande est d'environ 10 m (33 pi) à partir du véhicule. La portée de la télécommande peut varier en fonction des conditions environnantes du véhicule.**

Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Avis de la FCC :

Aux États-Unis :

Ce dispositif est conforme à l'article 15 des règlements de la FCC. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence nuisible et (2) il doit accepter toutes les interférences, y compris celles qui peuvent l'activer de façon inopinée.

Remarque :

Toute modification non approuvée par la partie responsable de la conformité peut annuler le droit d'utiliser ce dispositif.

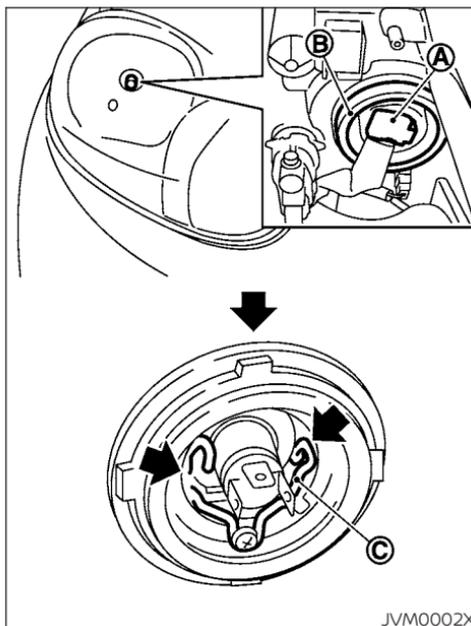
Au Canada :

Ce dispositif est conforme aux normes d'Industrie Canada applicables aux appareils RSS exempts de licence. Son utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Ce dispositif ne doit causer aucune interférence et (2) il doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles qui pourraient l'activer de façon inopinée.

ÉCLAIRAGE

PHARES

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.



Remplacement de l'ampoule du phare à halogène

Le phare est de type partiellement scellé et utilise une ampoule de phare remplaçable (à halogène). Les ampoules peuvent être

remplacées à partir du compartiment moteur sans retirer le phare.

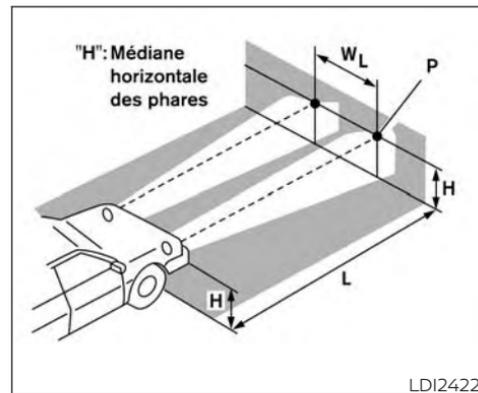
⚠ MISE EN GARDE

- L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.
- Normalement, il n'est pas nécessaire de régler la convergence des phares après avoir remplacé l'ampoule H4. Lorsque le réglage de la convergence des phares est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.
- Ne laissez pas un phare sans ampoule sur une période prolongée. La poussière, l'humidité, la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare. Retirez l'ampoule du phare seulement lorsque vous êtes prêt à y poser une ampoule neuve.

- **Ne touchez qu'à la base lorsque vous manipulez l'ampoule. Ne touchez jamais l'enveloppe de verre. En touchant le verre, vous pourriez compromettre de façon importante la durée de vie de l'ampoule ou le rendement du phare.**
- **Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux indiqués sur le tableau.**

1. Débranchez le câble négatif de la batterie.
2. Débranchez le connecteur électrique **(A)** de l'extrémité arrière de l'ampoule.
3. Retirez le capuchon en caoutchouc **(B)**.
4. Libérez l'agrafe **(C)** et appuyant et en tournant.
5. Retirez l'ampoule du phare. Ne secouez pas et ne tournez pas l'ampoule en la retirant.
6. La pose de l'ampoule neuve s'effectue dans l'ordre inverse du retrait.

De la buée pourrait se former provisoirement à l'intérieur de la lentille des feux extérieurs par temps de pluie ou après un passage au lave-auto. La buée est causée par l'écart de température qui se produit entre les faces intérieure et extérieure de la lentille. Cette condition est normale. Si vous constatez une accumulation d'eau à l'intérieur de la lentille, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN.



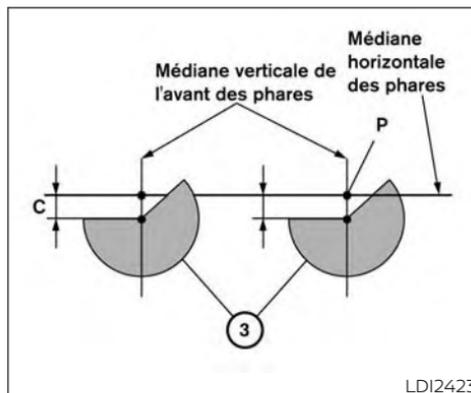
CONVERGENCE DES PHARES

La convergence des phares peut nécessiter un réglage lorsque vous remplacez les phares ou lorsque la carrosserie avant du véhicule a été réparée. Lorsqu'un réglage est requis, suivez ces procédures ou faites-les ajuster par un concessionnaire NISSAN.

Avant d'effectuer le réglage de la convergence des phares :

- Vérifiez la pression de tous les pneus pour vous assurer que la pression de gonflage est correcte.

- Vérifiez que les outils et la roue de secours sont rangés de façon sécuritaire.
- Vérifiez que les niveaux de carburant et de lubrifiants sont remplis aux capacités appropriées.
- Déchargez tous les bagages et tous les autres articles, qui peuvent modifier la hauteur du véhicule.
- Chargez un poids sur le siège du conducteur, qui est équivalent au poids d'un conducteur.



Immobilisation du véhicule

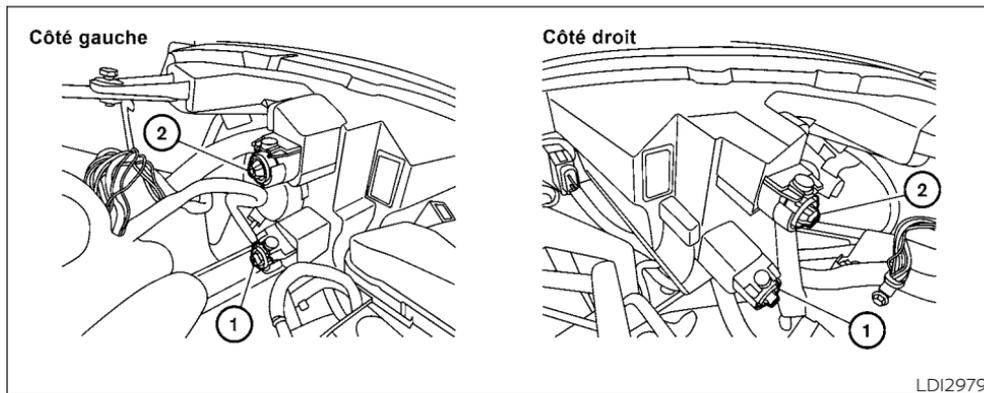
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, de façon verticale par rapport au mur ou à l'écran sur lequel les phares sont projetés.
2. Déplacez le véhicule près du mur pour déterminer le point P, comme illustré.

Le point P doit être défini de la manière suivante :

« H » désigne la distance entre le point central des phares et la surface plane.

« WL » désigne la distance entre les centres des phares de gauche et de droite.

3. Marquez le point P sur le mur ou l'écran.
 4. Reculez tout de suite le véhicule sur 5 000 mm (197,0 po, 16,4 pi) du mur ou de l'écran.
- « L » désigne la distance entre le mur ou l'écran et le pare-chocs avant du véhicule.
5. Serrez le frein de stationnement.



Réglage de la convergence des phares

Assurez-vous que le véhicule soit stationné directement de façon verticale par rapport au mur sur lequel les phares sont projetés.

1. Allumez les feux de croisement.
2. Ouvrez le capot.
3. Tournez les vis de réglage de convergence ① ②, situées dans le compartiment moteur, jusqu'à ce que la projection des faisceaux de phares sur le mur ou l'écran soit fixe.

REMARQUE :

Les vis de réglage de convergence sont situées sur chaque côté des phares. La vis inférieure ① est utilisée pour régler la convergence horizontale. La vis supérieure ② est utilisée pour régler la convergence verticale.

Les vis peuvent être tournées indéfiniment dans chaque sens. Par conséquent, assurez-vous d'observer le mouvement de projection des faisceaux de phares pour déterminer la rectification nécessaire.

4. Tournez les vis inférieures ① dans le sens contraire jusqu'à ce que la projection des faisceaux de phares soit à 70 mm (2,76 po) sous le point P. Une fois que le phare gauche a été réglé, réglez également le phare droit.

« C » désigne la distance entre le point P et le point ③.

5. Tournez les vis supérieures ② dans le sens contraire jusqu'à ce que le point de virage de la projection horizontale des faisceaux de phares ③ se trouve directement sous le point P. Une fois que le phare gauche a été réglé, réglez également le phare droit.

PHARES ANTIBROUILLARD (selon l'équipement)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le remplacement d'ampoule du phare antibrouillard, veuillez vous référer aux instructions décrites dans cette section.

Remplacement d'une ampoule de phare antibrouillard

Si le remplacement est nécessaire, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

MISE EN GARDE

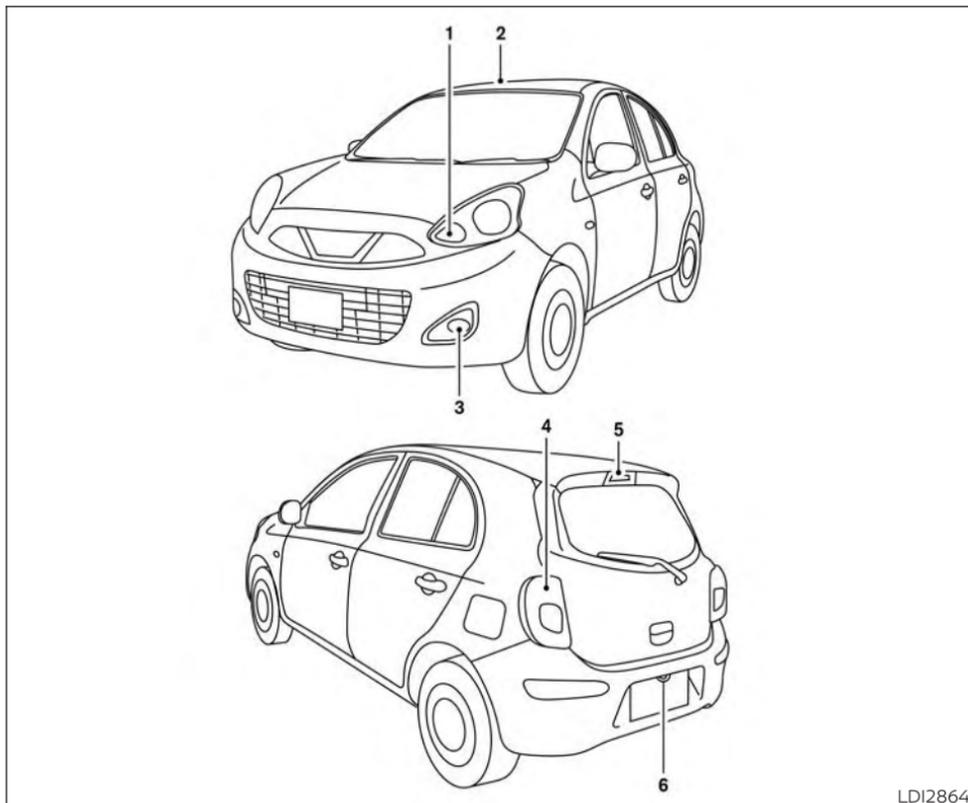
- **L'ampoule à halogène contient un gaz halogène sous haute pression. L'ampoule risque de se briser si vous la laissez tomber par terre ou si vous rayez son enveloppe de verre.**
- **Ne touchez pas l'enveloppe de verre de l'ampoule lorsque vous la manipulez.**
- **Utilisez les mêmes numéro et puissance que ceux d'origine, comme l'illustre le tableau.**
- **Ne laissez pas un phare antibrouillard sans ampoule pendant une longue période, car la poussière, l'humidité et la fumée pourraient pénétrer dans le bloc optique et altérer le rendement du phare.**

ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR

| Élément | Puissance (W) | N° d'ampoule* |
|--|---------------|---------------|
| Phare | | |
| Feux de route/croisement/jour | 60/55 | H4 |
| Clignotant* | 28 | 3457NAK |
| Stationnement* | 5 | W5W |
| Feux de position latéral* | 5 | W5W |
| Antibrouillards (selon l'équipement)* | 55 | H11 |
| Éclairage intérieur | 5 | W5W |
| Éclairage de l'aire de chargement | 5 | W5W |
| Feu d'arrêt central | | |
| Aileron (type A) (selon l'équipement) | 16 | W16W |
| Aileron (type B) (selon l'équipement)* | - | - |
| Feux combinés arrière* | | |
| Clignotants | 21 | WY21W |
| Feu d'arrêt, feu arrière | 21/5 | W21/5W |
| Phare de recul | 16 | W16W |
| Éclairage de la plaque d'immatriculation | 5 | W5W |

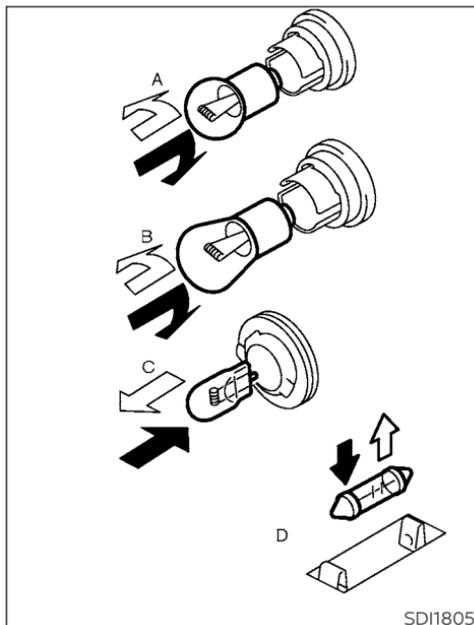
Consultez toujours le service des pièces d'un concessionnaire NISSAN pour obtenir l'information la plus récente concernant les pièces de rechange.

* Si le remplacement est nécessaire, il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour ce service.



1. Phare
2. Éclairage intérieur
3. Phares antibrouillard
(selon l'équipement)
4. Feu combiné arrière
5. Feu d'arrêt central
6. Éclairage de la plaque
d'immatriculation

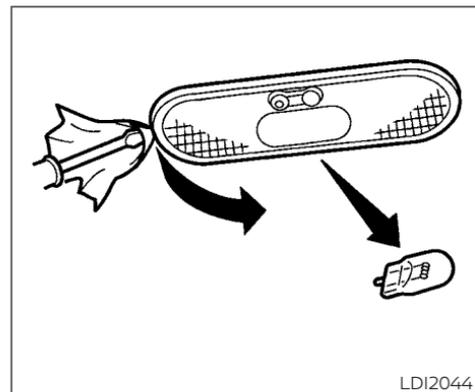
LDI2864



↑ Indique le retrait de l'ampoule
 ↑ Indique l'installation de l'ampoule

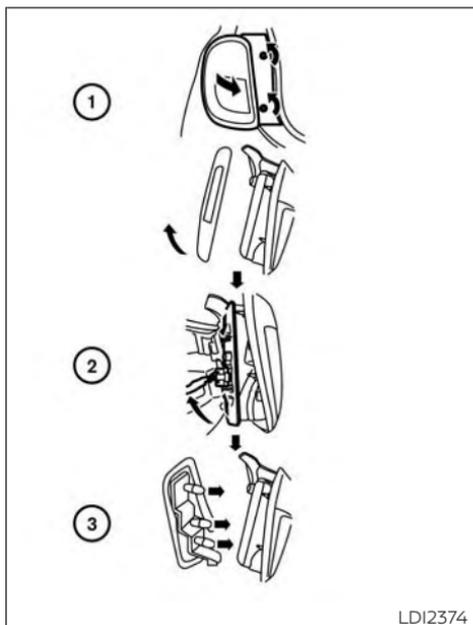
Procédures de remplacement

Tous les autres feux ou phares sont de type A, B, C ou D. Lorsque vous devez remplacer l'ampoule d'un de ces feux, retirez d'abord la lentille ou le couvercle.



Éclairage intérieur

Utilisez un chiffon pour protéger l'intérieur du boîtier.



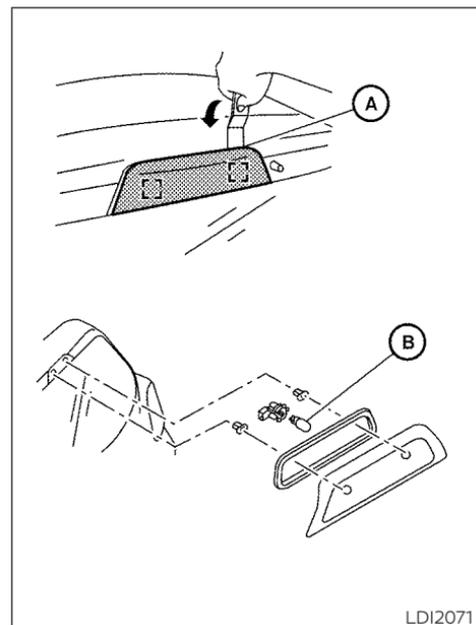
Feu combiné arrière

Pour remplacer les ampoules du feu combiné arrière :

- 1 Retirez les boulons de fixation du feu combiné arrière.

- 2 Retirez avec précaution le protecteur de joint.
- 3 Tirez sur le feu combiné arrière vers l'arrière du véhicule et débranchez le connecteur du feu combiné arrière pour déposer l'ensemble.

Retirez des ampoules en les tournant en sens antihoraire et remplacez-les par de nouvelles ampoules.

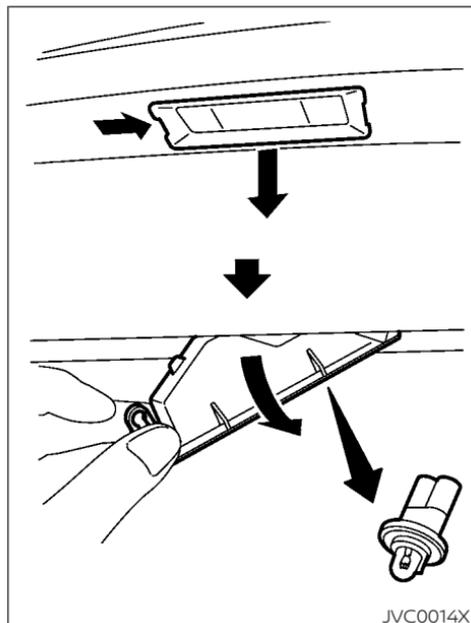


Feu d'arrêt central type A (selon l'équipement)

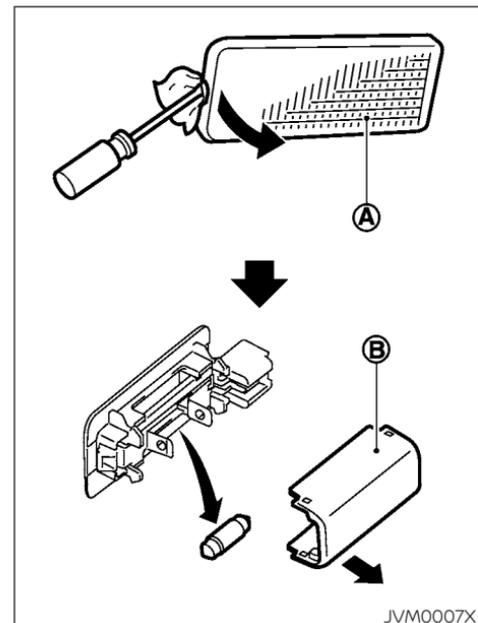
Pour remplacer l'ampoule du feu d'arrêt central :

1. Débranchez le câble négatif (-) de la batterie.

- Retirez le couvercle de la lentille du feu d'arrêt central en insérant l'outil extracteur adéquat entre le haut du couvercle de la lentille (du côté qui ne touche pas à la glace de la portière arrière) et le véhicule **(A)**. Tirez vers vous.
- Après avoir retiré le couvercle, débranchez le connecteur de faisceau et déposez l'ampoule **(B)** du feu d'arrêt central en le tournant en sens antihoraire.
- Posez une nouvelle ampoule et réinstallez le couvercle.



Éclairage de la plaque d'immatriculation



Éclairage de l'aire de chargement

Pour remplacer l'ampoule de l'espace à bagages :

- Retirez l'ampoule **(A)** à l'aide d'un outil convenable.
- Retirez le couvercle **(B)**.
- Remplacez l'ampoule.

ROUES ET PNEUS

En cas de crevaison, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

PRESSIION DES PNEUS

Pression de gonflage des pneus

Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule (sans oublier le pneu de secours) et vérifiez-la toujours avant un long trajet. La pression de gonflage des pneus recommandée est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge sous la section « Pression de gonflage à froid ». L'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge est apposée sur le pied milieu du côté conducteur. Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées régulièrement, car :

- la plupart des pneus perdent naturellement un peu d'air avec le temps;

- les pneus peuvent perdre de l'air soudainement s'ils passent sur des nids-de-poule ou d'autres objets, ou si le véhicule heurte une bordure de trottoir pendant le stationnement.

Les pressions de gonflage des pneus doivent être vérifiées quand les pneus sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée.

Une pression inadéquate des pneus, incluant un sous-gonflage, peut réduire leur durée de vie et nuire à la tenue de route de votre véhicule.

AVERTISSEMENT

- **Des pneus mal gonflés peuvent éclater et causer un accident.**

• **Le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est indiqué sur l'étiquette d'homologation NSVAC. L'indice de charge du véhicule est indiqué sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. Ne chargez pas votre véhicule au-delà de sa capacité. La surcharge de votre véhicule peut réduire la durée de vie des pneus, compromettre le fonctionnement sûr du véhicule par une défaillance prématurée des pneus ou par un comportement routier défavorable et provoquer des accidents graves. Une charge dépassant la capacité spécifiée peut également entraîner la défaillance d'autres composants du véhicule.**

- Avant d'entreprendre un long trajet ou chaque fois que le véhicule est lourdement chargé, vérifiez la pression de gonflage des pneus au moyen d'un manomètre pour vous assurer qu'elle correspond à la pression préconisée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus » (Canada) du Livret explicatif sur la garantie.

| TIRE AND LOADING INFORMATION RENSEIGNEMENTS SUR LES PNEUS ET LE CHARGEMENT | | | | | | | | | |
|---|---|--------------------|---|----------------|---|-----------------|--------|----------|---------|
| 1 | SEATING CAPACITY NOMBRE DE PLACES | TOTAL | X | FRONT AVANT | X | REAR ARRIERE | X | | |
| 2 | THE COMBINED WEIGHT OF OCCUPANTS AND CARGO SHOULD NEVER EXCEED LE POIDS TOTAL DES OCCUPANTS ET DU CHARGEMENT NE DOIT JAMAIS DÉPASSER | | | | | | XXX kg | OR OU | XXX lbs |
| 3 | TIRE PNEU | SIZE DIMENSIONS | COLD TIRE PRESSURE PRESSION DE PNEUS À FROID | | SEE OWNER'S MANUAL | | | | |
| 5 | FRONT AVANT | PXXX/XXRXX | XXX kPa (XX psi) | | 4 FOR ADDITIONAL INFORMATION VOIR LE MANUEL DE L'USAGER POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS | | | | |
| | REAR ARRIERE | PXXX/XXRXX | XXX kPa (XX psi) | | | | | | |
| 6 | SPARE DE SECOURS | PXXX/XXRXX | XXX kPa (XX psi) | | | | | | |

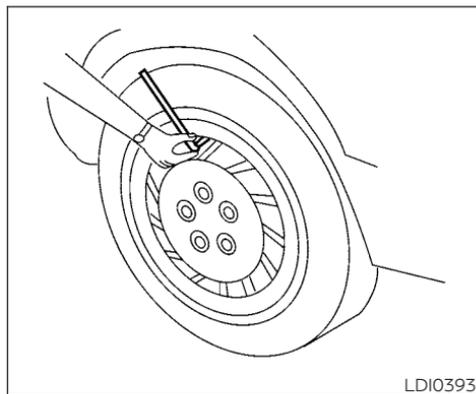
Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge

① Nombre de places : Nombre maximal d'occupants qui peuvent prendre place dans le véhicule.

② Limite de charge du véhicule : Consultez la section « Information relative au chargement du véhicule » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

③ Taille du pneu : Consultez la section « Marquage des pneus » de ce chapitre.

- ④ Pression des pneus à froid : Gonflez les pneus à cette pression lorsqu'ils sont froids. Les pneus sont considérés comme FROIDS si votre véhicule est stationné depuis trois heures ou plus ou s'il a parcouru moins de 1,6 kilomètre (1 mille) à vitesse modérée. Le gonflage à froid recommandé des pneus est établi par le fabricant de façon à fournir le meilleur équilibre sur les plans de l'usure des pneus, de la maîtrise du véhicule, de la qualité de conduite, du bruit de roulement, etc. selon le PNBV.
- ⑤ Taille des pneus d'origine : Les dimensions des pneus installés à l'origine sur le véhicule, à l'usine.
- ⑥ Dimensions de la roue de secours.



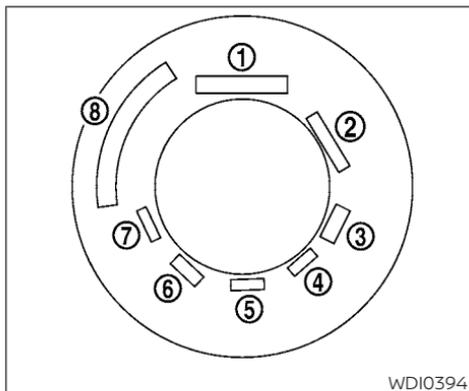
Vérification de la pression des pneus

1. Retirez le capuchon de la tige de soupape du pneu.
2. Appuyez le manomètre directement sur la tige de soupape. N'appuyez pas trop fort et ne poussez pas le corps de valve vers le côté, sinon de l'air s'échappera. Si vous entendez un sifflement d'air qui s'échappe lorsque vous vérifiez la pression,

remplacez le manomètre de façon à éliminer la fuite.

3. Retirez le manomètre.
4. Lisez la pression du pneu sur la tige du manomètre et comparez-la à la spécification indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge.
5. Gonflez le pneu s'il y a lieu. Si le pneu est trop gonflé, appuyez brièvement sur le pointeau du corps de valve à l'aide de l'extrémité de la tige du manomètre pour relâcher la pression. Vérifiez de nouveau la pression et ajoutez ou relâchez de l'air au besoin.
6. Installez le capuchon de la tige de soupape.
7. Vérifiez la pression de tous les autres pneus, incluant celle de la roue de secours.

| | |
|---|--------------------------------|
| Taille | Pression de gonflage à froid |
| Pneu avant d'origine : P185/60R15 185/55R16 | 230 kPa, 33 lb/po ² |
| Pneu arrière d'origine : P185/60R15 185/55R16 | 230 kPa, 33 lb/po ² |
| Pneu de secours : T125/70D15 | 420 kPa, 60 lb/po ² |

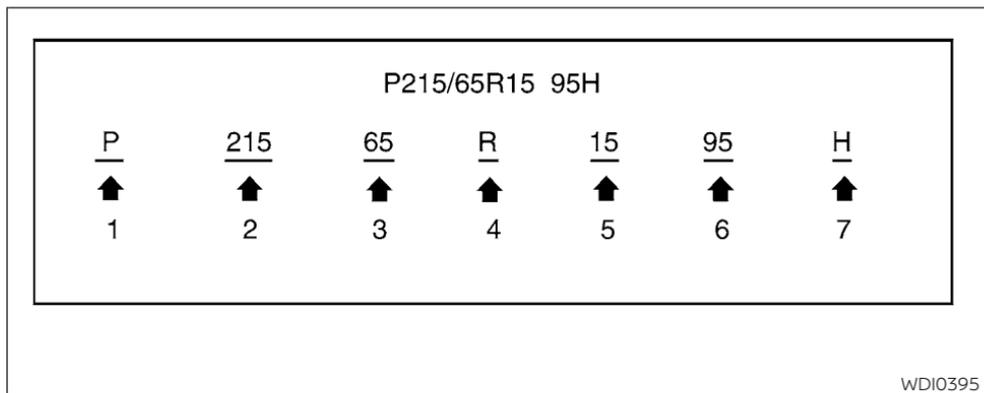


Exemple

MARQUAGE DES PNEUS

La loi fédérale aux États-Unis exige que les fabricants de pneus affichent des renseignements normalisés sur le flanc de tous les pneus. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques principales du pneu et fournissent également le numéro d'identification du pneu (TIN) pour l'homologation des normes de sécurité. Le numéro

d'identification du pneu peut être utilisé pour identifier le pneu en cas de rappel.



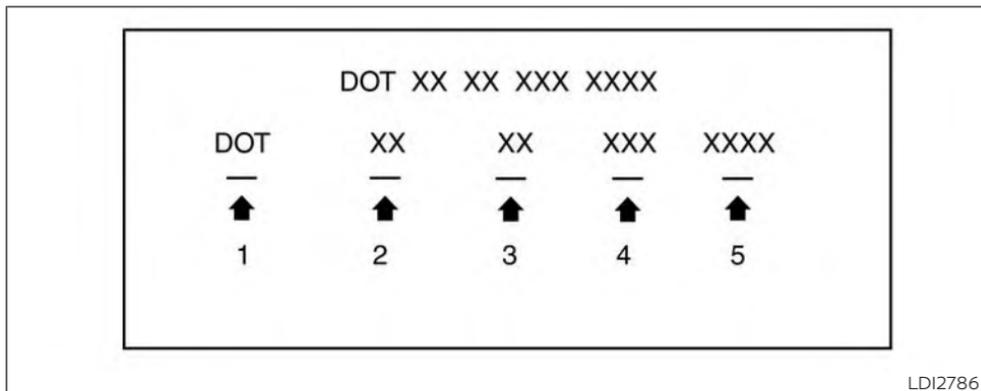
Exemple

① Dimensions du pneu (exemple : P215/65R15 95H)

1. P : Le « P » indique que le pneu est conçu pour les véhicules de tourisme (ces renseignements ne figurent pas sur tous les pneus).
2. Numéro à trois chiffres (215) : Ce numéro indique la largeur en millimètres du pneu à partir du bord des flancs.

3. Numéro à deux chiffres (65) : Ce numéro, connu sous le nom de rapport d'aspect, indique le rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.
4. R : Le « R » identifie un pneu radial.
5. Numéro à deux chiffres (15) : Ce numéro est le diamètre de la roue ou de la jante en pouces.

6. Numéro à deux ou à trois chiffres (95) : Ce numéro représente l'indice de charge du pneu. Ceci est une indication du poids que chaque pneu peut supporter. Cette information peut ne pas être présente sur tous les pneus, car elle n'est pas requise par la loi.
7. H : Vitesse nominale du pneu. Vous ne devriez pas conduire le véhicule à une vitesse supérieure à la cote de vitesse du pneu.



Exemple

② Numéro d'identification du pneu (TIN) pour un pneu neuf (exemple : DOT XX XX XXX XXXX)

1. DOT : Abréviation de « Department Of Transportation » (ministère du Transport des États-Unis). Le symbole peut être placé au-dessus, au-dessous ou à la gauche ou à la droite du numéro d'identification du pneu.
2. Code à deux chiffres : Identification du fabricant.

3. Code à deux chiffres : Taille du pneu.
4. Code à trois chiffres : Code du type de pneu (en option).
5. Quatre chiffres représentant la semaine et l'année de fabrication du pneu. Par exemple, les chiffres 3103 représentent la 31^e semaine de l'année 2003. Si vous ne voyez pas ces chiffres, recherchez-les sur l'autre flanc du pneu.

③ Composition et matériau de la carcasse du pneu

Le nombre de plis ou de couches de tissu enduit de caoutchouc dans le pneu. Les fabricants de pneus doivent aussi indiquer les matériaux du pneu, notamment l'acier, le nylon, le polyester, etc.

④ Pression maximale admissible

Ce chiffre indique la pression d'air maximale pouvant être appliquée au pneu. Ne dépassez jamais la pression de gonflage maximale permise.

⑤ Charge nominale maximale

Ce chiffre indique la charge maximale en kilogrammes et en livres pouvant être transportée par le pneu. Lorsque vous remplacez les pneus du véhicule, utilisez toujours un pneu ayant la même charge nominale maximale que les pneus installés à l'usine.

⑥ Termes « tubeless » (sans chambre à air) et « tube type » (avec chambre à air)

Indique si le pneu exige une chambre à air (« tube type ») ou non (« tubeless »).

⑦ Terme « radial »

Le terme « radial » est présent si la structure du pneu est radiale.

⑧ Nom du fabricant ou de la marque

Le nom de fabricant ou la marque est indiquée(e).

Autre terminologie concernant les pneus

En plus des nombreux termes définis dans le présent chapitre, le « flanc extérieur prévu » est (1) le flanc blanc, celui qui porte un lettrage blanc ou qui indique le fabricant, la marque ou le nom du modèle moulé en relief par rapport à la même indication sur l'autre flanc du pneu, ou (2) le flanc extérieur d'un pneu asymétrique

dont un côté en particulier doit toujours faire face vers l'extérieur lorsque monté sur un véhicule.

TYPES DE PNEUS

AVERTISSEMENT

- Lorsque vous remplacez ou changez les pneus de votre véhicule, assurez-vous que les quatre pneus sont du même type (par exemple, pneus d'été, pneus toutes saisons ou pneus d'hiver) et de la même construction. Un concessionnaire NISSAN pourra vous donner des renseignements relatifs au type, à la taille, à la cote de vitesse et à la disponibilité des différents pneus.
- Les pneus de rechange peuvent avoir une cote de vitesse inférieure à celui des pneus installés en usine et, par conséquent, ne pas pouvoir s'adapter à la vitesse maximale de votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.

- **Utilisez toujours des pneus des mêmes type, taille, marque, construction et dessin de bande de roulement sur les quatre roues. Le non-respect de cette directive peut entraîner une différence de circonférence entre les pneus aux essieux avant et arrière, ce qui peut causer une anomalie du système de contrôle dynamique du véhicule entraînant des blessures graves, voire mortelles, une usure excessive des pneus et endommager la transmission et les engrenages pour différentiel.**
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus » (Canada) du Livret explicatif sur la garantie.

Pneus toutes saisons

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus toutes saisons. Ces pneus offrent un bon rendement tout au long de l'année, même sur une chaussée enneigée ou glacée. Les mots ALL SEASON (toutes saisons) ou les lettres « MS » que l'on trouve sur le flanc des pneus identifient ce type de pneu. Les pneus d'hiver offrent une

meilleure adhérence dans la neige que les pneus toutes saisons et ils peuvent être mieux adaptés au climat de certaines régions.

Pneus d'été

Certains modèles de véhicules NISSAN sont munis de pneus d'été. Ceux-ci offrent un rendement supérieur sur chaussée sèche. La neige et la glace nuisent considérablement au rendement des pneus d'été. L'indice d'adhérence identifié par les lettres « MS » n'apparaît pas sur le flanc des pneus d'été.

Si vous possédez un véhicule à quatre roues motrices, NISSAN vous recommande d'utiliser des pneus d'HIVER ou des pneus identifiés ALL SEASON (toutes saisons) si vous devez conduire sur une chaussée enneigée ou glacée.

Pneus d'hiver

Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, assurez-vous que leur dimension et la charge maximale qu'ils peuvent porter sont les mêmes que celles des pneus d'origine. Sinon, les caractéristiques de sécurité et la tenue de route de votre véhicule pourraient être compromises.

Les pneus d'hiver ont généralement une cote de vitesse inférieure à celle des pneus installés en usine et ils risquent de ne pas s'adapter à la vitesse maximale que peut atteindre votre véhicule. Ne dépassez jamais la vitesse de la cote de vitesse maximale d'un pneu.

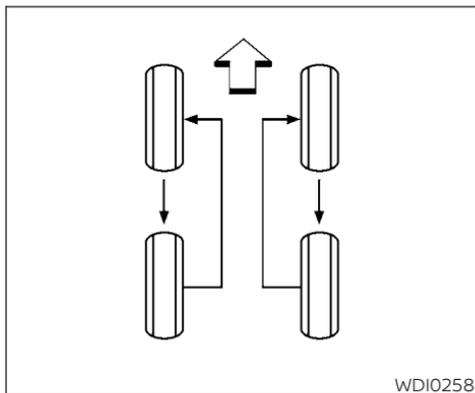
Si vous installez des pneus d'hiver sur votre véhicule, la dimension, la marque, la construction et la sculpture de la bande de roulement doivent être identiques sur les quatre pneus.

Des pneus à clous peuvent être utilisés pour bénéficier d'une adhérence accrue sur chaussée glacée. Toutefois, quelques provinces canadiennes interdisent leur usage. Consultez les règlements en vigueur dans votre localité, dans l'État ou la province où vous résidez avant d'installer ce type de pneu sur votre véhicule. Sur chaussée sèche ou mouillée, les capacités de patinage et d'adhérence d'un pneu d'hiver à clous peuvent être inférieures à celles d'un pneu d'hiver sans clous.

CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

MISE EN GARDE

Les chaînes et les câbles antidérapants ne doivent pas être installés sur les pneus 185/60R15 ou 185/55R16. L'installation de chaînes ou de câbles antidérapants sur des pneus 185/60R15 ou 185/55R16 risque d'endommager le véhicule. Veuillez utiliser des pneus d'hiver au lieu de chaînes ou de câbles si nécessaire. N'installez jamais une chaîne antidérapante sur une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT.



REMPACEMENT DES ROUES ET DES PNEUS

Permutation des pneus

NISSAN recommande de permuter les pneus tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur les procédures de remplacement des pneus, consultez la section « Pneu crevé » du chapitre « En cas d'urgence » du présent manuel.

8-42 **Faites-le vous-même**

Au moyen d'une clé dynamométrique, serrez les écrous de roue au couple spécifié dès que possible.

Couple de serrage des écrous de roues :

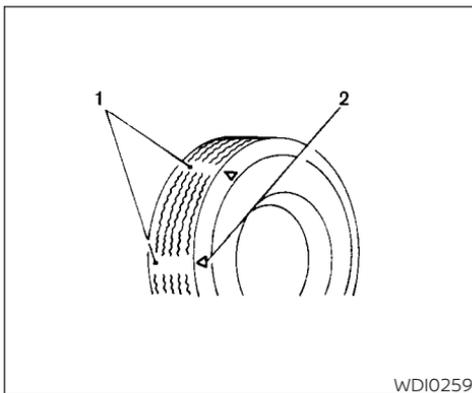
113N·m (83 lb/pi)

Les écrous de roue doivent toujours être serrés au couple précisé. Il est recommandé de serrer les écrous de roue au couple spécifié à chaque permutation des pneus.

⚠ AVERTISSEMENT

- **Après avoir procédé à la permutation des pneus, vérifiez et réglez la pression de gonflage des pneus.**
- **Resserrez les écrous des roues du véhicule après avoir parcouru une distance de 1 000 km (600 mi), ou après une crevaison, etc.**
- **La roue de secours ne fait pas partie des roues à permuter.**

- **Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus » du Livret explicatif sur la garantie.**



Usure et endommagement des pneus

1. Indicateur d'usure
2. Repère

⚠ AVERTISSEMENT

- Les pneus de votre véhicule doivent être vérifiés périodiquement pour y déceler la présence d'usure, de fissures, de gonflement ou d'objets coincés entre les sculptures. En présence d'une usure importante, de fissures, de gonflement ou de coupures profondes, le ou les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus d'origine sont munis d'indicateurs d'usure incorporés dans les bandes de roulement. Lorsque ces indicateurs deviennent visibles, les pneus doivent être remplacés.
- Les pneus se détériorent au fil du temps. **Faites vérifier les pneus, y compris la roue de secours, de plus de six ans par un technicien qualifié, car certains dommages peuvent ne pas être évidents. Remplacez les pneus au besoin pour prévenir les défaillances du pneu et les blessures qui peuvent en découler.**

- Une réparation incorrecte de la roue de secours peut entraîner des blessures graves. Si la roue de secours doit être réparée, nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour que cet entretien soit effectué.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus » (Canada) du Livret explicatif sur la garantie.

Remplacement des roues et des pneus

Lorsque vous remplacez un pneu, utilisez un pneu dont la dimension, la sculpture de bande de roulement, la cote de vitesse et la capacité de charge sont similaires à ceux du pneu d'origine. Les types et les dimensions de pneus recommandés sont indiqués dans la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

AVERTISSEMENT

- L'utilisation de pneus autres que ceux qui sont recommandés ou l'utilisation mixte de pneus de marque ou de construction (diagonale, ceinturée, radiale) diverses, ou dont les sculptures de bandes de roulement différent, peut nuire à la conduite, au freinage, à la tenue de route, au système de contrôle dynamique du véhicule (VDC), à la garde au sol, au jeu entre la carrosserie et les pneus, au jeu des chaînes antidérapantes, à l'étalement d'indicateur de vitesse, à la convergence des phares ainsi qu'à la hauteur du pare-chocs. Certains de ces effets peuvent causer des accidents et entraîner des blessures graves.
- Si votre véhicule était initialement équipé de quatre pneus qui étaient de la même taille et si vous remplacez seulement deux des quatre pneus, posez les pneus neufs sur l'essieu arrière. Le fait de placer les pneus neufs sur l'essieu avant peut causer la perte de la maîtrise du véhicule dans certaines conditions de conduite et entraîner un accident et de graves blessures.

- Si les roues doivent être changées pour quelque raison que ce soit, remplacez-les toujours par des roues au déport identique. Des roues au déport différent peuvent entraîner une usure prématurée des pneus, compromettre les caractéristiques du comportement routier, nuire au fonctionnement du système de contrôle dynamique du véhicule ou entraver les disques et tambours de frein. Cette interférence peut réduire l'efficacité du freinage ou entraîner une usure prématurée des plaquettes et segments de frein. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel pour connaître les dimensions de déport des roues.
- N'installez pas de roues ou de pneus endommagés ou déformés sur votre véhicule, même s'ils ont été réparés. Ceux-ci peuvent présenter des dommages structurels et entraîner une défaillance soudaine.

- L'utilisation de pneus rechapés est déconseillée.
- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus » (Canada) du Livret explicatif sur la garantie.

Équilibrage des roues

Des roues mal équilibrées peuvent nuire à la tenue de route du véhicule et réduire la durée de vie des pneus. Même si le véhicule est utilisé régulièrement, les roues peuvent devenir déséquilibrées. C'est pourquoi les roues doivent être équilibrées tel que recommandé.

Les roues doivent être retirées du véhicule pour effectuer l'équilibrage. Sinon, le véhicule pourrait subir des dommages mécaniques.

- Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet des pneus, consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus » du Livret explicatif sur la garantie.

Soin des roues

- Pour que les roues conservent un bel aspect, lavez-les lorsque vous lavez votre véhicule.
- Nettoyez la face intérieure des roues lorsqu'elles sont retirées ou lorsque vous nettoyez le soubassement du véhicule.
- Ne lavez pas les roues avec des nettoyeurs abrasifs.
- Inspectez régulièrement les jantes des roues à la recherche de bosses ou de traces de corrosion. De telles conditions pourraient entraîner une perte de pression ou une mauvaise étanchéité au niveau des talons de pneu.
- Si vous conduisez dans des régions où du sel est répandu sur les routes durant l'hiver, NISSAN vous recommande de cirer les roues de votre véhicule.

Roue de secours (À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT)

Les précautions suivantes doivent être prises lorsque la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est utilisée. Sinon, votre véhicule pourrait être endommagé ou subir un accident.

AVERTISSEMENT

- **La roue de secours ne doit être utilisée qu'en cas d'urgence. Elle doit être remplacée dès que possible par une roue de série pour éviter des dommages à la roue ou au différentiel.**
- **Conduisez prudemment lorsqu'une roue de secours à USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule. Évitez les virages serrés et les freinages brusques.**
- **Vérifiez régulièrement la pression de gonflage du pneu de la roue de secours. Assurez-vous que la pression du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est toujours de 420 kPa (60 lb/po², 4,2 bars).**
- **Ne conduisez pas à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h) lorsqu'une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.**

- **Lorsque vous conduisez sur des routes enneigées ou glacées, la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT doit être installée à l'arrière et les roues avant doivent être des roues d'origine (roues motrices).**
- **La bande de roulement du pneu de la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT s'use plus rapidement que celle d'un pneu de série. Remplacez la roue de secours dès que les indicateurs d'usure apparaissent.**
- **N'installez pas votre roue de secours sur d'autres véhicules.**
- **N'installez pas plus d'une roue de secours sur le véhicule.**
- **Ne tractez pas de remorque si une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est installée sur votre véhicule.**

MISE EN GARDE

- N'installez pas de chaînes antidérapantes sur une roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT. Les chaînes antidérapantes ne sont pas compatibles avec ce type de roue et elles pourraient endommager votre véhicule.
- Étant donné que la roue de secours À USAGE TEMPORAIRE SEULEMENT est plus petite que la roue d'origine, la garde au sol s'en trouve réduite. Pour éviter d'endommager le véhicule, ne passez pas sur des obstacles. De plus, n'allez pas dans un lave-auto automatique avec votre véhicule, car celui-ci risque de rester coincé.

9 Entretien et calendriers

| | | | |
|--|-----|---|------|
| Exigences d'entretien..... | 9-2 | Programmes d'entretien..... | 9-8 |
| Entretien général..... | 9-2 | Éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions d'utilisation difficiles..... | 9-8 |
| Entretien périodique..... | 9-2 | Entretien standard..... | 9-9 |
| Où aller lorsque des réparations sont nécessaires..... | 9-2 | Entretien du dispositif antipollution..... | 9-9 |
| Entretien général..... | 9-3 | Entretien du châssis et de la carrosserie..... | 9-12 |
| Explication des points d'intervention relatifs à l'entretien général..... | 9-3 | Entretien dans des conditions d'utilisation difficiles..... | 9-14 |
| Composants faisant partie de l'entretien périodique..... | 9-6 | Conditions de conduite extrêmes..... | 9-14 |
| Entretien du dispositif antipollution..... | 9-6 | Carnet d'entretien..... | 9-15 |
| Entretien du châssis et de la carrosserie :..... | 9-7 | | |

EXIGENCES D'ENTRETIEN

Certaines vérifications quotidiennes et régulières sont nécessaires pour maintenir votre véhicule en bon état mécanique et assurer un rendement optimal du dispositif antipollution et du moteur.

Vous avez la responsabilité, à titre de propriétaire du véhicule, de vous assurer que l'entretien général et l'entretien périodique de votre véhicule sont effectués.

En tant que propriétaire, vous êtes la seule personne en mesure de vous assurer qu'un entretien approprié de votre véhicule est effectué. Vous jouez donc un rôle crucial dans le processus d'entretien.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

L'entretien général comprend les points d'intervention relatifs à l'utilisation courante. Ils sont essentiels au bon fonctionnement du véhicule. Vous devez effectuer ces procédures d'entretien régulièrement, tel que prescrit.

Des connaissances sommaires en mécanique et l'utilisation de quelques outils de mécanique automobile suffisent pour effectuer les vérifications d'entretien général.

Vous pouvez effectuer ces vérifications ou inspections vous-même; elles peuvent

également être faites par un technicien qualifié ou si vous le voulez, par un concessionnaire NISSAN.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Les éléments d'entretien énumérés dans le présent chapitre doivent être entretenus à des intervalles réguliers. Toutefois si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, un entretien supplémentaire ou plus fréquent est requis.

OÙ ALLER LORSQUE DES RÉPARATIONS SONT NÉCESSAIRES

Si votre véhicule requiert un entretien ou s'il fonctionne mal, faites vérifier et réparer les systèmes concernés. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Les techniciens NISSAN sont des spécialistes qui reçoivent une formation solide. Ils bénéficient en outre d'une formation continue au moyen de bulletins techniques, de conseils et de programmes de perfectionnement. Ils sont pleinement formés pour procéder à des interventions sur les véhicules NISSAN **avant** de commencer les travaux.

Vous pouvez faire appel au personnel du service technique des concessionnaires NISSAN en toute confiance. Ils travailleront de façon à respecter les exigences d'entretien de votre véhicule.

ENTRETIEN GÉNÉRAL

Tel que prescrit dans le présent chapitre, un entretien général de votre véhicule doit être effectué régulièrement lorsque vous l'utilisez normalement. Si vous décelez des odeurs, des vibrations ou des bruits inhabituels, recherchez la source du problème ou faites vérifier votre véhicule dans les plus brefs délais. En outre, nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN si vous croyez qu'une réparation est nécessaire.

Lorsque vous devez effectuer des vérifications ou des interventions sur votre véhicule, observez attentivement les instructions de la section « Précautions d'entretien » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

EXPLICATION DES POINTS D'INTERVENTION RELATIFS À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL

Des détails supplémentaires sur les points d'intervention marqués d'un astérisque sont fournis dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

À l'extérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ici doivent être vérifiés de temps à autre, à moins d'indication contraire.

Portières et capot du moteur : Assurez-vous qu'ils fonctionnent bien. Assurez-vous également que toutes les serrures se verrouillent correctement. Lubrifiez les charnières, les loquets, les goupilles de verrouillage, les rouleaux et les biellettes au besoin. Assurez-vous que le loquet secondaire maintient le capot fermé lorsque le loquet principal est délogé.

Vérifiez fréquemment la lubrification de ces éléments si vous conduisez sur des routes sur lesquelles du sel et d'autres matières corrosives ont été répandus.

Phares* : Nettoyez les phares régulièrement. Assurez-vous que les phares, feux d'arrêt, feux arrière, clignotants et autres feux fonctionnent correctement et qu'ils sont fixés solidement. Vérifiez également le réglage des phares.

Écrous de roue* : Assurez-vous que tous les écrous sont en place et qu'ils sont bien serrés au moment de la vérification des pneus. Serrez-les au besoin.

Permutation des pneus* : Une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 mi).

Pneus* : Vérifiez souvent la pression des pneus de votre véhicule au moyen d'un manomètre et vérifiez-la toujours avant un long trajet. Au besoin, réglez la pression des pneus, y compris celle de la roue de secours, au niveau spécifié. Vérifiez les pneus avec soin pour y déceler toute trace de dommages, de coupures ou d'usure excessive.

Réglage de la géométrie et équilibrage des roues : Si vous avez l'impression que votre véhicule tire d'un côté lorsque vous conduisez sur une route droite et sans relief, ou si vous notez une usure inégale ou excessive des pneus de votre véhicule, un réglage de la géométrie des roues peut se révéler nécessaire. Si vous sentez des vibrations au niveau du volant ou du siège de votre véhicule lorsque vous conduisez à vitesse normale sur l'autoroute, un équilibrage des roues peut se révéler nécessaire.

Consultez la section « Renseignements concernant la sécurité des pneus (Canada) » ou « Renseignements impor-

tants concernant la sécurité des pneus (É.-U.) » du Livret explicatif sur la garantie pour plus d'information.

Pare-brise : Nettoyez le pare-brise régulièrement. Vérifiez au moins tous les six mois s'il y a des fissures ou d'autres dommages. Si le pare-brise est endommagé, faites-le réparer dans un atelier de réparation qualifié.

Balais d'essuie-glace* : Si vous constatez que les balais d'essuie-glace ne fonctionnent pas correctement, vérifiez s'ils sont fissurés ou usés.

À l'intérieur du véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent faire l'objet de vérifications régulières, par exemple, au moment des opérations d'entretien périodique, du nettoyage du véhicule, etc.

Pédale d'accélérateur : Assurez-vous que la pédale d'accélérateur s'enfonce en douceur, librement et sans effort. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Pédale de frein : Vérifiez le fonctionnement régulier de la pédale de frein. Si la pédale de frein s'abaisse soudainement plus loin que la normale, si la pédale semble spongieuse ou si la distance de frei-

nage semble plus longue, faites vérifier votre véhicule immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Gardez le tapis de plancher loin de la pédale.

Freins : Assurez-vous que le véhicule ne dérive pas lorsque vous serrez les freins.

Mécanisme de la position P (stationnement) de la transmission automatique : Dans une pente assez prononcée, assurez-vous que le véhicule reste immobilisé, sans serrer les freins, lorsque le levier sélecteur est à la position P (stationnement).

Frein de stationnement : Vérifiez régulièrement le fonctionnement du frein de stationnement. Le véhicule devrait demeurer immobile sur une pente assez abrupte lorsque seul le frein de stationnement est serré. Si le frein de stationnement doit être réglé. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Sièges : Vérifiez les commandes de position des sièges, comme les dispositifs de réglage des sièges et d'inclinaison des dossiers, etc., pour vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils se verrouillent correctement dans toutes les positions. Assurez-

vous que les appuie-tête se déplacent librement vers le haut et vers le bas et que les verrous (selon l'équipement) se bloquent solidement dans toutes les positions de verrouillage.

Ceintures de sécurité : Assurez-vous que toutes les pièces des ceintures de sécurité (par exemple, les boucles, les ancrages, les réglers et les enrouleurs) fonctionnent correctement et librement et qu'elles sont bien installées. Vérifiez les sangles des ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles ne sont pas coupées, effilochées, usées ou endommagées.

Volant : Prenez note de tout changement dans le fonctionnement du système de direction assistée, par exemple, une course libre excessive du volant, une direction rigide ou des bruits inusités.

Témoins et carillons : Assurez-vous que tous les témoins et les carillons fonctionnent correctement.

Dégivreur de pare-brise : Assurez-vous que l'air circule librement par les bouches de dégivrage et que le débit d'air est adéquat lorsque le chauffage ou le climatiseur est en fonction.

Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise* : Assurez-vous que les essuie-glaces et le lave-glace fonctionnent bien et que les essuie-glaces ne laissent pas de traces sur le pare-brise.

Sous le capot et sous le véhicule

Les points d'intervention énumérés ci-après doivent être vérifiés régulièrement (p. ex., chaque fois que vous vérifiez l'huile moteur ou que vous faites le plein de carburant).

Batterie* (pour les batteries avec entretien) : Vérifiez le niveau de liquide dans chacun des éléments de la batterie. Le niveau de liquide doit se trouver au bas de l'orifice de remplissage. Vérifiez fréquemment le niveau d'électrolyte de la batterie si vous conduisez votre véhicule par temps très chaud ou dans des conditions difficiles.

REMARQUE :

Évitez le plus possible les situations qui risquent de provoquer la décharge potentielle de la batterie et les conditions de non-démarrage telles que :

1. **L'installation ou l'utilisation prolongée d'accessoires électroniques qui déchargent la batterie lorsque le mo-**

teur est arrêté (chargeurs de téléphone, GPS, lecteurs de DVD, etc.).

2. **Le véhicule n'est pas utilisé régulièrement ou il est utilisé lors de courtes distances seulement.**

Dans ces cas, la batterie doit possible-ment être rechargée afin de préserver sa durée de vie utile.

Niveau des liquides de frein et d'embrayage (selon l'équipement)* : Assurez-vous que le niveau des liquides de frein et d'embrayage se trouve entre les repères MIN et MAX de leur réservoir respectif.

Niveau de liquide de refroidissement* : Attendez que le moteur soit froid pour vérifier le niveau de liquide de refroidissement.

Courroies d'entraînement du moteur* : Assurez-vous que les courroies d'entraînement du moteur ne sont pas éraillées, usées, fendillées ou huileuses.

Niveau d'huile moteur* : Vérifiez le niveau d'huile à moteur lorsque votre véhicule est immobilisé sur une surface plane et que le moteur est à l'arrêt. Attendez que l'huile se dépose dans le carter d'huile (plus de 15 minutes).

Système d'échappement : Assurez-vous que les supports du système d'échappement ne sont pas desserrés et que le système n'est pas fissuré ou perforé. S'il y a un son inhabituel ou une odeur de gaz en provenance du système d'échappement, faites vérifier le système immédiatement. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) » du chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel.

Fuites de liquide : Immobilisez votre véhicule et, après un certain temps, vérifiez la présence de fuites de carburant, d'huile, d'eau ou d'autres liquides. Il est normal que de l'eau s'égoutte du climatiseur après son utilisation. Si vous décelez des fuites ou des vapeurs de carburant, recherchez la source du problème et faites réparer votre véhicule immédiatement.

Radiateur et flexibles : Vérifiez l'avant du radiateur et retirez-en la saleté, les insectes, les feuilles, etc., qui s'y sont accumulés. Assurez-vous que les durites du radiateur ne sont pas fissurées, déformées, pourries ou desserrées.

COMPOSANTS FAISANT PARTIE DE L'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Soubassement : Le soubassement de votre véhicule entre fréquemment en contact avec des substances corrosives comme celles qui sont répandues sur une chaussée glacée ou utilisées pour contrôler la poussière. Il est très important de retirer ces substances du soubassement. Sinon, le plancher, le châssis, les canalisations de carburant et le système d'échappement pourraient rouiller. À la fin de l'hiver, rincez le soubassement soigneusement avec de l'eau pour décoller les plaques de boue et de saleté accumulées. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Aspect et entretien » du présent manuel.

Liquide lave-glace* : Assurez-vous qu'il y a suffisamment de liquide lave-glace dans le réservoir.

Les descriptions suivantes vous sont données de façon que vous puissiez mieux comprendre les composants faisant partie des entretiens périodiques et devant être régulièrement vérifiés ou remplacés. Le programme d'entretien indique à quels intervalles et à quel kilométrage chaque composant doit être vérifié.

En plus d'un entretien périodique, certains composants de votre véhicule doivent être vérifiés sur une base quotidienne. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Entretien général » dans ce chapitre.

NISSAN recommande la vérification des composants suivis d'un astérisque « * » pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Il n'est pas nécessaire que vous procédiez à l'entretien de ces composants pour que la garantie NISSAN dont bénéficie votre véhicule reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

Vous trouverez des renseignements plus détaillés sous le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

REMARQUE :

NISSAN n'encourage aucunement l'utilisation de systèmes rinçage du marché des pièces de rechange non approuvés par NISSAN et recommande fortement de ne pas utiliser ces équipements sur un produit NISSAN. Un bon nombre des systèmes de rinçage du marché des pièces de rechange utilise des produits chimiques ou des solvants non approuvés par NISSAN; l'utilisation de ces produits n'a pas été validée par NISSAN.

Pour connaître le carburant, les lubrifiants, les liquides, les huiles et le frigorigène recommandés, reportez-vous à la section « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques information au consommateur » du présent manuel.

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Courroies d'entraînement* : Vérifiez les courroies d'entraînement du moteur à la recherche d'usure, d'effilochement ou de fissures et pour vous assurer qu'elles sont bien tendues. Remplacez toute courroie d'entraînement endommagée.

Filtre à air du moteur : Remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez et/ou remplacez votre filtre à air plus souvent.

Liquide de refroidissement du moteur* : Remplacez aux intervalles prescrits. Au moment d'ajouter ou de remplacer le liquide de refroidissement, assurez-vous d'utiliser uniquement de l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou tout produit équivalent avec le mélange approprié. (Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le mélange approprié selon votre région, consultez la section « Circuit de refroidissement du moteur » du chapitre « Interventions du propriétaire » de ce manuel.)

REMARQUE : Le fait de mélanger tout autre type de liquide de refroidissement ou l'utilisation d'eau non distillée peut réduire l'intervalle de service prescrit pour le liquide de refroidissement.

Huile moteur et filtre à huile : Remplacez l'huile et le filtre à huile moteur aux périodicités prescrites. Pour connaître la viscosité et le type d'huile recommandés, reportez-vous à la section « Contenances, liquides et

lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

Jeu des soupapes du moteur* : Ne le vérifiez que si le bruit augmente. Au besoin, réglez le jeu des soupapes.

Conduites de recyclage des vapeurs de carburant* : Vérifiez les conduites du système de recyclage des vapeurs de carburant à la recherche de fuites ou desserrages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Filtre à carburant : Entretien périodique pas requis. (filtre à l'intérieur du réservoir)

Conduites de carburant* : Vérifiez les flexibles, les conduites et les raccords de carburant à la recherche de fuites, de détériorations et pour vous assurer qu'ils ne sont pas desserrés. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Bougies d'allumage : Remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Posez des bougies neuves du même type que celles d'origine.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE :

Câbles et conduites de frein : Ils doivent être visuellement inspectés pour s'assurer qu'ils sont bien posés. Recherchez tout signe d'effilochements, de fissures, de détériorations et de fuites. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Plaquettes de freins, disques, tambours et garnitures de frein : Vérifiez-les à la recherche d'usure, de détériorations et de fuites de liquide. Remplacez immédiatement toutes les pièces détériorées ou endommagées.

Système d'échappement : Visuellement, inspectez les tuyaux d'échappement, le silencieux et les supports à la recherche de fissures, de détériorations et de dommages. Resserrez tous les raccords desserrés. Au besoin, remplacez les pièces.

Microfiltre de l'habitacle : Remplacez le microfiltre aux périodicités prescrites. Si vous conduisez longtemps dans des conditions poussiéreuses, vérifiez, et au besoin, remplacez ce filtre plus souvent.

PROGRAMMES D'ENTRETIEN

Tringlerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions, soufflets des arbres de roue : Vérifiez-les à la recherche de dommages, de desserrages et de fuites d'huile ou de graisse. Si vous conduisez votre véhicule dans des conditions extrêmes, inspectez ces composants plus fréquemment.

Permutation des pneus : Selon les instructions qui figurent dans la section « Entretien général » du présent chapitre, une permutation des pneus doit être effectuée tous les 8 000 km (5 000 milles). Au cours de l'opération de permutation, les pneus doivent être vérifiés à la recherche de dommages et d'usure inégale. Au besoin, remplacez-les.

Huile/Liquide pour boîte de vitesses : Inspectez visuellement pour déceler des fuites aux intervalles prescrits.

Si le véhicule est muni d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, remplacez le liquide/l'huile moteur tous les 32 000 km (20 000 milles) ou 24 mois.

Pour assurer une conduite en douceur, sécuritaire et économique, NISSAN offre deux programmes d'entretien qui peuvent être utilisés, selon vos conditions habituelles de conduite. Ces programmes contiennent des intervalles de distance et de temps, jusqu'à 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois. Pour la plupart des gens, l'indication du compteur kilométrique indique quand l'entretien est nécessaire. Toutefois, si vous conduisez très peu, vous devez entretenir votre véhicule à des intervalles de temps réguliers indiqués dans le programme d'entretien.

Après 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de millage ou de temps.

ÉLÉMENTS D'ENTRETIEN SUPPLÉMENTAIRES EN CAS DE CONDITIONS D'UTILISATION DIFFICILES

Les éléments d'entretien supplémentaires en cas de conditions d'utilisation difficiles doivent être exécutés pour les véhicules utilisés dans des conditions spécialement rigoureuses. Les éléments d'entretien supplémentaires doivent être exécutés si vous utilisez votre véhicule principalement dans les conditions suivantes :

- Cours trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).
- Cours trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.
- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.
- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les taxis ou le service de livraison à domicile.
- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.
- Utilisation d'un porte-bagages de toit.

REMARQUE :

Pour les véhicules utilisés au Canada, les éléments d'entretien en conditions d'utilisation standard et difficiles doivent être effectués à chaque intervalle.

ENTRETIEN STANDARD

Les tableaux suivants indiquent le programme d'entretien standard. En fonction de la météo et des conditions atmosphériques, des variations de la chaussée, des habitudes de conduite individuelles et de l'utilisation du véhicule, un entretien supplémentaire ou plus fréquent peut être nécessaire. **Après 192 000 km (120 000 milles) ou 144 mois, continuez l'entretien aux mêmes intervalles de millage ou de temps.**

ENTRETIEN DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Abréviations : I = Inspecter et corriger au besoin, R = Remplacer

| OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de kilomètres, milles ou mois, selon la première éventualité. | km x 1 000 (milles x 1 000) Mois | INTERVALLE D'ENTRETIEN | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | | 5 | 10 | 15 | 20 | 25 | 30 | 35 | 40 | 45 | 50 | 55 | 60 |
| | | (8) | (16) | (24) | (32) | (40) | (48) | (56) | (64) | (72) | (80) | (88) | (96) |
| Courroies d'entraînement | Reportez-vous à la REMARQUE (1) | | | | | | | | I* | | I* | | I* |
| Filtre à air | Reportez-vous à la REMARQUE (2) | | | | | | R | | | | | | R |
| Huile moteur | | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R |
| Filtre à huile moteur | | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R |
| Liquide de refroidissement du moteur* | Reportez-vous à la REMARQUE (4)(5) | | | | | | | | | | | | |
| Conduites de vapeurs de carburant | | | | | I* | | | | I* | | | | I* |
| Conduites de carburant | | | | | I* | | | | I* | | | | I* |
| Filtre à carburant | Reportez-vous à la REMARQUE (3) | | | | | | | | | | | | |
| Bougies d'allumage | Reportez-vous à la REMARQUE (6) | Remplacez tous les 168 000 km (105 000 mi) | | | | | | | | | | | |
| Jeu des soupapes d'admission et d'échappement | Reportez-vous à la REMARQUE (7) | | | | | | | | | | | | |

| OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de kilomètres, milles ou mois, selon la première éventualité. | km x 1 000 (milles x 1 000) Mois | INTERVALLE D'ENTRETIEN | | | | | | | | | | | |
|--|--|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | | 65 (104) | 70 (112) | 75 (120) | 80 (128) | 85 (136) | 90 (144) | 95 (152) | 100 (160) | 105 (168) | 110 (176) | 115 (184) | 120 (192) |
| | | 78 | 84 | 90 | 96 | 102 | 108 | 114 | 120 | 126 | 132 | 138 | 144 |
| Courroies d'entraînement | Reportez-vous à la REMARQUE (1) | | I* | | I* | | I* | | I* | | I* | | I* |
| Filtre à air | Reportez-vous à la REMARQUE (2) | | | | | | R | | | | | | R |
| Huile moteur | | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R |
| Filtre à huile moteur | | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R | R |
| Liquide de refroidissement du moteur* | Reportez-vous à la REMARQUE (4)(5) | | | | | | | | | | | | |
| Conduites de vapeurs de carburant | | | | | I* | | | | I* | | | | I* |
| Conduites de carburant | | | | | I* | | | | I* | | | | I* |
| Filtre à carburant | Reportez-vous à la REMARQUE (3) | | | | | | | | | | | | |
| Bougies d'allumage | Reportez-vous à la REMARQUE (6) | Remplacez tous les 168 000 km (105 000 mi) | | | | | | | | | | | |
| Jeu des soupapes d'admission et d'échappement | Reportez-vous à la REMARQUE (7) | | | | | | | | | | | | |

REMARQUE :

(1) Après 64 000 km (40 000 mi) ou 48 mois, inspectez à tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois. Remplacez les courroies d'entraînement si elles sont endommagées.

(2) Si vous utilisez le véhicule principalement dans des conditions poussiéreuses, des entretiens plus fréquents peuvent être nécessaires.

(3) L'entretien périodique n'est pas requis.

(4) Le premier intervalle de remplacement est 168 000 km (105 000 milles) ou 84 mois. Après le premier remplacement, remplacez tous les 120 000 km (75 000 milles) ou 60 mois.

(5) Utilisez seulement l'antigel / liquide de refroidissement longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent dont le mélange contient 50 % d'antigel et 50 % d'eau déminéralisée ou distillée. Si vous mélangez un autre type de liquide de refroidissement ou si vous utilisez de l'eau non distillée, la durée de vie du liquide de refroidissement d'origine peut être réduite.

(6) Remplacez la bougie d'allumage lorsque l'écartement de la bougie dépasse 1,35 mm (0,053 po), même s'il reste dans le kilométrage de remplacement périodique spécifié.

(7) L'entretien périodique n'est pas requis. Toutefois, si le bruit augmente, vérifiez le jeu des soupapes.

* NISSAN recommande que les éléments et les intervalles d'entretien avec un astérisque « * » soient vérifiés pour que votre véhicule fonctionne en toute fiabilité. Le propriétaire n'a pas besoin de procéder à l'entretien de ces composants pour que la garantie du dispositif antipollution dont bénéficie le véhicule ou la responsabilité liée au rappel du constructeur reste en vigueur. Vous devez toutefois procéder à l'entretien périodique des autres composants.

ENTRETIEN DU CHÂSSIS ET DE LA CARROSSERIE

Abréviations : I = Inspectez et corrigez ou remplacez au besoin, R = Remplacer

| OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de kilomètres, milles ou mois, selon la première éventualité. | km x 1 000 (milles x 1 000) Mois | INTERVALLE D'ENTRETIEN | | | | | | | | | | | |
|--|--|------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| | | 5 (8) | 10 (16) | 15 (24) | 20 (32) | 25 (40) | 30 (48) | 35 (56) | 40 (64) | 45 (72) | 50 (80) | 55 (88) | 60 (96) |
| | | 6 | 12 | 18 | 24 | 30 | 36 | 42 | 48 | 54 | 60 | 66 | 72 |
| Câbles et conduites de frein | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Plaquettes de freins, disques, tambours et garnitures de frein ★ | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Liquide de frein ★ | | | | | R | | | | R | | | | R |
| Huile pour transmission automatique | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Huile de transmission manuelle | Reportez-vous à la REMARQUE (1) | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions ★ | | | | | I | | | | I | | | | I |
| Permutation des pneus | Reportez-vous à la REMARQUE (2) | | | | | | | | | | | | |
| Soufflets des arbres de transmission ★ | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Système d'échappement ★ | | | | | I | | | | I | | | | I |
| Microfiltre de l'habitacle | | | | R | | | R | | | R | | | R |

| OPÉRATION D'ENTRETIEN Effectuez l'entretien au nombre de kilomètres, milles ou mois, selon la première éventualité. | km x 1 000 (milles x 1 000) Mois | INTERVALLE D'ENTRETIEN | | | | | | | | | | | |
|---|---|------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | | 65 (104) | 70 (112) | 75 (120) | 80 (128) | 85 (136) | 90 (144) | 95 (152) | 100 (160) | 105 (168) | 110 (176) | 115 (184) | 120 (192) |
| Câbles et conduites de frein | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Plaquettes de freins, disques, tambours et garnitures de frein ★ | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Liquide de frein ★ | | | | | R | | | | R | | | | R |
| Huile pour transmission automatique | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Huile de transmission manuelle | Reportez-vous à la REMAR- QUE (1) | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Timonerie et boîtier de direction, pièces des es- sieux et suspensions ★ | | | | | I | | | | I | | | | I |
| Permutation des pneus | Reportez-vous à la REMAR- QUE (2) | | | | | | | | | | | | |
| Soufflets des arbres de transmission ★ | | | I | | I | | I | | I | | I | | I |
| Système d'échappement ★ | | | | | I | | | | I | | | | I |
| Microfiltre de l'habitacle | | | | | R | | | | R | | | | R |

REMARQUE :

Les éléments d'entretien avec « ★ » doivent être effectués plus fréquemment conformément aux « Procédures d'entretien sous des conditions de conduite extrêmes ».

(1) Si le véhicule est muni d'un porte-bagages de toit ou qu'il est conduit sur des routes cahoteuses ou boueuses, vidangez (n'inspectez pas uniquement) l'huile moteur tous les 32 000 km (20 000 milles) ou 24 mois.

(2) Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Entretien général » dans ce chapitre.

ENTRETIEN DANS DES CONDITIONS D'UTILISATION DIFFICILES

Les intervalles d'entretien indiqués dans les pages précédentes sont destinés aux conditions de fonctionnement normales. Si le véhicule est principalement utilisé dans des conditions de conduite extrêmes tel qu'illustré ci-dessous, les éléments suivants doivent être entretenus plus fréquemment comme illustré dans le tableau.

CONDITIONS DE CONDUITE EXTRÊMES

- Cours trajets répétés de moins de 8 km (5 milles).
- Cours trajets répétés de moins de 16 km (10 milles) avec des températures extérieures qui demeurent sous le point de congélation.

- Conduite par temps très chaud, pendant les « heures de pointe », lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents.
- Périodes de ralenti prolongées ou conduite à basse vitesse pendant de longues distances, tels que les taxis ou le service de livraison à domicile.

- Conduite sur des routes poussiéreuses.
- Conduite sur des chaussées déformées, boueuses ou sur lesquelles du sel a été épandu.

Opération d'entretien : Inspectez = Inspectez et corrigez ou remplacez au besoin.

| Élément d'entretien | Opération d'entretien | Intervalle d'entretien |
|--|-----------------------|---|
| Liquide de frein | Vidanger | Tous les 16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois |
| Plaquettes de freins, disques, tambours et garnitures de frein : | Inspecter | Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois |
| Timonerie et boîtier de direction, pièces des essieux et suspensions | Inspecter | Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois |
| Soufflets des arbres de transmission | Inspecter | Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois |
| Système d'échappement | Inspecter | Tous les 8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois |

CARNET D'ENTRETIEN

| | | |
|--|--|--|
| <p>8 000 km (5 000 mi) ou 6 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>16 000 km (10 000 mi) ou 12 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>24 000 km (15 000 mi) ou 18 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |
| <p>32 000 km (20 000 mi) ou 24 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>40 000 km (25 000 mi) ou 30 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>48 000 km (30 000 mi) ou 36 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |
| <p>56 000 km (35 000 mi) ou 42 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>64 000 km (40 000 mi) ou 48 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>72 000 km (45 000 mi) ou 54 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |

| | | |
|--|---|---|
| <p>80 000 km (50 000 mi) ou 60 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>88 000 km (55 000 mi) ou 66 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>96 000 km (60 000 mi) ou 72 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |
| <p>104 000 km (65 000 mi) ou 78 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>112 000 km (70 000 mi) ou 84 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>120 000 km (75 000 mi) ou 90 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |
| <p>128 000 km (80 000 mi) ou 96 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>136 000 km (85 000 mi) ou 102 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>144 000 km (90 000 mi) ou 108 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |

| | | |
|---|---|---|
| <p>152 000 km (95 000 mi) ou 114 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>160 000 km (100 000 mi) ou 120 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>168 000 km (105 000 mi) ou 126 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |
| <p>176 000 km (110 000 mi) ou 132 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>184 000 km (115 000 mi) ou 138 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> | <p>192 000 km (120 000 mi) ou 144 mois Nom du concessionnaire : Date : Millage : Cachet du concessionnaire :</p> |

MÉMENTO

10 Données techniques et information au consommateur

| | | | |
|--|-------|--|-------|
| Contenances, liquides et lubrifiants recommandés | 10-2 | Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge | 10-13 |
| Recommandations concernant le carburant | 10-4 | Étiquette des caractéristiques du climatiseur (selon l'équipement) | 10-13 |
| Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile | 10-7 | Installation de la plaque d'immatriculation avant (selon l'équipement) | 10-13 |
| Recommandations relatives au fluide frigorigène et au lubrifiant du climatiseur (selon l'équipement) | 10-8 | Information concernant le chargement du véhicule | 10-14 |
| Spécifications | 10-9 | Terminologie | 10-14 |
| Moteur | 10-9 | Détermination de la capacité de charge du véhicule | 10-15 |
| Roues et pneus | 10-10 | Conseils pour le chargement | 10-17 |
| Dimensions et poids | 10-10 | Mesure des poids | 10-18 |
| Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger | 10-11 | Traction d'une remorque | 10-18 |
| Identification du véhicule | 10-11 | Remorquage à plat | 10-18 |
| Plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) | 10-11 | Classification uniforme de qualité de pneus | 10-19 |
| Numéro d'identification du véhicule (numéro du châssis) | 10-11 | Garantie du dispositif antipollution | 10-20 |
| Numéro de série du moteur | 10-12 | Défauts compromettant la sécurité | 10-21 |
| Étiquette d'homologation NSVAC | 10-12 | Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien | 10-21 |
| Étiquette de contrôle des émissions | 10-12 | Enregistreurs de données d'événement | 10-22 |
| | | Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation | 10-22 |

CONTENANCES, LIQUIDES ET LUBRIFIANTS RECOMMANDÉS

Les contenances indiquées ci-après sont approximatives. Les contenances de remplissage réelles peuvent varier légèrement. Au moment du remplissage, suivez la méthode décrite dans le chapitre « Interventions du propriétaire » afin de déterminer les contenances adéquates.

| Type de liquide | | Contenances (approximatives) | | | Liquides/Lubrifiants recommandés |
|--|-----------------------------------|------------------------------|---------------------|--------------------|--|
| | | Mesures métriques | Mesures américaines | Mesures impériales | |
| Carburant | | 41 L | 10 7/8 gal | 9 gal | Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le carburant » dans ce chapitre. |
| Huile moteur * 1 Vidange et remplissage * 1 : Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous à la section « Huile moteur » du chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel. | Avec changement de filtre à huile | 3,5 L | 3 3/4 pte | 3 1/8 pte | <ul style="list-style-type: none"> • Huile moteur authentique Nissan « 0W-20 SN » recommandée. • Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, utilisez une huile moteur équivalente qui correspond au type et à la viscosité ci-dessus. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations relatives à l'huile moteur et au filtre à huile » du présent chapitre. |
| | Sans changement de filtre à huile | 3,2 L | 3 3/8 pte | 2 7/8 pte | |
| Liquide de refroidissement du moteur avec réservoir | Avec transmission automatique | 6,6 L | 1 3/4 gal | 1 1/2 gal | <ul style="list-style-type: none"> • Antigel prédilué longue durée NISSAN d'origine (de couleur bleue) ou un produit équivalent |
| | Avec transmission manuelle | 6,7 L | 1 3/4 gal | 1 1/2 gal | |
| Huile pour boîte de vitesses manuelle | | - | - | - | <ul style="list-style-type: none"> • Huile pour boîte de vitesses manuelle NISSAN d'origine HQ Multi 75W-85 ou un produit équivalent • Si l'huile pour boîte de vitesses manuelle NISSAN d'origine HQ Multi n'est pas disponible, utilisez de l'huile API GL-4, à degré de viscosité SAE 75W-85 comme remplacement temporaire. Toutefois, remplacez cette huile par de l'huile pour boîte de vitesses manuelle NISSAN d'origine HQ Multi le plus tôt possible. |

| Type de liquide | Contenances (approximatives) | | | Liquides/Lubrifiants recommandés |
|--|------------------------------|---------------------|--------------------|--|
| | Mesures métriques | Mesures américaines | Mesures impériales | |
| Huile pour transmission automatique | - | - | - | <ul style="list-style-type: none"> • Huile pour boîte de vitesses automatique NISSAN Matic S d'origine • L'utilisation d'une huile pour boîte de vitesses automatique autre que l'huile NISSAN Matic S d'origine affecte le fonctionnement et la durée utile de la boîte de vitesses automatique; en outre, la boîte de vitesses automatique peut subir des dommages non couverts par la garantie limitée d'origine du véhicule neuf NISSAN. |
| Liquides de freins et d'embrayage (selon l'équipement) | - | - | - | <ul style="list-style-type: none"> • Liquide de frein de très haute tenue NISSAN d'origine*2 ou un produit équivalent DOT 3 *2 : Disponible dans la zone continentale des États-Unis chez un concessionnaire NISSAN. |
| Graisse universelle | - | - | - | <ul style="list-style-type: none"> • NLGI n° 2 (à base de savon de lithium) |
| Fluide frigorigène du climatiseur | - | - | - | <ul style="list-style-type: none"> • HFC-134a (R-134a) • Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur (selon l'équipement) » dans ce chapitre. |
| Lubrifiant de climatiseur | - | - | - | <ul style="list-style-type: none"> • Lubrifiant de climatiseur NISSAN d'origine de type huile UV lumineuse ou l'équivalent • Pour obtenir des renseignements supplémentaires, se reporter à la section « Recommandations concernant le fluide frigorigène et le lubrifiant du climatiseur (selon l'équipement) » dans ce chapitre. |
| Liquide lave-glace | 3,5 L | 7/8 gal | 3/4 gal | <ul style="list-style-type: none"> • Liquide lave-glace concentré nettoyant NISSAN d'origine avec antigel ou l'équivalent |

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

▪ N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

- N'utilisez pas de carburant qui contient un renforçateur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir des renseignements supplémentaires. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence reformulée.
- La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Spécifications pour l'essence

NISSAN recommande d'utiliser un carburant qui satisfait aux spécifications de la Charte mondiale des essences. Nombre de constructeurs de véhicules automobiles ont mis ces spécifications au point pour améliorer le rendement du dispositif anti-pollution et du véhicule. Demandez au gérant de la station-service si le carburant satisfait aux spécifications de la charte mondiale des essences.

Essence reformulée

Certains fournisseurs de carburant produisent des essences reformulées. Celles-ci sont spécialement conçues pour réduire l'émission de gaz d'échappement polluants par les véhicules. NISSAN encourage les initiatives visant à réduire la pollution et vous recommande l'utilisation de ces essences, si celles-ci sont disponibles dans votre région.

Essence contenant des substances oxygénées

Certains fournisseurs de carburant vendent de l'essence contenant des composés oxygénés tels que l'éthanol, le méthyle tert-butyle éther (MTBE) et le méthanol, avec ou sans publicité de leur présence. NISSAN déconseille l'utilisation de carburants dont la teneur en substances oxygénées et la compatibilité avec votre véhicule NISSAN ne peuvent pas être facilement déterminées. En cas de doute, adressez-vous au gérant de la station-service.

Si vous utilisez une essence contenant des substances oxygénées, veuillez prendre les précautions énoncées ci-après, car l'utilisation de ce type de carburant peut compromettre le rendement du véhicule ou causer des dommages au circuit d'alimentation.

- **L'essence doit être du carburant sans plomb avec un indice d'octane égal ou supérieur à celui recommandé pour l'essence sans plomb.**
- **Si une essence oxygénée est utilisée, sa teneur en substances oxygénées ne doit pas dépasser 15 % sauf les mélanges de méthanol.**

- **Si un mélange contenant du méthanol est utilisé, sa teneur ne doit pas dépasser 5 % de méthanol (alcool méthylique, alcool de bois). Ce mélange doit aussi contenir une quantité suffisante de cosolvants et d'inhibiteurs de corrosion adéquats. Une mauvaise concentration de ces ingrédients peut entraîner des dommages au circuit d'alimentation ou compromettre le rendement du véhicule. Pour l'instant, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour nous assurer que tous les mélanges de méthanol conviennent aux véhicules NISSAN.**

Si des problèmes surgissent (calage du moteur ou démarrage difficile lorsque le moteur est chaud) après avoir utilisé des mélanges oxygénés, utilisez alors une essence ne contenant pas de substances oxygénées ou à faible teneur en MTBE (méthyl-tert-butyléther).

Prenez soin de ne pas renverser d'essence lorsque vous faites le plein. L'essence contenant des substances oxygénées peut endommager la peinture.

Carburant E-15

Le carburant E-15 est un mélange d'environ 15 % d'éthanol et de 85 % d'essence sans plomb. Le carburant E-15 ne doit être utilisé que dans les véhicules conçus pour être alimentés par le carburant E-15. La réglementation des États-Unis impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation courante ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant E-85

Le carburant E-85 est un mélange d'environ 85 % d'éthanol et de 15 % d'essence sans plomb. Le carburant E-85 ne peut être utilisé que pour les véhicules à carburant mixte. N'utilisez pas de carburant E-85 dans votre véhicule. La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Carburant contenant du MMT

Le MMT ou méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle est un additif qui accroît l'indice d'octane de l'essence. NISSAN

ne vous recommande pas d'utiliser du carburant contenant du MMT. L'utilisation d'un tel carburant peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Notez que même si certains distributeurs d'essence sont étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, d'autres ne le sont pas, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir des renseignements supplémentaires.

Additifs de carburant du marché des pièces de rechange

NISSAN déconseille l'utilisation de tout additif de carburant (p. ex., nettoyeur d'injecteur de carburant, renforçateur d'octane, suppresseur de dépôt de soupape d'admission, etc.) vendu sur le marché des pièces de rechange. La majorité de ces additifs conçus pour éliminer les dépôts de gomme, de vernis ou autres peuvent contenir des solvants actifs ou des ingrédients similaires qui peuvent nuire au circuit d'alimentation et au moteur.

À propos de l'indice d'octane

L'utilisation d'une essence dont l'indice d'octane est inférieur à l'indice préconisé précédemment peut occasionner des cognements à l'allumage lourds et persis-

tants. (Le cognement à l'allumage est un bruit de cliquetis métallique.) S'il est de forte intensité, il peut causer des dommages au moteur. Si un cognement persistant est audible, et ce, en dépit de l'utilisation d'essence à l'indice d'octane spécifié, ou si un cognement régulier est perçu à vitesse constante sur une route plane, faites corriger le problème par un concessionnaire NISSAN. Le fait de ne pas corriger cette condition constitue un usage abusif du véhicule pour lequel NISSAN se dégage de toute responsabilité.

Un calage incorrect de l'allumage peut causer un cognement, l'auto-allumage ou une surchauffe du moteur qui, à leur tour, peuvent accroître la consommation de carburant ou endommager le moteur. Si vous notez la présence de l'un de ces symptômes, faites vérifier votre véhicule. Nous vous recommandons de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour cet entretien.

Cependant, un léger cognement peut être brièvement perçu à l'accélération ou dans les montées. Cette situation est normale, car sous condition de charge élevée du moteur, vous obtenez un meilleur rendement du carburant lorsqu'il y a brièvement un léger cognement.

Marque d'homologation API



Symbole API



LT12051

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE MOTEUR ET AU FILTRE À HUILE

Sélection de l'huile moteur appropriée

Le choix d'une huile moteur de catégorie, de qualité et de viscosité correctes est essentiel pour préserver la vie utile et le rendement du moteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, reportez-vous au chapitre « Contenances, liquides et lubrifiants recommandés » dans cette section. NISSAN recommande d'utiliser une

huile à économie d'énergie pour améliorer la consommation de carburant.

Ne sélectionnez que des huiles moteur homologuées par l'American Petroleum Institute (API) ou par l'International Lubricant Standardization and Approval Committee (ILSAC) et conformes à la norme de viscosité de la SAE. Ces huiles portent la marque d'homologation API (American Petroleum Institute) à l'avant du contenant. N'utilisez qu'une huile identifiée par le label de qualité spécifié. L'utilisation d'une huile non homologuée pourrait endommager le moteur.

Additifs d'huile

NISSAN déconseille l'utilisation d'additifs d'huile. L'utilisation d'un additif d'huile est superflue lorsque le bon type d'huile est utilisé et que la périodicité d'entretien est respectée.

N'utilisez jamais une huile usée ou susceptible de contenir des corps étrangers.

Viscosité de l'huile

La viscosité ou l'épaisseur de l'huile moteur varie selon la température. Il est donc important de sélectionner la viscosité de l'huile moteur en fonction des températures auxquelles le véhicule sera utilisé, et ce, jusqu'à la prochaine vidange d'huile. Le choix d'une huile moteur de viscosité autre que celle recommandée peut causer de graves dommages au moteur.

Choix du bon filtre à huile

Votre véhicule NISSAN neuf est muni d'un filtre à huile NISSAN d'origine de qualité supérieure. Remplacez-le par un filtre NISSAN d'origine ou l'équivalent pour les motifs stipulés dans « Intervalles de changement ».

Intervalles de changement

Les intervalles de changement d'huile moteur et de filtre à huile pour votre moteur sont déterminés en fonction de l'utilisation d'huiles et de filtres de la qualité spécifiée. L'utilisation d'une huile moteur et d'un filtre de moindre qualité ou le dépassement des intervalles de changement peuvent réduire la vie utile du moteur. Tout dommage au moteur causé par un entretien incorrect ou par l'utilisation d'une huile de viscosité inadéquate, ou d'un filtre de mauvaise qualité, n'est pas couvert par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

Votre moteur a été rempli à l'usine d'une huile moteur de qualité supérieure. Il n'est pas nécessaire de vidanger l'huile moteur avant le premier intervalle de changement recommandé. Les intervalles de vidange d'huile moteur et de remplacement du filtre varient selon l'utilisation que vous faites du véhicule.

Si vous utilisez votre véhicule dans les conditions suivantes, vous devrez vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre plus fréquemment :

- Trajets répétés sur de courtes distances par temps froid;

- Conduite sur des routes poussiéreuses;
- Périodes de ralenti prolongées;
- Conduite en ville.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez le chapitre « Entretien et calendriers » de ce manuel.

RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FLUIDE FRIGORIGÈNE ET AU LUBRIFIANT DU CLIMATISEUR (selon l'équipement)

Le climatiseur de votre véhicule NISSAN utilise du frigorigène HFC-134a (R-134a) et du lubrifiant pour climatiseur NISSAN huile UV lumineuse ou des produits strictement équivalents.

MISE EN GARDE

L'utilisation de tout autre frigorigène ou lubrifiant causera des dommages graves au climatiseur. Tous les composants de ce dernier devront alors être remplacés.

Le fluide frigorigène HFC-134a (R-134a) de votre véhicule NISSAN ne nuit pas à la couche d'ozone. Bien que ce fluide frigorigène n'ait pas d'impact sur l'atmosphère, la récupération et le recyclage du fluide frigorigène au moment de l'entretien d'un climatiseur automobile sont obligatoires en vertu de certains règlements gouvernementaux. Un concessionnaire NISSAN dispose des techniciens qualifiés et de l'équipement nécessaire pour récupérer et recycler le fluide frigorigène de votre climatiseur.

Nous vous recommandons de visiter un concessionnaire NISSAN pour procéder à l'entretien de votre climatiseur.

SPÉCIFICATIONS

MOTEUR

| Modèle | | HR16DE |
|--|------------------------------------|--|
| Type | | Essence, 4-temps, double arbre à cames en tête |
| Disposition des cylindres | | 4 cylindres en ligne |
| Alésage x course | mm (po) | 78,0 x 83,6 (3,071 x 3,291) |
| Cylindrée | cm ³ (po ³) | 1 598 (97,51) |
| Séquence d'allumage | | 1-3-4-2 |
| Régime de ralenti | | |
| Boîte de vitesses manuelle | | |
| Boîte automatique à la position N (point mort) | | Aucun réglage n'est nécessaire. |
| Calage de l'allumage (degré avant le PMH au ralenti) | | |
| % de CO au ralenti | | |
| Bougie d'allumage | | PLZKAR6A-11 |
| Écartement des bougies d'allumage (nominal) | mm (po) | 1,1 (0,043) |
| Commande de l'arbre à cames | | Chaîne de distribution |

Ce système d'allumage par étincelle de véhicule est conforme à la norme NMB-002 du Canada.

ROUES ET PNEUS

| Type de roue | Taille | Décalage mm (po) |
|-----------------|------------|------------------|
| Acier | 15 x 5,5J | 50 (1,97) |
| Aluminium | 15 x 5,5J | 50 (1,97) |
| | 16 x 6,0J | 55 (2,17) |
| Taille du pneu | P185/60R15 | |
| | 185/55R16 | |
| Roue de secours | T125/70D15 | |

DIMENSIONS ET POIDS

| Type de carrosserie | | Hayon |
|---------------------------------------|---------|---|
| Longueur hors tout | mm (po) | 3 827 (150,7) |
| Largeur hors tout | mm (po) | 1 665 (65,6) |
| Hauteur hors tout | R15 | 1 533 (60,4) |
| | R16 | 1 537 (60,5) |
| Voie avant | R15 | 1 460 (57,5) |
| | R16 | 1 450 (57,1) |
| Voie arrière | R15 | 1 465 (57,7) |
| | R16 | 1 455 (57,3) |
| Empattement | mm (po) | 2 450 (96,5) |
| Poids nominal brut du véhicule (PNBV) | | Consultez l'étiquette d'homologation NSVAC sur le pied milieu, entre les portières avant et arrière du côté conducteur. |
| Poids technique maximal sous essieu | | |
| | Avant | |
| | Arrière | |

VOYAGES OU IMMATRICULATION DU VÉHICULE À L'ÉTRANGER

Si vous prévoyez conduire votre véhicule NISSAN dans un autre pays, assurez-vous d'abord que vous y trouverez du carburant convenant au moteur de votre véhicule.

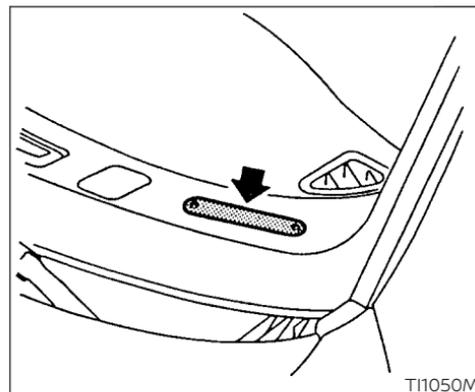
L'utilisation d'un carburant à l'indice d'octane trop bas peut endommager le moteur. Tous les véhicules à essence doivent utiliser de l'essence sans plomb. Évitez donc de conduire votre véhicule dans des régions ou des pays où le carburant adéquat n'est pas disponible.

Il peut être nécessaire de modifier votre véhicule afin de le rendre conforme aux lois et réglementations locales **s'il doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district.**

Les lois et réglementations régissant le contrôle des émissions du véhicule et les normes de sécurité des véhicules varient selon le pays, la province, l'État ou le district. Par conséquent, les spécifications requises pour un véhicule peuvent être différentes.

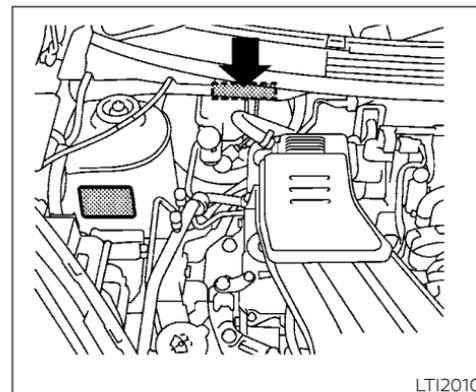
Lorsqu'un véhicule doit être immatriculé dans un autre pays, province, État ou district, les frais de modification, de transport et d'immatriculation sont à la charge du propriétaire. NISSAN décline toute responsabilité à cet égard.

IDENTIFICATION DU VÉHICULE



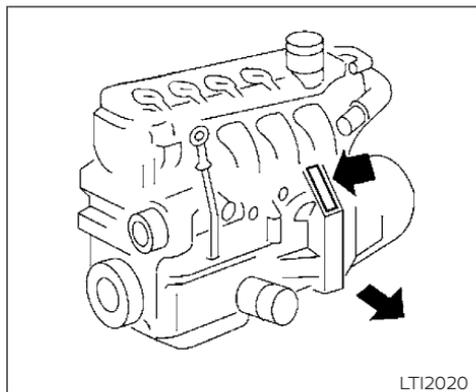
PLAQUE DU NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (NIV)

La plaque du numéro d'identification du véhicule (NIV) est fixée à l'endroit illustré. Ce numéro identifie votre véhicule et il est requis au moment de l'immatriculation du véhicule.



NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE (numéro du châssis)

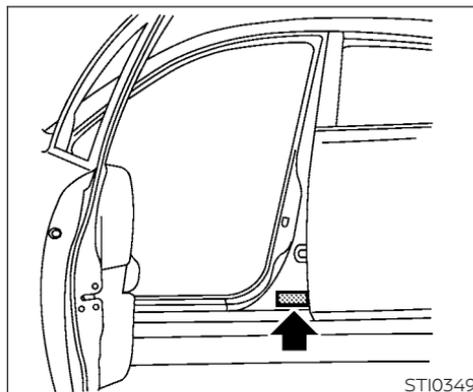
Le numéro d'identification du véhicule est situé à l'endroit illustré.



HR16DE

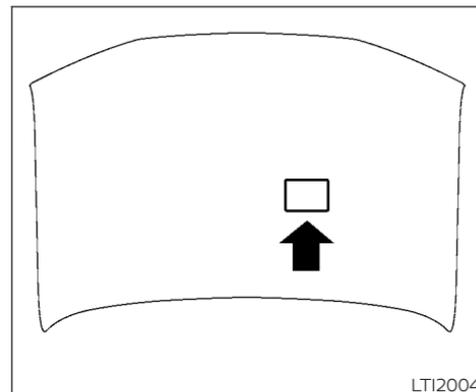
NUMÉRO DE SÉRIE DU MOTEUR

Le numéro est gravé sur le moteur à l'endroit illustré.



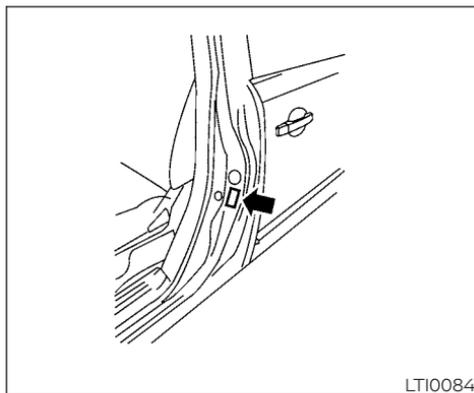
ÉTIQUETTE D'HOMOLOGATION NSVAC

L'étiquette d'homologation des normes fédérales de sécurité des véhicules automobiles du Canada (CMVSS/NSVAC) est apposée à l'endroit illustré. Cette étiquette présente des renseignements importants relatifs au véhicule, tels que : Poids Nominal Brut du Véhicule (PNBV), Poids Technique Maximal sous Essieu (PTME), mois et année de fabrication, numéro d'identification du véhicule (NIV), etc. Lisez attentivement cette étiquette.



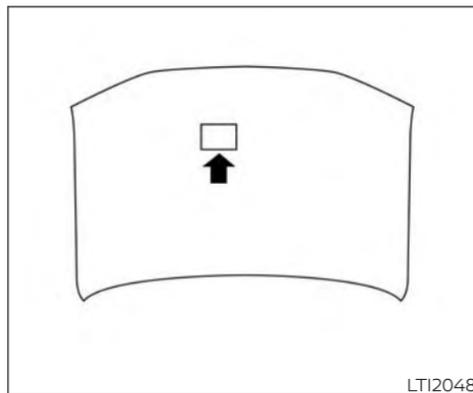
ÉTIQUETTE DE CONTRÔLE DES ÉMISSIONS

L'étiquette d'information du dispositif anti-pollution est apposée sous le capot, à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DE RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PNEUS ET À LA CHARGE

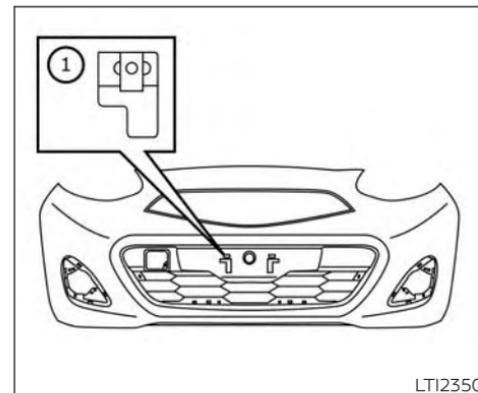
La pression à froid des pneus est indiquée sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge. L'étiquette est apposée à l'endroit illustré.



ÉTIQUETTE DES CARACTÉRISTIQUES DU CLIMATISEUR (selon l'équipement)

L'étiquette des caractéristiques du climatiseur est apposée à l'endroit illustré.

INSTALLATION DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION AVANT (selon l'équipement)



Fixez la plaque d'immatriculation au carénage ① à l'aide de deux boulons M6 de 14 mm (non fournis) à travers les écrous. Centrez la plaque d'immatriculation au carénage et vissez-la fermement.

INFORMATION CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT

- **Il est extrêmement dangereux de prendre place dans l'aire de chargement d'un véhicule lorsque le véhicule est en marche. Les personnes s'y trouvant sont beaucoup plus susceptibles de subir des blessures graves, voire mortelles, en cas de collision.**
- **Ne permettez jamais à un passager de s'asseoir ailleurs que dans un siège muni d'une ceinture de sécurité.**
- **Assurez-vous que tous les passagers de votre véhicule ont pris place sur un siège et qu'ils ont bien bouclé leur ceinture de sécurité.**

TERMINOLOGIE

Avant de charger votre véhicule, il est important de vous familiariser avec la terminologie suivante :

- Poids à vide (poids réel du véhicule) – Poids du véhicule comprenant l'équipement de série et celui offert en option, les liquides, les outils de secours et la roue de secours. Ce poids **ne comprend pas** les passagers et les bagages.
- PTAC (poids total autorisé en charge) – Poids à vide du véhicule plus le poids combiné des passagers et des bagages.
- PNBV (poids nominal brut du véhicule) – Poids total maximal du véhicule non chargé, des passagers, des bagages, de l'attelage, de la charge sur la languette de remorque et de tout autre équipement offert en option. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PNBE (poids nominal brut sur l'essieu) – Poids maximal (véhicule chargé) spécifié pour l'essieu avant ou arrière. Ces renseignements sont inscrits sur l'étiquette d'homologation.
- PTMC (poids technique maximal combiné) – Poids nominal total maximal du véhicule, des passagers, de la charge et de la remorque.
- Capacité du véhicule, limite de charge, capacité de charge totale – Poids total maximal spécifié pour la charge (passagers et charge) du véhicule. Il s'agit du poids total maximal des occupants et de la charge que le véhicule peut accueillir. Si le véhicule est utilisé pour tirer une remorque, le poids au timon de la remorque doit être compris dans le calcul du poids de la charge. Cette information se trouve sur l'étiquette à propos des pneus et de la charge du véhicule.

- Capacité de charge – Poids admissible de la charge résultant de la soustraction du poids des occupants de la limite de charge.

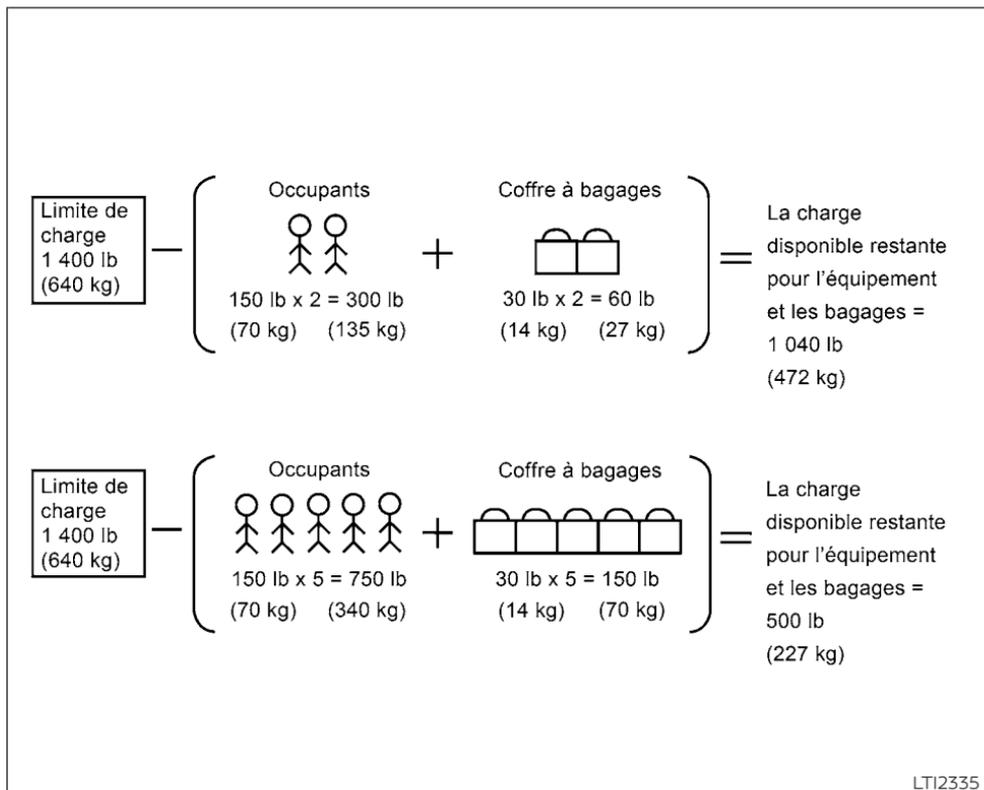
DÉTERMINATION DE LA CAPACITÉ DE CHARGE DU VÉHICULE

La capacité de charge de ce véhicule est déterminée par le poids, et non par l'espace disponible pour les bagages. Ainsi, l'installation d'un porte-bagages, d'un support à vélos, d'une galerie porte-bagages ou de tout autre équipement semblable n'augmente pas la capacité de charge du véhicule.

Pour déterminer la capacité de charge du véhicule :

Le poids du véhicule peut être déterminé au moyen d'une balance commerciale disponible dans certains endroits comme les relais routiers, les carrières de gravier, les silos à grains ou les cours de recyclage de ferraille.

1. Déterminez le poids à vide de votre véhicule.
2. La différence entre le poids à vide et le PNBV spécifié pour votre véhicule détermine la charge qu'il peut transporter.
3. Après avoir chargé le véhicule (bagages et passagers), pesez-le de nouveau pour déterminer si le PNBV ou le PTME ont été dépassés. Si le PNBV a été dépassé, retirez des bagages au besoin. Si le PTME avant ou arrière a été dépassé, déplacez la charge ou retirez des bagages au besoin.



Exemple

Étapes pour déterminer la limite de charge correcte

1. Recherchez la mention « Le poids total des passagers et des bagages ne doit jamais dépasser XXX kg ou XXX lb » sur l'étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge du véhicule.
2. Déterminez le poids total du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.
3. Soustrayez le poids combiné du conducteur et des passagers des XXX kg ou XXX lb.
4. Le résultat est égal à la capacité de charge disponible pour la charge et les bagages. Par exemple, si XXX égale 1 400 lb et qu'il y aura cinq passagers de 150 lb dans votre véhicule, la capacité de charge de l'espace utilitaire et du porte-bagages sera

de 650 lb (1 400 – 750 [5 × 150] = 650 lb) ou (640 – 340 [5 × 70] = 300 kg).

- Déterminez le poids total de la charge et des bagages chargés dans le véhicule. Ce poids ne peut dépasser la capacité de charge disponible (chargement et bagages) calculée à l'étape 4.

Avant de démarrer avec un véhicule chargé, assurez-vous que votre véhicule ne dépasse pas le Poids Nominal Brut (PNBV) ou le Poids Technique Maximal sous Essieu (PTME) spécifiés. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Mesure des poids » dans le présent chapitre.

Assurez-vous également que la pression de gonflage des pneus est adéquate. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » du présent chapitre.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

- Le PNBV ne doit pas dépasser le PNBV ou le PTME spécifiés sur l'étiquette d'homologation N.S..V.A.C.
- Ne chargez pas l'essieu avant et arrière jusqu'à la limite du PTME. Le PNBV serait alors dépassé.

AVERTISSEMENT

- Fixez solidement tous les bagages à l'aide de cordes ou de sangles afin d'éviter qu'ils ne glissent ou se déplacent. N'empilez pas les bagages plus hauts que les dossiers de sièges. En cas d'arrêt brusque ou de collision, les bagages non retenus pourraient entraîner des blessures.**

- Veillez à ne pas dépasser le PNBV (Poids Nominal Brut du Véhicule) ou le PTME (Poids Technique Maximal sous Essieu) avant et arrière lorsque vous chargez votre véhicule. Si vous dépassez ces spécifications, des pièces peuvent se briser, les pneus peuvent s'user prématurément et la tenue de route peut être compromise au point de vous faire perdre la maîtrise de votre véhicule et de causer des blessures.**

- **La surcharge et le chargement inadéquat peuvent non seulement diminuer la durée de vie du véhicule et des pneus, mais elles peuvent provoquer un comportement routier non sécuritaire et augmenter la distance de freinage. Ceci peut occasionner une défaillance prématurée des pneus pouvant entraîner un accident grave et des blessures. Les défaillances causées par les surcharges ne sont pas couvertes par la garantie de votre véhicule.**

MESURE DES POIDS

Fixez solidement les articles susceptibles de se déplacer afin d'éviter des changements de poids qui pourraient nuire à l'équilibre de votre véhicule. Arrêtez-vous dans un endroit qui possède une balance lorsque votre véhicule est chargé et faites-y peser les roues avant et arrière séparément afin de déterminer la charge sur les essieux. La charge sur les essieux avant ou arrière ne doit

pas dépasser le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE). La charge totale sur les essieux ne doit pas dépasser le poids nominal brut du véhicule (PNBV). Ces mesures de poids sont indiquées sur l'étiquette d'homologation de votre véhicule. Si les charges de votre véhicule dépassent ces mesures, déplacez ou retirez des bagages pour que leur poids se situe en deçà des limites de charge préconisées.

TRACTION D'UNE REMORQUE

Ne tractez pas une remorque avec votre véhicule.

REMORQUAGE À PLAT

Le remorquage de votre véhicule avec les quatre roues au sol est parfois appelé « remorquage à plat ». Cette méthode est parfois utilisée pour remorquer un véhicule derrière un véhicule de plaisance, comme une autocaravane.

MISE EN GARDE

- **Si vous ne respectez pas ces instructions, la boîte de vitesses pourrait être gravement endommagée.**
- **Lorsque vous remorquez votre véhicule à plat, tirez-le vers l'avant, jamais vers l'arrière.**
- **Ne remorquez jamais votre véhicule à traction avant avec les pneus avant au sol. Vous risqueriez en effet d'endommager gravement le groupe motopropulseur, ce qui occasionnerait des réparations coûteuses.**

- **NE remorquez JAMAIS un véhicule doté d'une transmission à variation continue en laissant les quatre roues au sol (remorquage à plat). Une telle action ENDOMMAGERAIT les organes de la transmission, car celle-ci ne serait pas lubrifiée adéquatement.**
- **Pour obtenir des renseignements supplémentaires relatifs aux procédures de remorquage d'urgence, consultez la section « Méthodes de remorquage recommandées par NISSAN » du chapitre « En cas d'urgence » de ce manuel.**

Boîte de vitesses manuelle (selon l'équipement)

- Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle doivent toujours être remorqués avec le levier de vitesse au point mort.

- Après avoir remorqué le véhicule sur une distance de 805 km (500 milles), démarrez le moteur en laissant la transmission au point mort et laissez-le tourner au ralenti pendant deux minutes. Si vous ne faites pas tourner le moteur au ralenti tous les 805 km (500 milles), les organes internes de la transmission pourraient être endommagés.

Boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)

Pour remorquer un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique, vous **DEV**EZ utiliser un diablo adéquat sous les roues motrices. Suivez **toujours** les recommandations du fabricant du diablo utilisé.

CLASSIFICATION UNIFORME DE QUALITÉ DE PNEUS

Indices de qualité du DOT (Department of Transportation [ministère du Transport des États-Unis]) : En plus des classifications énumérées ci-après, tous les pneus des voitures de tourisme doivent se conformer aux exigences fédérales en matière de sécurité.

Selon le cas, l'indice de qualité est indiqué sur le flanc du pneu, entre l'épaulement de la bande de roulement et la largeur de section maximale du pneu. Par exemple :

Treadwear 200 Traction AA Température A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une estimation comparative basée sur le taux d'usure du pneu testé dans des conditions contrôlées sur une piste d'essai conforme aux normes gouvernementales. Par exemple, sur la piste d'essai gouvernementale, un pneu d'indice 150 aura une résistance à l'usure équivalente à une fois et demie (1 1/2) celle d'un pneu d'indice 100. La performance relative des pneus dépend toutefois des conditions réelles d'utilisation et peut dévier grandement de la norme à cause des différentes habitudes de conduite, des pratiques d'entretien et des différences de la chaussée et du climat.

Tractions AA, A, B et C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu à freiner le véhicule sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu portant l'indice C peut avoir une mauvaise adhérence.

AVERTISSEMENT

L'indice d'adhérence de ce pneu a été établi à partir d'essais d'adhérence durant un freinage en ligne droite; il ne prend pas en compte les caractéristiques d'accélération, de virage, d'aquaplanage ou d'adhérence de pointe.

Température A, B et C

Les indices de température sont A (le plus élevé), B et C. Ils représentent la résistance d'un pneu à la chaleur et sa capacité à dissiper la chaleur lorsqu'ils sont testés dans des conditions précises en laboratoire. Des températures élevées constantes peuvent causer une dégradation du matériau du pneu et réduire la durée utile du pneu; une température excessive peut causer une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond au rendement exigé

pour les pneus de voiture de tourisme conformément à la norme 109 de la Federal Motor Safety Standard. Les indices B et A représentent un rendement plus élevé que le minimum exigé par la loi lors d'essais réalisés en laboratoire.

AVERTISSEMENT

L'indice de température pour ce type de pneus est établi en fonction d'un pneu correctement gonflé et sans surcharge. Des conditions extrêmes telles que des vitesses excessives du véhicule, un sous-gonflage des pneus ou une charge excessive, prises séparément ou combinées, peuvent provoquer l'échauffement et la défaillance des pneus.

GARANTIE DU DISPOSITIF ANTIPOLLUTION

Votre véhicule NISSAN est couvert par les garanties du dispositif antipollution suivantes :

Garantie du dispositif antipollution

Les détails de cette garantie, ainsi que les autres garanties applicables au véhicule, sont fournis dans le livret explicatif sur la garantie livré avec votre véhicule NISSAN. Si vous n'avez pas reçu ce livret ou si vous l'avez perdu, écrivez à l'adresse suivante pour en obtenir un :

- Nissan Canada Inc.
5290 Orbitor Drive
Mississauga (Ontario) L4W 4Z5

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident, des blessures graves ou mortelles, informez immédiatement Transports Canada et NISSAN.

Si Transports Canada reçoit des plaintes, il peut ouvrir une enquête, au terme de laquelle il peut ordonner le lancement d'une campagne de rappel par NISSAN, s'il détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, Transports Canada ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client et son concessionnaire ou NISSAN.

Pour communiquer avec Transports Canada, Enquêtes sur les défauts et rappels des véhicules, composez sans frais le numéro 1-800-333-0510. Vous pouvez également faire rapport sur un défaut lié à la sécurité sur un véhicule, en ligne à l'adresse suivante : <https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc->

[cp.aspx?lang=eng](https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=eng) (anglais) ou [https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-](https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=fra)
[cp.aspx?lang=fra](https://www.wapps.tc.gc.ca/Saf-Sec-Sur/7/PCDB-BDPP/fc-cp.aspx?lang=fra) (français).

Vous pouvez obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile en communiquant avec Transports Canada, Sécurité des routes et des véhicules automobiles, au numéro 1-800-333-0371 ou en ligne à l'adresse www.tc.gc.ca/roadsafety (anglais) ou à l'adresse www.tc.gc.ca/securiteroutiere (français).

Si vous souhaitez informer NISSAN d'un problème lié à la sécurité du véhicule, veuillez communiquer avec notre Centre d'information aux consommateurs en composant le numéro sans frais 1-800-387-0122.

PRÉPARATION POUR LES CONTRÔLES D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

La réglementation de certaines provinces canadiennes exige que votre véhicule soit en condition « prêt » pour les contrôles d'inspection et d'entretien du système antipollution.

Le véhicule est en condition « prêt » après certains types de cycles de conduite. En général, la condition « prêt » est obtenue pendant l'utilisation normale du véhicule.

Si un composant du groupe motopropulseur est réparé ou si la batterie est débranchée, le véhicule peut être réinitialisé à une condition « non prêt ». Avant de subir le contrôle d'inspection et d'entretien, vérifiez que le véhicule est en condition « prêt ». Tournez le commutateur d'allumage à la position ON (marche) sans démarrer le moteur. Si le témoin d'anomalie s'allume en continu pendant 20 secondes, puis clignote pendant 10 secondes, le contrôle d'inspection et d'entretien est à une condition « non prêt ». Si le témoin d'anomalie ne clignote pas après 20 secondes, la condition pour le contrôle d'inspection et d'entretien est « prêt ». Il est recommandé de vous rendre chez un concessionnaire NISSAN pour réinitialiser le véhicule à la condition « prêt » ou pour préparer le véhicule en vue d'un nouveau contrôle.

ENREGISTREURS DE DONNÉES D'ÉVÉNEMENT

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données d'événement. L'objectif principal d'un enregistreur de données d'événement consiste à enregistrer, lors de certaines collisions ou de quasi-collisions, telles que le déploiement d'un sac gonflable ou de contact avec des obstacles sur la route, des données qui contribuent à comprendre le rendement des systèmes d'un véhicule. L'enregistreur de données d'événement est conçu pour enregistrer des données sur la dynamique et les systèmes de sécurité du véhicule pendant une brève période, généralement 30 secondes ou moins. L'enregistreur de données d'événement de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- le fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- le bouclage des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- le niveau d'enfoncement de l'accélérateur ou de la pédale de frein;
- la vitesse du véhicule;
- les sons ne sont pas enregistrés.

Ces données permettent de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les collisions et les blessures se produisent.

REMARQUE : Les données sont mémorisées dans l'enregistreur de données d'événement de votre véhicule seulement en cas de situation de collision non négligeable; l'enregistreur ne mémorise aucune donnée en conditions normales de conduite et aucune donnée personnelle (p. ex., nom, sexe, âge, lieu de la collision) n'est mémorisée. Toutefois des tiers, tels que les corps policiers, peuvent combiner les données de l'enregistreur aux données d'identification personnelles généralement recueillies lors d'une enquête sur une collision.

Pour lire les données mémorisées par l'enregistreur de données d'événement, de l'équipement spécial est nécessaire et il faut avoir accès au véhicule ou à l'enregistreur. En plus du constructeur du véhicule et du concessionnaire NISSAN, des tiers, tels que les corps policiers, qui possèdent l'équipement spécial, peuvent lire les données s'ils ont accès au véhicule ou à l'enregistreur. Les données mémorisées par l'enregistreur seront uniquement consultées avec le consentement du propriétaire ou du locataire, ou dans la mesure où l'exige ou l'autorise la loi.

POUR COMMANDER LE MANUEL DU CONDUCTEUR OU LE MANUEL DE RÉPARATION

Les manuels de réparation NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures peuvent être achetés. Un manuel de réparation NISSAN d'origine est la meilleure source d'information pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Ce manuel est également utilisé par les techniciens formés en usine qui travaillent chez votre concessionnaire NISSAN. Les manuels du conducteur NISSAN d'origine peuvent également être achetés.

Aux États-Unis

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels de réparation NISSAN** d'origine, communiquez avec :

www.nissan-techinfo.com

Pour connaître les prix courants et la disponibilité des **manuels du conducteur NISSAN** d'origine, composez le numéro :

1-800-247-5321

Au Canada

Pour acheter une copie d'un manuel de réparation ou d'un manuel du conducteur NISSAN d'origine pour cette année-modèle et les années antérieures, veuillez communiquer avec le concessionnaire NISSAN de votre région. Pour connaître le numéro de téléphone et l'adresse d'un concessionnaire NISSAN dans votre région, veuillez appeler le Centre d'information NISSAN au 1-800-387-0122. Un représentant NISSAN bilingue pourra vous renseigner.

MÉMENTO

11 Index

A

| | |
|---|-----------|
| Alimentation | |
| Prise d'alimentation | 2-25 |
| Antenne | 4-51 |
| Antivol (système antidémarrage du véhicule NISSAN), démarrage du moteur | 2-16, 5-8 |
| Appel direct | 4-56 |
| Appui-tête | 1-7 |
| Assistance au freinage | 5-30 |
| Assistée | |
| Direction assistée | 5-26 |
| Automatique | |
| Conduite avec une boîte de vitesses automatique | 5-11 |
| Déverrouillage du levier de transmission | 5-15 |
| Huile pour boîte de vitesses automatique | 8-11 |
| Interrupteur automatique de glace électrique | 2-32 |
| Témoin de position de gamme de la boîte de vitesses automatique | 2-13 |
| Avant de démarrer le moteur | 5-9 |
| Avertissement | |
| Avertissement Loose Fuel Cap (bouchon de réservoir de carburant desserré) | 2-5 |
| Sac gonflable du passager et témoin de fonctionnement | 1-61 |
| Témoin de bas niveau de liquide lave-glace | 2-11 |
| Témoin de charge de la batterie | 2-10 |

| | |
|--|------------|
| Témoin de frein | 2-9 |
| Témoin de frein antibloquage | 2-9 |
| Témoin de portière mal fermée | 2-10 |
| Témoin de pression d'huile moteur | 2-10 |
| Témoin des ceintures de sécurité | 1-14, 2-12 |
| Témoin du sac gonflable supplémentaire | 1-72, 2-12 |
| Avertisseur sonore | 2-24 |

B

| | |
|--|------------|
| Bagages (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule) | 10-14 |
| Balais d'essuie-glace | 8-18 |
| Batterie | 5-33, 8-13 |
| Témoin de charge | 2-10 |
| Bluetooth ^{MP} , Système téléphonique mains libres | 4-52 |
| Boîte à gants | 2-26 |
| Boîte de vitesses | |
| Conduite avec une boîte de vitesses automatique | 5-11 |
| Conduite avec une boîte de vitesses manuelle | 5-17 |
| Déverrouillage du levier de boîte de vitesses | 5-15 |
| Huile pour boîte de vitesses automatique | 8-11 |
| Bon de commande du manuel de réparation | 10-22 |

C

| | |
|---|-----------|
| Bon de commande du manuel du conducteur | 10-22 |
| Bouches d'air | 4-9 |
| Bouchon de carburant | 3-13 |
| Bougies d'allumage | 8-16 |
| Caméra de marche arrière | 4-2 |
| Capot | 3-11 |
| Carburant | |
| Bouchon du réservoir de carburant | 3-13 |
| Contenances, carburants et lubrifiants recommandés | 10-2 |
| Économie de carburant | 5-24 |
| Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé | 2-5 |
| Indicateur de carburant | 2-6 |
| Indice d'octane du carburant | 10-6 |
| Recommandations concernant le carburant | 10-4 |
| Trappe du réservoir de carburant | 3-13 |
| Carillons, rappels sonores | 2-16 |
| Carnet d'entretien | 9-15 |
| Catalyseur trifonctionnel | 5-3 |
| Ceinture de sécurité centrale arrière | 1-18 |
| Ceintures de sécurité | |
| À trois points, avec enrouleur | 1-14 |
| Bébés et jeunes enfants | 1-23 |
| Ceinture de sécurité | 1-18 |
| Ceintures de sécurité | 1-11, 7-7 |

| | | | | | |
|---|------------------|--|-------|---|------|
| Enfants plus âgés | 1-24 | Chauffe-moteur | | Commande de stabilité | 5-30 |
| Entretien des ceintures de sécurité | 1-22 | Moteur | 5-35 | Commandes | |
| Femmes enceintes | 1-14 | Circuit de freinage | 5-27 | Commandes de la chaîne stéréo (volant) | 4-49 |
| Personnes blessées | 1-14 | Classification uniforme de qualité de pneus | 10-19 | Commandes du chauffage et du climatiseur | 4-16 |
| Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité | 1-11 | Clé | 3-2 | Commutateur de DÉSACTIVATION du système de contrôle dynamique du véhicule | 2-24 |
| Rallonges de ceinture de sécurité | 1-21 | Clés | | Commutateur de la planche de bord | 2-22 |
| Réglage de la hauteur du baudrier | 1-21 | Clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN | 3-3 | Commutateur de rangement déployé | 8-22 |
| Sécurité des enfants | 1-22 | Clés | | Commutateur d'essuie-glace et de lave-glace | 2-18 |
| Chaîne audio | | Clés du système antidémarrage du véhicule NISSAN | 3-3 | Commutateur pour la planche de bord | 2-22 |
| Interface USB | 4-44 | Climatiseur | | Composants faisant partie de l'entretien périodique | 9-6 |
| Lecteur iPod ^{MD} | 4-46 | Commandes du chauffage et du climatiseur | 4-16 | Compte-tours | 2-5 |
| Radio AM/FM avec lecteur de CD | 4-33, 4-38 | Entretien du climatiseur | 4-24 | Compteur journalier | 2-4 |
| Chaîne stéréo | | Étiquette des caractéristiques du climatiseur | 10-13 | Compteur kilométrique | 2-4 |
| Fonctionnement du lecteur iPod ^{MD} | 4-46 | Recommandations relatives au fluide frigorigène du climatiseur | 10-8 | Conduite | |
| Port de connexion USB (bus série universel) | 4-44 | Recommandations relatives au frigorigène et à l'huile du climatiseur | 10-8 | Conduite avec une boîte de vitesses automatique | 5-11 |
| Réception radio AM | 4-25 | Utilisation du climatiseur | 4-19 | Conduite avec une boîte de vitesses manuelle | 5-17 |
| Réception radio FM | 4-25 | Commande de clignotant | 2-23 | Conduite par temps froid | 5-33 |
| Chaîne stéréophonique | 4-24 | Commande de dégivreur | | Précautions à prendre lors du démarrage et de la conduite | 5-2 |
| Interrupteur de commande de la chaîne stéréo du volant | 4-49 | Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur | 2-20 | Conduite du véhicule | 5-11 |
| Lecteur de CD | 4-36, 4-42 | Commande de dégivreur de lunette arrière et de rétroviseur extérieur | 2-20 | Conduite par temps froid | 5-33 |
| Radio | 4-24 | Commande de lave-glace | | Conseils pour une conduite économe en carburant | 5-22 |
| Changement des vitesses | | Commandes d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière | 2-19 | Contacteur d'allumage | 5-6 |
| Boîte de vitesses automatique | 5-13 | Commande de luminosité | | Contenances, carburants et lubrifiants recommandés | 10-2 |
| Boîte de vitesses manuelle | 5-17 | Planche de bord | 2-22 | | |
| Charge (reportez-vous à Information concernant le chargement du véhicule) | 10-14 | Commande de luminosité du tableau de bord | 2-22 | | |
| Chauffage | | Commande des rétroviseurs extérieurs | 3-19 | | |
| Commandes du chauffage et du climatiseur | 4-16 | | | | |
| Fonctionnement du chauffage | 4-10, 4-12, 4-18 | | | | |

| | |
|--|------|
| Courroie d'entraînement | 8-15 |
| Courroie (voir courroie d'entraînement) . | 8-15 |
| Crochet de placement de carpette | 7-6 |

D

| | |
|--|------------|
| Défauts compromettant la sécurité (É.-U.) | 10-21 |
| Dégagement d'un véhicule immobilisé . | 6-18 |
| Démarrage | |
| Avant de démarrer le moteur | 5-9 |
| Démarrage d'appoint | 6-12, 8-15 |
| Démarrage du moteur | 5-9 |
| Démarrage en poussant | 6-14 |
| Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite | 5-2 |
| Démarrage d'appoint | 6-12, 8-15 |
| Démarrage du moteur | 5-9 |
| Démarrage en poussant | 6-14 |
| Détresse | |
| Étiquettes d'avertissement (pour SRS) | 1-72 |
| Interrupteur de feux de détresse | 6-2 |
| Système de sécurité du véhicule | 2-16 |
| Témoin de sac gonflable | 1-72, 2-12 |
| Témoins et rappels sonores | 2-13 |
| Déverrouillage du levier de vitesse | 5-15 |
| Diagrammes des bouches d'air | 4-13, 4-20 |
| Dimensions des roues et des pneus | 10-10 |
| Dimensions et poids | 10-10 |
| Dimensions et poids du véhicule | 10-10 |
| Direction | |
| Direction assistée | 5-26 |
| Volant inclinable | 3-16 |
| Direction assistée | 5-26 |

| | |
|--|------|
| Dispositifs de retenue pour enfant | |
| Emplacements des points d'ancrage pour la courroie d'attache supérieure | 1-31 |
| Système LATCH (points d'ancrage inférieurs et sangles d'ancrage pour siège d'enfant) | 1-28 |
| Dispositifs de retenue pour enfant ISOFIX | 1-28 |

E

| | |
|---|------|
| Éclairage | 8-25 |
| Ampoules | 8-25 |
| Éclairage extérieur et intérieur | 8-29 |
| Éclairage intérieur | 2-32 |
| Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt) | 8-29 |
| Interrupteur de commande des phares | 2-21 |
| Interrupteur des phares et commande des clignotants | 2-21 |
| Phares | 8-25 |
| Phares antibrouillard | 8-28 |
| Remplacement d'ampoule | 8-29 |
| Sac gonflable du passager et témoin de fonctionnement | 1-61 |
| Témoin de bas niveau de liquide lave-glace | 2-11 |
| Témoin de charge | 2-10 |
| Témoin de sécurité | 2-15 |
| Témoins et rappels sonores | 2-13 |
| Vérification d'ampoule ou tableau de bord | 2-9 |
| Éclairage intérieur | 2-32 |

| | |
|--|------------------------|
| Économie de carburant | 5-24 |
| Électrique | |
| Glaces arrière électriques | 2-31 |
| Glaces électriques | 2-30 |
| Verrouillage électrique des portières . . | 3-6 |
| Embrayage | |
| Liquide d'embrayage | 8-12 |
| Emplacement des points d'ancrage | 1-31 |
| Enregistreurs | |
| Données d'événement | 10-22 |
| Enregistreurs de données d'événement | 10-22 |
| Ensemble de retenue d'enfant | |
| Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant | 1-26, 1-34, 1-40, 1-46 |
| Ensemble de retenue enfant | 1-22, 1-23, 1-25, 1-28 |
| Entretien | |
| À l'extérieur du véhicule | 9-3 |
| À l'intérieur du véhicule | 9-4 |
| Entretien des ceintures de sécurité . . . | 1-22 |
| Entretien général | 9-3 |
| Précautions d'entretien | 8-2 |
| Sous le capot et sous le véhicule | 9-5 |
| Entretien dans des conditions d'utilisation difficiles | 9-14 |
| Entretien du climatiseur | 4-24 |
| Entretien et nettoyage des disques compacts | 4-49 |
| Entretien général | 9-3 |
| Entretien standard | 9-9 |
| Essuie-glaces | |
| Balais d'essuie-glace | 8-18 |
| Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière | 2-19 |
| Étiquette d'avertissement de SRS | 1-72 |

| | |
|---|-------|
| Étiquette de renseignements importants sur le véhicule | 10-12 |
| Étiquette d'information du dispositif antipollution | 10-12 |
| Étiquettes | |
| Étiquette des caractéristiques du climatiseur | 10-13 |
| Étiquette des pneus et d'information sur la charge | 10-13 |
| Étiquette d'information du dispositif antipollution | 10-12 |
| Étiquette d'homologation NSVAC | 10-12 |
| Étiquettes d'avertissement (pour SRS) | 1-72 |
| Numéro de série du moteur | 10-12 |
| Numéro d'identification du véhicule (NIV) | 10-11 |
| Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV) | 10-11 |
| Étiquettes d'avertissement | 1-72 |
| Étiquettes d'avertissement concernant les sacs gonflables | 1-72 |
| Exigences d'entretien | 9-2 |
| Explication des points d'entretien | 9-3 |

F

| | |
|--|------|
| Feu d'arrêt | 8-29 |
| Feux de détresse (reportez-vous à Interrupteur des feux de détresse) | 6-2 |
| Feux de jour | 2-22 |
| Fils-fusibles | 8-21 |
| Filtre de boîtier de filtre à air | 8-17 |
| Fonctions dynamiques du véhicule (VDV) | 5-30 |

| | |
|---|------------|
| Freins | 8-19 |
| Circuit de freinage | 5-27 |
| Feu de freinage (reportez-vous à Feu d'arrêt) | 8-29 |
| Freins auto-réglables | 8-19 |
| Indicateurs d'usure de frein | 2-16, 8-20 |
| Liquide de frein | 8-11 |
| Témoin de frein | 2-9 |
| Utilisation du frein de stationnement | 5-19 |
| Freins auto-réglables | 8-19 |
| Fusibles | 8-20 |

G

| | |
|---|-------|
| Garantie relative au dispositif antipollution | 10-20 |
| Gaz d'échappement (monoxyde de carbone) | 5-2 |
| Glaces | 2-29 |
| Glaces arrière électriques | 2-31 |
| Glaces électriques | 2-30 |
| Glaces manuelles | 2-29 |
| Verrouillage des glaces côté passagers | 2-32 |
| Glaces arrière électriques | 2-31 |
| Glaces manuelles | 2-29 |

H

| | |
|--|------|
| Hayon arrière | 3-12 |
| Huile | |
| Changement du filtre à huile | 8-10 |

| | |
|--|------|
| Contenances, carburants et lubrifiants recommandés | 10-2 |
| Huile moteur | 8-7 |
| Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile | 10-7 |
| Vérification du niveau d'huile moteur | 8-7 |
| Vidange d'huile moteur | 8-8 |
| Viscosité de l'huile moteur | 10-7 |

I

| | |
|---|--------------|
| Identification du véhicule | 10-11 |
| Immatriculation d'un véhicule à l'étranger | 10-11 |
| Indicateur d'avertissement de bouchon de réservoir de carburant mal vissé | 2-5 |
| Indicateur de carburant | 2-6 |
| Indicateur de vitesse | 2-4 |
| Indicateur de vitesse et compteur kilométrique | 2-4 |
| Indicateurs | |
| Compte-tours | 2-5 |
| Compteur journalier | 2-4 |
| Compteur kilométrique | 2-4 |
| Indicateur de vitesse | 2-4 |
| Niveau de carburant | 2-6 |
| Indice d'octane (reportez-vous à Indice d'octane du carburant) | 10-6 |
| Information concernant le chargement du véhicule | 10-14, 10-15 |
| Instruments et jauges | 2-3 |
| Instruments et indicateurs de bord | |
| Commande de luminosité du tableau de bord | 2-22 |

| | |
|--|------|
| Interface USB | 4-44 |
| Fonctionnement (fichier audio) | 4-45 |
| Interrupteur | |
| Commande de luminosité de l'éclairage du tableau de bord | 2-22 |
| Interrupteur de dégivreur de lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs | 2-20 |
| Interrupteur des phares et commande des clignotants | 2-21 |
| Interrupteur de verrouillage électrique des portières | 3-6 |
| Interrupteur de commande du système audio du volant | 4-49 |
| Interrupteur de commande des phares | 2-21 |
| Interrupteur de feux de détresse | 6-2 |
| Interrupteur des phares et commande des clignotants | 2-21 |
| Interrupteur de surmultipliée | 5-16 |
| Interrupteurs | |
| Commande de clignotant | 2-23 |
| Contacteur d'allumage | 5-6 |
| Interrupteur automatique de glace électrique | 2-32 |
| Interrupteur de commande des phares | 2-21 |
| Interrupteur de feux de détresse | 6-2 |
| Interrupteur de surmultipliée | 5-16 |
| Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière | 2-19 |
| Interrupteurs d'essuie-glace et de lave-glace de lunette arrière | 2-19 |
| Interruption des messages vocaux | 4-56 |

J

| | |
|--|------------|
| Jauge | |
| Ordinateur de bord | 2-6 |
| « Témoin du sac gonflable, supplémentaire » | 1-72, 2-12 |

L

| | |
|---|------------|
| Lecteur de CD | 4-36, 4-42 |
| Lecteur de CD (voir Chaîne stéréophonique) | 4-36, 4-42 |
| Lecteur iPod ^{MD} | 4-46 |
| Liquide de frein | 8-11 |
| Liquide de refroidissement | |
| Changement du liquide de refroidissement | 8-6 |
| Contenances, carburants et lubrifiants recommandés | 10-2 |
| Vérification du niveau de liquide de refroidissement | 8-6 |
| Liquide lave-glace | 8-12 |
| Liquides | |
| Contenances, carburants et lubrifiants recommandés | 10-2 |
| Huile moteur | 8-7 |
| Huile pour boîte de vitesses automatique | 8-11 |
| Liquide de frein | 8-11 |
| Liquide d'embrayage | 8-12 |
| Liquide de refroidissement | 8-5 |
| Lubrifiants recommandés | 10-2 |

M

| | |
|---|-------|
| Microfiltre d'habitacle | 8-17 |
| Miroir de courtoisie | 3-17 |
| Miroirs | |
| Miroir de courtoisie | 3-17 |
| Moteur | |
| Avant de démarrer le moteur | 5-9 |
| Changement du filtre à huile | 8-10 |
| Changement du liquide de refroidissement | 8-6 |
| Chauffe-moteur | 5-35 |
| Circuit de refroidissement du moteur | 8-5 |
| Contenances, carburants et lubrifiants recommandés | 10-2 |
| Démarrage du moteur | 5-9 |
| Huile moteur | 8-7 |
| Numéro de série du moteur | 10-12 |
| Points de vérification du compartiment moteur | 8-4 |
| Recommandations concernant l'huile moteur et le filtre à huile | 10-7 |
| Spécifications du moteur | 10-9 |
| Témoin de pression d'huile moteur | 2-10 |
| Vérification du niveau de liquide de refroidissement | 8-6 |
| Vérification du niveau d'huile moteur | 8-7 |
| Vidange d'huile moteur | 8-8 |
| Viscosité de l'huile moteur | 10-7 |

N

| | |
|---|----------|
| Nettoyage de l'intérieur et de l'extérieur du véhicule | 7-2, 7-4 |
| NSVAC - étiquette d'homologation | 10-12 |
| Numéro d'identification du véhicule (NIV) | 10-11 |
| Numéro d'identification du véhicule (NIV) (Numéro du châssis) | 10-11 |

O

| | |
|------------------------------|-----|
| Ordinateur de bord | 2-6 |
|------------------------------|-----|

P

| | |
|---|-------|
| Pare-soleil | 3-16 |
| Période de rodage | 5-22 |
| Phares | 8-25 |
| Plaque de numéro d'identification du véhicule (NIV) | 10-11 |
| Plaque d'immatriculation | |
| Installation de la plaque d'immatriculation | 10-13 |
| Plateau de rangement | 2-26 |
| Pneu | |
| Étiquette des pneus et d'information sur la charge | 10-13 |
| Pneu à plat | 6-2 |
| Pneus | |
| Chaînes antidérapantes | 8-41 |

| | |
|--|-------------|
| Classification uniforme de qualités de pneus | 10-19 |
| Dimensions des roues et des pneus | 10-10 |
| Permutation des pneus | 8-42 |
| Pneu à plat | 6-2 |
| Pression des pneus | 8-34, 8-34 |
| Roue de secours | 6-3, 8-45 |
| Roues et pneus | 8-34, 10-10 |
| Types de pneus | 8-40 |

Poids

| | |
|---|-------|
| (reportez-vous à Dimensions et poids) | 10-10 |
| Porte-tasses | 2-27 |
| Pour commander le manuel du conducteur ou le manuel de réparation | 10-22 |
| Précautions | |

| | |
|--|------------------------|
| Précautions à prendre pour le démarrage et la conduite | 5-2 |
| Précautions à propos du système de retenue supplémentaire | 1-49 |
| Précautions concernant les rehausseurs | 1-26, 1-34, 1-40, 1-46 |
| Précautions concernant l'utilisation des ceintures de sécurité | 1-11 |
| Précautions d'entretien | 8-2 |
| Précautions relatives aux ensembles de retenue d'enfant | 1-26, 1-34, 1-40, 1-46 |

| | |
|---|------------|
| Préparation aux contrôles d'inspection et d'entretien | 10-21 |
| Prise d'alimentation | 2-25 |
| Prises d'entrée auxiliaires | 4-37, 4-43 |
| Programmes d'entretien | 9-8 |
| Protection contre la corrosion | 7-7 |

R

| | |
|--|------------|
| Radio | |
| Interrupteur de commande de la chaîne stéréo du volant | 4-49 |
| Radio AM/FM avec lecteur de CD | 4-33, 4-38 |
| Téléphone de voiture ou radio BP | 4-51 |
| Rallonges de ceinture de sécurité | 1-21 |
| Rangement | 2-26 |
| Rappels sonores | 2-16 |
| Rétroviseur | |
| Vue arrière | 3-18 |
| Recommandations concernant le réfrigérant | 10-8 |
| Réduction de la consommation de carburant | 5-24 |
| Réglage de la hauteur du baudrier | 1-21 |
| Réglage de la montre | 4-35, 4-41 |
| Réglage des sièges | |
| Réglage des sièges arrière | 1-5 |
| Réglage des sièges avant à réglage manuel | 1-3 |
| Réglage manuel des sièges avant | 1-3 |
| Régulateur de vitesse | 5-20 |
| Rehausseurs | 1-46 |
| Remorquage | |
| Modèles à deux roues motrices | 6-16, 6-17 |
| Remorquage d'une remorque | 10-18 |
| Remorquage du véhicule avec les quatre roues | 10-18 |
| Remorquage de votre véhicule | 6-15 |
| Remplacement d'ampoule | 8-29 |

| | |
|--|-------------|
| Remplacement de la batterie | 8-23 |
| Remplacement des batteries | |
| Télécommande | 8-23, 8-23 |
| Remplacement des batteries de la | |
| télécommande | 8-23, 8-23 |
| Remplacement des bougies | |
| d'allumage | 8-16 |
| Rétroviseur intérieur | 3-18 |
| Rétroviseurs | 3-18 |
| Commande des rétroviseurs | |
| extérieurs | 3-19 |
| Rétroviseurs extérieurs | 3-18, 3-19 |
| Rétroviseurs extérieurs | 3-18, 3-19 |
| Rideaux gonflables latéraux et sac gonflable | |
| contre le renversement | 1-68 |
| Roues et pneus | 8-34, 10-10 |

S

| | |
|--|------------------------|
| Sac gonflable (reportez-vous à système de | |
| retenue supplémentaire) | 1-49 |
| Sac gonflables | |
| Frontaux (voir sac gonflables avant) | 1-61 |
| Sac gonflables frontaux | 1-61 |
| Sac gonflables frontaux (voir système de | |
| retenue supplémentaire) | 1-61 |
| Sac gonflables latéraux (voir sac gonflables | |
| latéraux et rideau gonflable contre le | |
| renversement) | 1-68 |
| Sécurité | |
| Ceintures de sécurité pour | |
| enfants | 1-26, 1-34, 1-40, 1-46 |
| Défauts compromettant la | |
| sécurité (É.-U.) | 10-21 |

| | |
|---|-----------|
| Verrouillage de portière arrière à dispositif | |
| de sécurité pour enfant | 3-6 |
| Serrures | |
| Serrures de portière | 3-4 |
| Verrouillage de portière arrière à dispositif | |
| de sécurité pour enfant | 3-6 |
| Verrouillage électrique des portières | 3-6 |
| Serrures de portière | 3-4 |
| Sièges | |
| Réglage | 1-2 |
| Réglage manuel des sièges avant | 1-3 |
| Sièges arrière | 1-5 |
| Sièges avant | 1-2 |
| Système de freinage antiblocage | 5-28 |
| Sièges arrière | 1-5 |
| Sièges avant | 1-2 |
| Spécifications | 10-9 |
| Stationnement | |
| Stationnement ou stationnement en | |
| pente | 5-25 |
| Utilisation du frein de | |
| stationnement | 5-19 |
| Surchauffe | |
| Si votre véhicule surchauffe | 6-14 |
| Système antidémarrage du | |
| véhicule | 2-16, 5-8 |
| Système antidémarrage | 2-16, 5-8 |
| Système antidémarrage du véhicule | |
| NISSAN | 2-16, 5-8 |
| Système d'alarme (reportez-vous à Système | |
| de sécurité du véhicule) | 2-16 |
| Système de contrôle dynamique du | |
| véhicule | 5-30 |
| Système de freinage antiblocage | 5-28 |

| | |
|--|-----------|
| Système de retenue supplémentaire | |
| Étiquettes d'avertissement et | |
| d'information | 1-72 |
| Précautions à propos du système de | |
| retenue supplémentaire | 1-49 |
| Système de retenue supplémentaire | |
| (sac gonflables) | 1-49 |
| Système de sécurité du véhicule | 2-16 |
| Système de sécurité du véhicule (système | |
| antidémarrage du véhicule NISSAN), | |
| démarrage du moteur | 2-16, 5-8 |
| Système de sécurité (système antidémar- | |
| rage du véhicule NISSAN), démarrage du | |
| moteur | 2-16, 5-8 |
| Système de verrouillage et de déverrouillage | |
| sans clé à télécommande | 3-7, 3-8 |
| Système LATCH (ancrages et fixations | |
| inférieures pour siège d'enfant) | 1-28 |
| Systèmes de sécurité | |
| Système de sécurité du véhicule | 2-16 |
| Système téléphonique mains libres, | |
| Bluetooth ^{MD} | 4-52 |

T

| | |
|--|------------|
| Tableau de bord | 0-6, 2-2 |
| Téléphone de voiture ou radio BP | 4-51 |
| Téléphone, Système mains libres, | |
| Bluetooth ^{MD} | 4-52 |
| Témoin | |
| Témoin de sac gonflable | 1-72, 2-12 |
| Témoin d'anomalie | 2-14 |
| Témoin de bas niveau de liquide | |
| lave-glace | 2-11 |
| Témoin de portière ouverte | 2-10 |

| | | | |
|---|-------------|---|--------|
| Témoin de sac gonflable | .1-72, 2-12 | Vide-poche de portière avant | .2-26 |
| Témoin des ceintures de sécurité . .1-14, 2-12 | | Volant | .3-16 |
| Témoin de sécurité | .2-15 | Volant inclinable | .3-16 |
| Témoin des freins antibloccage. | .2-9 | Voyages ou immatriculation du véhicule à l'étranger | .10-11 |
| Témoin du sac gonflable. | .1-72, 2-12 | Voyages (voir Immatriculation du véhicule à l'étranger) | .10-11 |
| Témoins d'alerte | .2-13 | | |
| Témoins d'avertissement et rappels sonores | .2-13 | | |
| Rappels sonores | .2-13 | | |
| Témoins | .2-13 | | |
| Témoins d'avertissement, témoins et rappels sonores. | .2-8 | | |
| Témoins et rappels sonores (reportez-vous à Témoins et rappels sonores) | .2-13 | | |
| Traction d'une remorque | .10-18 | | |
| Trappe du réservoir de carburant | .3-13 | | |

v

| | |
|--|-----------|
| Vérification d'ampoule ou tableau de bord | .2-9 |
| Verrouillage automatique des portières | .3-6 |
| Verrouillage de portière arrière à dispositif de sécurité pour enfant | .3-6 |
| Verrouillage et déverrouillage sans clé | |
| Sans système de clé intelligente (voir Système de verrouillage et de déverrouillage sans clé à télécommande) | .3-7, 3-8 |

MÉMENTO

MÉMENTO

MÉMENTO

MÉMENTO

MÉMENTO

MÉMENTO

INFORMATION DE STATION-SERVICE

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LE CARBURANT :

Utilisez une essence ordinaire sans plomb à indice d'octane AKI de 87 ou plus (indice d'octane recherché de 91).

MISE EN GARDE

- Seuls les véhicules comportant une étiquette « E-85 » à l'intérieur de la trappe de carburant peuvent fonctionner avec du carburant à base d'éthanol E-85. Des dommages au circuit d'alimentation ou à d'autres éléments pourraient se produire en cas d'utilisation de carburant E-85 sur des véhicules non conçus pour ce type de carburant.
- L'utilisation de carburant autre que celui qui est prescrit pourrait nuire au fonctionnement du dispositif antipollution et avoir une incidence sur la couverture offerte par la garantie.
- N'utilisez en aucune circonstance de l'essence au plomb dans votre véhicule, car vous pourriez endommager le catalyseur trifonctionnel.

▪ N'utilisez pas un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans votre véhicule. Votre véhicule n'est pas conçu pour fonctionner avec un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol. L'utilisation d'un carburant contenant plus de 15 % d'éthanol dans un véhicule non conçu pour être alimenté spécifiquement par ce type de carburant peut nuire aux dispositifs antipollution et aux systèmes du véhicule. Les dommages causés par l'utilisation de ces carburants ne sont pas couverts par la garantie limitée de véhicule neuf NISSAN.

▪ N'utilisez pas de carburant qui contient un renforteur d'octane méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT). L'utilisation d'un carburant contenant du méthylcyclopentadiényle manganèse tricarbonyle (MMT) peut nuire au rendement du véhicule et au bon fonctionnement du système antipollution. Tous les distributeurs de carburant ne sont pas étiquetés pour indiquer la teneur en MMT, vous devez communiquer avec le détaillant d'essence pour obtenir des renseignements supplémentaires. Notez que lois fédérales et californiennes interdisent l'utilisation du MMT dans l'essence reformulée.

▪ La réglementation des É.-U. impose l'identification des pompes de carburant à base d'éthanol à l'aide d'une petite étiquette carrée orange et noire indiquant l'abréviation commune ou le pourcentage autorisé dans cette région.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Contenance, liquides et lubrifiants recommandés » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'HUILE MOTEUR :

- Huile moteur Nissan d'origine « 0W-20 SN ».
- Si l'huile moteur ci-dessus n'est pas disponible, utilisez une huile moteur équivalente qui correspond au type et à la viscosité ci-dessus. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Recommandations concernant le filtre à huile et l'huile moteur » du chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

PRESSIION DES PNEUS À FROID :

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Étiquette de renseignements relatifs aux pneus et à la charge » dans le chapitre « Données techniques et information au consommateur » du présent manuel.

L'étiquette est généralement apposée sur le pied milieu du côté conducteur ou sur la portière du conducteur. Pour obtenir des renseignements supplémentaires, consultez la section « Roues et pneus » dans le chapitre « Entretien et interventions du propriétaire » du présent manuel.

MÉTHODE DE RODAGE RECOMMANDÉE POUR UN VÉHICULE NEUF :

Pendant les premiers 2 000 km (1 200 mi) d'utilisation du véhicule, suivez les recommandations décrites à la section « Programme de rodage » dans le chapitre « Démarrage et conduite » du présent manuel. Ces recommandations assureront la fiabilité et l'économie d'utilisation de votre véhicule neuf. Si vous ne suivez pas ces recommandations, vous pourriez provoquer des dommages à votre véhicule ou réduire la vie utile de votre moteur.



Imprimé en : Avril 2018
Publication n°.: OM18FM 0K13C1
Imprimé aux É.-U.